

2013

IMMAR & MS Frère

Médias pour la démocratie et la transparence en RDC

Etude de base 2013

Lot 1

RAPPORT DEFINITIF
(25 novembre 2013)

Godefroid Bwiti
Marie Fierens
Marie-Soleil Frère

Avec la collaboration de Brahim Sail, Willy Katupa et Faustin Fwasa

RESUME

La présente étude est destinée à permettre une meilleure compréhension de l'offre médiatique en RDC.

1. Elle souligne les évolutions positives générales du paysage médiatique depuis 5 ans, telles **la multiplication des médias audiovisuels**, susceptible d'offrir une pluralité de regards sur l'information ; **la maîtrise croissante des possibilités offertes par le numérique** ; **l'accès à Internet** qui a contribué à diversifier les sources disponibles pour les journalistes et à rendre les contenus plus accessibles au public ; **le développement actuel de la téléphonie mobile** qui permet une meilleure réactivité des médias à l'actualité et une plus grande interactivité de la part du public ; **le processus en cours de mise à jour des normes législatives** en faveur d'une amélioration de la législation relative aux médias ; **la liberté de la presse** qui, selon le classement 2013 de Reporters sans frontières, s'est légèrement améliorée.

2. Elle explique également les enjeux qui font l'objet d'un statut quo depuis 5 ans, voire d'une régression tels **l'augmentation du nombre de médias aux mains des politiciens**, ce qui influence fortement les contenus médiatiques et pousse les journalistes à la faute professionnelle ; **le faible degré de professionnalisme** des journalistes ; **la faible progression de l'économie** du secteur des médias ; **le retard qu'accuse le développement de la fibre optique** qui entrave l'accès aux technologies de l'information et de la communication sur l'entièreté du territoire congolais, pourtant prévu par le ministère compétent pour 2015 ; **la lenteur des réformes du cadre législatif** actuellement obsolète et incomplet ; **les nombreux risques encore encourus par les journalistes**, victimes d'intimidations. Même si celles-ci sont parfois moins visibles qu'avant, la RDC n'occupe que la 142^{ème} place sur 179 dans le rapport 2013 de Reporters sans frontières.

3. Elle détaille les évolutions générales par type de médias, depuis 5 ans.

En presse écrite, certains journaux ont amélioré leur forme et leur contenu. Mais la plupart des lignes éditoriales restent fluctuantes et la situation financière des entreprises de presse est très précaire.

En radio, certaines stations privées émettent aujourd'hui en streaming et sont donc davantage accessibles. Leur politisation est cependant encore très marquée. Les radios communautaires ont joué un rôle important lors de la couverture des élections de 2011 et offrent une alternative aux médias appartenant à des hommes politiques. Mais elles affrontent de nombreuses difficultés financières et ne sont pas préservées des pressions.

Les télévisions se sont multipliées, l'habillage d'antenne et l'infographie sont de meilleure qualité et le succès des chaînes et programmes sensationnaliste « de proximité » ne se dément pas, malgré leurs manquements à l'éthique professionnelle. Elles restent cependant très dépendantes de personnalités politiques, éprouvent des difficultés à engranger des recettes publicitaires, et ne disposent pas de matériel récent et de qualité.

Internet est de plus en plus utilisé dans les grandes villes. Mais le nombre de médias congolais disponibles en ligne n'a pas beaucoup augmenté.

4. Elle met en évidence les principaux défis du secteur médiatique congolais

La formation des professionnels des médias (tant journalistes que techniciens ou managers) : l'enseignement primaire et secondaire, ainsi que la formation proposée par les instituts de journalisme ou encore la formation continue présentent de nombreuses lacunes.

Les conditions salariales et contractuelles des journalistes : elles restent extrêmement précaires et non réglementées.

La qualité des produits de l'information : elle ne connaît guère d'amélioration, notamment parce que l'accès à la profession est libre et que les médias intègrent sans cesse des nouveaux venus, les plus qualifiés quittant rapidement le secteur.

La liberté de la presse : elle a connu quelques évolutions mais demeure une des plus menacées au monde et pousse les journalistes à l'autocensure.

La législation relative aux médias : elle est incomplète et obsolète. Les taxes et redevances étrangent financièrement les entreprises de presse. L'organe de régulation, le CSAC, présente des faiblesses organisationnelles et des biais politiques importants. Il a perdu une grande partie de sa crédibilité suite à sa gestion calamiteuse de la couverture médiatique des élections de 2011.

L'information d'intérêt public : elle reste rare dans un contexte extrêmement politisé. Seule Radio Okapi et certaines radios communautaires sont considérées comme pourvoyant majoritairement une information « d'intérêt public ». La RTNC, média gouvernemental au service du chef de l'Etat et de sa mouvance, ainsi que certains médias privés généralistes, en fournissent également, mais dans une moindre proportion vu leur faible indépendance.

Le manque de ressources financières et matérielles des médias. Cette précarité résulte notamment d'un marché publicitaire peu régulé et désorganisé, d'un manque d'investissement des opérateurs économiques, d'une mauvaise gestion interne et d'une politique inéquitable des autorités publiques vis-à-vis des médias privés.

Le manque d'intérêt et de ressources du public. Le coût de la vie a augmenté depuis 5 ans. La population n'est pas motivée à investir dans la consommation de médias vu leur caractère partisan et peu fiable.

Le passage à la diffusion numérique, prévu pour 2015 en télévision et à une date encore indéterminée pour les radios. Il constitue un enjeu financier, technique et opérationnel majeur, en termes de diffusion et de réception.

La représentation des femmes dans les organes de presse. Si elle ne cesse d'augmenter, elle demeure encore très faible, particulièrement concernant les postes de décision.

L'avenir de Radio Okapi. La survie de ce média, qui s'est imposé comme essentiel pour les Congolais, est liée au maintien de la Monusco, dont le mandat a été prolongé en juin 2012, et aux financements accordés par les bailleurs. Aucun média local, ou consortium de médias, ne semble actuellement en mesure de pallier sa disparition éventuelle.

L'appui des bailleurs internationaux. S'il est jugé positivement par de nombreux bénéficiaires et s'avère indispensable à tous les médias les plus professionnels, il peut encore être amélioré et mieux répondre aux besoins et attentes des acteurs médiatiques locaux. Actuellement, plusieurs des principaux médias demeurent dans une situation de dépendance financière vis-à-vis des partenaires étrangers, ce qui ne permet pas de garantir leur viabilité.

L'étude conclut que le contexte social, économique et politique dans lequel évoluent les médias n'a pas changé de manière fondamentale ces cinq dernières années : des avancées positives sont constatées, mais méritent toutes d'être nuancées. Si les médias congolais continuent à se débattre dans un contexte infrastructurel, économique et politique difficile, les cinq dernières années ont également montré la capacité créatrice des directeurs de médias et des journalistes pour tenter de contourner ces contraintes, survivre et même, pour certains, se développer.

SOMMAIRE

Introduction	5
1. Etat des lieux du paysage médiatique congolais par type de médias	7
1.1. Evolutions générales les plus importantes de ces 5 dernières années.....	7
1.2. Evolutions générales par type de médias	9
2. Analyse de la couverture des médias en RDC	22
2.1. Le périmètre de diffusion des médias.....	22
2.2. Les problèmes d'accès à l'information pour la population congolaise	27
3. Principaux enjeux et défis pour le secteur des médias	31
3.1. Les défis actuels.....	31
3.2. Les améliorations depuis 5 ans.....	47
4. Impact de la présence de Radio Okapi sur l'évolution du secteur médiatique congolais	49
4.1. Radio Okapi comme source d'information.....	49
4.2. Radio Okapi comme palliatif des faiblesses des médias congolais	51
4.3. L'impact de Radio Okapi sur les autres médias (en particulier sur les radios partenaires)	56
4.4. Etat de la réflexion sur la pérennisation de Radio Okapi.....	60
5. Analyse de la professionnalisation des acteurs du secteur des médias	65
5.1. Aperçu de la situation des journalistes professionnels congolais	65
5.2. La formation continue.....	68
5.3. La maîtrise et l'utilisation des Technologies de l'information et de la communication (TIC).....	71
5.4. Les organisations professionnelles	73
5.5. Obstacles à l'amélioration de la pratique journalistique	77
5.6. Evolutions récentes du professionnalisme des journalistes	81
6. Les questions de genre dans le secteur médiatique	83
6.1. Les femmes journalistes dans les entreprises médiatiques.....	83
6.2. La place et l'image de la femme dans les médias.....	89
7. Analyse de la qualité des contenus	93
7.1. Amélioration des contenus médiatiques ces 5 dernières années	93
7.2. Difficultés rencontrées dans l'amélioration des contenus.....	96
7.3. Impacts de l'Ome et du CSAC sur la qualité des contenus.....	99
8. Cadre juridique, normes professionnelles et liberté de la presse	101
8.1. Textes réglementant le contenu des médias en RDC	101
8.2. Evolution de la liberté de la presse ces 5 dernières années	108
8.3. Rôle joué par les associations de défense de la liberté de la presse	112
8.4. Appréciation de l'action du CSAC, du ministère de la Communication et de l'Omec	116
9. Analyse de la production d'information de service public	123
9.1. Rubriques ou programmes de service public	123
9.2. Rôle de la RTNC	129
9.3. Le média au service de tous les citoyens congolais.....	133
10. Cartographie des radio-clubs et des clubs d'écoute liés aux radios communautaires	137
10.1. Radio-clubs et clubs d'écoute : une diversité de formes.....	137
10.2. Défis à relever pour la mise en place de radios-clubs	141
11. Appui des bailleurs internationaux au secteur des médias	143
11.1. Description des initiatives et programmes menés par les acteurs internationaux	143
11.2. Description des principaux acteurs internationaux intervenant dans le secteur	147
11.3. Impacts des appuis aux médias.....	155
11.4. Critique des acteurs locaux vis-à-vis de dispositifs d'appui aux médias	168
11.3. Perspective des bailleurs : difficultés rencontrées dans l'appui aux médias congolais	174
Conclusion	177
Recommandations	181

Introduction

Contexte de l'étude

En 2008, l'étude réalisée par Marie-Soleil FRERE et IMMAR, publiée à Kinshasa par FEI sous le titre « Le paysage médiatique congolais », dressait l'état des lieux du secteur des médias en République démocratique du Congo. Elle répondait à la demande du projet « Médias pour la démocratie et la transparence en RDC » et visait à poser un diagnostic du secteur, afin de cerner comment les médias congolais peuvent contribuer plus efficacement à la consolidation de l'Etat de droit et de la paix.

Cinq années plus tard, la présente contribution (Lot 1) à l'étude de base pour la période 2014-2017 s'inscrit dans le même contexte, tout en poursuivant un **objectif spécifique : permettre une meilleure compréhension de l'offre médiatique en RDC, en offrant une description détaillée du secteur médiatique et des problématiques ayant une influence sur l'offre d'information de service public.**

Elle contribue à l'**objectif général** de l'étude de base qui consiste à **fournir un état des lieux du secteur médiatique, des problématiques internes du secteur et de son rôle social en termes de gouvernance.**

Elle accompagne deux autres rapports poursuivant également des objectifs spécifiques : le rapport du Lot 2 qui décrit l'**audience** des différents médias en RDC et le rapport du lot 3 qui décrypte les mécanismes d'**utilisation de l'information de service public** par les citoyens congolais.

Résultats attendus de l'étude du Lot 1

Conformément à l'appel à propositions lancé par FEI, l'étude du Lot 1 vise en particulier à fournir :

1. Un état des lieux du paysage médiatique congolais par type de médias (presse écrite, radio, télévision, Internet) ;
2. Un examen de l'impact de la présence de Radio Okapi sur l'évolution du secteur médiatique congolais ;
3. Une analyse de la couverture des médias en RDC (toute la population a-t-elle accès à l'offre d'information, notamment dans les régions les plus reculées ?)
4. Un état des lieux des principaux enjeux et défis auxquels le secteur doit faire face ;
5. Une analyse de la professionnalisation des acteurs du secteur des médias ;
6. Une analyse des questions de genre dans le secteur médiatique (accès à la profession de journaliste, image sociale de la femme journaliste, accès aux postes de management) ;
7. Une analyse de la qualité des contenus ;
8. Une analyse du cadre juridique, du respect des normes professionnelles et de la problématique de la liberté de la presse ;
9. Une analyse de la production d'information de service public ;

10. Une cartographie des radio-clubs et des clubs d'écoute liés aux radios communautaires ;
11. Une analyse de l'appui des bailleurs internationaux au secteur des médias.

La structure du présent rapport a été établie en fonction de ces onze préoccupations distinctes. Pour plus de cohérence et de fluidité dans l'argumentation, certaines thématiques ont été déplacées par rapport à l'architecture initiale proposée dans l'appel.

Un sommaire détaillé a été soumis à FEI le 10 mai 2013, puis un premier rapport provisoire le 13 juillet et une version remaniée le 25 septembre. La présente mouture intègre les commentaires formulés par le commanditaire sur ce rapport provisoire, mais ne procède pas à une mise à jour des données collectées jusqu'à juin 2013.

Afin d'éviter au maximum les redondances avec le précédent état des lieux (2008), les questions ont systématiquement été abordées en mettant en avant les changements survenus durant les 5 dernières années. Le rapport souligne les principales évolutions du secteur médiatique, mais revient également sur les enjeux qui font l'objet d'un *statu quo* en tâchant d'identifier les raisons de cette stagnation, voire des reculs éventuels.

Méthodologie

Les données du présent rapport sont issues de la consultation de nombreux documents, ainsi que de près de 80 entretiens semi-directifs réalisés en mars, avril et mai 2013 à Kinshasa, Lubumbashi, Kisangani, Butembo, Bukavu, Isangi, Uvira, Kikwit, Idiofa, Kimpese, Matadi, Mbuji-Mayi, Mbandaka, Kananga et Bandundu. S'y sont ajoutés les contenus d'une vingtaine d'entretiens réalisés en 2011 dans le cadre de deux autres études portant sur l'appui aux médias congolais et sur la pénétration des technologies de l'information dans le secteur médiatique en RDC¹.

Ce rapport résulte donc d'un travail d'équipe qui a impliqué essentiellement 5 personnes : Godefroid Bwiti, Willy Katupa, Faustin Fwasa et Marie Fierens ont réalisé la majorité des entretiens sur lesquels s'appuie ce travail. La coordination générale de l'étude a été assurée par Marie-Soleil Frère. Le travail rédactionnel et de synthétisation a été réalisé par Marie Fierens et Marie-Soleil Frère. En outre, l'ensemble des options méthodologiques (guides d'entretien, choix des localités visitées, identification des médias et personnes ressources à rencontrer) ont été décidées et élaborées en lien avec Brahim Sail, responsable de la coordination de l'étude du Lot 3. Etant donné le caractère limité des moyens disponibles pour les déplacements en province, tous les entretiens menés en dehors de la ville de Kinshasa devaient en effet pouvoir être exploités dans le cadre des deux études (Lot 1 et Lot 3).

Ce rapport est construit essentiellement autour des témoignages des acteurs du secteur médiatique congolais et s'appuie sur de nombreux extraits d'entretiens. Il semblait important de donner avant tout la parole à ceux qui, au quotidien, font l'information en République démocratique du Congo et de prendre en compte l'analyse qu'ils produisent sur leur propre situation.

¹ Frère, Marie-Soleil (2012), *News and New Media in Central Africa. Challenges and Opportunities*, London, Open Society Foundations. (disponible en ligne) et Frère, Marie-Soleil (2011), *The Democratic Republic of Congo. Case study on Donor support to Independent media, 1990-2010*, Internews/Media Map/World Bank/Annenberg School of Journalism. (disponible en ligne)

1. Etat des lieux du paysage médiatique congolais par type de médias

1.1. Evolutions générales les plus importantes de ces 5 dernières années

Depuis cinq ans, le paysage médiatique congolais s'est modifié. Certaines évolutions marquent une avancée positive.

C'est le cas notamment de la **croissance importante du nombre de télévisions et de radios** tant communautaires que commerciales, en particulier dans les villes et localités de province. Quoiqu'il soit difficile d'accéder à des chiffres précis, le CSAC estime qu'il existe aujourd'hui plus de 400 radios et plus de 200 télévisions émettant sur le territoire congolais.² Les nouveaux venus sont apparus dans des villes secondaires et plus petites localités, en particulier dans le contexte des élections de 2011. A Kinshasa, le spectre des fréquences radiophoniques et télévisuelles était déjà saturé en 2008 et la capitale n'a pas connu d'augmentation du nombre d'opérateurs. Toutefois, certaines nouvelles stations ont récupéré des fréquences tombées en désuétude ou cédées par leur précédent détenteur. La multiplication des médias audiovisuels peut être considérée comme un progrès dans la mesure où elle fait émerger de nouvelles voix, susceptibles d'offrir une pluralité de regards sur l'information congolaise au sens large.

La majorité des personnes interrogées estiment que les grands médias d'information ont amélioré leur contenu, surtout du point de vue de la forme. La maîtrise croissante des possibilités offertes par le numérique a favorisé un **habillage de l'information de plus en plus professionnel**. Les avis sont plus partagés sur l'évolution de la qualité des productions.

Internet constitue un autre facteur d'évolution important. Internet permet aux journalistes d'accéder à une diversité de sources nationales et internationales. Et les usages personnels (essentiellement à travers les réseaux sociaux) recoupent souvent les usages professionnels. Il reste cependant difficile, pour de nombreuses rédactions, de bénéficier d'une connexion régulière et stable, pour des raisons techniques et financières.

Dans la même perspective, l'expansion toujours en cours de la **téléphonie mobile** permet une meilleure réactivité des médias à l'actualité, une capacité croissante de leur part à collecter l'information sur des terrains éloignés et une plus grande interactivité de la part du public. L'augmentation de l'accès à la radio, et même, pour une minorité de privilégiés, à Internet, via le téléphone mobile, est particulièrement sensible. Une étude d'audience réalisée en 2010 par Immar révèle que 82% des Kininois possèdent un téléphone mobile. Parmi ceux-ci, 41% déclarent écouter la radio sur leur appareil³.

La **mise à jour des normes législatives** a été amorcée, à travers l'adoption du texte qui a consacré, le 10 janvier 2011, la création du nouveau régulateur, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et de la Communication (CSAC)⁴. Cette instance a été mise en place en août 2011, à l'aube de la période électorale. Un texte sur les cahiers de charges des médias audiovisuels a été élaboré par le régulateur, les directeurs de médias et la société civile en décembre 2010.

² Communication de Me Lwemba, colloque des régulateurs, Bujumbura, novembre 2012.

³ Immar, « Etude sur la configuration du marché publicitaire en RDC », mars 2012, p. 9.

⁴ Loi organique n°11/001 du 10 janvier 2011 portant composition, attributions et fonctionnement du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et de la Communication.

Mais c'est finalement une version « simplifiée » qui a été adoptée par arrêté ministériel en 2012. En juin 2011, une loi définissant les attributions des différentes chaînes audiovisuelles et devant permettre une meilleure régulation (loi portant principes fondamentaux applicables à la communication audiovisuelle en RDC) a été adoptée. Elle n'a cependant pas encore été mise en application.

La liberté de la presse a enregistré des avancées positives. L'arrivée de nouveaux médias et l'impact croissant des actions de Journalistes en Danger ont contribué à cette amélioration. Comparé à 2012, la République démocratique du Congo a gagné trois places dans le classement relatif à la liberté de la presse de 2013 de Reporters sans frontières.

Ces évolutions positives doivent cependant être nuancées.

Ainsi, la croissance numérique des médias audiovisuels paraît avant tout motivée par des intérêts politiques. Selon plusieurs acteurs du secteur de la presse, **le nombre de médias aux mains des politiciens est en augmentation**, d'où la concordance entre leur émergence et les élections présidentielles de 2011. Étant donné le contexte économique difficile dans lequel les entreprises de presse évoluent, la survie de nombreux médias dépend encore souvent du soutien économique émanant d'un acteur politique. Dans un paysage politique où le parti dominant marque son emprise, les médias proches de l'opposition politique ont été particulièrement fragilisés, voire persécutés, ce qui contribue à affaiblir les voix divergentes.

Depuis 5 ans, les journalistes restent donc otages de **parrainages politiques qui influencent fortement les contenus médiatiques et poussent les journalistes à la faute professionnelle**. « Celui qui a l'argent commande »⁵ déplore Polydor Muboyayi, président de l'instance d'autorégulation (Omec : Observatoire des médias congolais). « Les journalistes n'ont pas d'autres possibilités de survie ». Dans ce contexte, ne pas répondre aux ordres ou aux attentes implicites des acteurs politiques qui soutiennent financièrement les médias est très difficile. « On ne peut pas leur demander de se faire hara-kiri. Depuis 5 ans, les journalistes sont toujours otages de la gouvernance politique, ça conditionne tout le reste. »

La formation et le degré de professionnalisme des journalistes demeurent faibles. Les journalistes s'approprient difficilement les notions de base de collecte et de traitement de l'information (équilibre, vérification et recoupement), le code d'éthique et de déontologie ainsi que les lois relatives au secteur médiatique (en particulier l'identification des délits de presse). Les structures de formation restent peu performantes, elles ne sont pas en mesure d'offrir un enseignement de qualité à des cohortes d'étudiants trop nombreux et présentant des lacunes fondamentales à leur sortie de l'enseignement secondaire.

L'économie du secteur n'a pas progressé. Toutes les entreprises médiatiques restent confrontées à des problèmes de survie financière. Ces problèmes entraînent une stagnation, voire une régression des salaires du personnel, même dans les médias les mieux dotés financièrement, à l'exception de Radio Okapi. Dans ces conditions, la stabilité du personnel reste problématique et les rédactions connaissent une circulation importante des ressources humaines.

⁵ Polydor Muboyayi, président de l'Observatoire des médias congolais (Omec), entretien personnel, Kinshasa, 27 mars 2013.

Concernant l'accès aux technologies, **le développement de la fibre optique accuse du retard**. Le Ministère des Postes et Télécommunications a adopté un « Document de politique sectorielle. Stratégie de Développement du Secteur des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication en RDC » en juillet 2009. Il s'engageait à assurer un accès universel aux technologies de l'information et de la communication sur l'entièreté du territoire congolais pour 2015. Dans les faits cependant, quatre années plus tard, si les travaux de connexion du point d'atterrissage de Moanda au câble atlantique WACS ont été finalisés, la fibre optique n'est toujours pas opérationnelle. Ce retard a été causé par différents scandales liés à des détournements de fonds⁶. En 2010, 24% de Kinois déclaraient utiliser Internet, dont 13% pour écouter la radio et 11% pour écouter la télévision⁷.

Pour leur part, **les réformes du cadre législatif restent limitées et lentes**, puisqu'un seul texte a été effectivement promulgué. Les textes en vigueur (lois de 1981 et de 1996) sont complètement obsolètes. Le texte relatif aux cahiers de charge des médias audiovisuels a donné lieu à des dissensions entre le CSAC et le ministère de la Communication et des médias, ce dernier tentant de maintenir sa mainmise sur les médias publics. La « loi Mutinga » est toujours en attente de promulgation ; le projet de loi sur la liberté d'accès à l'information n'est porté par aucun Sénateur et n'a donc pas été présenté à l'Assemblée nationale.

Les journalistes encourent encore de nombreux risques, dans l'exercice de leur métier. Les pouvoirs publics acceptant difficilement la critique, particulièrement en période électorale, les intimidations font toujours partie du quotidien des professionnels des médias. Elles sont cependant moins visibles, plus voilées qu'avant. Le système judiciaire, très lié aux autorités publiques, ne constitue pas, pour les journalistes, un recours efficace face à ces abus. La République démocratique du Congo occupe la 142^{ème} place sur 179 dans le rapport 2013 de Reporters sans frontières.

1.2. Evolutions générales par type de médias

• Presse écrite

Une analyse comparative des données des études d'audience réalisées par Immar en 2008 et par Target en 2013 montre que ce sont les mêmes journaux qui restent les mieux connus et les plus consommés en RDC.⁸ Quelques nouveaux titres sont toutefois cités.

Localité	Résultats 2008	Résultats 2013	Remarques
Kinshasa	L'Avenir Le Palmarès Le Potentiel La Référence Plus Uhuru	Le Palmarès L'Avenir Le Potentiel Le Forum des As Le Phare	- Disparition de <i>Uhuru</i> - Aucun nouveau titre (Tous les titres cités en 2013 existaient déjà en 2008)
Lubumbashi	Mukuba Quiproquo	Quiproquo Nyota Ya Congo	- <i>Mukuba</i> , dont l'éditeur est sénateur, ne paraît plus

⁶ Frère, Marie-Soleil (2012), *News and New Media in Central Africa. Challenges and Opportunities*, London, Open Society Foundations. (disponible en ligne), p. 36.

⁷ Immar, « Etude sur la configuration du marché publicitaire en RDC », mars 2012, p. 9.

⁸ Nous n'avons conservé que les journaux cités par plus de 3% des personnes interrogées. Pour l'étude de 2008, il s'agissait de la notoriété « assistée » des titres, non de citations spontanées.

	Fraternité Le Lushois Le Journal du Citoyen		régulièrement. - Nyota Ya Congo est un nouveau journal
Matadi	Mbwetete Le Périscope La Cité africaine L'Embouchure	L'Avenir Le Forum des As Mbwetete Le Potentiel Mbengombengo	- Mbwetete reste le journal local le mieux connu - Les journaux de Kinshasa parviennent à Matadi - Mbengombengo est un nouveau titre
Kisangani	Mwangaza	Mongongo Le Phare La Tshopo Climat Tropical	- Mongongo, journal école de Syfia Grands Lacs, est un nouveau titre - Climat Tropical est un nouveau journal
Mbuji Mayi	Congo Wetu Munyaku Wa Nsona Lubulanji	Congo Wetu	- Les quelques titres de la presse locale ne paraissent plus régulièrement, hormis Congo Wetu
Goma	Goma ne faisait pas partie de l'étude	Aucun journal cité ne dépasse 3%	- La presse locale ne paraît plus et la presse kinoise n'arrive pas dans le Nord Kivu.
Bukavu	Karibu Kasuku Le Journal du Citoyen Kivu Safari	Kivu Safari Rafiki Karibu L'Echo du Kivu	- Rafiki et L'Echo du Kivu sont de nouveaux titres. - La presse de Kinshasa n'arrive pas dans le Sud Kivu.

Les changements, dans le secteur de la presse écrite portent moins sur l'augmentation des titres que sur les mutations intervenues dans le travail quotidien des journalistes à travers une **utilisation accrue de l'Internet** qui est devenu, pour de nombreux organes, « un outil incontournable »⁹. Il est un moyen privilégié de récolte de l'information internationale et remplace souvent le monitoring des radios étrangères dont l'information est désormais disponible en ligne. Internet permet également la consultation du contenu d'agences de presse étrangères (telles AFP, Reuter, Chine Nouvelle et Associated press); de quotidiens étrangers (*Le Soir*, *La Libre Belgique* ou encore *Le Monde* sont cités lors des entretiens) et du site de la radio de l'Onu en RDC, *Radio Okapi*. Internet a permis de créer et d'alimenter de nouvelles rubriques, telles les pages « Santé ».

La **maîtrise des outils informatiques** a aussi fait évoluer les métiers plus techniques (maquettistes, infographistes). Les techniciens d'édition, et même les journalistes, s'approprient les logiciels de mise en page et perfectionnent le maniement des outils techniques dont ils disposent.

Certains acteurs de médias écrits, à l'instar du rédacteur en chef de journal école *Mongongo* à Kisangani, notent un **accès facilité aux sources officielles** ces dernières années¹⁰. Son propos est cependant tempéré par d'autres journalistes qui déplorent une forme de rétention des informations officielles par les dirigeants.

⁹ Jacques Kimpozo, coordonnateur du quotidien kinoise *Le Phare*, entretien personnel, Kinshasa, 19 mars 2013.

¹⁰ Ernest Mukuli Kasongo, rédacteur en chef du journal *Mongongo*, entretien personnel, Kinsangani, 29 mars 2013.

La ligne éditoriale de certains journaux a évolué. Ainsi, le nouveau directeur du quotidien kinois *L’Avenir* dit vouloir insuffler une nouvelle dynamique au titre : « On s’attaque davantage à l’actualité du jour, moins à des individus ». ¹¹ Un des objectifs poursuivis par cette nouvelle option consiste à éviter les procès coûteux au propriétaire, un député proche de la mouvance présidentielle. « Avant, on secouait le propriétaire pour faire tomber des dollars. Maintenant, on est prudent, même en soutenant le chef de l’Etat. On essaye de dire un petit rien sans trop changer la ligne éditoriale. » Les dissensions survenues suite à la couverture d’événements politiques ont donc mené, dans certains cas, à une plus grande prudence des journaux et à l’utilisation d’un ton plus respectueux à l’égard des personnes citées. Néanmoins, les lignes éditoriales restent fluctuantes dans de nombreux titres, qui demeurent fortement dépendants des acteurs politiques et économiques, au gré des contacts personnels de l’éditeur ou des journalistes.

La situation économique de la presse écrite est toujours difficile. Les principaux quotidiens kinois ont augmenté leur prix en 2013. C’est le cas du *Potentiel* qui est passé de 1000 à 2000 francs et du *Phare* qui est passé de 1000 à 1500 francs. « A cause du coût des intrants : papier, calque, encre, ordinateurs qui cassent très vite à cause du délestage. La situation s’est détériorée. ¹² » La pagination a diminué et des titres, dont le quotidien *Uhuru* à Kinshasa, ont disparu, suite au tarissement de leurs principales sources de financement. Le groupe *Le Potentiel* a également dû se séparer d’une dizaine de personnes au début de l’année 2013.

Les charges administratives et les piges des journalistes constituent autant de postes budgétaires qu’un journal doit assumer, sous peine d’arrêter sa production. Le bimensuel *Mongongo* de Kisangani, journal école qui a reçu l’appui du projet PMDT, ne parvient plus à faire face à ces dépenses. « Depuis février 2013, le journal *Mongongo* n’est plus imprimé parce que les moyens financiers au niveau du journal ne le permettent plus. Pourtant nos journalistes ont produit une vingtaine d’articles fouillés qui sont stockés sur ordinateur. ¹³ »

Plus particulièrement, la presse de province continue d’affronter des difficultés économiques majeures et peine à se financer. Ainsi, à Lubumbashi, deuxième ville économique du pays, seuls trois titres supposés hebdomadaires, paraissent plus ou moins régulièrement. Il s’agit de *Quiproquo*, *Mukuba* et *La Fraternité*. Aucun quotidien ne paraît. Cette situation s’explique notamment par le fait que de nombreuses personnes se sont improvisées patron de presse après la libéralisation du paysage médiatique en 1990, sans nécessairement disposer des compétences managériales et journalistiques nécessaires à une telle fonction. En outre, les principaux annonceurs potentiels se situent à Kinshasa et les entreprises situées en province ne peuvent trouver de sponsors locaux.

Tant à Kinshasa qu’en province, la « crise économique » est évoquée pour expliquer la diminution des recettes publicitaires. Dans un contexte économique difficile et en l’absence d’aide de l’Etat, certains titres ne sont pas en mesure de respecter la périodicité annoncée. « C’est la débrouille », affirme l’éditeur de *La Fraternité* à Lubumbashi ¹⁴. Les entreprises privilégient les médias audiovisuels en tant que supports publicitaires, compte tenu de leur audience, de loin supérieure au lectorat de la presse écrite.

¹¹ Jean-Marie Kambwa, directeur de publication du quotidien kinois *L’Avenir*, entretien personnel, Kinshasa, 19 mars 2013.

¹² Jacques Kimpozo, coordonnateur du quotidien *Le Phare*, entretien personnel, Kinshasa, 19 mars 2013.

¹³ Ernest Mukuli Kasongo, rédacteur en chef du bimensuel *Mongongo*, entretien personnel, Kisangani, 29 mars 2013.

¹⁴ Daniel Kabol Kayomb, éditeur de l’hebdomadaire *La Fraternité*, entretien personnel, Lubumbashi, 24 mars 2013.

Le pouvoir d'achat des lecteurs potentiels reste faible. De manière générale, la presse écrite est financièrement inabordable pour les Congolais dont plus de la moitié vit avec moins d'1,25\$ par jour. Elle est un produit de luxe, réservé aux politiciens, aux hommes d'affaires et aux acteurs internationaux, dont le personnel des ambassades et des ONG. Les autres prennent connaissance du journal à travers la lecture en rue – les « parlements debout » –, l'emprunt d'un journal, l'achat de photocopies ou la revue de presse télévisée qui connaît un grand succès. Les 60 000 fonctionnaires du pays, qui constituent le public potentiel d'une presse écrite en français, ne disposent plus d'un salaire suffisant pour s'offrir le journal. Lors de la première phase de transition, au début des années 1990, ce sont eux qui composaient le public d'une presse dont les tirages pouvaient atteindre plusieurs milliers d'exemplaires. Selon une étude effectuée par Target, en 2013, l'audience de la presse écrite en RDC est de 23%¹⁵.

Les rentrées financières ne sont pas davantage assurées par la publicité : la majorité des annonceurs suivent l'appétence des Congolais pour l'audiovisuel. Quant aux partenaires internationaux, ils orientent essentiellement leur appui vers les radios communautaires, délaissant les entreprises de presse, à part quelques cas exceptionnels comme les journaux école soutenus par le PMDT (*Journal du Citoyen*, *Mongongo* et *Mwana Inchi*) ou *Le Souverain* à Bukavu.

• Radio

Quelques mutations du paysage radiophonique sont également perceptibles à travers les radios citées dans les études d'audience en 2008 et 2013.

Localité	Radios citées 2008	Radios citées 2013	Remarques
Kinshasa	Radio Okapi, RFI, Mirador FM, RTGA FM, RTNC1, Sango Malamu, Jo Dacosta FM, Raga FM, Digital Congo FM, Top Congo FM	RFI, Radio Okapi, B-One FM , Mirador FM, RTGA, Digital Congo FM, Sango Malamu, Raga FM, CEBS FM, Top Congo, Radio Centrale , Nostalgie FM , Tropicana, RTNC, Africa FM	- Stabilité du paysage radiophonique à Kinshasa - Apparition de nouvelles radios privées commerciales (en vert) - Plusieurs stations ont cessé d'émettre
Lubumbashi	Radio Okapi, RFI, Radio Mwangaza, Nyota FM, Wantanishi FM, RTNC1, Digital Congo FM, Radio Phoenix Université, Radio Tam-Tam d'Afrique, VOA	Nyota FM, Mwangaza FM, Malaïka FM , Kyondo FM , Wantanishi FM, RTL Jua, RTNC, RFI, RTIV, Radio Okapi, Digital Congo FM, RTCL, Canal de Vie, Hosanna FM, Umoja FM	- Croissance du nombre de radios - Apparition de nouvelles radios privées commerciales
Matadi	RTNC, RTGA FM, Radio Okapi, RTDM FM, Radio Matadi, RFI, Digital Congo FM, Ratelki FM, Raga FM, BBC	RTGA FM, RTNC, Radio Okapi, RTM, Digital FM, RFI, Radio Liberté Matadi, Radio de la Lumière (HTV) , DRTV , RTK, Raga FM, RTDM	- Stabilité du paysage radiophonique - Apparition de quelques nouvelles radios
Kisangani	Radio Okapi, RTNC, RTGA FM, Digital Congo FM, Radio Amani, RFI, BBC, Radio Mwangaza,	Radio Okapi, RTNB (Radio Télé Numérique Boyoma) , RTNC, Canal Orient , Digital Congo FM,	- Croissance importante du nombre de radios - Apparition de nombreuses radios

¹⁵ Target, « Etudes médias en RDC 2013 », Rapport provisoire, mars 2013, p. 12.

	OPED FM, Raga FM	RTEDI, OPED FM, Radio Mwangaza, RT Amani, RTGA, Radio Liberté FM, RFI, RTPH, Les 3 Anges, Islam FM	confessionnelles
Mbuji Mayi	Radio Okapi, RTDK, RTOP, KHRT, Radio Mont Carmel, Radio Fraternité, RTNC, RFI, BBC, Digital Congo	RTDK, RTOP, KHRT, Radio Okapi, RT Fraternité, Radio Mont Carmel, RFI, Radio Sentinelle, RTZ, RTNC, RTEELDA, Radio Sanga FM, RT Katanda, Digital FM, RTGA, RTV, RTR, RT Réveil	- Croissance importante du nombre de radios - Apparition de nombreuses radios privées commerciales
Goma		Mishapi Voice, Kivu One, Radio Okapi, Radio Emmanuel, Virunga Business Radio, RTCT, Sauti ya enjili, Colombe FM, RFI, Mutani FM, RTGB, Radio Matumaini, Comuco FM, Radio Alfa Omega FM, Raga FM	- Croissance importante du nombre de radios - Apparition de nombreuses radios privées commerciales
Bukavu	RTNC1, Radio Okapi, Radio Maendeleo, Radio Maria, Radio Star, RFI, Digital Congo FM, Sauti ya Rehema FM, BBC, Neno la Uzima FM	Radio Maendeleo, Radio Okapi, Radio Universitaire, Radio Neno La Uzima, Radio Maria, Radio Ngoma Ya Kivu, Radio Star, RTNC, Radio Iriba, Radio Shala FM, RFI, Mishapi Voice, Radio Grands Lacs, Radio Kahuzi, BBC, Digital Congo	- Croissance importante du nombre de radios - Apparition de nombreuses radios privées commerciales

En radio également, l'outil Internet a permis des avancées, non seulement en ce qui concerne l'accès à l'information, mais aussi en permettant la **diffusion en streaming**. De ce fait, dans les zones où l'accès aux médias traditionnels est difficile, notamment en l'absence d'émetteur relais, les habitants pourvus d'une connexion peuvent accéder à l'information diffusée ; la diaspora également.

En ce qui concerne **les contenus**, les personnes interrogées estiment de manière générale que la qualité de l'information proposée par les radios s'est améliorée, y compris l'information offerte par les stations commerciales. Elles la jugent meilleure que celle proposée par la presse écrite et la télévision. Si les radios restent soumises à une forme de dépendance politique ou économique qui caractérise l'ensemble du secteur médiatique congolais, elles sont toutefois moins sujettes aux pressions politiques, au vedettariat ou au sensationnalisme que la télévision. Le constat est évident pour la RTNC (Radio Télévision Nationale Congolaise), où la radio nationale dispose de plus de marge de manœuvre que la télévision.

Même si elles attirent davantage de recettes publicitaires que la presse écrite, les radios rencontrent aussi **des problèmes de viabilité**. Elles opèrent dans un environnement financier instable caractérisé par une pauvreté intense qui ne leur permet pas de travailler de manière libre et indépendante. Les équipements techniques coûtent cher, alors que les annonceurs préfèrent se tourner vers l'audiovisuel.

Les radios communautaires, qui émettent dans des villes ou localités secondaires, ne bénéficient que de peu de rentrées publicitaires (alors que la législation en vigueur ne leur

interdit pas d'accéder à ce type de revenu). Elles ne bénéficient pas d'un statut particulier par rapport aux radios commerciales et sont donc soumises aux mêmes taxes.

Dans ce contexte difficile, **les radios communautaires** qui s'en sortent le mieux sont celles qui bénéficient de partenariats internationaux (radios partenaires de Radio Okapi, de Radio France Internationale, d'INFORMORAC-RNTC¹⁶, de Développement et Paix ou de l'Institut Panos Paris)¹⁷. La radio *Mabele* est localisée à Tolaw, un village d'Isangi de la province Orientale, non approvisionné en énergie. Pour pallier cette difficulté, un projet de RFI Planète radio a permis d'installer, en mars 2011, un générateur fonctionnant à l'huile de palme. Ce générateur permet à la radio d'élargir sa diffusion en diminuant ses frais de fonctionnement. Alors qu'elle couvrait auparavant un territoire de 150 km autour de Tolaw, elle couvre aujourd'hui pas moins de 15 770 km² autour d'Isangi¹⁸.

Les radios communautaires sont des outils d'information privilégiés pour les populations locales qui vivent hors des chefs-lieux et des grandes villes. Selon l'étude effectuée par Target, en 2013, l'audience de la radio en RDC est de 55%¹⁹. Les radios continuent à évoluer et à se professionnaliser en grande partie grâce à différentes formes de soutiens, dont de nombreuses formations pour les bénévoles qui y travaillent, émanant d'acteurs internationaux. Cette situation engendre néanmoins un effet pervers majeur : une fois formés, il n'est pas rare que les journalistes quittent les radios communautaires pour intégrer des médias privés qui se multiplient aussi en province et qui offrent des salaires plus consistants. L'émergence de nombreux médias audiovisuels privés lors des élections de 2011 a accentué cette tendance.

Les radios communautaires offrent une alternative aux médias appartenant à des hommes politiques. Elles sont soucieuses de défendre leur positionnement par l'amélioration constante de leurs capacités techniques et professionnelles. Les différents soutiens financiers extérieurs leur permettent également d'améliorer leurs outils et performances techniques.

A Kisangani, la radio communautaire *Mwangaza* s'est intégrée au paysage médiatique local en 2005. Avant cela, seules la RTNC et la radiotélévision confessionnelle *Amani* (RTA) émettaient depuis Kisangani. « Quand la radio communautaire *Mwangaza* s'est installée en 2005, elle a pris l'option de rester au milieu du village et de ne diffuser que les informations intéressantes pour les communautés de base. Elle accorde plus la parole aux personnes qui ne peuvent accéder ni à la radio officielle (RTNC) ni à la radiotélévision catholique (RTA). Nous avons incorporé des émissions comme 'la parole aux auditeurs' qui permettent à tous les auditeurs de s'exprimer librement sur les sujets les concernant et sur tout ce qui se passe dans leur quartier respectif.²⁰ »

A Uvira, la création de la radio *Mitumba*, en 2003, répond aux mêmes préoccupations : « Les initiateurs de cette radio ont voulu répondre aux besoins d'information de la population d'Uvira au moment où elle n'était arrosée que par la RTNC et les radios étrangères. Pour accrocher la population, la radio communautaire *Mitumba* s'est assignée, dès sa création,

¹⁶ RNTC (Radio Nederland Training Center) est devenue une organisation autonome, Free Press Unlimited, en 2010.

¹⁷ Voir Frère, Marie-Soleil (2011), *The Democratic Republic of Congo. Case study on Donor support to Independent media*, op.cit.

¹⁸ Robert Batutuasi Menga, président du conseil de gestion de radio *Mabele*, Isangi, entretien personnel, 3 avril 2013.

¹⁹ Target, « Etudes médias en RDC 2013 », Rapport provisoire, mars 2013, p. 12.

²⁰ Paulin Mbenga, directeur de la radio communautaire *Mwangaza*, entretien personnel, Kisangani, 30 mars 2013.

l'objectif de parler plus de la bonne gouvernance, de la démocratie du développement et de la promotion de la paix.²¹ »

Cependant, le contexte de guerre et d'insécurité de certaines régions du pays expose le personnel de ces radios communautaires à de nombreuses menaces. Ainsi dans le Sud-Kivu, province considérée par la directrice de radio *Maendeleo* comme « le cimetière des journalistes »²², de nombreux professionnels préfèrent s'autocensurer pour prévenir le danger et ainsi se préserver.

Une des forces de ces radios communautaires réside en leur capacité à toucher un public qui se sent parfois peu concerné par les informations traitées dans les autres médias. Ce public potentiel est composé notamment de femmes, de communautés rurales et d'élites apolitiques. Depuis 2009, la Radio Communautaire du Katanga (RCK) par exemple, produit des émissions thématiques sur la bonne gouvernance, la décentralisation, les élections et la participation citoyenne grâce à l'appui du « Programme Médias pour la Démocratie et la Transparence » (PMDT). Selon la directrice, ces émissions ont permis d'élargir l'audience de la radio aux milieux intellectuels²³. Les radios internationales (Deutsche Welle, Radio Nederland, Voice of America, Radio France Internationale) mettent également des contenus à disposition de radios communautaires partenaires et effectuent des décrochages pour les bulletins d'information avec un certain nombre d'entre elles.

Un réseau national créé en 2007 permet aux radios locales de se regrouper et d'affirmer leur spécificité. Il s'agit de la **Fédération des Radios de Proximité de la RDC** (FRPC). Elle se décline en onze réseaux provinciaux et regroupe près de 217 radios membres. Elle entend stimuler la participation des populations congolaises au développement national démocratique par les émissions radio. Elle veut renforcer les capacités des radios de proximité membres, défendre ses intérêts, favoriser leur solidarité et accompagner les projets de radios communautaires en gestation²⁴. Les réseaux régionaux sont d'un dynamisme et d'une efficacité variables : pour leur structuration, ils ont bénéficié d'un appui considérable et pluriannuel de l'Institut Panos Paris.

Les radios communautaires privilégient **l'interactivité avec leur public** au travers de radio-clubs. Ces radio-clubs consistent en des groupements de citoyens qui suivent et analysent les émissions produites et diffusées par les radios locales et fournissent leur feedback en vue de les améliorer et de les faire correspondre aux besoins de la population. Ces dernières années, plusieurs radios locales ont créé de nouveaux radio-clubs, à l'instar de radio *Mabele* à Isangi²⁵. La radio communautaire *Mwangaza*, basée à Kisangani, dispose d'un réseau de plus de 100 radio-clubs qui regroupe environ 1800 membres. Radio *Maendeleo*, à Bukavu, dispose aussi de plus d'une centaine de radio-clubs et l'émission à laquelle ils contribuent, « le journal des radio-clubs » remporte un grand succès auprès des auditeurs²⁶. Du fait de cette interactivité qui leur confère une position de relais entre la population et les autorités locales, les radios

²¹ Robert Shemahamba Kungwa, directeur de radio *Mitumba*, entretien personnel, Uvira, 6 avril 2013.

²² Jolly Kamuntu, directrice de radio *Maendeleo*, entretien personnel, Bukavu, 4 avril 2013.

²³ Gody Ngosa Bupe, directrice de la RCK, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

²⁴ www.frpcmedias.net. Consulté le 17 juin 2013.

²⁵ Robert Batutuasi Menga, président du conseil de gestion de radio *Mabele*, Isangi, entretien personnel, 3 avril 2013.

²⁶ Voir l'étude qualitative d'auditoire réalisée par Marie-soleil Frère, pour l'institut Panos Paris. ("Etude d'auditoire. Projet Ondes des Grands Lacs. Synthèse des résultats provisoires", décembre 2012)

communautaires sont en mesure d'améliorer la gouvernance et de résoudre certains problèmes signalés par les habitants de leur localité.

Si les radios communautaires disposent chacune de faibles capacités et d'un périmètre restreint de diffusion, leur **organisation en « synergie »**, débutée lors des élections de 2006 avec l'appui de l'Institut Panos Paris, permet à certains réseaux d'accroître considérablement leurs moyens et leur portée. Lors des élections présidentielles de 2011, les radios communautaires ont à nouveau mis en place des « synergies » plus nombreuses et qui ont impliqué un plus grand nombre de radios qu'en 2006. Ces synergies permettent la mise en commun de compétences et de matériel ainsi qu'une large diffusion. Un membre du Réseau des médias communautaires et associatifs du Katanga (Remack) décrit ces synergies dans le contexte électoral de 2011 : « Tout ce qui s'est fait sur le terrain a permis d'informer sur les élections en temps réel. Toutes les radios communautaires se mettent ensemble – plus ou moins 60 au Katanga – pour un travail commun et une diffusion simultanée. Toutes les activités se déroulent dans une radio phare. Les autres se déplacent là-bas. Les radios passent le signal de la radio phare.²⁷ »

Le Réseau des médias associatifs et communautaire de la Province orientale (Remacpo) recourt aussi souvent à la stratégie des synergies. Elle a notamment servi à informer les Congolais des modifications apportées à la loi portant organisations de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), à la sensibilisation des différents acteurs politiques sur le rôle qu'ils doivent jouer, selon cette même loi, et à renforcer les liens entre les médias locaux et la CENI. La présidente du Remacpo se félicite de ces initiatives. Elle souligne qu'en février 2013, « 12 radios communautaires de la Province Orientale ont produit en synergie des émissions consacrées à la CENI. Les radios retenues ont exploité la même thématique au même moment et ont diffusé simultanément les mêmes émissions aux mêmes heures sur leurs antennes respectives pendant trois jours d'affilée. On a enregistré beaucoup de réactions positives au niveau du public.²⁸ »

Différents **réseaux provinciaux** regroupant les médias communautaires (Remack, Remacpo, Rateco) bénéficient du soutien de l'Institut Panos Paris pour la mise en œuvre de divers projets collaboratifs, dont des synergies. Outre le fait qu'elles rendent possible une diffusion large des contenus médiatiques, les synergies protègent également les journalistes contre certaines forme d'abus, comme en témoigne le directeur de radio *Mitumba* à Uvira : « La synergie des médias d'Uvira-Fizi (Symuf) a pour mission de mutualiser les compétences des journalistes en vue d'exploiter et de diffuser au même moment les sujets intéressants pour les habitants des territoires d'Uvira et de Fizi. Elle a pour mission de protéger en même temps les hommes de médias contre les intimidations des autorités locales. Les membres de cette synergie se sont aussi engagés à ne pas monnayer l'exploitation des informations émanant des organisations de la société civile (OSC) qui militent pour la restauration de la paix dans les territoires d'Uvira et de Fizi.²⁹»

Le succès de ces synergies a eu un effet boule de neige. « Compte tenu de l'impact des émissions produites par la synergie des médias d'Uvira-Fizi, Search for Common Ground

²⁷ Tony Tshilombo, gestionnaire du centre multimédia communautaire du Remack, entretien personnel, Lubumbashi, 24 mars 2013.

²⁸ Ghislaine Itama, présidente du Remacpo, entretien personnel, Kisangani, 30 mars 2013.

²⁹ Robert Shemahamba Kungwa, directeur de radio *Mitumba*, entretien personnel, Uvira, 6 avril 2013.

(SFCG) a offert son appui pour la production et la diffusion d'une nouvelle émission dénommée 'Ngomo ya Uvira'. Grâce à cet appui, six émissions 'Ngomo ya Uvira' ont été déjà produites et diffusées en même temps par les 19 radios membres. Elles ont été consacrées à des thèmes considérés comme très sensibles dans la région : les conflits fonciers, la prolifération des armes dans les territoires de Fizi et d'Uvira, la cohabitation pacifique dans la plaine de la Ruzizi, etc. La Monusco soutient les activités de la synergie des médias d'Uvira-Fizi en offrant des facilités de transport pour les journalistes qui produisent les émissions de la même synergie.³⁰ »

Les radios communautaires ont en outre bénéficié d'appuis spécifiques dans le contexte des élections dont « Le dispositif d'urgence pour la couverture électorale » (DUEL) et le projet « médias citoyens pour la paix et la gouvernance en RDC » (Mecip) de l'Institut Panos Paris.

• Télévision

La télévision reste le média le plus populaire en RDC, du moins en milieu urbain. Selon l'étude effectuée par Target en 2013, l'audience de la télévision en RDC est de 65%³¹. De nombreuses télévisions privées sont nées dans le contexte préélectoral de 2011. Les nouvelles télévisions appartiennent, pour la plupart, à des personnalités politique désireuses d'avoir un outil de communication à leur disposition durant la campagne. A nouveau, la comparaison avec les télévisions citées en 2008 permet d'identifier certaines évolutions.

Localité	Télévisions citées 2008	Télévisions citées 2013	Remarques
Kinshasa	Mirador TV, RTNC1, Antenne A, Numérica TV, Canal Numérique, TV5 Monde, RTGA TV, Digital Congo TV, Raga TV, Euronews	Antenne A, Molière TV, Mirador TV, Digital Congo TV, CEBS TV, B One FM, TV5 Monde, Télé7, Congoweb TV, RTNC1, RTGA, Numerica TV, Euronews, Raga TV, Télé 50	- Stabilité du paysage télévisuel - Apparition de nouvelles télévisions privées commerciales (en vert), malgré un spectre surchargé
Lubumbashi	Télévision Mwangaza, Nyota TV, Wantanshi TV, RTNC1, Digital Congo TV, RTNC2, Raga TV, TV5 Monde, Euronews, Canal+-Horizons	Nyota TV, Malaïka TV, Mwangaza TV, RT Kyondo, Wantanshi TV, TV5 Monde, RTNC, RTIV, Digital Congo TV	- Croissance importante du nombre de télévisions (nouveaux groupes radio-télé commerciaux)
Matadi	RTGA, RTNC2, RTNC1, Digital Congo TV, Raga TV, RT Matadi, TV5 Monde	SARA TV, CCTV, RTGA TV, RTNC, Digital Congo TV, RTA, RT Matadi	- Stabilité du paysage télévisuel - Apparition de quelques nouvelles télévisions privées - CCTV, qui avait cessé d'émettre, a repris ses émissions.
Kisangani	Digital Congo TV, RTNC1, TV Amani, TV5 Monde, RTGA TV, RTNC2	Canal Orient TV, RTNC, RTNB (Radio Télé Numérique Boyoma), Digital Congo TV, RTGA, CCTV, RT Amani, TV5 Monde	- Croissance du nombre de télévisions (nouveaux groupes radio-télé commerciaux) - Les stations locales concurrencent désormais celles de Kinshasa.
Mbuji Mayi	RTDK TV, RTOP TV, KHRT TV, TV Mont Carmel, RTNC1, TV	RTDK, RTOP, KHRT, TV Mont Carmel, RTNC, RT Zoé, RTGA,	- Stabilité du paysage télévisuel : Pas de nouvelle télévision citée (Les

³⁰ Robert Shemahamba Kungwa, directeur de radio Mitumba, entretien personnel, Uvira, 6 avril 2013.

³¹ Target, « Etudes médias en RDC 2013 », Rapport provisoire, mars 2013, p. 12.

	Fraternité, Canal+-Horizons, TV5 Monde, Trace TV, RTGA	Digital Congo TV, France 24	télévisions locales étaient déjà nombreuses en 2008)
Goma	Digital Congo TV, RTNC2, RTNC1 Raga TV, TV6 Monde, RTGA	Mishapi Voice, Emmanuel TV, Hope Channel, Digital Congo, RTNC, RTCT, France 24, TV5 Monde	- Apparition de télévisions privées (groupes radio-télé). - Les stations locales concurrencent désormais celles de Kinshasa.
Bukavu	Shala TV, Digital Congo TV, RTNC1, RTGL, RTNC2, TV5 Monde, Raga TV, Canal+-Horizons	TV Ngoma Ya Kivu, RTNC, Digital Congo TV, Vision Shala TV, RTGL (Radio Télévision Grands Lacs), France 24, TV5 Monde, Canal Futur Télévision	- Apparition de nouvelles télévisions privées commerciales (groupes radio-télé)

La concurrence s'est donc accentuée dans le secteur télévisuel et a contribué à encourager la réflexion sur les programmes, en particulier dans les villes de province. Le nombre de chaînes ayant augmenté et l'assiette publicitaire étant demeurée identique, les télévisions doivent sans cesse se battre pour attirer les annonceurs. Cette concurrence est cependant faussée dans la mesure où la publicité n'est pas accordée par les annonceurs selon des critères d'audience, mais en fonction d'affinités personnelles et politiques. Un rapport d'Immar, daté de 2012, concluait que les négociations entre les parties sont dominées par l'arbitraire. En l'absence de réglementation, la concurrence déloyale et le clientélisme prévalent³². En outre, la fiscalité est appliquée aux télévisions de manière différenciée selon leur allégeance politique. C'est ce dont témoigne Alain Mwamba, directeur des programmes de la radio-télévision *Mwangaza*, à Lubumbashi. « Il y a 5 ans, nous étions un des seuls médias privés à pouvoir diffuser largement. Maintenant il y a 5 chaînes de télévision et 20 radios. Donc l'assiette publicitaire est divisée par autant. Beaucoup de chaînes ont été créées par les politiques à l'occasion des élections de 2011. Elles ne font pas le travail dans les règles. Elles font de la concurrence déloyale. Si elles appartiennent au pouvoir, elles ont plus de faveurs point de vue fiscalité que nous.³³ »

Les télévisions proches du pouvoir ont donc en général plus de facilité à assurer leur viabilité économique. Les chaînes offrant des **programmes sensationnalistes « de proximité »** également. Le succès de Molière TV ou du journal en lingala facile (qui connaît à présent de multiples déclinaisons dans d'autres langues : tshiluba facile, swahili facile, kikongo facile, ...) ne se dément pas à Kinshasa.³⁴ En se préoccupant du quotidien du « Kinois de la Cité », ces programmes tranchent avec ceux proposés par les autres chaînes qui donnent avant tout la parole aux officiels ou diffusent des programmes musicaux et des prédications. Le poids de ces TV et programmes populaires est important dans la dénonciation et la couverture d'incidents locaux, mais leur caractère partisan et « commercial » – les auditeurs doivent parfois payer pour passer à l'antenne – est souligné par les acteurs médiatiques. Les autorités compétentes n'ont, jusqu'à présent, pas réagi aux contenus proposés par ces chaînes et programmes. Elles présentent pourtant un certain nombre de dysfonctionnements : absence de respect du droit à l'image, diffusion d'images choquantes, manque de respect de la personne humaine, atteintes à l'honneur, ... Les sources ne sont pas toujours vérifiées, les informations rarement recoupées et les analyses souvent partisans ou fantaisistes : ce n'est pas parce que le micro est tendu à l'homme de la rue que c'est la vérité qui en sort.

³² Immar, « Etude sur la configuration du marché publicitaire en RDC », mars 2012, p. 18-19.

³³ Alain Mwamba, directeur des programmes de radiotélévision *Mwangaza*, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

³⁴ Frère, Marie-Soleil (2010), « Popular TV Programmes and Audiences in Kinshasa », in WASSERMAN Herman (ed.), *Popular Media, Democracy and Development in Africa*, Routledge, New York, p.188-206.

Dans le domaine audiovisuel, ces dernières années, les progrès des télévisions concernent principalement la forme, plus particulièrement **l'habillage d'antenne** (y compris des programmes d'information) et la maîtrise des techniques d'infographie.

Les jeunes télévisions ont également dû former leur personnel et étoffer leur programmation afin de proposer des **contenus propres** et occuper une position originale dans le paysage médiatique. Des partenariats se sont noués dans cette perspective. C'est le cas de la radiotélévision *Kintwadi* (RTK) à Matadi. « A la RTK, il y a évolution vu que nous avons opté pour des partenariats avec des radios extérieures. Ici, chaque année au moins, il y a des remises à niveau appuyées par les partenaires.³⁵ » Dans ce contexte concurrentiel, il est cependant difficile pour les télévisions de garder le personnel compétent, rapidement attiré ou débauché par d'autres médias offrant un salaire plus avantageux.

Les défis techniques et logistiques restent énormes. L'acquisition de matériel (dictaphones, plateau, etc.) et l'approvisionnement en énergie restent problématiques pour nombre de télévisions. Le matériel, numérique notamment, coûte cher et les pannes techniques sont fréquentes. Ainsi, la radio-télévision *Bondeko* à Isangi, qui émet depuis 2005 mais n'a jamais réussi à rendre sa branche « télévision » opérationnelle. Elle a dû réduire sa capacité d'émission radio. « Cette radio dispose d'un émetteur de 1000 watts qui lui permettait d'arroser un territoire allant à 400 km autour d'Isangi. Depuis 2010, cet émetteur est tombé en panne et la radio *Bondeko* a été contrainte d'assurer un service minimum en recourant à un émetteur de fortune qui ne couvre que 10 km autour d'Isangi et en n'émettant plus que 2 heures par jour, de 19 à 21 heures.³⁶ »

• Internet

La progression d'Internet est importante en termes d'accès dans les grandes villes, et particulièrement d'accès via la téléphonie mobile pour les plus nantis. Mais ce type de service coûte extrêmement cher. Il est extrêmement difficile de trouver des données fiables concernant l'accès et les usages. Les dernières données disponibles auprès des organismes internationaux font état de 915.400 utilisateurs d'Internet au 30 juin 2012, soit environ 1,2% de la population, mais les modalités d'établissement de ces chiffres restent sujettes à interrogation.³⁷

Selon une étude réalisée par Experts en 2010³⁸, Internet est avant tout un instrument de divertissement et d'échange et non un moyen de s'informer. Les sites de messagerie, les moteurs de recherche, les réseaux sociaux et les sites de partage de contenus sont les plus consultés, devançant considérablement les sites d'information.

Les sites d'information les plus consultés restent ceux des médias traditionnels, en particulier celui de Radio Okapi www.radiookapi.net (fin 2011, le site atteignait les 2 millions de visites), qui est progressivement développé une offre d'information complète, en proposant des

³⁵ Hilaire Lotshanga, directeur des programmes de radiotélévision *Kintwadi*, entretien personnel, Matadi, 2 avril 2013.

³⁶ Léonard Batongo Boole, directeur de la radiotélévision *Bondeki*, Isangi, 2 avril 2013.

³⁷ Internet World Stats, disponible sur www.internetworldstats.com. Les dernières données disponibles auprès de l'ITU (International Union of Telecommunications) datent de 2010 et font état de 1,2% d'utilisateurs d'Internet.

³⁸ Experts, Sondage sur les médias à Kinshasa (33ème édition, novembre 2010), p.57.

contenus multimédias. Le site de Digital Congo (www.Digitalcongo.net) et celui du Potentiel (www.lepotentielonline.com) semblent remporter aussi un certain succès, mais sont devancés par le pure player www.mediacongo.net. Selon les webmasters, les sites sont de plus en plus consultés par des internautes locaux et non plus majoritairement par ceux situés en dehors du pays.

De nouveaux sites d'information sur le Congo sont nés ces dernières années, mais leur consultation semble extrêmement marginale. On relève de plus en plus de sites politisés, par exemple le site du M23, utilisé pour défendre ses positions. Par ailleurs, quelques bloggeurs congolais font entendre leur voix, pour l'essentiel depuis l'étranger, mais avec peu de notoriété.

Il faut noter également que la circulation de l'information semble passer de manière croissante par les réseaux sociaux (Facebook, Twitter...) dont les journalistes congolais sont très friands.

➤ **Tableau récapitulatif : principales évolutions du secteur des médias depuis 2008**

	Presse écrite	Radio	Télévision	Internet
Nombre et type de médias	Stabilité du nombre de journaux à Kinshasa et en province Création de quelques nouveaux journaux « école »	Stabilité du nombre de radios à Kinshasa Augmentation importante du nombre de radios en province (élections de 2011 : radios politisées) Augmentation du nombre de radios communautaires	Stabilité du nombre de télévisions à Kinshasa Augmentation importante des télévisions privées en province (élections de 2011 : télévisions politisées) Augmentation du nombre de télévisions privées commerciales	Croissance du nombre de Congolais ayant accès à Internet, mais reste faible (1,2% de la population) Stabilité du nombre de sites voués à l'information congolaise Augmentation de la circulation de l'information via les réseaux sociaux
Contenus médiatiques	Accès à l'information facilité par Internet et la téléphonie mobile Amélioration de la qualité des contenus pour certains journaux (moins d'attaques <i>ad hominem</i>) Lignes éditoriales toujours fluctuantes	Accès à l'information facilité par Internet et la téléphonie mobile Amélioration de la qualité de l'habillage technique Succès des synergies et collaborations entre radios	Accès à l'information facilité par Internet et la téléphonie mobile Amélioration de la qualité de l'habillage technique Développement des programmes sensationnalistes et « de proximité »	Développement des sites Internet des médias traditionnels
Economie des médias	Dégradation des conditions du marché (augmentation des coûts de production, diminution du pouvoir d'achat des lecteurs et de la publicité)	Dégradation des conditions du marché (augmentation des coûts de l'énergie et du matériel et baisse des recettes publicitaires)	Augmentation de la concurrence Marché publicitaire en croissance	Absence de rentabilité des médias en ligne
Publics	Diminution des tirages Augmentation du prix de vente des principaux journaux en 2013	Succès croissant des radios communautaires (considérées comme « apolitiques ») Croissance de l'interactivité avec le public (grâce à la généralisation du téléphone portable)	Succès des programmes sensationnalistes et « de proximité »	Croissance de la consultation des sites des médias Diffusion en streaming pour quelques radios Emissions disponibles en podcast pour quelques radios

Technique	Meilleure maîtrise des outils informatiques	Augmentation des coûts du matériel technique Défi du passage à la diffusion numérique	Augmentation des coûts du matériel technique Défi du passage à la diffusion numérique	Retard dans la connexion au haut débit
Cadre légal	Adoption de la loi instituant le CSAC (2011) Autres textes en préparation Textes en vigueur toujours obsolètes et inadéquats			
Liberté de la presse	Légère amélioration du positionnement dans les classements internationaux Risques, dangers et contraintes toujours nombreux pour les journalistes congolais			

2. Analyse de la couverture des médias en RDC

Cette section vise à présenter la situation et les difficultés qui se posent en termes d'étendue de la couverture médiatique, dans un pays dont le territoire est immense (2,35 millions de km²) et dépourvu d'infrastructures de base (11,1% de la population seulement a accès à l'électricité). Le paradoxe est flagrant entre la présence d'une multitude de médias et l'accès encore limité à l'information pour une grande partie de la population. Les médias sont en effet fortement concentrés dans les principales villes, entraînant une difficulté d'accès à une information pluraliste et diversifiée pour des millions de Congolais. Aucun média n'a la capacité de couvrir l'ensemble du territoire et seule Radio Okapi dispose d'un réseau de relais suffisant pour atteindre 85% de la population. La géographie du pays et ses carences infrastructurelles n'ont guère changé depuis 2008. Cette section tente cependant de mettre en avant quelques évolutions importantes.

2.1. Le périmètre de diffusion des médias

- **Presse écrite**

Les tirages de la presse écrite restent difficiles à évaluer, les chiffres avancés par les journaux eux-mêmes n'étant pas fiables. On peut toutefois estimer qu'à Kinshasa le premier tirage est sans doute celui du *Potentiel*, avec 1.500 exemplaires. En province, le tirage des publications (toutes périodiques) va de 100 à 500 exemplaires. Leur succès de la vente dépend notamment de l'actualité couverte. Selon les propriétaires des journaux de la capitale et des provinces, l'information politique immédiate (nominations, révocations, audiences des autorités, inauguration des infrastructures et faits divers) et l'information concernant l'Est du Congo attirent les lecteurs. Mais le tirage dépend également des souhaits des « sponsors » qui prennent en charge une partie des frais de publication, ainsi que des publicités insérées dans l'édition du jour, surtout pour les journaux de province. « Ça dépend des commandes, des encarts » atteste l'éditeur du journal *La Fraternité*. « S'il y a des annonceurs, alors on augmente le tirage. Ils demandent 300 exemplaires et se chargent de la distribution. Mais c'est rare.³⁹ »

Les circuits de distribution ne sont mis en œuvre que dans la capitale et reposent sur l'informel. Les titres sont vendus uniquement au centre ville par des vendeurs à la criée. Ce système est très aléatoire et engendre beaucoup de dysfonctionnements, comme en témoigne le coordonnateur du quotidien kinois *Le Phare*, Jacques Kimpozo : « Les vendeurs à la criée nous malmènent, ils ont la mainmise sur la vente. Ils peuvent décider de baisser le prix, ce sont eux qui décident.⁴⁰ » En outre, le recouvrement des produits de la vente n'est pas assuré. La vente des journaux est également concurrencée par la vente informelle de photocopies d'articles, dont les dividendes ne reviennent pas au journal. Les journaux de Kinshasa peuvent expédier quelques exemplaires au Bas-Congo par avion. L'entreprise médiatique rémunère la compagnie aérienne en lui offrant de l'espace publicitaire. Mais ce dispositif reste rare, car coûteux. Internet a également changé la donne pour les journaux disponibles en ligne. Un journal comme *Le Potentiel* ne prend plus la peine d'expédier en

³⁹ Daniel Kabol Kayomb, éditeur de l'hebdomadaire *La Fraternité*, entretien personnel, 24 mars 2013.

⁴⁰ Jacques Kimpozo, coordonnateur du quotidien *Le Phare*, entretien personnel, Kinshasa, 19 mars 2013.

province des exemplaires qui tarderont à arriver alors que des impressions peuvent être faites à partir du journal en ligne.

Dans un contexte marqué par la concurrence, les entreprises médiatiques ne mutualisent pas leurs efforts en vue d'assurer une distribution efficace. Le projet de messagerie, mise en place par l'Association nationale des éditeurs de presse (Aneco), sous l'impulsion du Groupe de Recherches et d'Echanges Technologiques (Gret), en 2007, qui visait à assurer un service collectif de livraison par moto dans la ville de Kinshasa, n'a jamais regroupé plus de 3 titres et n'existe plus aujourd'hui.

En province, la vente des journaux se fait principalement au travers d'abonnements, auxquels souscrivent les pouvoirs locaux, les entreprises et les ONG de la région. Ainsi, l'hebdomadaire *Quiproquo* de Lubumbashi tire l'essentiel de ses recettes des abonnements contractés par les entreprises minières, par la société générale des chemins de fer et par le gouvernement provincial. A Kisangani également, les abonnements dépassent la vente au numéro. « Il ne faut pas oublier l'effritement du pouvoir d'achat de la population. Les habitants de la Province orientale n'ont plus l'habitude d'acheter des journaux. Ils préfèrent avoir l'information gratuitement. Il n'y a que les ONG qui achètent régulièrement les exemplaires du journal *Mongongo*.⁴¹ »

Quelques exemplaires sont acheminés par la route dans les villes avoisinant le lieu de production des journaux provinciaux. Mais de nombreux territoires ruraux restent inaccessibles, faute de moyens de transport fiables, efficaces et rapides. Il est difficile d'y acheminer les exemplaires, mais également de vérifier les informations récoltées par les correspondants locaux. Il est également périlleux, dans ce contexte, de connaître les besoins des lecteurs potentiels et de prendre en compte leur feedback.

Internet permet une diffusion plus large de l'information, mais ne génère pas de dividendes pour les entreprises médiatiques, qui ne font pas payer l'accès aux contenus en ligne. Seul le quotidien *Le Potentiel* à Kinshasa réfléchit au principe d'un abonnement sur le net payant pour les lecteurs. A ce stade, vu la faiblesse de la connectivité, l'édition en ligne ne constitue pas une réelle concurrence commerciale pour l'édition en ligne pour la plupart des titres.

Journaux disposant d'un site Internet opérationnel	Localisation	Adresse
Le Potentiel	Kinshasa	http://lepotentielonline.com
Le Palmarès	Kinshasa	
L'Avenir	Kinshasa	http://www.groupelavenir.cd/
Le Phare	Kinshasa	http://www.lephareonline.net/
Le Forum des As	Kinshasa	http://www.forumdesas.com/
La République	Kinshasa	
La Prospérité	Kinshasa	http://www.laprosperteonline.net/
L'Observateur	Kinshasa	http://www.lobservateur.cd/
La Conscience	Kinshasa	http://www.laconscience.com/
La Référence Plus	Kinshasa	http://www.lareference.cd/
La Tempête des Tropiques	Kinshasa	http://www.latempete.cd/
Le Soft International	Kinshasa	http://www.lesoftonline.net
Le Journal du Citoyen	Kinshasa	http://www.lesmediasducitoyen.cd

⁴¹ Ernest Mukuli Kasongo, rédacteur en chef du bimensuel *Mongongo*, entretien personnel, Kisangani, 29 mars 2013.

Agences de presse en ligne	Localisation	Adresse
ACP (Agence congolaise de presse)	Kinshasa + provinces	http://www.acpcongo.com/
DIA	Kinshasa	http://www.dia-afrique.com
Syfia Grands Lacs	RDC, Burundi, Rwanda	http://www.syfia-grands-lacs.info
Congo Flash	Kinshasa	http://www.congoflash.com
Direct !cd	Kinshasa	http://www.direct.cd/
Le Congolais	Kinshasa	http://www.lecongolais.cd
Info Bas Congo	Matadi	http://www.infobascongo.net/
Le Millénaire	Bunia	http://www.lemillenaireinfoplus.com/
La Croisette	Lubumbashi	http://www.lacroisette.org
Média Congo.net	Kinshasa, Lubumbashi	http://www.mediacongo.net
Virunga News	Goma	http://www.virunganews.com/

- **Audiovisuel**

Dans le domaine audiovisuel, trois médias offrent une **large couverture** : la Radio Télévision Nationale Congolaise (RTNC), Radio Okapi et Digital Congo.

Le système de relais de la RTNC a été quelque peu réhabilité dans le contexte des élections présidentielles de 2011. Ce système permet une meilleure réception dans les grandes localités. Les relais de la radio sont installés dans les chefs-lieux des provinces et sont plus nombreux qu'en TV. Celle-ci reste principalement accessible dans les centres urbains et ses environs. Dans l'ensemble, le réseau reste défectueux et n'a plus l'ampleur qu'il avait jadis, à la fin des années 1970. Les antennes locales de la RTNC ne disposent plus de réémetteurs en ondes courtes opérationnels, ce qui limite leur retransmission au périmètre des émetteurs relais en FM. A Lubumbashi, la RTNC/Katanga retransmet le signal dans un rayon de 120 km autour de la ville. Le reste du Katanga n'a pas accès au signal de la radiodiffusion nationale.

La radio de la Monusco, Radio Okapi, dispose d'un réseau de diffusion national, le seul de cette ampleur en RDC. Il comprend 35 émetteurs FM appartenant à la Monusco et ceux de 40 radios communautaires ou locales qui rediffusent des programmes de Radio Okapi dans le cadre d'un partenariat⁴².

Quant à la radiotélévision privée Digital Congo, elle dispose de relais via satellite dans 28 villes, tant pour la radio que pour la télévision.

L'installation de relais pour élargir la couverture n'échappe pas aux « tracasseries administratives ». Et les antennes locales des médias qui se veulent nationaux se voient souvent imposer, par les autorités locales, les nombreuses taxes qui asphyxient les radios communautaires. L'entreprise Digital Congo est souvent confrontée à ce problème. « Nos correspondants entrent en conflit avec les autorités locales. Ils ont des problèmes avec les PTT et la Poste qui veulent nous imposer les taxes locales. Or nous sommes un média national, on ne paye qu'une fois.⁴³ » Les démembrements locaux de chaînes nationales ou régionales se sentent même plus ciblés que les plus petites entreprises, qui ne disposent bien souvent d'aucun siège social et parviennent à échapper à ces contraintes en émettant dans

⁴² Fondation Hirondelle, « Radio Okapi : Un réseau national durable d'information au service de la population Congolaise », document de projet 2013-2014, Octobre 2012, p. 8.

⁴³ Nikola Vadjon, administrateur délégué général du groupe Multimédia Congo, entretien personnel, Kinshasa, 20 mars 2013.

une sorte de clandestinité. « Beaucoup de médias ont des facilités du fait qu'ils ont leur siège dans un container. Nous on a un vrai siège, le Fisc nous repère.⁴⁴ »

Les autres télévisions et radios n'émettent que sur des **périmètres restreints** d'une centaine de kilomètres. Elles ne disposent pas d'un canal d'émission sur satellite, ni de relais. Elles diffusent leur contenu radio en FM et n'ont pas les moyens financiers nécessaires à l'achat ni à l'entretien d'émetteurs relais. Les émetteurs mal entretenus émettent souvent en deçà de leur capacité, ce qui peut réduire le périmètre de diffusion à une cinquantaine de km. Par exemple, le responsable de la RtvS1 à Idiofa regrette de ne pas pouvoir atteindre des auditeurs éloignés, faute d'équipement technique.⁴⁵

L'alimentation en énergie pose également un problème crucial qui réduit les capacités d'émission : le courant est faible et les coupures fréquentes. Le gasoil, indispensable au fonctionnement d'un générateur, ainsi que pour assurer la diffusion du signal, est extrêmement couteux. A titre illustratif, il représente 40% des dépenses totales de Radio Maria à Bukavu⁴⁶.

La problématique de **la répartition des fréquences sur le spectre**, qui se fait sentir à Kinshasa depuis 10 ans, s'est étendue aux autres grosses localités, où les opérateurs présents sont trop nombreux sur les ondes. Certains émettent avec des équipements puissants, non contrôlés, qui brouillent les autres fréquences. « Comme les fréquences sont octroyées n'importe comment, on peut donner deux fois la même fréquence. Donc une petite radio se cale sur une fréquence, puis il y a une radio riche qui arrive avec un gros émetteur.⁴⁷ » Un désordre certain demeure dans les procédures d'octroi de fréquences. Plusieurs instances nationales ou locales s'estiment légitimes pour les réguler. « Le ministère de l'information (sic) devrait étudier le dossier avant de l'acheminer au ministère des PTT, mais dans les faits ça ne se passe pas ainsi. C'est le ministère des PTT qui attribue les fréquences sans imposer aucun critère », expliquait, en 2011, le vice-président de l'Association nationale des entreprises audiovisuelles privées.⁴⁸ D'autres stations demandent et obtiennent une fréquence directement auprès de l'ARPTC (Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications du Congo) ou de sa représentation locale.

Le relief est un autre obstacle majeur dans les régions montagneuses. Les radios et télévisions ne parviennent pas à être captées dans les endroits encaissés, ni dans les vallées, faute d'équipement adéquat et d'émetteurs assez puissants.

Le passage à la diffusion numérique, prévu en 2015 pour la télévision, constituera un changement important, permettant la disponibilité d'espaces de diffusion pour un plus grand nombre de médias, Mais il s'agit d'un chantier énorme impliquant des coûts pour les opérateurs et les consommateurs.

Plusieurs médias audiovisuels ont développé la diffusion en streaming à partir de leur site Internet. Toutefois, cette fonctionnalité est rarement opérationnelle. Le tableau suivant

⁴⁴ Nikola Vadjon, administrateur délégué général du groupe Multimédia Congo, entretien personnel, Kinshasa, 20 mars 2013.

⁴⁵ Moseka Makila, RtvS1, entretien personnel, Idiofa, 25 mars 2013

⁴⁶ Jean-Pierre Byamungu, coordinateur de radio Maria, entretien personnel, Bukavu, 4 avril 2013.

⁴⁷ Jeanne Vu Van, responsable des partenariats, Fondation Hironnelle, entretien personnel, Kinshasa, 28 mars 2013.

⁴⁸ Jo Tala Ngai, Vice-Président de l'ANEAP, entretien personnel, Kinshasa, mars 2011.

reprend les potentialités de diffusion en ligne des principaux médias de chaque localité (OK signifie que le streaming fonctionne effectivement lors de la finalisation de ce tableau en septembre 2013).

Média	Localisation	Site Internet	Streaming radio	Podcast Radio/ Télé	Infos + photo
Radio Okapi	Kinshasa + provinces	http://radiookapi.net/	oui (OK)	J.P. en français Dialogue entre Congolais Okapi Service Parole aux auditeurs	oui
Digital Congo	Kinshasa	http://www.digitalcongo.net/	oui (OK)		oui
RTGA	Kinshasa	http://www.grouperlavenir.cd/	oui	non	oui
Molière TV	Kinshasa	http://molieretv.com/	non	Quelques éléments en ligne – site non mis à jour	
B-One TV	Kinshasa	http://bone-tv.com/	oui		
Radio 7 / Télé 7	Kinshasa	http://lepotentielonline.com	oui		
Congoweb TV		http://www.congowebtv.cd/	non		
Télé 50	Kinshasa	http://www.tele50.com			
Nyota TV	Lubumbashi	http://www.nyota.net/	non	JP et JT	
RT Mwangaza	Lubumbashi	http://www.rtmwangaza.net/	non	JP	oui
Radio Maendeleo	Bukavu	http://www.radiomaendeleo.net			oui
Neno la Uzima	Bukavu	http://www.nenolauzima.net/	oui		non
Kivu 1	Goma	http://www.radiokivu1.org			
Mishapi Voice	Goma	http://www.mishapivoicetv.com	oui		oui

- **Internet**

Comme illustré dans le tableau ci-dessus, le nombre de médias disponibles en ligne n'a pas beaucoup évolué depuis 5 ans, mais nombre d'entre eux ont revu la configuration de leur site, proposant de nouvelles fonctionnalités. Plusieurs sites proposent désormais des contenus multimédias (son et images) et les sites des journaux ne se contentent plus d'afficher en ligne le contenu de leur édition papier. Certaines radios sont désormais disponibles en streaming.

Internet permet également de renforcer l'accès aux médias internationaux, en particulier aux programmes et contenus de RFI, qui reste une radio extrêmement populaire (son audience est de 52% à Kinshasa, elle est identique à celle de Radio Okapi⁴⁹). Durant les périodes au cours desquelles le gouvernement a suspendu son signal (durant 15 mois, de juillet 2009 à octobre 2010, puis à nouveau pour une dizaine de jours en janvier 2012), nombre d'auditeurs se sont rabattus sur le site Internet de la radio qui demeurait accessible.

Il faut noter également que, si les médias ne sont pas disponibles ou peu consultés en ligne, leurs contenus circulent et alimentent des discussions sur les réseaux sociaux, dont les Congolais s'avèrent très friands (puisque, alors que les statistiques internationales estiment à 915.400 le nombre d'internautes Congolais, Facebook revendique, au même moment, plus de 808.000 membres en RDC)⁵⁰.

⁴⁹ Target, « Etudes médias en RDC 2013 », Rapport provisoire, mars 2013, p. 50.

⁵⁰ Frère, Marie-Soleil (2012), *News and New Media in Central Africa. Challenges and Opportunities*, London, Open Society Foundations. (disponible en ligne), p. 9.

Toutefois, la diffusion de l'information écrite, sonore et visuelle en ligne se heurte encore à la faible pénétration d'Internet, en particulier en milieu rural. En septembre 2013, la fibre optique n'était toujours pas opérationnelle en RDC.

2.2. Les problèmes d'accès à l'information pour la population congolaise

La question de l'accès de la population à l'information, dans le cadre médiatique, renvoie à une double problématique :

- Celle de **l'accès des journalistes à l'information publique** et des risques qu'ils prennent en la diffusant, qui sera brièvement évoquée ici, mais qui sera davantage explicitée plus loin ;
- Celle de **l'accès des populations aux médias** et aux contenus qu'ils proposent, qui pose un certain nombre de défis développés ci-dessous.

En ce qui concerne **l'accès des journalistes à l'information publique**, la situation reste problématique en RDC. Il est en général très difficile d'accéder aux sources officielles dans un pays qui entretient une longue tradition d'opacité au niveau des services administratifs (pas de conférences de presse, pas de communiqués, pas de rapports d'activités publiés par les institutions nationales, pas d'outils de communication externe). Un certain nombre d'institutions ont fourni des efforts pour organiser plus de conférences de presse ou mettre en chantier une publication institutionnelle. Toutefois, ces initiatives s'avèrent souvent plus proches de la propagande que de la mise à disposition de données rigoureusement collectées. Les journalistes n'ont pas le réflexe d'exiger l'accès à l'information. En janvier 2011, lors des incidents autour de la Présidence, le premier ministre a d'abord annoncé une tentative de coup d'Etat, avant de changer de version 48h plus tard. Aucun média n'a enquêté sur ce revirement, ni même interrogé le ministre sur son changement de perspective.

La législation ne garantit pas l'accès à l'information publique. « Elle ne favorise ni ne crée aucun mécanisme pour favoriser l'accès à l'information.⁵¹ » Le collectif 24 (constitué autour de l'Omec et associant le SNPP et l'UNPC) a travaillé au plaidoyer pour l'adoption d'une loi d'accès à l'information de service public avec l'appui du PMDT de FEI et de Usaid. Cette loi n'a cependant pas encore été adoptée à l'heure actuelle.

La loi de 1996 relative à la liberté de la presse contient également des articles qui entravent l'accès à l'information, entre autres parce qu'elle n'assure pas le secret des sources. Dans ce contexte, de nombreux journalistes s'autocensurent, privant ainsi la population d'informations qu'ils détiennent et l'empêchant de jouer un rôle citoyen en contrôlant les décisions publiques. Les atteintes à l'autorité publique et la diffamation étant définies de manière très large, les journalistes ne sont pas encouragés à divulguer des informations sensibles, même si elles sont d'intérêt public.

En ce qui concerne l'autre volet, celui de **l'accès par la population aux contenus médiatiques**, plusieurs problèmes demeurent. Ils sont essentiellement socio-économiques, logistiques et techniques, mais ils tiennent aussi à un certain désintérêt d'une partie de la population qui nourrit désormais une certaine défiance vis-à-vis de l'information véhiculée par les médias.

⁵¹ Louise Brunet, directrice programme de développement secteur médias à Internews, entretien personnel, Kinshasa, 7 mai 2013.

Du côté économique et social, **le pouvoir d'achat** reste un problème : 50% des Congolais vivent avec moins d'1,25 USD par jour, selon les estimations de la Banque mondiale. Dans ce contexte, la presse écrite, dont le prix est supérieur à 1 dollar (et vient de doubler pour le principal quotidien de Kinshasa), est tout simplement inabordable pour la majorité des Congolais, tout comme Internet. Dans certaines provinces, seuls les plus nantis (travaillant pour de grosses entreprises ou des ONG internationales) ont accès à l'information. « Au Sud-Kivu, seule une minorité peut accéder aux journaux ou à Internet, qui sont considérés comme des privilèges.⁵² »

La télévision coûte cher également pour le consommateur. « Dans les villages, l'argent manque pour avoir la TV⁵³. » Si certaines télévisions élargissent leur diffusion grâce aux satellites, seule une partie des Congolais a les moyens d'en tirer profit. « Si la RTNC, *Digital Congo* et RTGA sont sur satellite, le manque d'électricité et la pauvreté grandissante de la population à Kinshasa et en province ne permettent pas à tout le monde de s'équiper en décodeur pour avoir accès à cette offre.⁵⁴ »

La radio reste le média le plus abordable, notamment parce qu'elle peut fonctionner grâce à des piles, ou, de plus en plus, être reçue via le téléphone mobile.

Les modes de consommation collectifs restent les meilleurs moyens de surmonter l'obstacle du coût d'accès : un journal peut circuler entre des dizaines de mains et la télévision se regarde en famille, chez le voisin, dans les boutiques du quartier.

L'analphabétisme continue à poser problème, en particulier pour la presse écrite, dans un pays où le système d'enseignement est complètement dégradé. En RDC, où 66,8% de la population seulement est alphabétisée en français ou dans une des quatre langues nationales, les contenus médiatiques se doivent d'être adaptés à cette situation. Or, l'ensemble de la presse écrite demeure encore à ce jour exclusivement francophone.

Plusieurs personnes interrogées expliquent aussi le manque d'accès à l'information par des **éléments culturels** : la consommation de l'information ne ferait pas partie des habitudes de la plupart des Congolais. Selon Sylvie Manda, vice-présidente de l'Afemek au Katanga, la population « n'a pas de poste TV ou radio. Il faut avoir cette culture, sinon on ne se donne pas la peine d'acheter un poste. Pour les journaux, les gens lisent les titres au lieu d'acheter. C'est culturel.⁵⁵ »

Les obstacles logistiques et techniques sont également nombreux. **Les problèmes de courant** restent une entrave sérieuse à la consommation de la télévision ou des médias en ligne. Dans un pays où 85% de la population n'a pas accès à l'électricité au quotidien, tout le monde ne dispose pas d'un groupe électrogène et le gasoil coûte cher. « En province et même à Kinshasa, la population ne peut acheter ou suivre la télévision par manque d'électricité⁵⁶ ». En effet, certains quartiers de Kinshasa peuvent être privés de courant durant plusieurs

⁵² Espérance Mawanzo, directrice de l'observatoire de la parité en RDC, entretien personnel, Bukavu, 5 avril 2013.

⁵³ Francine Umbalo, vice-présidente de l'Union congolaise des femmes des médias (Ucofem), entretien personnel, 27 mars 2013.

⁵⁴ Modeste Mutinga, sénateur Mouvement Social pour le Renouveau (MSR), entretien personnel, Kinshasa, 22 mars 2013.

⁵⁵ Sylvie Manda, vice-présidente de l'association des femmes des médias du Katanga (Afemek), entretien personnel, Kinshasa, 27 mars 2013.

⁵⁶ Sosthène Nsimba, coordonnateur national des programmes médias à Search for Common Ground, entretien personnel, Kinshasa, 28 et 29 mars 2013.

semaines, ce qui oblige les habitants à se déplacer vers d'autres quartiers pour des gestes devenus aussi quotidiens que la recharge d'un téléphone portable.

La concentration des signaux entrave également le confort d'écoute et finit par détourner le consommateur de certaines stations dont les signaux se superposent. Dans les grandes villes et dans certaines régions, il n'est pas rare qu'une même fréquence soit attribuée à deux médias différents. Le signal de la radio disposant du plus faible émetteur est donc brouillé, et c'est souvent la petite radio communautaire qui se trouve déstabilisée par l'opérateur politique aux moyens techniques plus importants.

En outre, même si la situation s'améliore, il faut reconnaître le **paradoxe d'une situation à double régime** : alors que les opérateurs ont continué à croître en nombre, il y a toujours, d'une part, des citoyens confrontés à un nombre pléthorique de médias (dans les grandes villes), et d'autre part, dans les petites localités, d'autres citoyens qui n'accèdent qu'à une offre extrêmement limitée, voire inexistante. Certaines régions du Congo (Equateur, Maniema) ne sont que très faiblement desservies par les médias. La plupart des journaux ne paraissent que dans la capitale et la faiblesse des émetteurs des radiotélévisions ne leur permet pas d'atteindre certains endroits reculés, par ailleurs non desservis par Internet. « Il y a un vrai déficit de l'information du point de vue structurel⁵⁷ », souligne la directrice de développement du secteur des médias d'Internews. Les radios communautaires, de plus en plus nombreuses, pallient cette carence dans une certaine mesure. Elles seraient plus de 675 selon les derniers chiffres du CSAC⁵⁸. Certaines localités, sont identifiées comme particulièrement dépourvues d'accès à l'information. Il s'agit des localités situées loin des chefs-lieux et des grosses agglomérations, parfois enclavées par le relief, ne disposant pas d'un approvisionnement en énergie et ne captant aucun signal.

Pour ce qui est de l'Internet, le **taux d'équipement** en ordinateur est en progression, mais il demeure encore infime. L'accès à Internet est surtout facilité grâce aux connexions via le téléphone mobile. Ces dernières restent toutefois limitées aux grandes villes et sont très chères.

Enfin, au-delà de ces contraintes socio-économiques et matérielles, la plupart des personnes interrogées constatent un **désintérêt croissant de la population** pour l'information véhiculée par les médias. De plus en plus de Congolais pensent que les médias sont des instruments politiques voués au mensonge, à la démagogie. Certains magazines, divertissements, programmes de variété ou de sport restent très populaires, mais, en ce qui concerne les tranches ou pages d'information, une certaine lassitude se fait sentir chez les lecteurs, auditeurs et téléspectateurs. L'administrateur du groupe de presse *Le Potentiel*, Freddy Mulumba, en témoigne : « Les gens se méfient de ce qu'on écrit et disent que ce qui est écrit n'est pas correct. Les gens ne s'intéressent plus comme avant.⁵⁹ » De ce fait, la population investit de moins en moins dans l'information. « Même pour acheter des piles, il faut une motivation.⁶⁰ » La vocation de divertissement des médias audiovisuels, y compris à travers des

⁵⁷ Louise Brunet, directrice programme de développement secteur médias à Internews, entretien personnel, Kinshasa, 7 mai 2013.

⁵⁸ Maître Lwemba lu Masanga, rapporteur adjoint au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSAC), entretien personnel, Kinshasa, 6 mai 2013. Ce chiffre est issu d'un recensement effectué par la FRPC (financé par le PMDT) auquel le CSAC a été associé. Le CSAC retient ce chiffre, tandis que le FRCP en retient 400-450.

⁵⁹ Freddy Mulumba, administrateur délégué du groupe de presse *Le Potentiel-Télé 7*, entretien personnel, Kinshasa, 19 mars 2013.

⁶⁰ Jeanne Nzuzi, coordonnatrice du comité national femmes et développement (Conafed), entretien personnel, Kinshasa, 26 mars 2013.

programmes sensationnalistes d'information « de proximité », prend désormais le pas sur celle d'informer.

Certaines personnes interrogées soulignent que la population n'accédera pas à l'information utile au citoyen aussi longtemps que les journalistes ne seront pas en mesure de faire correctement leur travail. D'autres mettent en exergue la pauvreté des contenus qui se résument trop souvent à des programmes de détente et à de la musique, et non à des programmes informatifs. « La place est laissée à la rumeur, à la radiotrottoir qui donne des commentaires dans tous les sens.⁶¹ » Cette situation est entre autres attribuable à l'éclosion soudaine de nombreux médias peu professionnels, à l'approche de l'élection présidentielle de 2011, qui s'avèrent à présent incapables d'occuper leurs ondes avec des programmes d'intérêt général. C'est ce que déplore Chouchou Namegabe, la coordinatrice de l'association des femmes de médias (Afem) du Sud-Kivu : « Les acteurs politiques ont créé plusieurs nouvelles radios et télévisions à l'approche des élections de 2011. Le problème qui se pose actuellement est celui de la qualité des contenus diffusés par ces nouveaux médias. Le public du Sud-Kivu, en particulier celui résidant dans les milieux ruraux, se retrouve dans la confusion avec tout ce qui est diffusé par ces nouveaux médias.⁶² » En 2006, de nombreuses radios créées à la veille de l'élection s'étaient changées, après avoir servi d'instrument de propagande électorale, en radios musicales, délaissées par leur fondateur. La même dynamique s'est répétée en 2011. Le système électoral est partiellement responsable de cette situation : chaque député se faisant élire « chez lui », même s'il vit à Kinshasa, c'est au travers d'un média, radio ou télévision, qu'il peut donner le reflet, l'impression ou l'illusion de sa présence au quotidien dans la localité où il souhaite se faire élire et de la préoccupation qu'il a pour les intérêts des habitants.

⁶¹ Modeste Mutinga, sénateur Mouvement Social pour le Renouveau (MSR), entretien personnel, Kinshasa, 22 mars 2013.

⁶² Chouchou Namegabe Dubuisson, coordinatrice de l'association des femmes médias (Afem) du Sud-Kivu, entretien personnel, Bukavu, 5 avril 2013.

3. Principaux enjeux et défis pour le secteur des médias

Cette section souligne les principaux défis auxquels les médias congolais sont aujourd'hui confrontés, à travers les propos des interlocuteurs rencontrés, mais aussi à travers d'autres témoignages et analyses de personnes ressources. Elle met également en avant un certain nombre d'avancées constatées ces dernières années, mais qui ne recueillent pas l'unanimité.

3.1. Les défis actuels

De nombreux acteurs médiatiques soulignent qu'ils doivent affronter les mêmes défis depuis des années. Ils sont nombreux à estimer que la situation n'a pas évolué depuis cinq ans, ou s'est empirée dans certains cas. Selon certains, le contexte économique, mais également politique, expliquerait ce *statu quo*, qui serait avantageux pour les autorités. Selon Paulin Mbenga, directeur de la Radio communautaire Mwangaza à Kisangani, « le pouvoir en place connaît toutes les faiblesses du secteur médiatique et en profite pour lui faire un chantage permanent. »⁶³

Onze défis principaux ressortent des entretiens avec les acteurs du secteur :

1. L'insuffisance de la formation des personnels des médias
2. La fragilité des conditions salariales et contractuelles des journalistes
3. Le manque de professionnalisme et la mauvaise qualité des produits d'information
4. Les atteintes à la liberté de la presse
5. Le caractère obsolète, insuffisant et inadapté du cadre légal
6. Le manque d'indépendance vis-à-vis des acteurs politiques
7. L'insuffisance des ressources techniques, financières et matérielles
8. La faiblesse de l'intérêt et des ressources du public
9. Le coût du passage à la diffusion numérique
10. La place marginale des femmes dans les médias
11. L'incertitude autour de l'avenir de radio Okapi.

1. L'insuffisance de la formation des personnels des médias

Les lacunes des jeunes recrues issues des écoles de formation sont citées comme particulièrement problématiques. Pourtant, les filières de formation initiale au journalisme se sont multipliées ces dernières années, à la faveur du développement de l'enseignement supérieur privé. A Kinshasa, si l'offre s'est considérablement accrue, les établissements de référence, dont est issue la grosse masse des diplômés, n'ont pas varié.⁶⁴ Il s'agit essentiellement de l'IFASIC, du Département des Communications sociales de l'Université Catholique du Congo (UCC), du Département des Sciences de l'Information et de la Communication de l'Université de Kinshasa (Unikin). Le paysage de la formation initiale a surtout évolué dans les provinces. A Lubumbashi, Kisangani et Bukavu, des Facultés de communication ont été créées au sein des grandes universités, proposant des options « journalisme ». Les nouvelles universités privées, en plein essor, instituent également des facultés similaires. Et l'Ifasic a créé des antennes dans certaines provinces.

⁶³ Paulin Mbenga, directeur de la radio communautaire Mwangaza, entretien personnel, Kisangani, 30 mars 2013.

⁶⁴ Cette section ne porte que sur la question de la formation initiale. Pour une approche de la formation continue à destination des professionnels déjà en fonction, voir section 5.2.

> Tableau : institutions de formation au journalisme dans les 6 provinces enquêtées

Province	Institution	Filière de formation journalistique
Kinshasa	1. IFASIC	Filière Journalisme
	2. Université Catholique du Congo (UCC)	Département des Communications sociales : option Journalisme
	3. Université de Kinshasa (UNIKIN)	Département des Sciences de l'Information et de la Communication
	4. BEL Campus	Faculté de communication
	5. Université Pédagogique Nationale (UPN)	Faculté de communication
	6. Institut Facultaire de Gestion (IFAG)	Faculté de communication
Katanga	1. Université de Lubumbashi (UNILU)	Département des Science de l'Info et de la Communication; Journalisme et Communication des Organisations.
	2. Université Protestante de Lubumbashi (UPL)	Section SIC/journalisme et Communication des Organisations
	3. ISIM (Institut Supérieur Interdiocésain Mulolwa) - Lubumbashi	Section Communication (Journalisme et C.O.) (Programme similaire à l'UCC)
	4. UNILU (Extension de Kasumbalesa)	Facultés de communication
	5. Université de Likasi	Facultés de communication
	6. Université de Kolwezi	Facultés de communication
	7. Université de Kamina	Facultés de communication
	8. Université de Kalemie	Facultés de communication
Prov.Orientale	Université de Kisangani	Département de communication
Sud-Kivu	1. Centre Universitaire de Paix à Bukavu	Faculté de journalisme
	2. Institut Supérieur de l'Audiovisuel à Bukavu	Option unique de l'audiovisuel
	3. ULPGL (Université Libre pour les Grands-Lacs), extension de Bukavu	Faculté de communication
Nord-Kivu	1. Université du Cepromad (UNIC-ISGEA) extension de Goma	Faculté de communication
	2. Unigo (Université de Goma)	Faculté de communication
	3. UNIK (Université du Kivu à Goma)	Faculté de communication
	4. Centre Universitaire de Paix (CUP), Goma	Faculté de communication
	5. Université de Goma (UNIGOM)	Faculté de communication
	6. Université de la Conservation de la Nature de Kasugho (UCNDK) à Goma	Faculté de communication
	7. Institut Supérieur La SAPIENSIA (ISSA) à Goma	Faculté de communication
	8. Université de Butembo	Faculté de communication
Bas-Congo	1. ULIMAT, Université Libre de Matadi (extension de l'ULK/ Kinshasa)	Faculté de communication
	2. Université Kongo (Mbaza Ngungu)	Faculté de communication

Les critiques formulées à l'égard des jeunes diplômés issus de ces formations sont similaires, quel que soit l'établissement d'origine.

La mauvaise qualité de l'enseignement de base

L'enseignement de base, aux niveaux primaire et secondaire, présente des faiblesses qui se répercutent lors de la formation professionnelle des futurs journalistes. La mauvaise maîtrise du français, écrit et parlé, est déplorée par les professionnels des médias plus

expérimentés. « La rédaction, la grammaire, l'orthographe sont catastrophiques.⁶⁵ » « Certains ne savent pas faire une phrase avec un sujet, un verbe et un complément.⁶⁶ » Cette situation reflète simplement celle du système éducatif congolais. « Il y a un nivellement vers le bas de tout le système scolaire au Congo⁶⁷ », estime un chercheur en communication. Il faut rappeler que le poids de l'éducation dans le budget national, qui avait diminué de 25 % à 7 % dans les années 1980, n'était plus que de 2-3 % à la fin des années 1990. Ce sont donc ces jeunes, issus d'une école « en ruines », marquée par les « pires carences, défaillances et inégalités »⁶⁸, qui arrivent à présent dans les rédactions. Outre le français, qui demeure la langue officielle et donc la langue utilisée dans le système éducatif, occupant une large part des programmes des médias, dont l'ensemble de la presse écrite, les quatre langues nationales, largement utilisées dans l'audiovisuel, sont également mal maîtrisées.

La faiblesse de l'enseignement spécialisé dans les institutions supérieures de formation

Les institutions de formation en journalisme acceptent donc à l'entrée des jeunes qui présentent des carences importantes, et l'organisation de l'enseignement supérieur ne permet pas de remédier à ces faiblesses. Les jeunes diplômés qui passent quatre ou cinq ans sur leurs bancs sont en général peu préparés et ne peuvent guère mettre de nouvelles compétences à disposition des médias qui les emploient. C'est bien souvent le premier lieu de travail qui forme le nouvel entrant dans la profession à la pratique journalistique. « Les gens sont très mal formés, il n'y a pas de compétence, la formation est vague⁶⁹ », estime Freddy Mulumba du *Potentiel*. La maîtrise des techniques journalistiques de base fait défaut : méconnaissance des règles élémentaires de l'écriture journalistique, incapacité à écrire un « chapeau », une « brève », un « lancement », ignorance des principes déontologiques essentiels (vérification, recoupement de l'information). Lorsqu'ils sortent, « la plupart des étudiants ne savent pas ce qu'est une information ni comment la traiter »⁷⁰, regrette Bernard Conchon, chef de projet de la Fondation Hirondelle à Radio Okapi.

Le manque de formation technique et pratique au sein des institutions de formation

L'enseignement dispensé par les écoles de journalisme est essentiellement théorique et ne propose que très peu de pratique, faute de moyens et de matériel.⁷¹ Ainsi, si le Département des Communications sociales de l'Université catholique du Congo (UCC) dispose de deux studios, ceux-ci sont inutilisables, faute d'équipements. A l'Université de Lubumbashi (Unilu) également, le manque de matériel technique est pointé du doigt. « Il y a un manque de pratique, on fait avec les moyens du bord. Il y a une disparité entre les cours et les évolutions techniques⁷² », reconnaît un des enseignants. A l'Université de Kinshasa, jusqu'à la mise en place en mars 2013 d'une « radio-campus », mise en place avec l'appui de la coopération belge, les étudiants ne disposaient d'aucun matériel pour s'exercer à la radio. Si des exercices pratiques

⁶⁵ Isidore Kabongo, directeur des programmes radio de la radio télévision nationale congolaise (RTNC), entretien personnel, 15 mars 2013.

⁶⁶ Jacques Kimpozo, coordonnateur du quotidien *Le Phare*, entretien personnel, Kinshasa, 19 mars 2013.

⁶⁷ Camille Kamba, chercheur en communication, enseignant à l'Université de Lubumbashi et à l'Institut supérieur Inter-diocésain, Monseigneur Mulolwa, entretien personnel, Lubumbashi, 24 mars 2013.

⁶⁸ Poncelet Marc, André Géraldine et De Herdt Tom, « La survie de l'école primaire congolaise (RDC) : héritage colonial, hybridité et résilience », in *Autrepart*, n°54, 2010/2, p.23-41. Les auteurs poursuivent que « De l'investissement de 159 \$ par élève en 1982, il ne reste que 7 \$ en 2006 », alors même que les effectifs ont plus que doublé sur la même période.

⁶⁹ Freddy Mulumba, administrateur délégué général du groupe de presse *Le Potentiel – Télé 7*, entretien personnel, Kinshasa, 19 mars 2013.

⁷⁰ Bernard Conchon, chef de projet de la fondation Hirondelle à Radio Okapi, entretien personnel, Kinshasa, 26 mars 2013.

⁷¹ Dans les institutions publiques de type universitaire, les programmes sont pourtant communs, imposés au niveau national, et prévoient des cours pratiques. En 2007, une rencontre soutenue par l'Unesco avait permis de jeter un regard critique, en présence des responsables de médias, sur ces programmes afin de proposer des mises à jour conformes aux besoins et souhaits des employeurs.

⁷² Camille Kamba, chercheur en communication, enseignant à l'Université de Lubumbashi et à l'Institut supérieur Inter-diocésain, Monseigneur Mulolwa, entretien personnel, Lubumbashi, 24 mars 2013.

figuraient bien au programme, les étudiants devaient se débrouiller pour trouver les moyens techniques de les réaliser, à l'extérieur du campus. Les étudiants sont ainsi en général sommés de trouver les moyens techniques nécessaires à la réalisation de leurs exercices pratiques : ils doivent eux-mêmes se procurer la camera, l'ordinateur équipé d'un logiciel de montage ou d'un programme de mise en page, pour préparer les travaux qui leur sont demandés par les enseignants.⁷³ Dès lors, ils arrivent sur le marché de l'emploi avec une très faible maîtrise des outils.⁷⁴

Le manque de personnel qualifié au sein des institutions de formation

Les instituts de formation sont conscients de l'attrait que représentent les études en communication auprès d'une jeunesse fascinée par la communication. Ils s'adaptent à la demande en créant de nouvelles filières afin d'enranger des bénéfices. C'est notamment le cas de l'Université de Lubumbashi qui ne disposait pas, au départ, du personnel qualifié. « En 2000, l'Université a eu l'idée de créer un département des Sciences de l'Information et de la Communication (SIC). Mais, les cours n'étaient pas donnés par des gens formés en SIC. Il y a eu un flottement les 5 premières années.⁷⁵ » Les cours de communication sont encore aujourd'hui souvent dispensés par des professeurs d'histoire ou de philosophie, non formés aux métiers de la communication. En outre, les rémunérations faibles des enseignants dans la plupart des établissements les amènent à multiplier les charges d'enseignements dans différentes institutions. « Avant la revalorisation des salaires des professeurs de l'Unikin, la plupart des enseignants de l'Ifasic essayaient de dispenser aussi des cours à l'UCC, où ils étaient mieux payés. Maintenant, c'est l'inverse : les professeurs de l'UCC tentent de se faire recruter à l'Unikin », témoigne un enseignant.⁷⁶ De nombreux enseignants de l'Ifasic se rendent aussi en province pour dispenser des cours dans les antennes qui y ont été créées. Cette circulation du corps enseignant entre établissements entraîne une surcharge de prestations pour les enseignants et limite leur disponibilité pour encadrer les étudiants. Dès lors, il n'est pas rare que les professeurs titulaires se fassent suppléer. « Les assistants et les chefs des travaux dont certains sont jugés incompétents par leurs étudiants, remplissent les auditoriums pour dispenser les cours, alors que certains de ces professeurs préfèrent passer leur beau temps à l'extérieur du pays »⁷⁷, notait un article de *L'Avenir* en 2012.

Les effectifs pléthoriques dépassant les capacités d'accueil des institutions de formation

L'intérêt des jeunes pour les études en communication entraîne un gonflement constant des effectifs, alors que les structures d'enseignement ne disposent pas des locaux adéquats. A l'Ifasic ou à l'Unikin, l'enseignement est donc dispensé par groupe, par « variations ». « Il y a trois quatre formations de 250 étudiants pour la même promotion.⁷⁸ » Si les différents instituts de formation acceptent de plus en plus d'étudiants, en dépit du fait qu'ils manquent de matériel, de locaux et de professeurs qualifiés, c'est que les inscriptions des étudiants servent à financer le salaire des professeurs et les installations. Elles sont indispensables à la survie des établissements. « Si sélection il y a, l'Ifasic se meurt. Ce sont les étudiants qui

⁷³ Fulgence Munganga, Professeur au département des Sciences de l'Information et de la Communication, entretien personnel, mars 2013.

⁷⁴ Cette perspective critique sur le manque de compétence pratique des jeunes journalistes est une constante dans le métier, y compris en Europe, le professionnalisme journalistique paraissant s'acquérir surtout à travers la pratique quotidienne du métier.

⁷⁵ Camille Kamba, chercheur en communication, enseignant à l'Université de Lubumbashi et à l'Institut supérieur Inter-diocésain, Monseigneur Mulolwa, entretien personnel, Lubumbashi, 24 mars 2013.

⁷⁶ Fulgence Munganga, Professeur au département des Sciences de l'Information et de la Communication, entretien personnel, mars 2013.

⁷⁷ CP Mambo, « Qui est journaliste en RDC », *L'Avenir*, 21 juin 2012, disponible sur <http://www.groupeavenir.cd/spip.php?article46062>, consulté le 28 septembre 2013.

⁷⁸ Jacques Kimpozo, coordonnateur du quotidien *Le Phare*, entretien personnel, Kinshasa, 19 mars 2013.

prennent en charge les frais de fonctionnement du système, du primaire jusqu'à l'université.⁷⁹ ». Les professeurs ne sont pas en mesure de suivre efficacement les étudiants trop nombreux. Les établissements qui se permettaient autrefois de sélectionner les candidats ont également suivi la tendance. Ainsi, l'Université catholique du Congo, autrefois réputée pour sa sélectivité et le bon niveau de ses étudiants, accueille aujourd'hui environ 1000 étudiants en graduat et voit le niveau de compétence des diplômés baisser. Il en va de même à l'Institut facultaire des Sciences de l'information et de la communication (Ifasic) : « A l'Ifasic, c'est de moins en moins bon. Il y a trop d'étudiants et pas assez de structure. Ils devraient être plus sélectifs.⁸⁰ » En première année de graduat (G1), il y a entre 800 et 1000 étudiants. A l'Université de Lubumbashi, ils sont entre 700 et 900 en G1.

Le manque de vocation professionnelle des étudiants pour le journalisme

Il faut toutefois nuancer l'information quantitative : le nombre croissant d'étudiants en communication ne se traduit pas par une forte augmentation des diplômés en « journalisme », la plupart des étudiants se tournant vers d'autres spécialisations estimées plus porteuses. Le métier de journaliste étant peu valorisé au Congo et présentant peu d'attrait en termes de contrat, de salaire et de statut, la profession est fréquemment choisie par dépit. Les premières années d'études voient donc affluer de nombreux étudiants, qui s'orientent rarement, à l'heure du choix des options, sur la voie du journalisme. C'est ce dont témoigne le doyen faisant fonction de la faculté des communications sociales de l'UCC, Aimé Kayembé. « Les filières de journalisme sont désaffectées. A l'Université catholique, en première et deuxième licence, il n'y a qu'une quinzaine d'étudiants en journalisme. Le journalisme attire de moins en moins à cause de la faiblesse de son organisation de ses salaires et du fait que la carrière est fragile : on peut vous arrêter tout le temps.⁸¹ » Selon Aimé Kayembé, « en tant que structure de formation, nous enregistrons les effets négatifs de l'organisation du secteur des médias comme métier. Il n'y a pas de législation de travail, de contrat. Les journalistes sont ceux qui ont échoué ailleurs.⁸² » Dès lors, il n'est pas étonnant qu'au moment de choisir leur option, les étudiants se tournent plus facilement vers la communication que vers le journalisme. Le constat est le même à l'Université de Lubumbashi : « Les jeunes préfèrent suivre des études plus lucratives.⁸³ » En outre, ceux qui choisissent tout de même les études en journalisme, ne le font pas toujours par motivation pour la profession. « Le diplôme, quel qu'il soit, est valorisé au Congo. Donc les gens font le journalisme en se disant que c'est facile, puis font autre chose.⁸⁴ » Les effectifs fortement féminisés de l'Ifasic⁸⁵ semblent aussi répondre à des motivations extra-professionnelles, l'important pour les étudiantes étant parfois uniquement d'exercer un métier où l'on apparaît à l'écran.

⁷⁹ Jacques Kimpozo, coordonnateur du quotidien *Le Phare*, entretien personnel, Kinshasa, 19 mars 2013.

⁸⁰ Isidore Kabongo, directeur des programmes radio de la radio télévision nationale congolaise (RTNC), entretien personnel, 15 mars 2013.

⁸¹ Aimé Kayembé, doyen f.f. de la faculté des communications sociales à l'Université catholique du Congo, entretien personnel, Kinshasa, 20 mars 2013.

⁸² Aimé Kayembé, doyen f.f. de la faculté des communications sociales à l'Université catholique du Congo, entretien personnel, Kinshasa, 20 mars 2013.

⁸³ Camille Kamba, chercheur en communication, enseignant à l'Université de Lubumbashi et à l'Institut supérieur Inter-diocésain, Monseigneur Mulolwa, entretien personnel, Lubumbashi, 24 mars 2013.

⁸⁴ Camille Kamba, chercheur en communication, enseignant à l'Université de Lubumbashi et à l'Institut supérieur Inter-diocésain, Monseigneur Mulolwa, entretien personnel, Lubumbashi, 24 mars 2013.

⁸⁵ Selon l'étude réalisée en 2009 dans le cadre d'un partenariat entre UCOFEM et Gender Links, l'Ifasic comptait, en 2008-2009, 77 d'étudiantes, pour un corps enseignant à 82% masculin. Voir Gender Links (éd.), *Audit du genre dans l'éducation et la formation journalistique en Afrique Australe. République démocratique du Congo. Institut Facultaire des Sciences de l'Information et de la Communication, Johannesburg, 2011.*

Des critères de réussite discutables

Le secteur de l'enseignement supérieur en RDC est non seulement délabré mais aussi marqué par ce que les Congolais appellent les « antivaleurs ». A tel point que le ministère de l'Enseignement supérieur, universitaire et de la recherche scientifique a lancé en 2013 une « campagne de lutte contre les antivaleurs », visant diverses pratiques⁸⁶ qui n'épargnent pas les institutions de formation au journalisme : tricherie, corruption, points « sexuellement transmissibles », achat obligatoire des notes de cours des enseignants. La généralisation des « antivaleurs » a pour conséquence, entre autres, l'octroi de diplômes à des étudiants qui n'ont aucune maîtrise des savoirs qu'ils sont censés avoir acquis. Selon le coordonnateur de quotidien kinois *Le Phare*, ce système est le principal frein à l'amélioration de la pratique journalistique. « C'est ce système qu'il faut combattre. Si les étudiants achètent les syllabus, leur réussite est garantie. Dans le cas contraire, l'échec est garanti.⁸⁷ »

Les insuffisances de l'offre en formation continue

Si la formation initiale est fortement critiquée, ses lacunes ne sont pas compensées par des dispositifs de formation continue répondant aux besoins. Le seul acteur de formation continue des journalistes et techniciens est l'ICA (Institut congolais de l'audiovisuel), un démembrement de la RTNC, qui propose des modules d'initiation et de perfectionnement au maniement des technologies (voir section 5.2. sur la formation professionnalisante). Pour la plupart des médias de province, l'offre se limite aux séminaires ponctuels organisés par les ONG et institutions internationales et locales. Bien souvent, ces formations répondent aux préoccupations du bailleur de fonds, non aux besoins spécifiques du média.

A titre d'illustration, voici la liste des sessions de formation auxquelles les membres de la Radio communautaire du Katanga (RCK) ont été invités à participer en 2009 et 2010 :

- Unicef : le traitement de l'information relative à l'enfant
- PNUD : le contrôle de la circulation des armes
- Vision mondiale : sensibilisation au VIH/SIDA
- MSF : couverture des activités de MSF
- USAID /SOCIKAT : la décentralisation et le contrôle des armes de petit calibre
- RCN : les violences sexuelles faites aux femmes
- PNMLS : la lutte contre le Sida
- VOA : la couverture du VIH/SIDA
- Croix-Rouge : la couverture des activités de la Croix Rouge
- IPP : journalisme d'investigation – reportages conjoints
- RFI : management d'équipe de radio de proximité.

La plupart de ces sessions relèvent de l'information sur une thématique spécifique ; quelques unes visent effectivement le renforcement des compétences, en particulier les deux dernières qui n'étaient pas des initiatives ponctuelles, mais ont été planifiées régulièrement durant plusieurs mois. Mais, selon la coordinatrice de la radio, ces sessions n'ont que peu amélioré les capacités de son personnel, car il ne s'agit pas de véritables formations continues.⁸⁸ L'offre est en outre trop souvent liée à des préoccupations conjoncturelles comme la couverture des scrutins électoraux.

⁸⁶ Certaines sont tellement connues qu'elles ont reçu des appellations spécifiques : « le branchement », « l'enrôlement », « le couloir », « la suivilogie » désignent toutes des modalités de rémunération d'un enseignants pour obtenir une amélioration de note.

⁸⁷ Jacques Kimpozo, coordonnateur du quotidien *Le Phare*, entretien personnel, Kinshasa, 19 mars 2013.

⁸⁸ Gody Ngosa Bupe, directrice de la RCK, entretien personnel, Lubumbashi, mars 2011.

2. La fragilité des conditions salariales et contractuelles des journalistes

Les conditions de travail des journalistes restent extrêmement précaires. Le salaire des journalistes est très bas et ne fait que rarement l'objet d'un contrat écrit.

A la Radio communautaire du Katanga, un média qui bénéficie pourtant de financements structurels de partenaires étrangers depuis longtemps, « les contrats de travail sont en cours d'élaboration. Tout est prêt. Mais, ce qui nous bloque, c'est la modicité des primes. Ces primes sont en-dessous du Smig (Salaire minimal interprofessionnel garanti) et de ce qui est prévu par le Code du travail.⁸⁹ » D'autres responsables de médias évoquent les obligations jugées trop lourdes qu'implique la signature d'un contrat. « Il n'y a pas de contrat de travail car c'est très compliqué d'en faire un. L'Inspection du travail [à Lubumbashi] est très exigeante sur ce point. Signer un contrat en bonne et due forme veut dire s'attirer toutes les taxes et impôts. Cela fait que le contrat est verbal. On distribue à chacun ses tâches à exécuter contre paiement mensuel », explique le directeur de Radio Soleil à Butembo.⁹⁰ Les journalistes évoluent donc dans un environnement instable et informel. Un journaliste n'a aucune garantie de préserver son emploi et ne bénéficie d'aucune protection juridique en tant qu'employé.

En l'absence de syndicats organisés réellement efficaces, la lutte pour la défense du statut des journalistes est périlleuse. Si ce n'est dans les médias publics, aucune convention collective ne régit les conditions d'exercice de la profession.

Concernant la situation salariale, les rémunérations des journalistes ne se sont pas améliorées depuis 5 ans et oscillent toujours entre 0 et 500\$ (pour les postes à responsabilité) dans les médias privés, la plupart ne touchant que quelques dizaines de dollars. Radio Okapi constitue une exception, le salaire de base pour une journaliste embauché étant de 1000 USD. A la RTNC, le salaire est calculé sur le barème de la fonction publique. De nombreux médias ne sont tout simplement pas en mesure de garantir un salaire mensuel. Lorsqu'un journaliste a la chance de bénéficier d'un salaire et non pas de simples « primes » octroyées de manière aléatoire, celui-ci est très faible et n'évolue pas en fonction du coût de la vie, ce qui pousse les journalistes à pratiquer le coupage et à s'adonner à d'autres activités lucratives. « La situation sociale des journaliste constitue un défi à relever. Aussi longtemps qu'il ne sera pas dans des conditions de travail favorables, il sera à la merci de celui qui donne l'information avec une enveloppe⁹¹ », estime Alain Mwamba de la RT Mwangaza à Lubumbashi. « Un journaliste qui a les moyens ne sera pas tenté de chercher le coupage. S'il est personnellement économiquement fort, il fera son travail en toute indépendance, il exercera la liberté de selon les prescrits de la loi, il respectera le code d'éthique et de déontologie. Je crois que c'est le premier défi du gouvernement congolais à relever sur le plan économique.⁹² » En effet, de nombreux directeurs de médias estiment que le fait que l'Etat n'appuie pas les médias les empêche de faire preuve de davantage de professionnalisme.

⁸⁹ Gody Ngosa Bupe, directrice de la RCK, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

⁹⁰ Kennedy Wema Muhindo, responsable du journal école *Kengele* et manager de *Radio Soleil FM*, entretien personnel, Butembo, 15 avril 2013.

⁹¹ Alain Mwamba, directeur des programmes de radiotélévision *Mwangaza*, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

⁹² Badilon Kawanda, *Radio Tomisa*, entretien personnel, Kikwit, 23 mars 2013.

3. Le manque de professionnalisme et la mauvaise qualité des produits d'information

L'accès à la profession est très peu restrictif. De nombreuses personnes s'improvisent journalistes, prennent la parole ou la plume au sein des médias, sans connaître les bases de la profession et sans avoir connaissances des règles éthiques. « Il n'y a pas d'exigences comme en droit : on est journaliste si on sait bien écrire et parler.⁹³ » Cette situation engendre de nombreuses fautes professionnelles : diffamation, publication de fausses nouvelles, mensonge ; des fautes souvent encouragées par la pratique du coupage.⁹⁴ Selon la plupart des interlocuteurs rencontrés, ce phénomène s'est accentué ces dernières années avec l'émergence de nouveaux médias qui ont attiré des personnes en quête d'un « emploi facile ». Le personnel technique (réalisateurs et monteurs) des médias est également peu formé.

Dans un environnement économique précaire et en l'absence de formation continue, les manquements à l'éthique et à la déontologie sont également le fait des journalistes diplômés. « Il y beaucoup de moutons noirs, de mercenaires de la presse »⁹⁵.

Etant donné ce double obstacle du manque de formation et de la généralisation du coupage, la programmation et les contenus médiatiques sont fréquemment éloignés des standards professionnels et participent rarement à la diffusion d'une information crédible ou à l'éducation citoyenne. Certaines pratiques médiatiques, qui ne nécessitent que peu de compétences professionnelles, sont reprises par l'ensemble des médias du pays. Les journaux en « langues faciles » (« lingala facile » et ses différentes déclinaisons dans d'autres langues), lancés par Zacharie Bababaswe et copiés par d'autres aujourd'hui, de même que les émissions de libre antenne sont de plus en plus nombreux. C'est ce que constate le directeur général de la radiotélévision Kyondo de Lubumbashi. : « Le premier défi est l'amateurisme. La tendance est de se copier les uns et les autres. J'ai l'impression que l'on copie servilement les médiocres, à Lubumbashi. On copie les modules du genre Zacharie Bababaswe avec ses journaux en différentes langues faciles. Si l'on prend les émissions d'animation libre, on copie tout bêtement les animateurs en vue à Kinshasa. Il n'y a pas de recherche ni d'implication personnelle dans le chef des journalistes ou des animateurs à Lubumbashi.⁹⁶ »

La mauvaise qualité des productions, les enfreintes à l'éthique et à la déontologie, déplorées par les « doyens » de la profession, ne sont cependant pas sanctionnées par les téléspectateurs. Le magazine de faits divers « Kin Makambo » de Molière TV, quoique critiquable en termes de professionnalisme, n'en constitue pas moins un succès d'audience considérable.⁹⁷ Le journal télévisé le plus regardé reste celui de la RTNC1, dont les téléspectateurs critiquent pourtant le caractère partisan et voué au culte de la personnalité. En radio, la prépondérance de Radio Okapi et de RFI est justifiée par la qualité de leurs programmes d'information.

⁹³ Désiré Israël Kazadi, directeur de Freedom for journalist (FFJ), entretien personnel, Kinshasa, 20 mars 2013.

⁹⁴ Pour de plus amples développements sur la qualité des contenus, voir la section 7 de ce rapport.

⁹⁵ Anonyme, entretien personnel, Kinshasa, 2013.

⁹⁶ Kasongo Mwema Yambayamba, directeur général de la radiotélévision Kyondo, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

⁹⁷ Voir l'étude réalisée par la société Experts en 2010.

4. Les atteintes à la liberté de la presse

Les journalistes travaillent dans un environnement encore hostile à la liberté de la presse. Si la situation s'est quelque peu améliorée en 2009-2010, elle a connu à nouveau une aggravation en 2011 (année électorale) et en 2012. Selon les données collectées par l'organisation Journalistes en danger (JED), l'évolution ces dernières années est la suivante (à titre comparatif, afin de remonter jusqu'aux précédentes élections, ce tableau reprend les données depuis 2006.)⁹⁸

	Typologie des atteintes	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Total
1	Journalistes assassinés ou tués	2	2	1	1	1	1	0	8
2	Journalistes portés disparus	0	0	0	0	0	0	0	0
3	Journalistes en prison	1	0	2	0	0	0	3	6
4	Journalistes incarcérés	11	10	6	3	17	9	7	63
5	Journalistes interpellés	16	54	39	20	27	33	46	235
6	Journalistes agressés, maltraités ou torturés	25	15	17	10	7	28	6	108
7	Journalistes menacés ou harcelés	28	23	17	13	8	29	23	141
8	Pressions administratives, judiciaires ou économiques	20	45	23	16	13	17	15	149
9	Entraves à la libre circulation nationale ou internationale de l'information	22	14	5	12	14	43	75	185
	Total des atteintes	125	163	110	75	87	160	175	895

Les sources d'intimidations à l'égard des journalistes sont multiples : selon JED, en 2012, les premiers auteurs des atteintes à la liberté de la presse étaient les autorités politico-administratives (27% des atteintes), l'Agence Nationale des Renseignements (ANR) (19%), les services de sécurité (police et armée) (17.7%) et l'organe de régulation des médias (11.5%).

L'année électorale 2011 a été une année particulièrement noire, spécialement en novembre et décembre, avec un quasi doublement des atteintes par rapport à l'année précédente. En juin, le journaliste Kambale Musonia, de la radio communautaire *Lubéro Sud* de Kurumba a été tué au Nord-Kivu. En mars de la même année, Hardy Kazadi Ilunga, technicien à Radio Télévision *Mozaique* avait été assassiné à Likasi. En 2012, aucun journaliste n'a été tué, mais les menaces et agressions sont demeurées nombreuses à l'égard des acteurs des médias⁹⁹. L'année 2013, pour laquelle les statistiques ne sont pas encore complètes, est aussi une année difficile : le 17 mars 2013, Guylain Chandjaro, journaliste de la station communautaire *Radio Canal Révélations* (RCR) et pigiste pour la RTNC/Bunia a été retrouvé mort, 12 jours après sa disparition¹⁰⁰.

Les journalistes ont été victimes de violences, intimidations, menaces et confiscation de matériel sur l'ensemble du territoire, en particulier à Kinshasa, à Lubumbashi et dans le Nord Kivu, région encore en proie à la violence armée.¹⁰¹ Le nombre de violences envers les journalistes et les médias est donc lié, d'une part aux sites urbains connaissant une plus grande concentration de médias (Kinshasa, Lubumbashi), d'autre part aux situations où l'insécurité est aggravée par la présence de groupes armés (Nord Kivu).

⁹⁸ Journaliste en danger (JED), *L'Etat de la liberté de la presse en Afrique Centrale*, Kinshasa, 2012.

⁹⁹ Rapport 2012 sur la liberté de la presse de Freedom House. <http://www.freedomhouse.org/report/freedom-press/2012/congo-democratic-republic-kinshasa>. Consulté le 8 juillet 2013.

¹⁰⁰ « Un journaliste de Bunia retrouvé mort douze jours après sa disparition », www.rsf.org, <http://fr.rsf.org/rd-congo-un-journaliste-de-bunia-retrouve-21-05-2013,44632.html>. Consulté le 10 juillet 2013.

¹⁰¹ Source : Journaliste en danger (JED), *L'Etat de la liberté de la presse en Afrique Centrale*, Kinshasa, 2012

	Typologie des atteintes	Kin	Bas-Congo	Band-undu	Equateur	Prov. Orient.	Kasaï Occ.	Kasaï Or.	Nord Kivu	Sud Kivu	Maniema	Katanga
1	Journalistes assassinés ou tués	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2	Journalistes portés disparus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3	Journalistes en prison	0	0	0	0	2	1	0	0	0	0	0
4	Journalistes incarcérés	1	1	0	0	2	0	0	1	0	0	2
5	Journalistes interpellés	9	1	2	0	1	9	4	12	0	0	8
6	Journalistes agressés, maltraités ou torturés	3	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0
7	Journalistes menacés ou harcelés	4	1	0	0	0	3	0	12	1	1	1
8	Pressions administratives, judiciaires ou économiques	9	3	0	0	0	0	0	0	1	0	2
9	Entraves à la libre circulation nationale ou internationale de l'information	19	1	5	1	3	0	4	14	2	5	21
	Total des atteintes par province	45	7	7	1	8	13	8	40	5	7	34

Une forme de censure s'est aussi exprimée à travers la suspension de certains médias audiovisuels par des gouverneurs de province, le ministère de la communication et des médias ou par l'instance de régulation des médias, le CSAC. A Kinshasa, *Canal Futur Télévision* (CFTV), une chaîne soutenant le candidat Vital Kamhere, et *Radio Lisanga Télévision* (RLTV), proche d'Etienne Tshisekedi, ont vu leur signal suspendu, vraisemblablement en raison de leur soutien affiché pour des candidats de l'opposition¹⁰².

Les médias congolais n'ont pas été les seuls concernés par ces entraves à leur fonctionnement. Entre le 31 décembre 2011 et le 9 janvier 2012, le signal de RFI a été coupé par le ministre de la Communication. Cette coupure de signal était directement liée à la couverture, par la radio, des contestations postélectorales. RFI avait déjà fait l'objet d'une coupure pendant plus d'un an, entre juillet 2009 et octobre 2010, pour avoir, selon les autorités « mené une campagne de démoralisation des forces armées de la RDC (FARDC) »¹⁰³.

A Butembo, *Radio Liberté*, puis plus tard *Radio Soleil*, ont été temporairement suspendues de concert par le maire de la ville et par le CSAC qui leur reprochaient d'avoir accordé la parole aux rebelles¹⁰⁴. Le Sud-Kivu est un terrain particulièrement hostile pour les journalistes. « La situation s'est empirée avec l'insécurité à l'Est de la RDC. Les journalistes sont souvent incarcérés, d'autres sont assassinés.¹⁰⁵ » Jed note qu'en 2012, les violations de la liberté des journalistes (interpellations, détentions arbitraires), les menaces sur leur sécurité et les actes de censure envers les médias se sont multipliés à partir du mois d'avril particulièrement à l'Est de la RDC¹⁰⁶. « Des journalistes se font arrêter même lorsqu'ils font leur travail de manière correcte.¹⁰⁷ »

Dans ce contexte, les journalistes ont du mal à se mobiliser pour mettre en avant le droit à la liberté de la presse. « Les journalistes se cachent derrière les mots, ils craignent les politiciens

¹⁰² JED, *Rapport 2011. La liberté de la presse pendant les élections. Des médias en campagne*. Consulté le 8 juillet 2013.

¹⁰³ « Le signal de transmission de RFI rétabli, après plus d'une semaine de silence radio » www.rsf.org, <http://fr.rsf.org/rd-congo-muette-depuis-plusieurs-jours-rfi-06-01-2012,41636.html>. Consulté le 10 juillet 2013.

¹⁰⁴ JED, *Rapport annuel 2012*, p. 10.

¹⁰⁵ Imbu Musanda, responsable de la radio communautaire *Nsemo*, entretien personnel, Idiofa, 25 mars 2013.

¹⁰⁶ JED, *Rapport annuel 2012*, p. 10.

¹⁰⁷ Badilon Kawanda, *Radio Tomisa*, entretien personnel, Kikwit, 23 mars 2013.

qui sont au pouvoir¹⁰⁸ », juge M. Kasala, représentant des auditeurs de la radiotélévision *Fraternité* à Mbuji Mayi. L'autocensure est omniprésente. « Même si on a une bonne information, on ne peut diffuser que ce qui plaît.¹⁰⁹ » Ce qui fait dire à un journaliste que « la liberté d'expression n'est pas toujours assurée, ni dans le chef des journalistes, ni dans le chef des autorités.¹¹⁰ »

5. Le caractère obsolète, incomplet et inadapté du cadre légal

Les écueils et manquements de l'actuelle législation relative aux médias entravent la mise en œuvre de la liberté d'expression. Le cadre juridique, incomplet et obsolète, ne suit pas les évolutions en cours sur le continent qui consistent en l'adoption de **loi sur l'accès à l'information** ou en la **dépénalisation des délits de presse** qui fait l'objet d'une revendication collective au niveau africain à travers la Déclaration de Table Mountain¹¹¹.

La loi de 1996 relative à la liberté de la presse comporte une série d'articles aux contours flous qui rendent les journalistes pénalement responsables dans de nombreuses situations. Les journalistes accusés de « diffamation » ou « d'imputation dommageable », notions non définies par le code pénal, sont passibles de peines d'emprisonnement. « Si quelqu'un se sent lésé, l'argument de l' 'imputation dommageable' est utilisé. La 'diffamation' est utilisée à tort ou à travers »¹¹², constate Désiré Kazadi, de l'organisation Freedom for Journalists (FFJ). La pénalisation des délits de presse constitue un moyen de contrôle aux mains des autorités qui se méfient des dommages que pourrait causer la presse. La faiblesse des structures professionnelles, telles l'Observatoire des médias congolais (Omec) et l'Union nationale de la presse du Congo (UNPC), n'offre pas de garanties suffisantes, pour ces autorités, et justifie selon elles le maintien de telles lois. Les journalistes congolais aiment aussi à rappeler que la loi de 1996 prévoit la possibilité d'une aide de l'Etat à la presse, pourtant jamais mise en œuvre. Selon Kasonga Tshilunde, secrétaire général de l'UNPC, « Le pouvoir public n'utilise la loi que quand ça l'arrange : pour la partie répressive et pas pour l'aide à la presse.¹¹³ »

Les taxes et redevances, de plus en plus lourdes et de plus en plus nombreuses, étranglent financièrement les entreprises de presse. Toutes sont tenues de les payer, y compris les radios communautaires. Les sanctions, en cas de manquement de leur part, peuvent aller jusqu'à la fermeture. « Le problème c'est que beaucoup de médias ne suivent pas¹¹⁴. » En mars 2013, le ministre des Postes, Téléphones et Télécommunications (PTT) a retiré les licences d'exploitation de neuf entreprises médiatiques audiovisuelles privées qui n'avaient pas payé leurs redevances annuelles à la Direction générale des recettes administratives, judiciaires, domaniales et de participation (DGRAD).¹¹⁵ Les organisations professionnelles se sont insurgées contre cette décision. L'Omec, notamment, s'est adressé directement au ministre,

¹⁰⁸ Espérant-Claude Kasala, représentant des auditeurs de la radiotélévision *Fraternité*, entretien personnel, Mbuji-Mayi, 13 mai 2013.

¹⁰⁹ Sylvie Manda, vice-présidente de l'association des femmes des médias du Katanga (Afemek), entretien personnel, Kinshasa, 27 mars 2013.

¹¹⁰ Lambert Mbuyi Kana, Omec et directeur de la radiotélévision *Debout Kasai*, entretien personnel, Mbuji-Mayi, 13 mai 2013.

¹¹¹ Adoptée par l'Association mondiale des journaux et le Forum Mondial des Éditeurs de Journaux en 2007 en Afrique du Sud, elle appelle les États africains à abolir toute loi répressive, en particulier celles qui sanctionnent les injures et la diffamation par des peines de prison.

¹¹² Désiré Israël Kazadi, directeur de Freedom for journalist (FFJ), entretien personnel, Kinshasa, 20 mars 2013.

¹¹³ Joseph Boucard Kasonga Tshilunde, secrétaire général de l'Union nationale de la presse du Congo (UNPC), entretien personnel, Kinshasa, 21 mars 2013.

¹¹⁴ Stanis Nkundiye, secrétaire général du Syndicat national des professionnels de la presse (SNPP), entretien personnel, 26 mars 2013.

¹¹⁵ Les neuf médias concernés étaient Arche News, Baraka TV, Couleur TV, Hope TV, Planète TV, Radio Tele Dieu Vivant, Kin Malebo, RTAE, Radio Tele Kin N°1.

dans un communiqué. « [Le ministre], en tant que praticien et professeur du domaine des médias, n'ignore point les réalités de terrain auxquelles sont confrontés les organes des médias. Sans subventions en tant que services d'intérêt public; et privés de la manne publicitaire consistante, ils oeuvrent dans la précarité et un dénuement sans nom. (...) Le Gouvernement devrait s'abstenir de détruire d'une main ce qu'il entreprend de l'autre au point de paraître lui-même comme un champion de harcèlement et de tracasserie à l'endroit des opérateurs économiques dont pourtant il a pris l'engagement d'harmoniser des rapports, au mieux des intérêts réciproques.¹¹⁶ » Les organisations professionnelles se sont cependant vues répondre, par l'entremise du ministre Tryphon Kin-Kiey Mulumba, que « ce sont [les] fonds générés par la vente des fréquences qui aident à faire reculer la pauvreté dans [le] pays en aidant à investir dans secteurs sociaux notamment pour venir en aide à nos compatriotes indigents.¹¹⁷ » Pour certains acteurs médiatiques, les nombreuses taxes prélevées au niveau national et local constituent surtout un moyen de contrôle supplémentaire aux mains de l'Etat : « La plupart des radios communautaires ne sont pas en règle avec l'Etat. Elles ont l'épée de Damoclès au-dessus de leur tête. Résultat : elles réfléchissent deux fois avant de diffuser une information, pour éviter d'être sanctionnées.¹¹⁸ »

Le statut des radios communautaires n'est toujours pas adapté à la spécificité de ce type de média. Les responsables des radios communautaires, particulièrement vulnérables à l'asphyxie financière, et leur fédération (FRPC) réclament une fiscalité adaptée à leur situation, mais aussi un soutien de la part du gouvernement, à travers l'allègement des autres charges. Imbu Musanda, responsable de la radio communautaire Nsemo, énumère : « Nous sommes exposés à payer beaucoup d'argent à l'Etat. Je parle par exemple de la personnalité juridique celle-là ne coûte pas très cher, mais il faut la licence, il faut l'autorisation de détention, il faut passer par l'autorité de régularisation. On demande 5000 ou 10000 dollars que les radios sont dans l'impossibilité de payer. Si le gouvernement pouvait réviser un peu cet aspect-là, sinon toutes les radios seront fermées. Et puis il y a les PTT qui nous obligent aussi à payer les frais de location des pylônes que nous utilisons ici, 250 dollars par mois, c'est pratiquement impossible.¹¹⁹ » Un statut spécifique pour les radios communautaires leur permettrait de payer moins de taxes que les radios commerciales.

L'aide publique aux médias privés, mentionnée comme *une possibilité* (pas une obligation) dans la loi relative à la liberté de la presse de 1996 n'est pas effective.¹²⁰ Les acteurs médiatiques la réclament notamment pour l'organisation de formations, l'amélioration du fonctionnement des organisations professionnelles, le financement direct ainsi que pour l'exonération de taxes d'entreprises de presse qui jouent un rôle de service public, en particulier les radios communautaires.

La régulation du secteur médiatique est fragile et décrédibilisée.¹²¹ La mise en place du CSAC n'a pas permis de clarifier ni de régulariser la situation de nombreux médias qui apparaissent

¹¹⁶ Prof. Bernard Munsoko Wa Bombe, « L'Omec s'insurge contre la fermeture des médias par le Ministre des PT et NTIC », Communiqué n°019/2013, 14 mars 2013.

¹¹⁷ « RDC : le ministre des PTT maintient sa décision de retrait de fréquences à certains médias », www.radiookapi.net, consulté le 20 juin 2013.

¹¹⁸ Adelin Mboma, Fédération des radios de proximité de la RDC (FRPC), entretien personnel, Kinshasa, 21 mars 2013.

¹¹⁹ Imbu Musanda, responsable de la radio communautaire Nsemo, entretien personnel, Idiofa, 25 mars 2013.

¹²⁰ Le précédent rapport décrivait l'unique épisode où, en 1998, un montant financier a été débloqué par la présidence en faveur d'un certain nombre de médias, un épisode connu sous le nom d'affaire "CASPROM".

¹²¹ Voir la section 8 de ce rapport portant sur le cadre légal et réguatoire.

et disparaissent de manière aléatoire et non contrôlée par le gouvernement. Ce phénomène est particulièrement marqué pour les médias de presse écrite, moins coûteux à créer que les médias audiovisuels. Les contraintes posées pour la création d'un média étant inexistantes, les « entreprises » ne sont que très faiblement organisées et ne font pas l'objet d'une vision managériale. Par conséquent, leur durée de vie est souvent très courte. Sans cahiers de charge ni convention fixant leurs obligations, ils émergent de manière anarchique, recourent à un personnel non formé et très peu rémunéré, ce qui se répercute de manière négative dans la qualité des contenus.

6. Le manque d'indépendance vis-à-vis des acteurs politiques

La plupart des médias appartiennent à des personnalités politiques, ce qui influence fortement les contenus et la façon de travailler des journalistes. Leur ligne éditoriale est orientée en fonction des intérêts du propriétaire, tout comme le choix des informations. Par peur de perdre leur emploi, certains journalistes ne diffusent pas l'entièreté des informations dont ils disposent, si elles sont défavorables au pouvoir qui les soutient. L'autocensure est une pratique fréquente, à Kinshasa comme en province, particulièrement dans les endroits marqués par la guerre et l'insécurité, comme à l'Est du Congo. Le public, conscient de cette pratique, accorde de moins en moins de crédit aux informations diffusées. « Les politiques s'approprient les médias, ce qui rend les informations non crédibles.¹²² »

Les médias appartenant à des hommes politiques de partis différents peuvent aller jusqu'à l'affrontement mutuel. « Les journalistes sont payés, donc tous les coup sont permis¹²³ » reconnaît Agnès Nkoy, directrice de Nyota TV à Lubumbashi. La seconde ville du Congo a été le site, en 2010, de polémiques publiques entre télévisions privées, sur fond d'insultes, d'invectives et de diffamation. En janvier 2012, la R.T. Jua a été suspendue par le CSAC pour diffusion de propos méprisants et injurieux, entre autres à l'encontre des propriétaires d'autres médias de la place. De nombreux médias qui ont émergé dans le contexte des élections présidentielles de 2011 sont impliqués dans ce genre de polémiques. Le travail de monitoring effectué par JED durant les élections de 2011 démontre en outre que la politisation des médias empêche tout pluralisme interne : Télé 50 a ainsi accordé 90% de temps d'antenne au candidat Joseph Kabila, alors que Digital Congo lui en octroyait 100%. Canal Futur couvrait exclusivement la campagne de Vital Kamhere (100% du temps d'antenne), alors que RT Lisanga offrait une couverture quasi exclusive (90%) à Etienne Tshisekedi.¹²⁴

Dans ce contexte, on voit mal comment les journalistes pourraient rendre compte au public des affaires de l'Etat ou de l'opposition et jouer le rôle de quatrième pouvoir attendu habituellement des médias.

L'indépendance économique des médias pourrait contribuer à leur indépendance vis-à-vis des acteurs politique. Mais actuellement, seules les radios bénéficiant de l'appui de partenaires internationaux (multilatéraux, ONG ou confessionnels), telles Radio Okapi ou certaines radios communautaires, peuvent se targuer de ne pas être sous influence politique. Leurs contenus sont donc en général plus équilibrés. Mais elles sont dépendantes de ces financements

¹²² Adelin Mboma, Fédération des radios de proximité de la RDC (FRPC) et radiotélévision Kintuadi, entretien personnel, Kinshasa, 21 mars 2013.

¹²³ Agnès N'Koy, directrice de programme de la radiotélévision Nyota, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

¹²⁴ JED, *Rapport 2011. La liberté de la presse pendant les élections. Des médias en campagne*. Consulté le 8 juillet 2013

extérieurs, ce qui peut également peser sur leur ligne éditoriale. Dans le cas de Radio Okapi, sa proximité avec la MONUSCO a été dénoncée à plusieurs reprises lorsque des critiques sur l'inaction et l'inefficacité de la mission des Nations Unies n'ont pas trouvé d'écho sur les ondes de la station.

7. L'insuffisance des ressources techniques, financières et matérielles

Les acteurs médiatiques rencontrés estiment que la situation matérielle et financière reste une préoccupation majeure pour la survie des entreprises. Plusieurs facteurs privent les médias d'une possible croissance, et même d'une simple viabilité.

Le marché publicitaire désorganisé et peu régulé

L'informel prime sur le marché publicitaire, faussé par les connivences personnelles et la présence d'investisseurs politiques dans les médias. Les espaces publicitaires sont bradés, ils se vendent à des prix médiocres qui ne permettent pas aux entreprises de presse d'engranger des revenus suffisants. « Nos espaces d'antenne ne se vendent pas à leur juste valeur, estime Alain Mwamba, de la R.T. Mwangaza. C'est à cause de l'organisation de l'Etat. Les lois concernant les annonceurs ne sont pas respectées. Si une chaîne a un politicien dans ses actionnaires, il vendra sa minute de publicité beaucoup moins chère qu'un média indépendant. Les politiciens ne surveillent pas les lois parce qu'ils font partie d'un système. Ils sont juges et partie.¹²⁵ » De plus, dans un contexte économique morose, les médias ont de plus en plus de mal à trouver des annonceurs. « La publicité est plus difficile à avoir parce que la conjoncture économique est mauvaise pour les petites et moyennes entreprises. On était mieux en 2008-2009.¹²⁶ » La démultiplication des entreprises médiatiques a également accru la concurrence, à Kinshasa et dans les villes de province, réduisant la part de publicité que chaque média peut espérer obtenir auprès des annonceurs traditionnels (brasseries et télécommunications). Etant courtisés par des médias concurrents, les annonceurs ont d'autant plus de force pour peser sur les contenus éditoriaux. Le chercheur en communication Camille Kamba en dresse le constat à Lubumbashi : « Il n'y a pas de budget pour faire fonctionner les maisons de presse. Ça conditionne la liberté de la presse. Si une entreprise minière finance, on ne la contredira pas.¹²⁷ » Par ailleurs, l'absence de chiffres réguliers et fiables sur les tirages et les audiences¹²⁸ empêchent les directeurs de médias de démontrer leur éventuelle suprématie aux annonceurs.

Le manque d'investissement dans le secteur médiatique

Les investisseurs économiques sont absents des entreprises médiatiques qu'ils considèrent comme non rentables. Celles-ci sont donc extrêmement dépendantes des rares opérateurs qui s'intéressent aux médias, au point d'adapter leur contenu en fonction d'eux. Une étude menée par Immar en 2012 montre que les publiereportages ou articles payants sont plus nombreux que les publicités classiques¹²⁹. Lorsqu'une entreprise médiatique parvient à décrocher un contrat, elle publie de nombreux contenus donnant de la visibilité à son sponsor. La publicité n'est pas mentionnée comme telle et est présentée sous la forme

¹²⁵ Alain Mwamba, directeur des programmes de radiotélévision Mwangaza, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

¹²⁶ Nikola Vadjon, administrateur délégué général du groupe Multimédia Congo, entretien personnel, Kinshasa, 20 mars 2013.

¹²⁷ Camille Kamba, chercheur en communication, enseignant à l'Université de Lubumbashi et à l'Institut supérieur Inter-diocésain, Monseigneur Mulolwa, entretien personnel, Lubumbashi, 24 mars 2013.

¹²⁸ La société Experts produit désormais régulièrement des chiffres pour la ville de Kinshasa, mais les médias qui investissent dans ce baromètre sont très peu nombreux.

¹²⁹ Immar, « Etude sur la configuration du marché publicitaire en RDC », mars 2012, p. 19.

d'une information journalistique, que l'on peut qualifier d'« infomercial ». Certains journaux produisent la quasi totalité de leur contenu de cette manière. L'apport budgétaire des bailleurs de fonds constitue une alternative à cet écueil, mais peut également engendrer des effets pervers. Ernest Mukuli, rédacteur en chef du journal école *Mongongo*, en a fait l'expérience. « En nous soutenant lors du lancement de notre journal en 2009, les bailleurs de fonds espéraient que ce journal pourrait générer ses propres recettes au bout de deux ans, grâce à la vente au numéro, aux abonnements et à la diffusion de publiereportages. Mais cela n'est pas le cas. Après l'arrêt de la subvention, on s'est vite rendu-compte de notre fragilité financière. On n'arrive plus à payer les frais d'impression du journal.¹³⁰ »

Le manque d'équipement

La pauvreté qui caractérise la plupart des médias empêche la production d'une information de qualité. Les journalistes ne disposent ni d'un moyen de transport, ni du matériel adéquat pour effectuer des reportages de terrain ou des émissions de fond. La mobilité des journalistes est faible et peu de médias disposent de correspondants extérieurs fiables. Les contenus médiatiques sont donc davantage tournés vers le divertissement que vers l'information. Peu de journaux disposent de leur propre imprimerie. Les ordinateurs coûtent cher et se détériorent rapidement en raison des fréquents délestages. Les pannes d'émetteurs, d'ordinateurs ou de générateurs sont fréquentes ; les pièces de rechange coûteuses et difficilement trouvables. « Quand une panne survient, c'est difficile de trouver des pièces de rechange ici, à Idiofa, explique Moseka Makila de la RTVS1. Nous sommes à 681 kilomètres de Kinshasa et il faut s'y rendre. Et parfois, à Kinshasa, il n'y a pas de pièce de rechange. Et il faut revenir. Vous voyez les coûts que cela représente.¹³¹ » La connexion internet reste trop coûteuse pour de nombreux médias. Les journalistes recourent alors aux cybercafés, à leurs propres frais. Les entreprises qui ne bénéficient d'aucun appui extérieur affichent donc des contenus médiocres qui s'expliquent aussi par ce manque de moyens. « Tous les médias font la même chose, ils recourent à la facilité par manque de moyens. Il n'y a pas de presse sérieuse d'investigation à même d'améliorer la gouvernance.¹³² »

Enfin, l'instabilité du courant électrique, là où il est disponible, pose un défi constant aux médias congolais. Radio *Mabele*, à Isangi, utilisait, lors de sa création en 2005, un générateur à gasoil et connaissait des interruptions répétées d'émission lorsque la réserve de carburant était épuisée. A l'époque, Radio *Mabele* consommait 8 litres de gasoil par jour pour 8 heures de diffusion, ce qui représentait un coût d'environ 460 USD par mois. Grâce à un projet pilote mené par RFI Planète radio avec un certain nombre de radios communautaires, la radio est aujourd'hui dotée d'un générateur à l'huile de palme. Elle utilise environ 480 litres par mois, ce qui représente un coût mensuel de 220 USD. Les coûts ont ainsi été réduits de moitié. Ce projet implique la communauté dans son ensemble. « Les noyaux des auditeurs sont très actifs pour la production d'huile de palme et assurent volontiers l'acheminement de l'huile de palme à la Radio *Mabele*. » Pour l'énorme majorité des autres médias congolais, qui ne peuvent pas forcément mobiliser les ressources des communautés locales, le problème de l'accès à l'énergie reste entier.

¹³⁰ Ernest Mukuli Kasongo, rédacteur en chef du journal *Mongongo*, entretien personnel, Kinsangani, 29 mars 2013.

¹³¹ Moseka Makila, RTVS1, entretien personnel, Idiofa, 25 mars 2013.

¹³² Modeste Mutinga, sénateur Mouvement Social pour le Renouveau (MSR), entretien personnel, Kinshasa, 22 mars 2013.

8. La faiblesse de l'intérêt et des ressources du public

La paupérisation de la population s'accroît avec l'augmentation du coût de la vie et l'apparition de nouveaux frais dans les budgets des familles, dont celui dédié aux télécommunications et en particulier à la téléphonie mobile. Dans un contexte généralisé par la pauvreté (plus de 50% des Congolais vivent avec moins d'1,25 USD par jour), le public n'est pas en mesure d'investir dans la consommation médiatique. La presse écrite est particulièrement victime de cette situation. Le prix d'un journal équivaut au prix d'un sac de farine. « Les gens ont d'autres soucis : la survie. On ne mange pas la lecture¹³³ », s'exclame le directeur de l'hebdomadaire *Quiproquo* à Lubumbashi. Les élections de 2011 ont suscité un regain d'intérêt de la population pour la presse écrite, mais cet engouement est aujourd'hui retombé. Le biais que présentent actuellement de nombreuses informations n'incite pas la population à déboursier pour acquérir un journal.

Côté audiovisuel, la consommation reste importante, mais pas forcément axée sur les programmes d'information. Une étude réalisée par la société Experts en 2010¹³⁴ indique que les radios généralistes sont écoutées avant tout pour la musique (46% des personnes sondées) et les radios confessionnelles pour les prédications. Selon la même étude, en télévision, les informations (19%) l'emportent de peu sur le théâtre (16%) et les films nigériens (10%). En dépit de l'intérêt du public pour certaines émissions, il reste difficile de mobiliser les annonceurs, vu la grande dispersion de l'audience et le faible niveau de vie d'une large partie du public.

9. Le passage à la diffusion numérique

Le passage de la diffusion numérique est prévu pour 2015 en télévision et est encore indéterminé pour les radios. Il constitue un enjeu technique et financier majeur à la fois pour les opérateurs et pour les publics. La République démocratique du Congo a été identifiée parmi les pays africains « à la traîne » pour la préparation de la migration vers le numérique.¹³⁵ Or, le passage à la diffusion numérique pourrait permettre de désengorger la bande des fréquences et, ainsi, de satisfaire des opérateurs en attente d'autorisation. En particulier, elle permettra de résoudre le différend qui oppose Kinshasa et Brazzaville, les opérateurs du Congo démocratique s'étant empressés d'occuper les fréquences laissées vacantes par leurs voisins sur le spectre du Pool Malebo que les deux capitales, distantes d'à peine 5 km l'une de l'autre, sont sensées se partager équitablement.¹³⁶

Toutefois, la plupart des équipements de diffusion et de réception sont toujours analogiques et l'investissement dans de nouveaux émetteurs pour les opérateurs, mais aussi dans des décodeurs TNT ou de nouveaux postes pour les téléspectateurs suscite de nombreuses appréhensions. L'acquisition de ce matériel représente un coût très important au regard des ressources dont disposent les uns et les autres. La maîtrise des différentes techniques nécessitera en outre des formations du personnel dans les entreprises médiatiques.

¹³³ Frédéric Mpoyi Kalabayi, directeur de publication de l'hebdomadaire *Quiproquo*, entretien personnel, Lubumbashi, 22 et 24 mars 2013.

¹³⁴ Experts, Sondage sur les médias à Kinshasa (33ème édition – novembre 2010), Kinshasa, 2010, p.2.

¹³⁵ Un constat qui ressort d'un séminaire international organisé à Dakar par le Réseau francophone des régulateurs francophones des médias (REFRAM), les 6 et 7 novembre 2012.

¹³⁶ Selon Radio Okapi, le passage au numérique permettra de disponibiliser 72 fréquences et d'en rétrocéder 20 au Congo Brazzaville. Voir <http://radiookapi.net/actualite/2010/03/02/>, consulté le 30 septembre 2013.

10. La place des femmes dans les médias

Alors que les femmes représentent plus de la moitié de la population congolaise, on observe un déficit à la fois de leur représentation parmi le personnel des médias et de leur présence dans les programmes.¹³⁷ Elles représentaient, en 2009, 22% du personnel des entreprises de presse, mais occupaient seulement 8% des postes de direction et 18% des sièges des conseils d'administration d'entreprises médiatiques.¹³⁸ Si de plus en plus de femmes occupent des postes de présentatrices et d'animatrices, elles sont encore peu nombreuses à se voir confier des postes de décisions, en raison notamment de discriminations internes dans les entreprises. Certaines d'entre elles sont pourtant extrêmement populaires. A Radio Maendeleo, la directrice Jolly Kamuntu est citée comme journaliste favorite par de nombreux auditeurs dans une récente étude d'auditoire de l'Institut Panos Paris.¹³⁹ Chantal Kanyimbo, ancienne présentatrice du journal télévisé de la RTNC et actuellement Vice-Présidente du CSAC, est toujours considérée comme « l'icône féminine de la presse congolaise »¹⁴⁰. Mais ces cas restent l'exception. Cette sous-représentation des femmes est citée comme un défi essentiellement par les femmes rencontrées dans le cadre de cette enquête. La sous-représentation des femmes dans les médias influe sans doute sur leur faible présence en tant que sources d'information, reflétée par différentes études de monitoring.¹⁴¹

11. L'enjeu de la pérennisation de Radio Okapi

Aucun média local, ou consortium de médias, ne semble actuellement en mesure de pallier la disparition éventuelle de Radio Okapi, dont le sort reste lié au mandat de la MONUSCO.¹⁴² Or la radio onusienne occupe une place particulière dans le paysage médiatique congolais, comme le montrent les études d'audience, apportant une contribution en matière d'information indépendante de service public que peu d'autres médias congolais sont à même d'offrir. L'avenir de Radio Okapi est donc évoqué comme un défi important à la fois par des acteurs médiatiques et par des personnes ressources étrangères au secteur des médias.

3.2. Les améliorations depuis 5 ans

Il a été demandé explicitement aux différents interlocuteurs rencontrés d'identifier les éventuelles améliorations survenues ces 5 dernières années par rapport à l'ensemble des onze défis identifiés ci-dessus. La plupart des répondants ont estimé que les progrès étaient minimes, voire que les situations avaient régressé. Toutefois, quelques avancées ont été soulignées. Aucune d'entre elle ne fait cependant l'unanimité, ce qui montre bien que les perceptions sont subjectives et qu'il existe peu d'outils chiffrés permettant de mesurer les évolutions. En outre, ce qui progresse dans une ville ou localité peut aussi être considéré comme en régression dans une autre zone. Les trois points suivants ont été soulignés presque partout.

¹³⁷ Pour un développement plus large sur ce point, voir la section 6 de ce rapport.

¹³⁸ Gender Links (ed.), *Les plafonds de verre. Hommes et femmes dans les médias d'Afrique Australe. République démocratique du Congo*, Johannesburg, 2009.

¹³⁹ Marie-Soleil Frère, *Etude d'auditoire, Projet Ondes des Grands Lacs. Synthèse des résultats provisoires*, décembre 2012.

¹⁴⁰ Voir Experts, *Sondage sur les médias à Kinshasa*, 33^{ème} édition, 2010, p.63.

¹⁴¹ Par exemple Gender Links (ed.), *Etude des progrès du genre dans les médias d'Afrique Australe. République démocratique du Congo*, Johannesburg, 2010.

¹⁴² Voir section 4 de ce rapport.

- **L'élargissement de la liberté d'expression**

L'émergence de nombreux nouveaux médias a contribué à multiplier les lignes éditoriales. L'opposition politique dispose de davantage d'espace pour s'exprimer. « L'opposition s'exprime réellement ces derniers temps, par rapport à l'époque où il n'était pas facile qu'un opposant puisse donner son point de vue par rapport à ce que fait le pouvoir¹⁴³ », pense Badilon Kawanda de Radio Tomisa à Kikwit. En outre, de nombreuses émissions proposent des versions propres de l'émission participative de Radio Okapi « Parole aux auditeurs », favorisant ainsi l'expression de l'opinion publique. Le représentant des auditeurs de la R.T. Fraternité à Mbuji Mayi s'en réjouit : « Il existe des médias où les gens se défoulent sur la gestion de la cité. Les autorités comprennent de temps à autre.¹⁴⁴ » Mais l'environnement économique précaire pèse néanmoins toujours sur le fonctionnement des médias. « Les journalistes continuent donc à faire des compromis »¹⁴⁵.

- **Le nombre croissant de femmes dans les médias**

Le rapport daté de 2012 de l'Union congolaise des femmes des médias (Ucofem) relève que la représentation des femmes dans les organes de presse congolais progresse lentement. Le pourcentage de femmes est passé de 20,3 % en 2006 à 25,3 % en 2012¹⁴⁶. Elles restent cependant souvent absentes des postes de décision et cantonnées à des rôles de présentatrices dans l'audiovisuel (parfois à leur propre demande d'ailleurs). L'étude réalisée par Experts en 2010 conclut que, dans le secteur médiatique, parmi les 5 personnalités préférées des Kinois, quatre sont des femmes (elles suivent Zacharie Bababaswe qui arrive en tête de ce classement).

- **L'amélioration de la gestion économique de certaines entreprises de presse**

Certains médias s'emploient davantage qu'avant à mettre en place des stratégies et des partenariats pour assurer leur viabilité économique. Dans des groupes comme celui du Potentiel-Radio7-Télé7, la RTG@ ou Digital Congo, on assiste à une certaine professionnalisation des services de gestion.

- **Les opportunités offertes par le développement des TIC**

Plusieurs entreprises ont mentionné les récentes acquisitions de matériel plus performant, facilitant leur travail quotidien, essentiellement les ordinateurs portables et la téléphonie mobile. Le principe de la « flotte » permet aux entreprises de disposer de tarifs avantageux (ou de négocier des échanges marchandises avec les opérateurs) pour les appels passés entre membres de la rédaction.

¹⁴³ Badilon Kawanda, à Radio Tomisa, entretien personnel, Kikwit, 23 mars 2013.

¹⁴⁴ Espérant-Claude Kasala, représentant des auditeurs de la radiotélévision Fraternité, entretien personnel, Mbuji-Mayi, 13 mai 2013.

¹⁴⁵ Isidore Kabongo, directeur des programmes radio de la radio télévision nationale congolaise (RTNC), entretien personnel, 15 mars 2013.

¹⁴⁶ Ucofem, « Monitoring sur le genre dans les médias congolais », 2012, p. 44.

4. Impact de la présence de Radio Okapi sur l'évolution du secteur médiatique congolais

Radio Okapi n'est pas un média congolais comme les autres. Mise sur pied en 2002, grâce à un partenariat entre la Fondation suisse Hirondelle et la MONUC, cette radio bénéficie de moyens financiers, humains et matériels sans commune mesure avec les autres médias locaux. Son budget annuel oscillant entre 8 et 12 millions est sans doute ce qui lui permet d'afficher son slogan : « l'actualité impartiale en RDC ». Alors que Radio Okapi a fêté ses 10 ans en 2012, son succès ne s'est pas démenti durant la décennie qui l'a vue constamment caracoler en tête des sondages d'audience, à Kinshasa et en province, souvent au coude-à-coude avec l'une ou l'autre grande radio locale ou avec RFI. Mais les interrogations sur son positionnement dans le paysage médiatique congolais et sur son avenir restent nombreuses.

Cette section vise à identifier les différentes manières dont Radio Okapi influence le paysage médiatique local. Trois rôles importants de la radio ressortent des entretiens réalisés et de l'analyse des grilles de programmes. D'abord, Radio Okapi est une source majeure d'information pour les autres médias. Ensuite, elle compense les faiblesses du paysage médiatique local en assumant des rôles que d'autres ne peuvent assurer. Enfin, elle occupe une place de modèle, de référence, et a un impact direct sur le travail des médias concurrents qui s'inspirent de ses émissions et de ses pratiques. Avec ses radios partenaires, l'impact se change en accompagnement et son influence en est encore renforcée.

4.1. Radio Okapi comme source d'information

Les personnes interrogées, acteurs médiatiques ou non, ont d'abord mis en avant la place de Radio Okapi comme source majeure d'information. En faisant part d'anecdotes, elles ont illustré ce positionnement et les raisons pour lesquelles elles recourent à Radio Okapi.¹⁴⁷

- **Pour sa couverture nationale**

Radio Okapi dispose de huit centres de production régionaux et d'un réseau de correspondants très étendu, unique en RDC, qui lui permettent d'assurer une couverture de l'actualité du Congo entier, y compris celle des endroits les plus reculés. Ce réseau de collecte et de production de l'information la place dans une position unique et fait d'elle un moyen d'information privilégié pour beaucoup de Congolais. Les professionnels des médias qui n'ont pas les moyens d'envoyer des journalistes sur le terrain l'utilisent également comme source d'information, qu'ils relayent ensuite par leurs moyens propres.

Elle est en outre accessible dans la plupart des localités congolaises. « Radio Okapi a des correspondants même dans les coins les plus reculés de la République. Elle joue un très grand rôle, parce qu'il y a des coins desquels nous ne savons pas obtenir d'information, faute de couverture. Mais Radio Okapi nous facilite la tâche.¹⁴⁸ »

Son site internet est également un moyen d'information précieux, tant pour la population que pour les acteurs médiatiques, tant pour les Congolais vivant dans le pays et pour la diaspora, grâce à sa mise à jour régulière. De tous les sites d'information sur la RDC, il est le seul qui soit alimenté en continu.

¹⁴⁷ Ce positionnement de Radio Okapi en tant que média d'information est confirmé par les différentes études d'audience, ce qui la différencie des radios locales : à Kinshasa, à part la RTNC, Top Congo et Digital Congo, les autres radios (Mirador FM, RTG@, JD FM ou Be-One) sont écoutées avant tout pour la musique ou les prédications (Sango Malamu, RTACK, RTAE). Cfr. Experts, 2010.

¹⁴⁸ Elysée Wamara, CCTV Matadi, entretien personnel, Matadi, 2 avril 2013.

A ce titre, Radio Okapi est sans doute le seul véritable média d'information « national » de la RDC. Lors des événements de Lubumbashi en mars 2012, ou lors de la prise de Goma en novembre 2012, la plupart des médias congolais se sont tournés vers Radio Okapi pour suivre le développement des événements.

- **Pour savoir ce qui se passe à l'Est**

L'Est du pays reste en proie à des violences importantes que les médias des autres provinces ne parviennent pas à couvrir en y dépêchant leurs propres reporters, faute de moyens. Dès lors, Radio Okapi reste indispensable pour informer sur ce qui se passe dans les zones les plus sensibles. Comme le reconnaît le maire de Kananga, « C'est une radio qui couvre les réalités de la République entière, surtout en ce qui concerne l'Est de notre pays où le sang coule souvent.¹⁴⁹ »

- **Pour son accès privilégié à l'information**

Son statut de radio de l'Onu, sa large diffusion ainsi que le budget dont dispose Radio Okapi lui offrent la possibilité d'entrer en contact avec des personnalités, des terrains et des situations qui sont hors de portée des médias congolais. « Vu l'implantation d'Okapi et sa proximité avec la Monusco, elle a la priorité par rapport aux autres médias, estime Kitutu O'Leontwa, directeur de Radio Liberté, CCTV et CKTV. Nous nous référons à elle et après nous nous tournons vers nos correspondants pour en savoir plus.¹⁵⁰ » En particulier, Radio Okapi étant une radio des Nations unies, elle est considérée comme une source de première main pour toutes les informations relatives aux activités et positions de la Monusco. Décès de casques bleus, déclarations du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en RDC, manœuvres de sécurisation de la Monusco dans diverses localités, suivi des diverses négociations de paix : Radio Okapi est toujours aux premières loges.

- **Pour vérifier des informations**

Les informations relayées par Radio Okapi sont perçues comme fiables par l'ensemble des Congolais, sauf en ce qui concerne certaines opérations et défaillances de la Monusco. Les acteurs médiatiques utilisent notamment son site internet pour vérifier leurs propres informations. De manière générale, les Congolais considèrent que la radio est moins assujettie aux pressions que les autres médias du pays, du fait de son statut. Elle est également en mesure de recouper ses sources et de respecter les principes éthiques et déontologiques de la profession, grâce à son important réseau de correspondants et grâce aux conditions favorables dans lesquelles ses journalistes exercent leur métier. Ces avantages lui permettent de faire preuve d'indépendance, de professionnalisme, d'équilibre et de crédibilité. « Radio Okapi est crédible, on a confiance, affirme le directeur de Radio Tomisa à Kikwit. Eux, ils ont assez de moyens par rapport à nous. Ils essayent de contacter telle source où nous ne sommes pas arrivés, tel coin où nous ne sommes pas présents. Quand Radio Okapi donne ses informations, nous sentons que ce sont des informations bien recoupées et qu'elles sont données dans la transparence, dans le respect du code d'éthique et de déontologie.¹⁵¹ »

¹⁴⁹ Antoinette Kapinga Tshibuyi, maire de Kananga, entretien personnel, Kananga, 22 mai 2013.

¹⁵⁰ Kitutu O'Leontwa, directeur général de Radio Liberté, de CCTV et Canal Kin, entretien personnel, Kinshasa, 23 mars 2013.

¹⁵¹ Badilon Kawanda, à Radio Tomisa, entretien personnel, Kikwit, 23 mars 2013.

- **Pour ses débats et émissions interactives**

Les nombreuses émissions de débat et d'analyses politiques ainsi que les émissions interactives, qui donnent souvent la parole aux auditeurs, comme « Parole aux auditeurs » ou « Dialogue entre Congolais » (DEC), remportent un important succès.¹⁵² Elles ont d'ailleurs inspiré de nombreuses autres radios qui proposent des programmes inspirés de ces formats.¹⁵³ Ces émissions permettent aux auditeurs de s'exprimer et d'entendre à l'antenne les positions et arguments de personnalités qui ne passent pas sur d'autres médias. Elles diversifient les personnalités interrogées et donnent la parole à toutes les parties. Selon le directeur des informations de la télévision Antenne A, « le ton est libre. Il permet d'appréhender des informations que ne peuvent pas diffuser les médias locaux, même privés.¹⁵⁴ »

4.2. Radio Okapi comme palliatif des faiblesses des médias congolais

Outre la qualité de son information, Radio Okapi est également considérée comme assumant une série de rôles qui ne sont pas pris en charge par les médias congolais.

Un média national en termes de production et de diffusion

Comme relevé ci-dessus, Radio Okapi est le seul média congolais qui peut se targuer de couvrir une large portion du territoire national, autant pour ce qui est de la collecte de l'information qu'en ce qui concerne l'accessibilité de ses programmes. Elle joue un rôle essentiel de circulation de l'information d'un bout à l'autre de cet immense pays, et son impact, dès sa création, en termes de reconnexion d'un espace national fragmenté par la guerre a été maintes fois souligné. Même si la paix et l'intégrité territoriale ont été (quasiment) rétablies, aucune autre station nationale, publique ou privée, ne peut aujourd'hui assurer cette fonction de mise en commun et de partage de l'actualité des différentes régions du pays. Radio Okapi, qui revendique 22 millions d'auditeurs, est en mesure de récolter l'information là où aucun média n'accède, faute de moyens. « Okapi donne des informations nationales qui sont puisées là où nous ne pouvons pas aller. Par elle, on apprend ce qui se passe sur toute l'étendue du territoire national¹⁵⁵ », témoigne le directeur de la radio d'Idiofa.

Par ailleurs, elle donne également la parole à des auditeurs de toutes ces provinces qui occupent, grâce à elle, un espace d'expression inexistant jusqu'alors. « Elle donne la parole aux populations des milieux les plus reculés et les fait remonter jusqu'aux décideurs.¹⁵⁶ »

Radio Okapi est en outre accessible dans la majorité des localités, grâce à son système de relais et de partenariats avec des radios locales. « Radio Okapi est la seule radio captée en FM dans tous les chefs-lieux des provinces. Cela lui donne une position de référence par rapport aux autres médias. »

Son site internet contribue également à son rayonnement et facilite la circulation de l'information¹⁵⁷. Présente sur Facebook, Twitter, Google+, Radio Okapi a également investi les

¹⁵² Dialogue entre Congolais, Parole aux auditeurs et Okapi Service sont les trois émissions auxquelles les internautes peuvent s'abonner pour les recevoir en format MP3.

¹⁵³ C'est le cas par exemple de la très populaire émission « L'Equipe Nationale ». A ce jour, 50% de la production des radios communautaires seraient des émissions de débats.

¹⁵⁴ John Gombwa, directeur des informations d'Antenne A, entretien personnel, Kinshasa, 21 mars 2013.

¹⁵⁵ Moseka Makila, RTVS1, entretien personnel, Idiofa, 25 mars 2013.

¹⁵⁶ Olivier Tshibola, chargé de programme gouvernance politique au programme des Nations Unies pour le développement (Pnud), entretien personnel, Kinshasa, 7 mai 2013.

réseaux sociaux. Elle propose en outre différentes fonctionnalités (sommaire quotidien d'information par e-mail, forum de discussion en ligne) absentes de la plupart des autres sites d'information.

Une expression plus libre que les médias locaux

Radio Okapi est considérée comme ayant plus de marge de manœuvre, vis-à-vis des autorités locales, que les autres médias congolais. Elle partage cette caractéristique avec la radio internationale RFI. « On voit beaucoup d'émissions intitulées 'Dialogue avec ...'. Le pouvoir laisse faire. On parle de détournements etc.¹⁵⁸ » apprécie Isidore Kabongo, directeur des programmes radio à la RTNC. Radio Okapi est donc considérée comme ayant une certaine capacité critique, là où la radio nationale, et les plupart des médias privés se montrent souvent prudents. Le fait qu'elle ne soit pas financièrement dépendante d'un homme politique préserve ses journalistes de la pratique systématique de l'autocensure. Si Radio Okapi peut organiser de véritables débats divergents, « le cadre politique empêche les autres médias de s'exprimer aussi librement. Ils font des monologues parallèles.¹⁵⁹ »

Même si de nombreuses radios copient désormais le format des émissions participatives, celles de Radio Okapi permettent aux auditeurs de poser des questions à des personnalités politiques qui ne se laissent pas facilement interpeller sur les ondes d'autres médias. Si RFI est également appréciée pour son indépendance vis-à-vis du pouvoir, et est en général au coude-à-coude avec Radio Okapi en ce qui concerne le succès de ses tranches d'information, la radio onusienne a l'énorme avantage de proposer de nombreuses émissions en langues locales congolaises. Sur les ondes de RFI, seul le swahili est disponible, à côté du français.

Un rôle de contre pouvoir et de promotion de la paix

Son positionnement, protégé par son assise onusienne et par le professionnalisme de ses journalistes, lui confère un rôle important en tant que contre-pouvoir et en termes de moralisation de la gouvernance publique. Plusieurs interlocuteurs soulignent que Radio Okapi contribue à la conscientisation de la population face à certains enjeux démocratiques. « La RDC est une démocratie balbutiante et les Congolais sont passifs, déclare Frédéric Kalabayi de l'hebdomadaire *Quiproquo* à Lubumbashi. Radio Okapi aide les Congolais à ouvrir les yeux, à s'exprimer. Elle participe à l'évolution responsable des Congolais.¹⁶⁰ »

Elle assure également une forme de maintien de la paix autant par la diffusion rapide d'informations vérifiées, claires et crédibles, relatives aux enjeux nationaux que par le relais des différents points de vue. « La parole est la seule arme des journalistes contre la haine, la violence et l'arbitraire », proclame le site Internet de la radio. Elle promeut la bonne gouvernance et dispose d'un crédit certain auprès des autorités congolaises. « Okapi lutte pour les droits de l'homme et ses informations sont prises au sérieux par les autorités du pays.¹⁶¹ »

Un média qui remplit des missions de service public

Outre le fait qu'elle diffuse, sur presque tout le territoire, des informations dans les quatre langues nationales, en plus du français, Radio Okapi propose de nombreuses émissions de

¹⁵⁷ John Gombwa, directeur des information d'Antenne A, entretien personnel, Kinshasa, 21 mars 2013.

¹⁵⁸ Isidore Kabongo, directeur des programmes radio de la radio télévision nationale congolaise (RTNC), entretien personnel, 15 mars 2013.

¹⁵⁹ Camille Kamba, chercheur en communication, enseignant à l'Université de Lubumbashi et à l'Institut supérieur Inter-diocésain, Monseigneur Mulolwa, entretien personnel, Lubumbashi, 24 mars 2013.

¹⁶⁰ Frédéric Mpoyi Kalabayi, directeur de publication de l'hebdomadaire *Quiproquo*, entretien personnel, Lubumbashi, 22 et 24 mars 2013.

¹⁶¹ Dolly Ibefo, secrétaire exécutif de l'ONG La Voix des sans Voix, entretien personnel, Kinshasa, 23 avril 2013.

service public sur des thématiques relatives à la santé, au développement et à la citoyenneté. Elle dispose de programmes attentifs à toutes les composantes de la population : enfants (Parole d'enfants), femmes (Femmes d'aujourd'hui, Femme du Congo), jeunes (Point de vue des jeunes), diaspora (Les Congolais de l'étranger) et à toutes les thématiques : renseignements pratiques (Okapi Service), Sports (Okapi Sports), vie culturelle et artistique (L'Artiste, Agenda culturel), le développement durable et l'environnement... Elle fournit également de l'information pratique : météo, inforoutes... Aucun autre média ne propose ne offre aussi diversifiée et fédératrice. Comme décrit ci-dessus, le statut de radio de l'Onu ainsi que les moyens importants dont dispose Radio Okapi lui facilitent l'accès à certaines informations, dans un contexte où la rétention de l'information par les pouvoirs publics est encore la norme. Mettant cette information à disposition des autres médias et de la population, sur les ondes et sur le net, Radio Okapi joue en quelque sorte un rôle d'agence de presse « publique » pour nombre de médias congolais. « Radio Okapi joue un rôle de radio lead, c'est à dire la radio qui alimente les autres radios en information.¹⁶² »

Un professionnalisme quasi exemplaire : indépendance / objectivité / équilibre

Il a souvent été reproché à Radio Okapi de ponctionner régulièrement les ressources humaines les plus compétentes des médias locaux. Si les nouvelles recrues ont déjà de bonnes bases, il ne faut pas sous-estimer le travail de formation interne réalisé au sein de la station, qui permet à Radio Okapi de garantir la qualité du travail de ses journalistes. Comme le proclame le site de la radio, Radio Okapi exige d'elle-même « le professionnalisme et l'excellence », « l'indépendance à l'égard des pouvoirs politiques et économiques », « l'honnêteté journalistique ». L'altérité est une de ses valeurs cardinales et elle veille à diffuser une information équilibrée et à recueillir les avis des différentes parties. Ses concurrents reconnaissent la pertinence de ce positionnement. Nikola Vadjon, de Multimédia Congo, admet : « Radio Okapi est efficace avec les déclarations des opposants. Elle a ce réflexe. Elle a une position de diplomate. Ici, elle est un peu extraterrestre. Elle ne se limite pas à sa ligne éditoriale.¹⁶³ » Les membres des différents partis et les personnes représentant des tendances divergentes sont en général disposés à s'exprimer sur ses ondes car elles reconnaissent une certaine indépendance à Radio Okapi. Elles apprécient le recoupement des sources effectué par ses journalistes. De ce fait, elle est vue comme équilibrée et objective. Les différentes personnes interrogées la voient « au dessus du jeu politicien ». Pour Francine Umbalo, vice-présidente de l'Ucofem, « Radio Okapi n'entre pas dans la politique »¹⁶⁴.

Cependant, au-delà des apports reconnus de Radio Okapi, **des critiques** fusent également vis-à-vis de la radio onusienne. Les reproches suivants lui sont adressés.

Une surmédiation des informations relatives à l'ONU

Les auditeurs interrogés relèvent que les contenus de Radio Okapi couvrent très largement les activités la Monusco, au détriment d'autres informations. En raison du large déploiement de la mission des Nations Unies à l'Est du pays, cette zone est prioritaire et l'information concernant les autres régions est souvent réduite. « Au niveau du journal des régions, vous verrez que [les journalistes de Radio Okapi] sont plus à l'Est. Nous demandons à notre consœur Okapi de donner aussi du temps, de façon équilibrée, à l'Ouest et, pourquoi pas, au

¹⁶² Patrick Cibangu, coordonnateur du collectif des ONG de développement pour la défense des droits socio-économiques intégrés (Codesci), entretien personnel, Mbuji-Mayi, 14 mai 2013.

¹⁶³ Nikola Vadjon, administrateur délégué général du groupe Multimédia Congo, entretien personnel, Kinshasa, 20 mars 2013.

¹⁶⁴ Francine Umbalo, vice-présidente de l'Union congolaise des femmes des médias (Ucofem), entretien personnel, 27 mars 2013.

Nord et au Centre¹⁶⁵ » réclame le directeur de Radio Tomisa à Kikwit. Ces attentes déçues renvoient au statut double de la radio : contrairement à d'autres radios du même type créées dans le cadre d'autres missions des Nations Unies, Radio Okapi a vu le jour dans le cadre d'un partenariat avec la Fondation Hironnelle, se positionnant comme une radio généraliste et non comme un média voué à la communication de la mission de maintien de la paix. Mais il n'empêche qu'à ce jour, la radio est toujours coiffée par la direction de l'information publique de la Monusco. « Il y a une grande confusion dans la façon de faire de Radio Okapi. En tant que radio onusienne, elle devrait se limiter à parler des activités de la Monusco ; mais Radio Okapi se comporte en radio généraliste.¹⁶⁶ »

Une absence de critique vis-à-vis de la Monusco

Outre que les contenus relatifs aux activités de l'Onu apparaissent déséquilibrés aux yeux de certaines personnes, ils seraient en outre partisans. Radio Okapi ferait preuve d'un certain « chauvinisme »¹⁶⁷ à l'égard des institutions onusiennes et de la Monusco en particulier. « Radio Okapi travaille pour la Monusco, pense Agnès NKoy de Nyota TV à Lubumbashi. [Ses journalistes] sont toujours dans les territoires occupés, là où il y a des troubles. Ils sont trop politiques. Radio Okapi oriente ses informations comme les autres médias. C'est radio Monusco. Son rôle est de parler des organismes des Nations unies.¹⁶⁸ » Pour certains, le fait que la radio soit liée à l'Onu amoindrit sa crédibilité concernant les informations sensibles liées à la zone de conflit. « Le fait que Radio Okapi épouse la logique des Nations unies amoindrit sa crédibilité auprès du public, surtout à l'Est de la RDC¹⁶⁹ », affirme Kennedy Muhindo de Radio Soleil à Butembo. De nombreux interlocuteurs en ont donné pour preuve le traitement très timoré de l'inefficacité, largement dénoncée, des casques bleus pour protéger les civils de Goma en novembre 2012. « Okapi est fragile par rapport au commanditaire : elle est réservée lorsqu'il s'agit de parler des Nations unies ou de la Monusco.¹⁷⁰ » Or cette dernière a connu plus d'un scandale depuis sa mise en place...

Une position trop critique vis-à-vis du gouvernement

Pour de nombreux interlocuteurs proches du pouvoir en place, Radio Okapi accorderait trop de temps de parole à l'opposition et présenterait de ce fait une image négative du Congo. Pour ces personnes, les contenus véhiculés par la Radio présentent un trop grand décalage avec les contenus présentés par la RTNC et sont nuisibles à l'image du gouvernement national. « La Radio Okapi n'est pas objective, juge la directrice de la RCK. Tout ce qui l'intéresse, c'est ce qui ne marche pas en RDC. Or, cela démotive les Congolais. Nous avons besoin d'entendre ce qui marche dans le pays. Okapi n'équilibre pas toujours l'information, surtout lorsqu'il s'agit d'une information négative sur le gouvernement congolais.¹⁷¹ » Ces accusations envers Radio Okapi, qui donnerait la parole de façon déséquilibrée aux différentes tendances politiques, n'ont cependant jamais été corroborées par des études de contenu. En décembre 2012, lorsque le signal de Radio Okapi a été brouillé 4 jours par les autorités politiques, le CSAC a mis en avant des motivations administratives, à savoir son « refus de remettre son cahier des charges dans le cadre du passage à la télévision numérique

¹⁶⁵ Badilon Kawanda, à Radio Tomisa, entretien personnel, Kikwit, 23 mars 2013.

¹⁶⁶ Paulin Mbenga, directeur de la radio communautaire Mwangaza, entretien personnel, Kisangani, 30 mars 2013.

¹⁶⁷ Daniel Kabol Kayomb, éditeur de l'hebdomadaire *La Fraternité*, entretien personnel, Lubumbashi, 24 mars 2013.

¹⁶⁸ Agnès N'Koy, directrice de programme de la radiotélévision Nyota, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

¹⁶⁹ Kennedy Wema Muhindo, responsable du journal école *Kengele* et manager de *Radio Soleil FM*, entretien personnel, Butembo, 15 avril 2013.

¹⁷⁰ John Gombwa, directeur des informations d'Antenne A, entretien personnel, Kinshasa, 21 mars 2013.

¹⁷¹ Gody Ngosa Bupe, directrice de la RCK, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

terrestre ». Les responsables de la radio ont, pour leur part, lié cette sanction à la diffusion sur leurs ondes d'une interview avec Jean-Marie Runiga, chef politique du M23. Même si cette émission a sans doute indisposé le gouvernement, il n'en demeure pas moins que, depuis plusieurs mois, un bras de fer opposait le CSAC à Radio Okapi, le premier exigeant de la radio onusienne qu'elle se conforme à une obligation applicable à toutes les radios émettant en RDC. La décision de suspension n'était donc pas conjoncturelle, ni uniquement liée à l'interview litigieuse.

Un manque de couverture de l'actualité non politique

Les acteurs médiatiques des provinces mettent en exergue le fait que l'actualité couverte par Radio Okapi s'adresse principalement à des populations urbaines, à la recherche d'information politique. Elle ne s'adresserait de ce fait qu'à une partie de la population, délaissant les habitants de milieux ruraux, intéressés par des thématiques axées sur le développement et les faits de société. « Souvent, les thèmes sont politiques, regrette le directeur de la radio d'Idiofa. On trouve difficilement un débat sur l'habitat, l'agriculture l'élevage ou sur le développement de la population. Est-ce que toute la population a besoin de ça ? Non. La population rurale est en train de vivre dans la misère, nous avons besoin d'autre chose.¹⁷² »

Un niveau de professionnalisme qui ne fait pas l'unanimité

Enfin, il faut reconnaître que les personnes ressources rencontrées ont exprimé des avis divergents sur le niveau de professionnalisme des journalistes de Radio Okapi. Quelques uns (rares) estiment que, les journalistes de Radio Okapi provenant des médias locaux, ils ne sont pas plus compétents que les autres professionnels des médias. C'est le cas d'Agnès N'Koy, de Nyota TV : « La plupart des journalistes de Radio Okapi viennent des maisons de presse comme moi. Si je suis pro, eux aussi.¹⁷³ »

D'autres interlocuteurs estiment que les journalistes de Radio Okapi sont plus professionnels, mais que c'est uniquement lié au fait qu'ils sont davantage à l'abri de la corruption et moins tentés par le coupage, étant donné leurs conditions de travail favorables et le salaire important dont ils jouissent, comparativement aux autres journalistes congolais. « Nous on attend le coupage. Pas Radio Okapi¹⁷⁴ », reconnaît Jacques Kimpozo du quotidien *Le Phare*. Les bonnes conditions techniques et financières seraient les seules clés de leur professionnalisme. « Nous avons été formés dans les mêmes écoles, explique Angèle Phaka de radio Sango Malamu. Leur niveau de professionnalisme diffère seulement parce qu'ils travaillent dans de bonnes conditions et ont le matériel nécessaire.¹⁷⁵ » Ils sont par exemple en mesure de se déplacer, de recevoir des sons en provenance des différents recoins du pays, de prendre en charge les communications téléphoniques des personnes qui souhaitent intervenir lors des émissions de débat. Ils sont aussi moins exposés aux « tracasseries » et peuvent exercer leur métier de manière moins contraignante que leurs collègues. « Radio Okapi est la radio de l'Onu donc les journalistes ont une protection que nous n'avons pas.¹⁷⁶ » Pour d'autres encore, les journalistes de Radio Okapi sont indéniablement les plus compétents. Pour Frédéric Kalabayi du journal *Quiproquo*, « Radio Okapi est une grande chaîne de radio. Il y a un concours sévère pour y entrer. Les journalistes de Radio Okapi

¹⁷² Moseka Makila, RTVS1, entretien personnel, Idiofa, 25 mars 2013.

¹⁷³ Agnès N'Koy, directrice de programme de la radiotélévision Nyota, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

¹⁷⁴ Jacques Kimpozo, coordonnateur du quotidien kinois *Le Phare*, entretien personnel, Kinshasa, 19 mars 2013.

¹⁷⁵ Angèle Phaka, rédactrice en chef de *Studio Sango Malamu*, entretien personnel, Kinshasa, 18 avril 2013.

¹⁷⁶ Alain Mwamba, directeur des programmes de radiotélévision Mwangaza, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

appartiennent à l'élite de la presse congolaise.¹⁷⁷ » Ils bénéficient en outre de formations de qualité en interne et améliorent de ce fait leur niveau de professionnalisme. « Les journalistes de Radio Okapi sont toujours à la page parce qu'ils suivent des ateliers de formation par rapport à la manière de traiter l'information.¹⁷⁸ »

4.3. L'impact de Radio Okapi sur les autres médias (en particulier sur les radios partenaires)

Outre son rôle de pourvoyeuse d'information et son positionnement tout-à-fait unique dans le paysage médiatique congolais, Radio Okapi exerce une influence directe sur un grand nombre de médias audiovisuels, en particulier en province.

Un modèle pour les autres radios

De nombreux acteurs médiatiques voient Radio Okapi comme une radio de référence, qui leur sert d'étalon dans la pratique quotidienne de leur profession. « Nous faisons de notre mieux pour faire comme Okapi¹⁷⁹ », proclame un journaliste. Les qualités principales qui lui sont reconnues par les journalistes congolais sont sa relative indépendance dans le traitement de l'information, la qualité de ses nombreux débats et journaux parlés ainsi que son important réseau de correspondants. Pour eux, elle est à la base d'une émulation positive pour l'ensemble des médias congolais. « Avant l'avènement de Radio Okapi, l'idée de la concurrence dans les médias ne se faisait pas sentir et le travail n'était pas professionnel. Il me semble que beaucoup de médias du pays se sont servis du modèle de Radio Okapi¹⁸⁰ », pense Antoinette Tshibuyi, maire de Kananga.

L'indépendance affichée par Radio Okapi vis-à-vis des autorités incite les journalistes congolais des radios locales à prendre exemple sur elle. Pour Badilon Kawanda de Radio Tomisa, « les journalistes de Radio Okapi ne se laissent pas faire. Ils font leur travail et ils nous servent de modèle.¹⁸¹ » La façon de travailler de Radio Okapi inspire de nombreux journalistes, mais également la grille de programmes et les contenus. Dans de nombreuses radios de province, on diffuse désormais des « clones » de « Dialogue entre Congolais » ou de « Parole aux auditeurs ». Sans compter les journalistes et animateurs qui tentent d'imiter le « ton » Okapi, en reprenant la diction et les intonations de certains journalistes de la radio onusienne. Les médias éprouvent cependant de nombreuses difficultés à atteindre ce modèle, en raison de la faiblesse des salaires des journalistes, de la corruption et de l'absence d'Etat de droit.

Les autres impacts de la présence de Radio Okapi concernent plus spécifiquement la soixantaine de ses « **radios partenaires** ».

Diversification et valorisation des contenus des radios partenaires

La Fondation Hirondelle a initié la mise en place du réseau de radios partenaires en 2004, avec 5 stations. Elles sont aujourd'hui 68. Concrètement, ces radios partenaires rediffusent une partie des contenus de Radio Okapi ; essentiellement les journaux parlés du matin et de midi (parfois du soir), et plus ponctuellement l'émission « Dialogue entre Congolais ». Le partenariat contribue donc à la diversification et à l'amélioration de leur grille des programmes. Inversement, les radios partenaires peuvent alimenter Radio Okapi en

¹⁷⁷ Frédéric Mpoyi Kalabayi, directeur de publication de l'hebdomadaire *Quiiproquo*, entretien personnel, Lubumbashi, 22 et 24 mars 2013.

¹⁷⁸ Justin Diasilua Kionga, directeur des informations de *Radio Télé Matadi*, entretien personnel, Matadi, 2 avril 2013.

¹⁷⁹ Désiré Israël Kazadi, directeur de Freedom for journalist, Kinshasa, 20 mars 2013.

¹⁸⁰ Antoinette Kapinga Tshibuyi, maire de Kananga, entretien personnel, Kananga, 22 mai 2013.

¹⁸¹ Badilon Kawanda, *Radio Tomisa*, entretien personnel, Kikwit, 23 mars 2013.

informations locales. « Un tiers des informations diffusées sur Radio Okapi vient des radios partenaires. Cela permet à Radio Okapi d'avoir des informations non accessibles pour la plupart des autres médias congolais¹⁸² », explique le chef de projet Bernard Conchon. 45 partenariats ont été institués dans le cadre du « Programme de développement du secteur médiatique » (PDSM), un programme quinquennal lancé en 2011, piloté par Internews et financé par la coopération américaine (USAID)¹⁸³. Les radios partenaires soutenues par le PDSM se situent dans les quatre provinces couvertes par le programme : le Bandundu, le Sud-Kivu, le Katanga et le Maniema. Des partenariats ont en outre été scellés avec une quinzaine de radios en dehors du financement assuré par le PDSM, dans les autres provinces. Malgré cette tentative d'équilibrage, les radios partenaires sont donc concentrées dans les quatre régions couvertes par le PDSM, ce qui accentue le sentiment des radios de certaines provinces (Equateur, Kasaï, Province Orientale), d'être délaissées.

Un réseau de correspondants/relais qui rapportent aux radios

Dans le cadre des élections de 2011, un réseau d'une cinquantaine de correspondants a été mis en place, au sein des radios partenaires. Cette cinquantaine de correspondants a constitué un maillage important pour la couverture des élections et continue d'exister aujourd'hui. Il contribue à la diffusion d'informations nationales et alimente les décrochages locaux. Le niveau de professionnalisme et la productivité de ces correspondants sont très variables, même si une formation minimale (2 sessions ponctuelles) a été assurée afin de consolider leurs bases professionnelles, et si un salaire décent leur est versé en échange de leur travail. La moitié de cette rémunération revient directement au média local qui emploie le correspondant, afin de lui permettre de garder son employé. « Nous avons des correspondants au sein des radios communautaires, dans les zones reculées. On paye ces correspondants : la moitié va à la radio, la moitié au correspondant, qui reste employé par sa radio. Nous tenons beaucoup à cet aspect. Les correspondants ne sont en aucun cas nos employés, c'est un renforcement des médias locaux. Les correspondants sont bien coachés, formés en continu.¹⁸⁴ »

Des formations journalistiques

Les correspondants et les journalistes des radios partenaires bénéficient d'une formation par an dans le cadre du PDSM, durant laquelle les formateurs de Radio Okapi se rendent sur leur lieu de travail. Les médias bénéficiaires apprécient ces formations. « Grâce à ce partenariat, nous avons reçu des formations pour les journalistes qui, jusqu'ici, étaient tous formés sur le tas¹⁸⁵ », estime Désiré Tankuy, directeur de la radio Bandundu FM. Les correspondants sont également reçus pendant un mois au siège de Radio Okapi pour mieux appréhender ses formats. Ils sont en outre suivis de manière continue par une équipe de 4 journalistes de Radio Okapi, en liaison quotidienne avec eux afin de s'assurer que les principes professionnels sont respectés. Ces « coaches » valident tous les éléments produits par les correspondants avant de les diffuser¹⁸⁶, ce qui permet une sorte de formation continue.

¹⁸² Bernard Conchon, Kinshasa, chef de projet de la Fondation Hironnelle à Radio Okapi, entretien personnel, Kinshasa, 26 mars 2013.

¹⁸³ Fondation Hironnelle, « Radio Okapi : Un réseau national durable d'information au service de la population Congolaise », document de projet 2013-2014, Octobre 2012, p. 89.

¹⁸⁴ Jeanne Vu Van, responsable des partenariats, Fondation Hironnelle, entretien personnel, Kinshasa, 28 mars 2013.

¹⁸⁵ Désiré Tankuy, directeur de la radio *Bandundu FM*, entretien personnel, Bandundu, 17 avril 2013.

¹⁸⁶ Jeanne Vu Van, responsable des partenariats, Fondation Hironnelle, entretien personnel, Kinshasa, 28 mars 2013.

Des formations en management et marketing

Partant du constat que de très nombreuses radios sont mal gérées et ne disposent que d'une expertise de gestion très réduite, la Fondation Hironnelle a mis en place un important volet de formation en management, dans le cadre du PDSM. « Souvent les managers viennent d'ailleurs et ne connaissent pas les organigrammes des médias, ou alors le management est du semi bénévolat. C'est un problème crucial parce qu'un mauvais management, une mauvaise gestion entraîne le coupage et donc une mauvaise information. Ce n'est pas toujours de la mauvaise volonté, c'est qu'on ne sait pas que ce n'est pas bien. Donc, nous, on travaille sur ces aspects de gestion. On fait des formations magistrales. On forme des formateurs congolais, en gestion de radio. Ces formateurs congolais vont former les radios partenaires et ensuite, dans les mois qui suivent, ils font des formations *in situ*.¹⁸⁷ »

Un volet marketing a également été mis sur pied. La Fondation Hironnelle essaye de faire passer la règle de base qui veut que « l'information est gratuite, la communication est payante »¹⁸⁸. Elle entend enrayer les mauvaises pratiques en la matière. Le principe est le même que pour les formations en management : des formateurs, préalablement formés, se déplacent dans les différentes provinces et y assurent du coaching *in situ*. Ces formations sont très appréciées des médias qui en bénéficient : « La formation des managers, des marqueteurs et des techniciens est vraiment utile¹⁸⁹ », estime Imbu Musanda de la radio Nsemo à Idiofa.

Une régie publicitaire au bénéfice des radios

Hironnelle Communication est un projet qui fédère une quarantaine de radios communautaires, toutes partenaires de la Fondation Hironnelle et Radio Okapi. Il a pour objectif de vendre un réseau de diffusion unique en RDC et ainsi permettre aux radios de générer des revenus issus de la communication institutionnelle¹⁹⁰. Bien pensé, c'est un projet qui a toutefois du mal à se développer et à porter véritablement ses fruits.

Un appui technique et logistique

Radio Okapi, via la Fondation Hironnelle, appuie techniquement et logistiquement 45 radios partenaires dans le cadre du programme PDSM. Chaque radio partenaire bénéficie d'un appui technique approprié en équipement : fourniture d'un émetteur à l'aide, construction d'un bâtiment, réhabilitation d'un studio... « On essaye que ce soit du sur mesure, explique Jeanne Vu Van, responsable des partenariats à la Fondation Hironnelle. Il n'y a rien de systématique. On ne donne pas d'équipement aux radios qui n'ont pas fait leurs preuves.¹⁹¹ » Ainsi, la radio communautaire Nsemo à Idiofa, partenaire de Radio Okapi, a bénéficié d'une réhabilitation du studio et de son bâtiment. La radio communautaire *Mwangaza*, à Kisangani a quant, à elle, bénéficié d'un ordinateur d'un onduleur, d'un stabilisateur et de quelques dictaphones numériques. Concernant les partenariats hors PDSM, ils font suite, en général, à une demande de la radio qui souhaite relayer Radio Okapi. L'accord fait alors l'objet d'un contrat. Dans la mesure du possible, un appui technique leur est offert. « Si elles veulent diffuser, elles nous appellent. On vérifie que ce ne sont pas des radios de politiciens. Si elles se trouvent dans des

¹⁸⁷ Jeanne Vu Van, responsable des partenariats, Fondation Hironnelle, entretien personnel, Kinshasa, 28 mars 2013.

¹⁸⁸ Jeanne Vu Van, responsable des partenariats, Fondation Hironnelle, entretien personnel, Kinshasa, 28 mars 2013.

¹⁸⁹ Imbu Musanda, responsable de la radio Nsemo, entretien personnel, Idiofa, 25 mars 2013

¹⁹⁰ Fondation Hironnelle, « Radio Okapi : Un réseau national durable d'information au service de la population Congolaise », document de projet 2013-2014, Octobre 2012, p. 8.

¹⁹¹ Jeanne Vu Van, responsable des partenariats, Fondation Hironnelle, entretien personnel, Kinshasa, 28 mars 2013.

zones où elles peuvent rendre service à la population, on leur fournit l'équipement pour qu'elles puissent diffuser.¹⁹² »

Une forme de légitimation des radios partenaires

Grâce à la rediffusion de Radio Okapi, et au fait qu'elles apportent des contributions aux émissions de la radio onusienne, les radios partenaires acquièrent une forme de notoriété et de légitimité au sein de leur communauté. L'audimat évolue en fonction de cette notoriété. Ainsi, Kennedy Muhindo, de Radio Soleil FM à Butembo considère qu'« une radio partenaire de Radio Okapi est considérée comme une radio sérieuse par le public. Ce partenariat élargit également l'audimat parce que les programmes de Radio Okapi sont très appréciés.¹⁹³ »

Le fait que les radios partenaires alimentent Radio Okapi en contenus est non seulement bénéfique pour Radio Okapi, qui peut ainsi proposer des informations relatives aux coins les plus reculés, mais il est également bénéfique pour les radios partenaires, qui s'imposent ainsi dans le paysage médiatique congolais de plus en plus concurrentiel. Les radios sont systématiquement citées lorsque leur contenu est diffusé sur les ondes d'Okapi, ce qui leur assure une forme de reconnaissance, de légitimité et même de protection face aux autorités locales. « Comme Radio Okapi a une large diffusion à travers le pays, c'est utile pour nous. Ça permet d'accroître notre notoriété¹⁹⁴ », se réjouit Paulin Mbenga, directeur de la Radio Communautaire Mwangaza à Kisangani.

Une meilleure prise en compte de la société civile

Un des objectifs des partenariats noués dans le cadre du PDSM consiste à appuyer le secteur médiatique congolais pour une meilleure implication de la société civile. De nombreuses radios partenaires ont mis en place des clubs d'écoute qui sont autant de relais vers la société civile. Dans le cadre du PDSM, elles bénéficient de soutien pour l'organisation de débats entre la population et des personnalités diverses. Ces débats sont organisés, enregistrés et retransmis par les radios elles-mêmes et plus particulièrement par les journalistes ayant bénéficié d'une formation. La sélection des radios partenaires se fait entre autres selon leur capacité à interagir avec la société civile et d'associer les populations locales. « Les bonnes radios communautaires sont celles qui sont le plus intégrées dans la société civile. Il y a une complémentarité entre Radio Okapi et les radios communautaires. Les deux sont vraiment importantes.¹⁹⁵ » La radio est aussi considérée un outil d'information à la disposition des civils, lorsqu'ils sont livrés à eux-mêmes, par exemple face aux incertitudes relatives aux positions des groupes armés. « Il n'y a que la radio qui peut les informer : 'quittez, ou ne quittez pas'. Des rumeurs sont répandues pour que les gens quittent, pour qu'on puisse exploiter. Je pense que s'il n'y avait pas les médias, tous les médias, plus de choses se passeraient. Il y aurait encore plus de morts.¹⁹⁶ » Dans cette perspective, la Fondation Hirondelle veut intégrer son travail à celui mené par d'autres acteurs de développement, de stabilisation et de pacification.

Si de nombreux impacts positifs sont soulignés par les radios partenaires, ces retombées suscitent des envieux dans les endroits plus délaissés par l'aide internationale, qui ne sont pas

¹⁹² Jeanne Vu Van, responsable des partenariats, Fondation Hirondelle, entretien personnel, Kinshasa, 28 mars 2013.

¹⁹³ Kennedy Wema Muhindo, responsable du journal école *Kengele* et manager de *Radio Soleil FM*, entretien personnel, Butembo, 15 avril 2013.

¹⁹⁴ Paulin Mbenga, directeur de la radio communautaire *Mwangaza*, entretien personnel, Kisangani, 30 mars 2013.

¹⁹⁵ Jeanne Vu Van, responsable des partenariats, Fondation Hirondelle, entretien personnel, Kinshasa, 28 mars 2013.

¹⁹⁶ Jeanne Vu Van, responsable des partenariats, Fondation Hirondelle, entretien personnel, Kinshasa, 28 mars 2013.

non plus à l'abri des conflits, comme le montrent les récents affrontements au Kasai ou dans l'Equateur. En se focalisant sur quatre zones, et en particulier sur les radios déjà les plus performantes dans ces quatre régions, le PDSM ne permet pas à Radio Okapi de faire bénéficier l'ensemble des radios communautaires congolaises des avantages de son partenariat. La principale critique adressée à ce programme est qu'il privilégie des zones qui, à l'instar du Sud-Kivu ou du Katanga, ont déjà été au centre de nombreux dispositifs de soutien antérieurs.¹⁹⁷

4.4. Etat de la réflexion sur la pérennisation de Radio Okapi

Depuis plusieurs années, la question de la pérennisation de Radio Okapi a constitué une préoccupation centrale pour la direction de la radio, en particulier pour la Fondation Hirondelle, qui a mobilisé du personnel et des experts pour y réfléchir. Il est de coutume que les radios créées par les Nations unies dans le cadre de leurs missions de maintien de la paix disparaissent lorsque la mission se retire. Ce ne devrait pas être le cas pour Radio Okapi. Comme le souligne le site Internet de la radio, « dès le départ, la radio est conçue pour durer, c'est-à-dire exister après le départ de la Monuc afin de continuer à donner à la population congolaise une information de la plus haute qualité. » Toutefois, comment assurer cette durabilité, alors que la MONUSCO fournit à ce jour l'essentiel des fonds (salaires, fonctionnement), de la logistique (infrastructures, énergie, matériel) et des services (déplacements, sécurité) nécessaires au bon fonctionnement de la radio ? En outre, une formule devra être arrêtée concernant le statut de la radio qui n'est pour l'instant pas enregistrée comme un média congolais : média public, privé ou associatif ?

Situation actuelle de Radio Okapi

La charge salariale de Radio Okapi pose un premier défi à sa pérennisation. La radio compte un personnel d'environ 200 personnes, à Kinshasa et en provinces. La trentaine de journalistes qui a un statut « Fondation Hirondelle » dispose d'un salaire mensuel d'environ 1000 USD. Les autres journalistes, qui ont un statut « Monusco », ont un salaire supérieur de quelques centaines de dollars. A terme, l'objectif est que l'entièreté des journalistes bénéficie d'un statut Monusco. Le personnel est recruté après une évaluation effectuée au terme d'un stage de trois mois au sein de Radio Okapi. A quelques exceptions près (le Directeur de Radio Okapi, les chefs d'antenne dans les provinces et le chef de projet de la Fondation Hirondelle à Radio Okapi), l'entièreté des équipes est de nationalité congolaise. Le second défi est l'ampleur du budget de fonctionnement et donc des subventions à lever auprès des bailleurs de fonds. Depuis sa création en 2002, et jusque 2010, plus de 31 millions de dollars ont été obtenus et gérés par la Fondation Hirondelle pour Radio Okapi. Ce montant complète la contribution des Nations unies, qui reste difficile à chiffrer, car, outre les salaires, une partie est constituée d'apports en matériel et infrastructures : immeubles pour accueillir la radio à Kinshasa et dans les provinces, accès à l'électricité et aux télécommunications, accès aux vols des Nations unies afin de faciliter les déplacements des journalistes et mise à disposition de véhicules et d'équipement. La proportion du budget pris en charge par les Nations unies est allée croissante et représente sans doute quatre fois le budget levé par la Fondation Hirondelle à travers les donateurs bilatéraux¹⁹⁸.

¹⁹⁷ Voir, à partir de la p.160, la section sur le soutien des bailleurs de fonds aux médias congolais

¹⁹⁸ Frère, Marie-Soleil (2011), *The Democratic Republic of Congo. Case study on Donor support to Independent media, 1990-2010*, Internews/Media Map/World Bank/Annenberg School of Journalism. (disponible en ligne), p. 85.

Le tableau ci-dessous reprend les années de contribution et les montant approximatifs, en dollars de la participation des donateurs à la Fondation Hironnelle en faveur de Radio Okapi¹⁹⁹. Ces cinq dernières années, les principaux bailleurs de Radio Okapi ont été les coopérations britannique, suédoise, suisse, allemande, américaine, belge et française : les dotations britannique, française et suédoise passent désormais par le PMDT, donc par FEI. En juin 2013, seuls les apports de FEI et de la Suisse étaient confirmés.

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Total (Approximations)
US		X	X	X	X								1,500,000
UK	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			11,400,000
Switzerland	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	5,850,000
Canada					X	X	X	X					4,300,000
Netherlands			X		X	X				X			900,000
UNDP					X	X	X						1,500,000
France					X	X	X	X	X	X	X	X	1,330,000
Sweden							X	X	X	X	X		1,400,000
Belgium							X		X	X		X	2,590,000
Germany									X	X			1,300,000
FEI - DFID											X	X	2,240,000
United Nations											X	X	310,000
OSIWA										X			300,000
Others				X	X	X	X	X		X		X	80,000
Total (Approx)	69,000	2,000,000	2,260,000	3,000,000	3,370,000	3,750,000	4,100,000	5,500,000	4,490,000	3,150,000	2,410,000	2,510,000	

Un troisième défi réside dans le maintien du spectre large de diffusion. Radio Okapi atteint actuellement environ 80% de la population congolaise. Elle est présente en FM dans 56 villes grâce à ses 10 stations propres, ses relais et ses radios partenaires²⁰⁰. Pour des raisons budgétaires, elle a dû supprimer, en mars 2013, son heure quotidienne de diffusion en ondes courtes. Elle atteint donc plus difficilement les endroits reculés, quoi qu'il soit difficile d'évaluer précisément l'impact de cette suppression sur l'éventail de l'auditoire.

Les priorités de Radio Okapi dans les mois à venir

Les priorités actuelles de la radio consistent à poursuivre l'ensemble de ses activités (informer la population, servir de modèle et assurer des formations au sein des radios partenaires.) Mais la réalisation de ces objectifs dépend fortement des financements qui tendent à se raréfier. Après plus de 11 ans d'existence, l'avenir de Radio Okapi est aujourd'hui incertain. « Les financements baissent et ça pèse sur le fonctionnement de la radio, reconnaît le chef de projet Bernard Conchon. On ne sait pas trop comment l'année va se terminer. Les objectifs sont gelés en attendant la réponse des bailleurs.²⁰¹ » Dans ce contexte, Radio Okapi cherche avant tout à préserver l'information grâce à la diffusion des différents journaux en langues locales. « C'est une priorité, le reste est discutable.²⁰² »

Les bailleurs interrogent la radio sur ses projets d'avenir et lui demandent de définir le modèle vers lequel elle veut évoluer. Bien que la question soit en réflexion depuis plusieurs années, aucune formule convaincante n'a pu être élaborée à ce jour. Les pistes de réponses doivent faire l'objet d'un débat dans le cadre plus large de la réflexion relative à la présence de la Monusco en RDC et à l'évolution de son mandat.

¹⁹⁹ Frère, Marie-Soleil (2011), *op. cit.*

²⁰⁰ <http://radiookapi.net/a-propos/moyens-techniques>.

²⁰¹ Bernard Conchon, Kinshasa, chef de projet de la Fondation Hironnelle à Radio Okapi, entretien personnel, Kinshasa, 26 mars 2013.

²⁰² Bernard Conchon, Kinshasa, chef de projet de la Fondation Hironnelle à Radio Okapi, entretien personnel, Kinshasa, 26 mars 2013.

Dans la perspective d'une autonomisation, la radio mène une réflexion sur sa ligne éditoriale, sur son mode de fonctionnement économique, sur ses moyens techniques et sur son statut. Elle s'interroge notamment sur le maintien de sa présence au niveau national. En fonction du mandat de la Monusco arrêté en juin 2013, elle définira des axes stratégiques pour les années à venir.

Des pistes pour le maintien de Radio Okapi

Outre la question de son statut et de la structure ou de la composition de l'éventuel consortium « repreneur », le maintien de Radio Okapi recouvre deux dimensions : celle du maintien de la qualité de sa pratique professionnelle et celle de sa survie financière. Pour ce qui est de la première, le réseau de correspondants mis en place dans le cadre du PDSM peut être considéré comme une piste de pérennisation, en ce qu'il véhicule les valeurs journalistiques de Radio Okapi. Peu coûteux, il transforme les pratiques journalistiques des correspondants impliqués et de leurs médias de manière importante. « Grâce à ce réseau, on arrive à partager les valeurs de Radio Okapi avec toute la RDC, se réjouit Jeanne Vu Van. Et finalement, ce n'est pas très coûteux. L'impact se fait surtout sentir au niveau de la formation. Certains médias locaux disposent désormais de très bons journalistes qui ont suivi des stages et qui sont coachés en permanence. Ils sont censés transmettre leur savoir faire à leurs collègues. C'est une très bonne piste, ce réseau de pigistes.²⁰³ » Il permet en outre de ne plus placer Radio Okapi au centre de la relation avec les autres médias congolais, mais de faire participer de manière très importante les médias locaux au maintien d'une information de qualité, utile à la majorité des Congolais. Lancé en 2012, le réseau est cependant très jeune et devra faire l'objet de nécessaires ajustements.

Concernant la seconde dimension, celle de la survie financière, il s'agit pour Radio Okapi d'engranger des revenus propres. Depuis 2012, la radio peut désormais commercialiser des espaces de communication institutionnelle. Cette commercialisation sera dédiée en priorité aux agences des Nations unies qui bénéficieront de tarifications avantageuses. Mais elle sera également ouverte à des partenaires extérieurs aux Nations unies. De cette manière, Radio Okapi espère générer des revenus significatifs pour alimenter son budget. Mais, comme le souligne le rapport annuel 2012 de la Fondation, « le potentiel réel de ce marché reste incertain, alors que le budget à financer reste important de par la taille de la radio et la multiplicité des composantes et activités mises en œuvre. »²⁰⁴

La fonction de Radio Okapi : radio généraliste ou outil de communication de L'Onu ?

Radio Okapi occupe une place particulière dans le paysage médiatique congolais et entretient de ce fait des relations parfois tendues avec les autorités locales. Comme signalé plus haut, le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (CSAC) a ainsi brouillé le signal de Radio Okapi entre le samedi 1^{er} et le mardi 4 décembre 2012. Le CSAC estime en effet que Radio Okapi, dans le respect des termes de l'accord SoFA qui la lie au gouvernement congolais, doit se limiter à être un instrument d'information sur l'action de la Monusco, et non une radio d'information généraliste. Si la programmation de la radio la fait sortir de cette catégorie, elle doit alors être considérée comme une radio soumise au droit congolais et contrainte aux mêmes exigences que les autres médias audiovisuels locaux (dont celle du dépôt de son cahier de charges). Le président du CSAC avait précisé, lors d'une interview accordée à RFI suite à la suspension de Radio Okapi : « Nous leur avons

²⁰³ Jeanne Vu Van, responsable des partenariats, Fondation Hironnelle, entretien personnel, Kinshasa, 28 mars 2013.

²⁰⁴ Fondation Hironnelle, Rapport d'activité 2012, Lausanne, 2013, p.3

demandé de ne pas accorder la parole aux rebelles du M23 qui sont considérés comme des terroristes. Mais là n'est pas le problème. Pour nous, le problème est d'abord administratif. S'ils amènent leur cahier de charge, nous allons rouvrir la radio²⁰⁵ », a-t-il expliqué. Radio Okapi a finalement envoyé sa grille de programmes et le signal a pu être rétabli, mais le débat n'est pas clos. Le CSAC persiste à considérer que les contenus devraient être plus tournés vers l'Onu. Le chef de projet de la Fondation Hironnelle à Radio Okapi n'est pas favorable à cette orientation. « Si c'est le cas, on ne sert plus à rien.²⁰⁶ » Pour lui, le nœud de la discussion avec le gouvernement congolais réside aujourd'hui plus dans cette question de la définition de la vocation de Radio Okapi (généraliste ou outil de communication de l'ONU), que dans celle de sa pérennisation. « On n'a pas assez pensé transition, on a trop pensé pérennisation. De toute façon on continuera, mais de quelle manière ?²⁰⁷ » conclut Bernard Conchon.

Les améliorations de Radio Okapi ces 5 dernières années

Radio Okapi a consolidé sa grille de programmes et amélioré la qualité de son offre. Elle a ainsi accentué l'interactivité entre la radio et les Congolais en mettant en place des forums citoyens. L'émission « Parole aux auditeurs » connaît un succès énorme depuis son lancement en 2009. L'émission « Okapi Service », anciennement « Okapi Action », magazine de faits de société, a été reformatée. Le domaine des sports est davantage couvert. La place des langues locales a été confortée avec des informations en langues locales diffusées en journée, et plus seulement le matin et le soir.

Un réseau d'une cinquantaine de correspondants a été mis en place lors des élections présidentielles de 2011. Il bénéficie de formations et est suivi en permanence par des journalistes expérimentés qui valident les contenus proposés avant leur diffusion.

La place accordée aux radios partenaires, qui sont passées de 5 à 68, a été augmentée. Leur production occupe aujourd'hui un tiers des contenus diffusés par Radio Okapi.

Le site internet de Radio Okapi est de plus en plus suivi. Il est consulté entre un million et un million et demi de fois par mois, alors que les consultations mensuelles s'élevaient à 200 000 ou 300 000 il y a cinq ans. L'équipe en charge de la gestion du site a été renforcée. Les réseaux sociaux, qui permettent davantage d'interactivité, sont également mieux utilisés.

La régie Hironnelle Communication a été créée en 2010 dans le but d'offrir à des ONG ou des agences de coopération la possibilité de diffuser des messages de sensibilisation à travers la RDC en échange d'une contribution financière revenant aux radios du réseau, sous forme de redevance ou d'appui technique²⁰⁸.

Les problèmes rencontrés par Radio Okapi ces 5 dernières années

Outre les relations houleuses entretenues dernièrement avec le CSAC, Radio Okapi a rencontré les difficultés suivantes :

- Certaines régions du pays sont difficilement accessibles, ce qui entrave le bon déroulement des formations proposées ainsi que le monitoring.
- L'insécurité entrave le travail des journalistes. Les correspondants de l'Est, du Nord Kivu et du Katanga sont la cible du M23. Plusieurs correspondants ont dû être exfiltrés.

²⁰⁵ Radio Okapi, « RDC, le Conseil supérieur de l'audiovisuel brouille le signal de Radio Okapi sur Kinshasa », 2 décembre 2012. www.radiookapi.net, <http://radiookapi.net/actualite/2012/12/02/rdc-le-conseil-superieur-de-laudiovisuel-suspend-radio-okapi-2>. Consulté le 22 juin 2012.

²⁰⁶ Bernard Conchon, Kinshasa, chef de projet de la Fondation Hironnelle à Radio Okapi, entretien personnel, Kinshasa, 26 mars 2013.

²⁰⁷ Bernard Conchon, Kinshasa, chef de projet de la Fondation Hironnelle à Radio Okapi, entretien personnel, Kinshasa, 26 mars 2013.

²⁰⁸ Fondation Hironnelle, rapport d'activité 2001, p. 2.

- Fautes de moyens financiers, la diffusion en onde courte a été suspendue.
- Les intérêts personnels de certains acteurs médiatiques diminuent l'impact des formations dans les radios partenaires. « Il est difficile que les radios s'approprient vraiment les aspects de bonne gestion. On se heurte à des directeurs, des gens qui ont des intérêts.²⁰⁹ »
- Une fois formés, il n'est pas rare que les journalistes des radios partenaires se fassent engager auprès d'autres médias offrant des salaires plus conséquents, ce qui constitue une déperdition de compétence pour le réseau.
- Radio Okapi doit faire face aux défis de sa pérennisation, tant en termes de budget qu'en termes de définition de la fonction qu'elle assurera à l'avenir.

²⁰⁹ Jeanne Vu Van, responsable des partenariats, Fondation Hironnelle, entretien personnel, Kinshasa, 28 mars 2013.

5. Analyse de la professionnalisation des acteurs du secteur des médias

Cette section vise à analyser l'évolution récente de la professionnalisation dans les médias congolais. Outre la formation initiale, déjà abordée plus haut, les dynamiques de professionnalisation recouvrent trois dimensions importantes : la consolidation d'un statut spécifique ; la formation continue durant la pratique du métier (pour en intégrer les évolutions) ; la solidarité professionnelle et l'identité commune affirmée à travers les regroupements professionnels. Il s'agit donc à la fois de faire le point sur la situation des journalistes dans un certain nombre de médias rencontrés, d'identifier les opportunités de formation continue et, en particulier, de mesurer la progression récente des journalistes dans la maîtrise des nouvelles technologies. Il s'agit en outre d'évaluer le rôle des organisations professionnelles dans la consolidation de la profession.

5.1. Aperçu de la situation des journalistes professionnels congolais

Il est très difficile d'accéder à des données précises et complètes sur la situation statutaire et professionnelle des journalistes congolais. Ni l'UNPC (Union nationale de la presse congolaise), ni le SNPP (Syndicat national des professionnels de la presse) ne sont en mesure d'identifier combien le pays compte de journalistes et quels sont exactement les conditions d'exercice du métier dans les différentes rédactions. Il y a cinq ans, l'UNPC estimait le nombre de journalistes en RDC à 4000, dont près de la moitié dans les médias publics. Ces chiffres n'ont pas été mis à jour, quoi que l'on puisse estimer que ce nombre a augmenté vu la multiplication du nombre de médias.

Pour tous les médias visités, les enquêteurs ont tâché de collecter les informations suivantes :

- le nombre de journalistes employés (qui ne tient pas compte des éventuels correspondants) ;
- leur niveau de diplôme ;
- le degré de satisfaction du responsable de la rédaction vis-à-vis des compétences du personnel ;
- les modalités de recrutement ;
- les conditions contractuelles ;
- les conditions salariales (sauf indication contraire, les montants correspondent aux salaires mensuels).

Les données quantitatives et qualitatives ci-dessous sont reprises telles qu'elles ont été livrées par les interlocuteurs, employés ou patrons de médias. Difficilement vérifiables, elles n'ont pas pu être systématiquement recoupées et leur fiabilité est parfois douteuse, notamment en ce qui concerne les salaires.

Média	Journalistes	Diplômes	Appréciation des compétences	Recrutement	Contrat	Salaire
L'Avenir (Kinshasa)	Environ 18	Licenciés	/	Stages	Pas de contrat	Entre 100\$ et 250\$
Le Phare (Kinshasa)	Environ 18	Majorité de diplômés d'une école de journalisme	Positive. Mais le coupage reste présent	Stages	Pas de contrat	/
Quiproquo (Lubumbashi)	6	Majorité de diplômés du	/	Stages	/	/

		secondaire				
La Fraternité (Lubumbashi)	6	Gradués et licenciés	Négative. Pas assez de spécialisation	Stages	Pas de contrat	/
Mongongo (Kisangani)	33	Gradués ou licenciés	Négative. Les techniques de base ne sont pas maîtrisées.	Appel à candidatures et concours. Les candidats sélectionnés suivent une formation.	Pas de contrats depuis la fin du financement par le PMDT, en août 2012.	250\$ pour les permanents lors du financement PMDT. Actuellement, tous les journalistes ont le statut de pigistes.
Kengele (Butembo)	16	Etudiants en journalisme	Positive	Appel à candidatures et concours	Pas de contrat	40\$ minimum
Mbwetete (Matadi)	8	Diplômés du secondaire, gradués et licenciés	Positive grâce aux formations organisées en interne (tous sont formés « sur le tas »)	/	Pas de contrat («sauf quelques-uns »)	50\$
Radio Bangu (Kimpese)	7	Diplômés du secondaire	Positive. Grâce aux formations reçues des partenaires.	Appel à candidatures. Les candidats retenus suivent une formation.	Pas de contrat	Primes qui varient entre 30\$ et 50\$
Radio Soleil (Butembo)	7	Diplômés du secondaire et licenciés	Positive	Appel à candidatures et concours	Pas de contrat	30\$ minimum
Radio Communautaire du Katanga (RCK) (Lubumbashi)	8	Majorité de diplômés en journalisme	Positive. Mais nécessité de suivre des formations continues.	Stages	Pas de contrat	Entre 25\$ et 250\$
Radio communautaire Mwangaza (Kisangani)	5	Un licencié en communication, un gradué en psychologie et trois étudiants.	Positive. Grâce aux formations reçues des partenaires.	/	Pas de contrat	Ceux qui sont pris en charge par Développement et Paix : 150\$. Ceux qui sont pris en charge par la radio : 50 \$.
Radio Tomisa (Kikwit)	5	Gradués, licenciés, étudiants	Positive. Grâce aux formations reçues des partenaires.	Appel à candidatures et concours	Contrat	50\$ maximum
Radio Maendeleo (Bukavu)	10	Gradués	Positive	Appel à candidatures et concours	Contrat	Pigistes payés par les partenaires : environ 250\$. Journalistes payés par la radio : le plus gradé : 600\$
Radio catholique Maria (Bukavu)	3 journalistes et 12 bénévoles	1 licencié et 2 gradués	Positive. Les journalistes partagent leurs connaissances avec les bénévoles.	Appel à candidatures et concours	/	/
Radio Mabele (Isangi)	7	Licenciés, gradués ou diplômés du secondaire	/	Concours	Pas de contrat	Les salaires sont payés par développement et Paix. Entre 20 et 200\$.
Radio Mitumba (Uvira)	6	Gradués ou diplômés du secondaire.	/	Selon les demandes	/	Pas de salaire.

		Formés « sur le tas »				
Radio Nsemo (Idiofa)	4	2 gradués et 2 diplômés du secondaire	Positive	Appel à candidatures et concours	Pas de contrat	50 \$ maximum (pour le directeur et certains chefs de service)
Radio catholique Diku Dietu (Kananga)	7	Universitaires	Moyenne car manque de formation	Concours	Pas de contrat	Inexistants
Groupe Le Potentiel (Kinshasa)	Le Potentiel : environ 30 ; Radio 7 et Télé 7 : environ 20	Graduat minimum. Minorité de diplômés en journalisme	Positive.	Candidatures spontanées et évaluation	Pas de contrat	/
Radio Télévision Studio Sango Malamu (Kinshasa)	18	Gradués et licenciés	Positive	Stages	Certains journalistes ont des contrats, les autres sont pigistes	Entre 100 et 425\$
Antenne A (Kinshasa)	31	Majorité de licenciés en information et communication	Moyenne en raison de l'environnement de travail néfaste	Stages	Contrat	Entre 130\$ et 1000\$ pour les cadres
Be One (Kinshasa)	15	Diplômés de l'Ifasic	Négative	Lors des défenses de mémoire à l'Ifasic et sur concours	Certains journalistes ont des contrats, les autres sont pigistes.	/
RTVS₁ (Idiofa)	5	Aucun diplômé en journalisme	Positive	Appel à candidatures et concours. Les candidats sélectionnés suivent une formation.	Contrat	100\$
RT Mwangaza (Lubumbashi)	Environ 30	Gradués en journalisme et étudiants	Moyenne. Les recyclages sont nécessaires.	Appel à candidatures et concours.	Contrat	/
RT Nyota (Lubumbashi)	Environ 70	Gradués ou licenciés	Moyenne. L'enseignement primaire, secondaire et supérieur est jugé non satisfaisant.	Recrutement de journalistes de chaînes concurrentes ou stages.	/	Entre 150 \$ et 500 \$
RT Kyondo (Lubumbashi)	20	Majorité de licenciés en information et communication	Moyenne. Formation trop théorique.	Selon la disponibilité du personnel. Depuis peu, sur concours	Contrat	250\$
RT Matadi (Matadi)	7	/	Positive	Appel à candidatures et concours.	Contrat de travail ou « contrat de collaboration »	Certains journalistes touchent 100\$
CCTV Matadi (Matadi)	8	Gradués et licenciés	Moyenne. La formation de base n'est pas bonne. Difficile maîtrise de l'écriture.	Sur recommandation ou test.	/	100\$
RT Kintwadi (RTK) (Matadi)	8	Diplômés en journalisme diplômés du secondaire, formés « sur le tas »	Positive. Grâce aux formations dont le personnel bénéficie	Candidatures spontanées	/	Le barème prévoit minimum 100 \$
RT Debout Kasai (RTDK)	12	Gradués et licenciés	/	/	Certains journalistes ont	Entre 100\$ et 300\$

(Mbuji-Mayi)					un contrat de travail, les autres ont des primes selon leur rendement.	
RT Zoé (Mbuji-Mayi)	5	Universitaires	Moyenne. Un renforcement des capacités est toujours nécessaire.	Appel à candidatures ou collaborations à l'issue desquelles certaines personnes sont embauchées.	Pas de contrat	Entre 50 et 100\$
Digital Congo (Kinshasa)	Environ 25 pour le site et 42 pour la radiotélévision	Gradués ou licenciés	Moyenne. La maîtrise du français pose beaucoup de problèmes.	Sur concours ou recommandation	Les premiers engagés ont signé un contrat	/

Les données collectées permettent de tirer quelques conclusions :

- Les équipes rédactionnelles restent limitées (une vingtaine de journalistes pour un journal quotidien ou une grande radio-télévision commerciale ; moins d'une dizaine pour les plus petites stations en province).
- La plupart des professionnels sont détenteurs d'un diplôme en communication ou en journalisme, mais les employeurs restent dubitatifs sur la qualité de leurs prestations.
- La majorité des professionnels évoluent toujours sans contrat de travail.
- Les rémunérations restent faibles, voire symboliques.

Les conditions d'accès à la profession ne sont pas claires : si les patrons évoquent des appels à candidature, nombreux sont les journalistes qui parlent de « recrutements sur recommandation » où jouent avant tout les relations personnelles.

5.2. La formation continue

La professionnalisation implique également la formation continue, afin que les journalistes puissent rattraper les faiblesses de la formation initiale et s'adapter aux évolutions technologiques, dans un métier en mutation. Or, pour les professionnels déjà en activité, les opportunités de recyclage sont insuffisantes. L'absence de remise à niveau, principalement concernant la maîtrise des nouvelles technologies, entraîne une difficulté pour les journalistes plus anciens à s'habituer au nouvel environnement de travail.

Seul l'ICA (Institut congolais de l'audiovisuel), démembré de la RTNC, se positionne comme acteur institutionnel de la formation continue des journalistes et techniciens des médias. Remis sur pied grâce à un appui de la coopération française (2001-2004), il fonctionne toujours, mais il est rarement sollicité par les patrons de médias privés et la plupart de ses sessions sont fréquentées par des jeunes soucieux de se familiariser avec l'informatique.

Les opportunités de formation sont donc plus souvent ponctuelles, financées par les ONG et institutions internationales. Pour les médias de province, ce sont souvent les seules opportunités de formation disponibles. Les principaux acteurs locaux et internationaux qui organisent des formations ponctuelles sont les suivants :²¹⁰

²¹⁰ Pour plus de détails sur les différents programmes de ces intervenants, voir la section sur l'appui international aux médias congolais (p.140 et suivantes).

- Les bailleurs bilatéraux et les Ambassades (Usaid, Chine...);
- Les bailleurs multilatéraux (L'Organisation internationale de la Francophonie);
- France Expertise Internationale (FEI) finance les projets de formation de nombreux opérateurs dont Canal France International (CFI), le Gret, l'IPP;
- Les agences des Nations unies, selon leur objet : OMS, UNFPA, Unesco, Unicef, Pnud ;
- La Fondation Hironnelle (Radio Okapi) ;
- La Deutsche Welle ;
- Radio Nederland (Programme Informorac mené par le Radio Nederland Training Center - RNTC – qui s'est autonomisé et changé en Free Press Unlimited) ;
- L'Institut Panos Paris ;
- Syfia Grands Lacs ;
- RCN Justice & Démocratie ;
- Internews ;
- Groupe de recherche et d'échanges technologiques (Gret) ;
- Vision mondiale ;
- La Croix Rouge ;
- Search For Common Ground - Centre Lokolé ;
- Développement et Paix, ;
- Organisations locales: Omeq, Voix des sans voix (VSV), Jed, UNPC, FFJ, Réseau des radios associatifs et communautaires du Bas Congo (Remacob) Réseau des médias associatifs et communautaires de la Province Orientale (Remacpo), Union des radios de proximité de Kinshasa (Uraprok), Réseau des radios et télévisions communautaires de l'Est du Congo (Rateco), Union congolaises des femmes des médias (Ucofem), synergie des médias d'Uvira-Fizi, Association des femmes des médias à Matadi, Association des journalistes pour la démocratie et des droits humains (JPDH).

Les responsables de médias bénéficiaires sont souvent **critiques** par rapport à ces initiatives.²¹¹ Il leur est reproché :

- **Un décalage par rapport aux besoins des journalistes**, les thématiques ne correspondant pas aux préoccupations des médias (par exemple une formation déconnectée d'un appui technique est souvent inutile pour le média);
- **Un manque d'expertise ciblée**, de nombreux formateurs affichant une mauvaise compréhension des enjeux propres au secteur médiatique congolais et à l'entreprise à laquelle ils proposent des formations.
- **Un manque d'équilibre** géographique et entre les différents types d'entreprises. Les radios communautaires, en particulier celles de certaines provinces, sont vues par les autres médias comme des bénéficiaires privilégiés, au détriment des autres. Les journalistes des plus petites localités regrettent de bénéficier de moins d'opportunités que ceux des capitales provinciales.
- **D'encourager un marché** où certains acteurs sont dominants et travaillent à leur propre bénéfice sans générer d'effets positifs pour les médias. Les séminaires s'adressent trop souvent à quelques journalistes qui bénéficient des contacts opportuns pour pouvoir en bénéficier et ne restituent pas ce qu'ils ont appris à leurs collègues.

Des **impacts positifs** sont aussi relevés par les médias bénéficiaires :

²¹¹ Pour une approche plus détaillée de ces appréciations, voir la partie sur les bailleurs de fonds et initiatives de coopération (point 10).

- Une meilleure appropriation des règles de base de la profession

Les journalistes disent davantage prendre conscience des règles internes à la profession, appréhendent mieux les notions journalistiques et perfectionnent leur manière d'écrire. « On sent directement qu'après ces formations, les stagiaires ont acquis des nouvelles notions et améliorent leur façon de travailler à la rédaction surtout²¹² », estime Kennedy Muhindo de la Radio Soleil FM à Butembo. Ils se forgent une autre vision de leur profession et prennent en compte la population dans la pratique quotidienne de leur travail. « On traite mieux l'information pour mieux communiquer, pour changer les comportements.²¹³ » Les journalistes prennent conscience de leurs erreurs, recourent davantage leurs sources et travaillent de manière plus professionnelle.

- Une autonomisation des journalistes

Les formations permettent un affranchissement des journalistes par rapport à leur hiérarchie. Ils font preuve de davantage d'initiatives. Ernest Mukuli Kasongo, du journal *Mongongo* à Kisangani, remarque : « Avant d'arriver au conseil de rédaction, chaque journaliste est obligé de formuler correctement son sujet. Il doit identifier les sources à contacter pour la rédaction de son papier. Avant tous ces recyclages, les journalistes venaient recevoir toutes les directives du rédacteur en chef.²¹⁴ » Ils s'autonomisent et se familiarisent avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication. A la radio communautaire Mwangaza, « chacun de nos journalistes est devenu autonome sur le plan professionnel. Il peut collecter l'information, la rédiger ou la mettre en forme et assurer son traitement audionumérique.²¹⁵ »

- Un renforcement des compétences du personnel technique

Le bon fonctionnement des médias d'information ne nécessite pas seulement le renforcement des capacités journalistiques : des compétences techniques sont aussi nécessaires, alors qu'elles sont parfois moins mises en avant. Les initiatives de formation continue ont veillé à intégrer des modules à destination des techniciens ou des services transversaux (marketing, comptabilité...). Parfois, les formations s'accompagnent d'une dotation en matériel, toujours appréciée par les médias.

- L'intégration des journalistes à des réseaux institutionnels

Pour le directeur de l'hebdomadaire *Quiproquo*, « Les formations permettent aux journalistes d'avoir des relations avec les Nations unies, les ambassades, etc.²¹⁶ » Elles permettent de développer le carnet d'adresses des journalistes. Elles mettent aussi les professionnels en contact entre eux, jouant un rôle de désenclavement pour les journalistes des provinces qui se sentent souvent oubliés.

Les responsables de médias déplorent toutefois que ces conséquences positives ne soient pas toujours durables. Dans les radios communautaires en particulier, les journalistes formés partent travailler dans des médias privés disposant de moyens plus importants et offrant des salaires plus conséquents. Les radios communautaires affrontent donc un turn-over

²¹² Kennedy Wema Muhindo, responsable du journal école *Kengele* et manager de *Radio Soleil FM*, entretien personnel, Butembo, 15 avril 2013.

²¹³ Daniel Kabol Kayomb, éditeur de l'hebdomadaire *La Fraternité*, entretien personnel, Lubumbashi, 24 mars 2013.

²¹⁴ Ernest Mukuli Kasongo, rédacteur en chef du journal *Mongongo*, entretien personnel, Kisangani, 29 mars 2013.

²¹⁵ Paulin Mbenga, directeur de la radio communautaire *Mwangaza*, entretien personnel, Kisangani, 30 mars 2013.

²¹⁶ Frédéric Mpoyi Kalabayi, directeur de publication de l'hebdomadaire *Quiproquo*, entretien personnel, Lubumbashi, 22 et 24 mars 2013.

important. A Kisangani, Radio *Mwangaza* rencontre cette difficulté. « Au cours de deux dernières années, la Radio *Mwangaza* n'a pas bien travaillé. Beaucoup de nos meilleurs journalistes qui ont bénéficié de plusieurs formations, ont préféré nous quitter pour aller travailler ailleurs et gagner plus d'argent.²¹⁷ »

5.3. La maîtrise et l'utilisation des Technologies de l'information et de la communication (TIC) par les journalistes

L'informatisation de la production et les technologies numériques ont profondément modifié le travail quotidien des journalistes. Depuis 5 ans, les progrès en la matière ont été considérables en RDC : en presse écrite, les journalistes peuvent tous désormais taper leur texte sur l'ordinateur, prendre et exploiter des photos numériques. Dans l'audiovisuel, la maîtrise des logiciels de montage et de traitement du son ou de l'image a beaucoup progressé. L'intégration des TIC pose encore cependant un certain nombre de problèmes, mis en exergue pas les journalistes et responsables de médias.

En ce qui concerne **l'informatisation**, les enquêtés reconnaissent que l'ordinateur est devenu un outil indispensable de travail, mais ils déplorent le coût élevé du matériel informatique présent en nombre trop limité dans les rédactions. La plupart des médias sont loin de disposer d'un ordinateur par rédaction ou de pouvoir mettre des portables à disposition du personnel. « Rares sont les journalistes de nos radios qui se servent des ordinateurs. A la rédaction on n'a pas de lap top.²¹⁸ ». Même les médias qui disposent d'ordinateurs éprouvent des difficultés à fournir un travail de qualité en raison des fréquentes coupures de courant. « Il y a des problèmes d'électricité, de coupures. Même si on a des ordinateurs, on est bloqués. Donc les nouvelles technologies de l'information sont difficilement applicables. On saisit un texte et puis il y a coupure, tout est perdu si on n'a pas enregistré.²¹⁹ » Dans l'audiovisuel, les technologies numériques de montage et de mixage sont de mieux en mieux maîtrisées. La forme des contenus médiatiques s'en trouve améliorée. « La forme a beaucoup évolué depuis 3 ans, surtout en TV. Les nouvelles technologies sont mieux utilisées.²²⁰ » La plupart des journalistes sont aujourd'hui en mesure de réaliser un sommaire ou un montage audio et vidéo, s'ils disposent du matériel nécessaire (ordinateurs, logiciels et enregistreurs numériques notamment).

Comme évoqué plus haut, **Internet** est surtout utilisé par les journalistes congolais pour récolter, vérifier et recouper les informations. Il leur permet également de télécharger des images d'illustration concernant les faits d'actualité et de transmettre des éléments à leur rédaction, lorsqu'ils sont sur le terrain. A Nyota TV, « Quand les journalistes sont à l'extérieur, ils utilisent le protocole FTP, on leur a appris.²²¹ ». Pour certains directeurs de médias, l'inconvénient est que l'utilisation d'Internet peut amener les journalistes à ne plus se rendre sur le terrain, un déplacement qu'ils ne jugent plus nécessaire.

Toutefois, beaucoup de médias congolais ne disposent pas des ressources matérielles et financières suffisantes pour se doter de leur propre connexion. Dans ce contexte, il n'est pas rare que les journalistes se rendent dans les cybercafés, à leurs propres frais. « En tant que

²¹⁷ Paulin Mbenga, directeur de la radio communautaire *Mwangaza*, entretien personnel, Kisangani, 30 mars 2013.

²¹⁸ Badilon Kawanda, à Radio *Tomisa*, entretien personnel, Kikwit, 23 mars 2013.

²¹⁹ Frédéric Mpoyi Kalabayi, directeur de publication de l'hebdomadaire *Quiproquo*, entretien personnel, Lubumbashi, 22 et 24 mars 2013.

²²⁰ Isidore Kabongo, directeur des programmes radio de la radio télévision nationale congolaise (RTNC), entretien personnel, 15 mars 2013.

²²¹ Agnès N'Koy, directrice de programme de la radiotélévision *Nyota*, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

rédacteur en chef qui se débrouille assez bien, j'entre dans des cybercafés, je consulte des sites, témoigne Badilon Kawanda de Radio Tomisa. Je paye beaucoup d'argent. Aujourd'hui, pour recouper, les informations, on va dans les médias en ligne, il faut par conséquent déboursier beaucoup.²²² »

Parmi les usages d'Internet, les **réseaux sociaux** occupent une place prépondérante. Facebook permet à un certain nombre de journalistes d'entretenir leurs relations professionnelles au-delà de leur propre média, en s'affranchissant de leur ligne éditoriale. S'y déploient des débats et réflexions autour de sujets d'actualité, comme la guerre à l'Est du Congo, ou autour d'enjeux propres à la profession, comme le coupage. Certains journalistes y puisent des éléments pour construire leurs articles et émission en discutant par exemple leur angle d'approche. De manière générale, les réseaux sociaux constituent des moyens d'échange et de collecte de l'information, entre journalistes de différentes régions du Congo et avec des journalistes de la diaspora. Ils peuvent ainsi renforcer la cohésion au sein de la profession.

Trois groupes Facebook sont particulièrement utilisés par les journalistes :

- « Journalistes ». Créé en 2010, il s'agit du groupe le plus important qui rassemblait, en 2013, environ 270 journalistes du Congo et de la diaspora. Le promoteur du réseau se trouve au Congo.
- « Faut que ça change ». Il comptait 152 membres en mars 2013. Tous ne sont pas journalistes. Environ la moitié d'entre eux appartient au groupe « Journalistes ». Le promoteur du réseau habite à Bruxelles. Il poursuit avant tout un objectif de changement, d'action.
- « Médias et communication ». Né en 2013, il offre un contenu semblable à celui de « Journalistes ». Son contenu est essentiellement tourné vers l'échange d'actualité. Le promoteur du groupe se trouve à Bruxelles.

Si certains médias disposent d'une connexion et d'un site internet propre, ils éprouvent cependant des difficultés à diffuser leur contenu en ligne, et la faiblesse de la bande passante au Congo n'est pas seule à blâmer. Ce sont souvent les compétences techniques qui ne sont pas disponibles en interne. « Les journalistes n'utilisent pas les nouvelles technologies de manière performante, parce qu'on n'a pas eu de formation. Par exemple Internet, on l'utilise pour chercher de l'information mais pas pour la donner.²²³ ». La gestion d'une boîte mail pose également des problèmes. A la Radio Télévision Matadi, « Nous avons une machine qui nous permet d'avoir des informations sur le net. Mais certains n'ont pas cette formation, ils n'ont même pas une boîte e-mail pour se connecter à travers le monde, pour s'associer à ce réseau social qu'on appelle aujourd'hui Facebook. »²²⁴ Dans un tel contexte, il est difficile, pour les journalistes d'entretenir des blogs régulièrement mis à jour. Par ailleurs, peu de personnes ont la formation requise pour assurer la gestion d'un site. Pour Nikola Vadjon, ADG de Multimédia Congo, « Il est difficile de trouver des informaticiens qui sachent adapter le texte et les images au site.²²⁵ »

La **téléphonie mobile** a poursuivi sa pénétration fulgurante au Congo (plus de 60% des Congolais seraient aujourd'hui équipés) et elle offre de nombreuses opportunités aux médias,

²²² Badilon Kawanda, à Radio Tomisa, entretien personnel, Kikwit, 23 mars 2013.

²²³ Alain Mwamba, directeur des programmes de radiotélévision Mwangaza, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

²²⁴ Justin Diasilua Kionga, directeur des informations de Radio Télé Matadi, entretien personnel, Matadi, 2 avril 2013.

²²⁵ Nikola Vadjon, administrateur délégué général du groupe Multimédia Congo, entretien personnel, Kinshasa, 20 mars 2013.

tant en termes de circulation de l'information que de simplification technique. Le téléphone portable est devenu l'indispensable instrument de travail qui permet à la fois d'enregistrer du son, de faire des photographies ou d'envoyer un texto à la rédaction pour avertir d'une urgence. Pourtant, rares sont les directeurs de médias qui acceptent de prendre en charge l'équipement en téléphones mobiles du personnel, voire même d'intervenir dans les frais de recharge. Le développement de la téléphonie mobile constitue aussi une avancée en matière de droit à l'information, dans un pays où le réseau fixe est pratiquement défunt. De simples citoyens peuvent désormais transmettre aux médias les renseignements recueillis dans leur localité. « Les 'citoyens-journalistes' écrivent des texto. C'est une bonne chose, on ne peut plus rien cacher.²²⁶ » Le pouvoir, conscient de la puissance de ce média, a d'ailleurs suspendu le système en décembre 2011, en évoquant des motifs sécuritaires. « Après la proclamation des résultats des élections, les texto ont été coupés. Parce qu'ils donnaient les résultats réels. Même si on disait que c'était pour empêcher les appels à mobilisation.²²⁷ » Ce développement de la participation citoyenne interroge les pratiques professionnelles et pourrait avoir un impact positif sur les journalistes : selon Tshivis Tshivuadi, secrétaire exécutif de JED, les professionnels des médias vont devoir se démarquer des 'journalistes citoyens', dans la recherche et le traitement de l'information. « Les journalistes sont obligés d'aller à la source, de faire de l'investigation.²²⁸ »

Enfin, la téléphonie mobile joue également un rôle important dans la diffusion de l'information vers le grand public. La proportion des Congolais qui écoutent la radio sur leur téléphone portable a explosé depuis 5 ans, les appareils chinois peu coûteux disponibles sur le marché offrant cette fonctionnalité. Par contre aucun service d'information par SMS n'a encore été développé et les smartphones connectés à Internet restent réservés à une petite minorité de citoyens. Aucun média n'a développé une stratégie de déploiement sur le téléphone mobile.²²⁹ « On évolue, mais beaucoup de gens font encore une presse de moyen-âge, estime Freddy Mulumba, ADG du Potentiel. Le journal pourrait être accessible à travers le portable : c'est le seul média que tout le monde possède. Mais tout le monde n'évolue pas.²³⁰ »

Dernière avancée technologique, la **diffusion numérique** pose un défi considérable, très peu de médias audiovisuels étant prêts, à ce jour, à opérer ce saut technologique. Les médias audiovisuels qui ont pu investir dans l'acquisition de matériel et bénéficier de formations adéquates les utilisent aujourd'hui pour la retransmission en directe et le système de relais. Mais l'énorme majorité des médias ne dispose encore d'aucun équipement adéquat, d'aucune compétence technique, ni de la moindre stratégie pour développer ce qui est devenu pourtant une exigence au niveau mondial.

5.4. Les organisations professionnelles

Les organisations professionnelles ont connu peu de changements ces cinq dernières années : les grandes associations à prétention nationale sont demeurées les mêmes et seules des

²²⁶ Tshivis Tshivuadi, secrétaire général de Journalistes en danger (Jed), entretien personnel, Kinshasa, 15 mars 2013.

²²⁷ Tshivis Tshivuadi, secrétaire général de Journalistes en danger (Jed), entretien personnel, Kinshasa, 15 mars 2013.

²²⁸ Tshivis Tshivuadi, secrétaire général de Journalistes en danger (Jed), entretien personnel, Kinshasa, 15 mars 2013.

²²⁹ Ce sont les opérateurs mobiles qui fournissent certains services par SMS, mais essentiellement relatifs à leurs propres services ou à des informations pratiques.

²³⁰ Freddy Mulumba, administrateur délégué du groupe de presse *Le Potentiel-Télé 7*, entretien personnel, Kinshasa, 19 mars 2013.

organisations ou réseaux locaux ont vu le jour. Le tableau ci-dessous reprend les principales organisations professionnelles.

	Nom	Date de création	Etendue
Organisations nationales (avec antennes ou correspondants provinciaux)			
UNPC	Union nationale de la Presse congolaise	2004	nationale
OMEC	Observatoire des Médias du Congo	2004	nationale
SNPP	Syndicat national des Professionnels de la Presse		nationale
UCOFEM	Union congolaise des Femmes des Médias		nationale
ANECO	Association nationale des Editeurs de la presse congolaise		nationale
ANEAP	Association nationale des entreprises audiovisuelles privées		nationale
JED	Journaliste en Danger		nationale
FRPC	Fédération des Radios de Proximité du Congo	2007	nationale
Organisations régionales			
REMACPO	Réseau des Médias Associatifs et Communautaires de la Province Orientale		régionale
RATECO	Réseau des radios et télévisions communautaires de l'Est de la R.D.Congo		régionale
REMACOB	Réseau des Médias Associatifs et Communautaire du Bas-Congo		régionale
REMACK	Réseau des Médias communautaires du Katanga		régionale
CORACON	Collectif des radios et télévisions communautaires du Nord-Kivu		régionale
AMACEQ	Association des médias associatifs et communautaires de l'Equateur		régionale
URACOCK	Union des radios communautaires du Kasai Occidental		régionale
RATEPROKA	Radios et télévisions de la province du Kasai Oriental		régionale
URCAM	Union des Radios communautaires et associatives du Maniema		régionale
URPB	Union des radios du Bandundu		régionale
AFEMEK	Association des Femmes des Médias du Katanga		régionale
AFEM-SK	Association des Femmes des Médias du Sud-Kivu		régionale

De manière générale, les acteurs médiatiques soulignent un certain nombre de contributions positives de la part des organisations professionnelles : les formations qu'elles organisent, leur rôle de garde-fou pour protéger les médias, leur contribution à la professionnalisation du secteur médiatique, la recherche de fonds pour leurs membres et le maintien d'une solidarité au sein de la profession. Parmi les activités récentes des associations professionnelles, les personnes enquêtées ont spontanément cité les apports suivants :

- **L'Observatoire des médias congolais (Omec)** a été apprécié pour ses actions d'encadrement et de sensibilisation en période électorale. En 2011, l'Observatoire a fourni aux médias des guides relatifs à l'éthique et à la déontologie en période électorale ainsi que des formations sur cette thématique.
- **L'Union nationale de la presse du Congo (UNPC)** a mis en place un concours pour récompenser les meilleurs journalistes (avec l'appui de l'UNFPA et de FEI) qui crée une émulation positive. Selon Kasonga Tshilunde, secrétaire général de l'UNPC, « Ca pousse les journalistes à s'améliorer car on insiste sur le code d'éthique et de déontologie.²³¹ ». L'Union nationale de la presse au Congo propose également des formations et des échanges en vue d'améliorer le respect de l'éthique et de la déontologie et de renforcer la crédibilité du secteur médiatique.
- **Plusieurs associations de femmes journalistes** (Ucofem et organisations provinciales, en particulier l'AFEM au Sud-Kivu) ont été particulièrement actives pour développer des activités s'adressant aux femmes journalistes.

²³¹ Joseph Boucard Kasonga Tshilunde, secrétaire général de l'Union nationale de la presse du Congo (UNPC), entretien personnel, Kinshasa, 21 mars 2013.

- **Certains réseaux des médias associatifs et communautaires des différentes provinces** sont aussi appréciés pour leur dynamisme. Par exemple, le Remacpo (Province Orientale) permet aux radios communautaires et associatives de la Province Orientale de discuter collégalement de leurs problèmes et d’y apporter des réponses communes. Il est également considéré comme un outil de lobbying capable de faire baisser les pressions exercées par les autorités provinciales sur les médias et comme un moyen de discussion et d’échange, sur les notions d’éthique et de déontologie. Le RATECO, grâce à ses partenariats privilégiés, entre autres avec l’Institut Panos Paris, rend également d’énormes services à ses membres en termes de formation et d’équipement. Certains des autres réseaux régionaux des médias communautaires sont cependant inactifs.
- **Journaliste en danger (Jed)** mène un travail très apprécié de défense des droits des journalistes et offre par ailleurs des formations relatives au droit des journalistes qui sont appréciées par les acteurs médiatiques. L’association concurrente récemment créée, FFJ (Freedom for Journalists) était inconnue de la grande majorité des interlocuteurs rencontrés, en particulier hors de la capitale.

Les autres structures collectives sont critiquées pour leur inactivité et leur incapacité à renouveler leurs instances.

Plus généralement, les acteurs du secteur médiatique émettent des critiques sur le travail des organisations professionnelles.

Manque de visibilité et de dynamisme

La plupart des organisations professionnelles sont considérées comme invisibles, hormis Jed, dont l’action fait l’unanimité, et, dans une moindre mesure, l’Omec. La visibilité des organisations professionnelles est fortement liée à la personnalité des personnes qui les dirigent. Tshivis Tshivuadi et Donat Mbaya, de Jed, ainsi que Polydor Muboyayi, de l’Omec, bénéficient d’une certaine notoriété. Néanmoins, de manière générale, les organisations professionnelles sont vues comme faibles et dépourvues de vision. « C’est comme si elles n’existaient pas²³² », conclut le politologue Philippe Biyoya, très proche du secteur médiatique.

Concentration géographique des activités

Les organisations professionnelles nationales sont accusées d’être davantage présentes à Kinshasa qu’en province. Si les antennes provinciales de l’UNPC ont une existence formelle (avec des présidents désignés par les professionnels locaux), ces démembrements ne mènent bien souvent aucune activité. Les journalistes des provinces soupçonnent d’ailleurs les organisations nationales basées à Kinshasa de profiter de cette situation pour monopoliser à leur profit les relations avec les bailleurs de fonds. Pour Sylvie Manda, de l’AFEMEK à Lubumbashi, « Certaines associations ont de l’information mais ne les partagent pas, pour s’assurer d’avoir le financement. Il y a trop de petites structures que les bailleurs ne connaissent pas et ne veulent donc pas financer, d’où l’importance de se mettre en réseau.²³³ » En effet, la mise sur pied des réseaux provinciaux des médias communautaires a

²³² Philippe Biyoya, professeur d’université et analyste politique, entretien personnel, Kinshasa, 7 mai 2013.

²³³ Sylvie Manda, vice-présidente de l’association des femmes des médias du Katanga (Afemek), entretien personnel, Kinshasa, 27 mars 2013.

permis le développement d'activités décentralisées, plus susceptibles de profiter aux petites structures mal connues de l'intérieur du pays.

Manque d'impact de leur activité concernant la situation des travailleurs des médias

Les organisations professionnelles sont considérées comme impuissantes pour faire progresser les chantiers les plus préoccupants relatifs à la profession :

- la situation contractuelle des journalistes n'a connu aucune amélioration : Selon Jean-Marie Kambwa, du quotidien *L'Avenir*, les organisations professionnelles « n'ont pas d'influence sur le fait qu'on ait des contrats signés, des barèmes. Ils ont peur de s'attaquer aux patrons.²³⁴ »
- le droit à l'information : alors que les entraves posées à l'accès à l'information constituent un obstacle majeur au travail journalistique, les organisations professionnelles peinent à faire valoir leur point de vue sur ce terrain. Certains leur reprochent d'être « des spectateurs passifs²³⁵ », alors que l'Omec et l'UNPC se sont impliqués dans le Collectif 24 et l'élaboration du projet de loi évoqué auparavant.
- la protection des journalistes reste très épineuse. Si les atteintes à la liberté de la presse sont rendues visibles par le travail de Jed, la situation sécuritaire des journalistes est toujours précaire et les agressions dont ils font l'objet de diminuent pas : « On les voit surtout quand on arrête un journaliste. Il n'y a pas de travail en amont, que en aval.²³⁶ »
- la solidarité professionnelle : « Les organisations professionnelles n'ont pas pu créer des plates-formes larges et dynamiques pour canaliser les différents partenariats offerts à la presse congolaise et dessiner une vision qui réponde aux besoins réels de la presse nationale, pense Modeste Mutinga, sénateur et propriétaire du groupe Le Potentiel. Elles n'ont pas pu élaborer des projets pertinents et concrets dans le cadre de vrais syndicats qui se battent pour l'amélioration de leurs conditions de travail.²³⁷ » La presse reste divisée et les initiatives réellement inclusives sont rares, alors qu'un certain nombre de problèmes ne pourront être résolus que par l'action collective. Ainsi, le manque de cohésion de la profession rend la négociation de conventions collectives et de barèmes salariaux difficile pour le syndicat national des professionnels de la presse (SNPP) « les médias sont éparpillés, regrette Stany Nkundiye, secrétaire général du SNPP, on doit discuter avec chaque médias individuellement.²³⁸ »

Faible implication des membres

Les organisations et associations professionnelles sont censées être au service de leurs membres et pouvoir compter sur leur implication. Or, la plupart des organisations existent par la seule motivation de leurs dirigeants et leurs « membres » ne se sentent guère concernés par leur action. Comme le souligne Jacques Kimpozo, du journal *Le Phare*, au sujet de l'OMEC, « Les journalistes ne font pas attention à notre sensibilisation sur l'éthique et la déontologie. C'est quand ils ont un problème avec le gouvernement, le CSAC, ou le Conseil de discipline de l'UNPC qu'ils se rendent compte qu'on est important.²³⁹ » Les journalistes ne se mobilisent donc pas pour défendre, aux côtés des organisations professionnelles, l'amélioration de leur situation. Plusieurs dirigeants d'associations estiment que les journalistes devraient se

²³⁴ Jean-Marie Kambwa, directeur de publication du quotidien kinois *L'Avenir*, entretien personnel, Kinshasa, 19 mars 2013.

²³⁵ Nikola Vadjon, administrateur délégué général du groupe Multimédia Congo, entretien personnel, Kinshasa, 20 mars 2013.

²³⁶ Jean-Marie Kambwa, directeur de publication du quotidien kinois *L'Avenir*, entretien personnel, Kinshasa, 19 mars 2013.

²³⁷ Modeste Mutinga, sénateur Mouvement Social pour le Renouveau (MSR), entretien personnel, Kinshasa, 22 mars 2013.

²³⁸ Stanis Nkundiye, secrétaire général du Syndicat national des professionnels de la presse (SNPP), entretien personnel, 26 mars 2013.

²³⁹ Jacques Kimpozo, coordonnateur du quotidien kinois *Le Phare*, entretien personnel, Kinshasa, 19 mars 2013.

responsabiliser davantage. Car, paradoxalement, alors qu'ils s'y investissent peu, les journalistes attendent des associations qu'elles solutionnent leurs problèmes. « Peut-être que les journalistes en demandent un peu trop, estime Kasonga Tshilunde. Ils disent qu'ils sont mal payés, que l'UNPC ne fait rien. Que voulez-vous qu'on fasse pour augmenter les salaires ? Ils doivent négocier avec les organes de presse.²⁴⁰ »

Absence de moyens

Les organisations professionnelles évoluent dans un contexte marqué par une grande précarité économique. La plupart d'entre elles soulignent que leur activité est entravée par le manque de moyens, et leur dépendance vis-à-vis des bailleurs de fonds. Les cotisations des journalistes, qui évoluent dans le même contexte, sont quasiment inexistantes et nettement insuffisantes. Faute de budget, les associations professionnelles travaillent avec un personnel extrêmement réduit. Cette difficulté est reconnue par les journalistes et les observateurs du secteur. « Je ne pense pas que les organisations professionnelles jouent un rôle dans la professionnalisation des médias, juge Ernest Mukuli du journal *Mongongo* à Kisangani, car elles n'ont pas les moyens financiers pour assurer ce rôle.²⁴¹ »

Faiblesses structurelles et d'organisation

Au delà de l'aspect financier, de nombreux défis se posent en termes de management et de gouvernance, au sein des associations professionnelles. Certaines d'entre elles, dont l'UNPC, apparaissent déconnectées du quotidien des journalistes. Ces derniers ne sont donc pas motivés à cotiser pour assurer leur bon fonctionnement. Les compétences de leur personnel sont également parfois remises en question.

Prévalence des intérêts personnels

La lutte pour les postes à responsabilité au sein des organisations professionnelles ainsi que les rapports clientélistes que certaines d'entre elles entretiennent avec le pouvoir fausseraient leur action : Pour Camille Kamba, chercheur en communication à l'UNILU, « Les associations professionnelles sont phagocytées par le clientélisme politique et économique. Elles ne jouent pas leur rôle.²⁴² » L'UNPC est particulièrement visée par ces reproches : la désignation des responsables nationaux de l'Union, et celle des responsables des antennes provinciales, donnent périodiquement lieu à des luttes féroces, au détriment de la solidarité professionnelle et de la mobilisation pour l'intérêt de tous.

5.5. Obstacles à l'amélioration de la pratique journalistique

Les organisations professionnelles ne sont toutefois pas en mesure d'endiguer un certain nombre de problèmes structurels qui pèsent lourdement sur le secteur des médias et entravent la professionnalisation des journalistes. Tous les interlocuteurs rencontrés s'accordent à reconnaître l'importance d'un certain nombre de facteurs défavorables, hors d'atteinte des journalistes et de leurs organisations.

²⁴⁰ Joseph Boucard Kasonga Tshilunde, secrétaire général de l'Union nationale de la presse du Congo (UNPC), entretien personnel, Kinshasa, 21 mars 2013.

²⁴¹ Ernest Mukuli Kasongo, rédacteur en chef du journal *Mongongo*, entretien personnel, Kisangani, 29 mars 2013

²⁴² Camille Kamba, chercheur en communication, enseignant à l'Université de Lubumbashi et à l'Institut supérieur Inter-diocésain, Monseigneur Mulolwa, entretien personnel, Lubumbashi, 24 mars 2013.

- **Le contexte social et économique**

La précarité économique des entreprises médiatiques constitue un obstacle majeur à l'amélioration de la pratique journalistique. Pour John Gombwa, directeur des informations à Antenne A, « l'économie ne permet pas aux médias d'être des entreprises productives.²⁴³ »

L'insuffisance des salaires, pour les journalistes qui ont la chance d'en toucher un, unanimement dénoncée, est la résultante des conditions du marché. Comme le reconnaît Kasongo Mwema Yambayamba, directeur général de Nyondo TV à Lubumbashi, « Honnêtement, 250 dollars par mois, c'est peu par rapport aux coûts de la ville à Lubumbashi. C'est ainsi que plusieurs dérives, dont le kawama (l'équivalent du coupage à Kinshasa), gangrènent le secteur des médias à Lubumbashi.²⁴⁴ » Cette pratique a un impact évident sur l'information diffusée, mais les directeurs disent de ne pas être en mesure de l'endiguer en proposant des rémunérations plus élevées.

L'inexistence d'une aide publique à la presse est également considérée comme contribuant à ce fléau. « Les journalistes ne sont pas bien rémunérés et sont obligés de se faire payer par les sources des informations qu'ils diffusent. L'information livrée au public est ainsi tordue. Cela n'aide pas à l'indépendance du journaliste. L'Etat congolais doit soutenir le secteur médiatique par des subventions pour garantir l'indépendance et le professionnalisme de ceux qui ont pour mission d'informer le public.²⁴⁵ »

Pour engranger des revenus suffisants, de nombreux journalistes multiplient leurs activités et ont de ce fait peu de temps à consacrer à l'amélioration de leur pratique professionnelle. « Rares sont les journalistes qui vivent dignement de ce qu'ils gagnent de leur travail. C'est pour cela qu'on voit des journalistes motards, des journalistes taximen le soir, des journalistes enseignants dans la ville de Butembo.²⁴⁶ »

Les taxes auxquelles sont soumis les médias achèvent de les asphyxier. Elles sont particulièrement difficiles à supporter pour les radios communautaires. Jean-Claude Bagunda, coordonnateur du RATECO à Bukavu, constate : « Plusieurs radios de la province du Sud-Kivu ne possèdent pas des documents en ordre parce qu'elles ne peuvent pas faire face à ces multiples taxes qui sont largement supérieures aux ressources générées par ces médias.²⁴⁷ »

- **Le contexte politique**

L'environnement politique pèse sur le secteur des médias de plusieurs façons, l'empêchant de se professionnaliser. Premièrement, la plupart des médias sont soutenus par des personnalités politiques, souvent les seules en mesure de les financer. L'objectif de ces propriétaires n'est pas de contribuer à l'émergence de médias professionnels, mais de disposer d'instruments de propagande et les journalistes qui y travaillent doivent traiter l'information en conséquence. Agnès N'Koy, directrice des programmes de la radio télévision

²⁴³ John Gombwa, directeur des informations d'Antenne A, entretien personnel, Kinshasa, 21 mars 2013.

²⁴⁴ Kasongo Mwema Yambayamba, directeur général de la radiotélévision Nyondo, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

²⁴⁵ Gody Ngosa Bupe, directrice de la RCK, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

²⁴⁶ Kennedy Wema Muhindo, responsable du journal école *Kengele* et manager de *Radio Soleil FM*, entretien personnel, Butembo, 15 avril 2013.

²⁴⁷ Jean-Claude Bagunda, coordonnateur du Réseau des radios et télévisions communautaires de l'Est du Congo (Rateco), entretien personnel, Bukavu, 4 avril 2013.

Nyota à Lubumbashi le concède. « La profession est politisée. Chaque chaîne a une tendance. Nous, on est la chaîne du gouverneur. *Malaika*, c'est la chaîne de l'opposition. *RT Kyondo*, c'est la chaîne du gouverneur de la banque²⁴⁸. »

Cette situation crée une inféodation des journalistes au politique et ces affiliations l'emportent sur le professionnalisme dans le traitement de l'information. Ainsi, en mars 2013, lorsque des milices Mai-Mai ont fait irruption à Lubumbashi, causant des morts et des blessés, la plupart des médias étaient au courant de cette menace, mais avaient préféré taire l'information, nuisible au Gouverneur de la province du Katanga. « On ne peut pas donner les infos avec objectivité, regrette Tomy Tshilombo, coordonnateur du REMACK. Tout le monde savait que les Mai-Mai étaient là depuis quelques jours. Mais les journalistes sont empêchés de faire leur travail. A cause de contraintes politiques.²⁴⁹ » Cette situation freine l'amélioration de la pratique du journalisme, assimilée à la recherche de l'objectivité et de la vérité. « Le journaliste a difficile à pratiquer ces vertus, reconnaît Frédéric Kalabayi. On va de mal en pis.²⁵⁰ » Même lorsqu'un média n'est pas la propriété d'un homme politique, beaucoup de journalistes qui y travaillent peuvent se faire le relais d'hommes politiques, en échange d'avantages financiers. Le directeur de Radio Télé Matadi confirme : « Il y a des journalistes qui sont derrière les politiciens. Est-ce qu'ils vont améliorer leur façon de travailler ? Ils sont pris en otage pour ne jouer que le rôle de propagandiste en lieu et place de jouer le rôle d'informateur. Ça rejoint le problème de salaire avec ces pots de vin.²⁵¹ »

Dans certaines villes et province, l'appartenance ethnique des journalistes entraîne des formes de catégorisation systématiques. Afin d'éviter les problèmes avec leur communauté, certains journalistes évitent d'aborder certains sujets. « Le tribalisme est un grand frein au développement de ce pays, regrette un éditeur katangais. Il empêche les journalistes de s'exprimer librement. On est considéré comme pro ou anti. On évite de s'attaquer directement au pouvoir pour éviter les problèmes.²⁵² »

Mais le politique pèse aussi sur le secteur d'une seconde manière : par l'absence de volonté des politiciens qui entrave l'adoption ou l'application de la législation en faveur des médias. Au bout de 5 années de législature, les textes relatifs au secteur des médias n'ont été ni améliorés, ni mis à jour, alors que plusieurs projets étaient effectivement disponibles. Les textes existants (loi de 1996), quoique imprécis et insuffisants, sont assez libéraux et en rupture avec les pratiques répressives, mais leur application n'est pas effective. Pour Alain Mwamba, « les lois sont bonnes mais leur application est difficile parce que le politique a accès à la justice. Il n'y a aucune volonté de la part du politique de faire avancer les choses.²⁵³ »

- **Le contexte de l'entreprise médiatique**

La qualité des productions proposées au public n'est pas seulement tributaire des compétences des professionnels des médias. Les journalistes sont placés dans des conditions

²⁴⁸ Agnès N'Koy, directrice de programme de la radiotélévision Nyota, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

²⁴⁹ Tony Tshilombo, gestionnaire du centre multimédia communautaire du Remack, entretien personnel, Lubumbashi, 24 mars 2013.

²⁵⁰ Frédéric Mpoyi Kalabayi, directeur de publication de l'hebdomadaire *Quiproquo*, entretien personnel, Lubumbashi, 22 et 24 mars 2013.

²⁵¹ Justin Diasilua Kionga, directeur des informations de *Radio Télé Matadi*, entretien personnel, Matadi, 2 avril 2013.

²⁵² Frédéric Mpoyi Kalabayi, directeur de publication de l'hebdomadaire *Quiproquo*, entretien personnel, Lubumbashi, 22 et 24 mars 2013.

²⁵³ Alain Mwamba, directeur des programmes de radiotélévision *Mwangaza*, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

matérielles de travail très défavorables qui rendent difficiles des prestations professionnelles de qualité. Les principales carences citées par les enquêtés sont les suivantes :

- pour la récolte de l'information : les journalistes manquent de dictaphones numériques et de moyens de transport. Dès lors, la collecte de matériel sonore sur le terrain est difficile et le traitement de l'information s'en ressent.
- pour la production de l'information : Le matériel informatique représente un coût très élevé et il est insuffisant dans la plupart des rédactions. D'où des insuffisances au niveau de la saisie et de la mise en page (en presse écrite), du montage et du mixage (dans l'audiovisuel), même dans les médias où le personnel a été bien formé. La plupart des organes de presse écrite ne disposent pas de leur imprimerie propre, ce qui les rend tributaires d'imprimeurs qui ne fournissent pas toujours un travail de qualité (mauvais réglage des couleurs, impression trop pâle).
- pour la diffusion de l'information : le matériel utilisé par les médias est souvent vétuste, ce qui entraîne une qualité médiocre du signal et beaucoup d'inconfort pour l'auditeur ou le téléspectateur. Cet inconfort contribue à l'insatisfaction des publics vis-à-vis des opérateurs médiatiques. Nombre de médias ont également des problèmes d'énergie et manquent de moyens pour l'acquisition et l'alimentation d'un générateur, leur transmission s'interrompt donc à chaque coupure de courant.

En outre, plusieurs interlocuteurs indiquent que les faiblesses de management contribuent à enrayer la dynamique de professionnalisation. De nombreux patrons de médias s'improvisent dans la fonction et ne disposent pas des compétences adéquates. Les journalistes n'évoluent pas dans de véritables entreprises de presse ayant, à leur tête, des personnes à même de gérer une équipe de manière professionnelle et efficace, de proposer des contrats de travail à leur personnel, de fournir des outils de travail adéquats et de générer des revenus. « Il faut de véritables entreprises de presse, insiste Jean-Marie Kambwa du quotidien *L'Avenir*. Tout d'un coup quelqu'un fait un journal, sans plan chiffré, détaillé. Il nous faudrait de vrais patrons.²⁵⁴ »

Les conditions de recrutement du personnel des médias sont également problématiques. Certains « journalistes » sont recrutés en raisons de leur orientation politique, de leur degré de militantisme, ou uniquement sur recommandation, indépendamment de leurs compétences et de leur motivation. Ils n'affichent ni la vocation ni un niveau professionnel suffisant et ignorent les règles internes de la profession. A Kananga, Léon Mbuyamba, de la radio *Diku Dietu* constate qu'« Il y a une prolifération de médias sans personnel qualifié.²⁵⁵ »

Dès lors, étant donné la faiblesse des salaires et, bien souvent, l'absence de possibilité d'évolution à l'interne, les meilleurs journalistes désertent les rédactions et s'orientent vers d'autres professions. Le bénéfice des éventuelles formations qu'ils ont reçues ne revient donc pas au média qui les emploie, condamné à perpétuellement embaucher et encadrer de nouvelles recrues. Cette réalité se fait particulièrement sentir dans les radios communautaires, au sein desquelles les journalistes travaillent souvent sous un statut de bénévole. « Comme les radios ne payent pas souvent les journalistes, les bons s'en vont, constate Jeanne Vu Van de la Fondation Hironnelle. Soit ils deviennent chargés de communication pour un député ou pour le gouvernement ou autre, soit ils se font engager dans

²⁵⁴ Jean-Marie Kambwa, directeur de publication du quotidien kinois *L'Avenir*, entretien personnel, Kinshasa, 19 mars 2013.

²⁵⁵ Léon Mbuyamba, journaliste à la radio *Diku Dietu*, entretien personnel, Kananga, 21 mai 2013.

une ONG. Les bons n'ont pas d'avantages à rester bénévoles dans une radio communautaire.²⁵⁶ »

- **Les entraves à la liberté de la presse**

Enfin, quels que soit leur degré de compétence et leur motivation, les journalistes se heurtent à des obstacles contextuels qui les empêchent de pratiquer le journalisme d'enquête ou d'investigation. D'une part, les difficultés pour accéder aux sources officielles sont énormes et peuvent prendre la forme de rétention pure et simple de l'information ou de « tracasseries administratives » : demande d'argent et d'autorisations multiples de la part des autorités. Afin de garantir le droit à l'information, une loi d'accès à l'information est actuellement en cours d'élaboration et JED a mené une campagne de sensibilisation à ce sujet. Mais la route est encore longue dans un environnement où la rétention de l'information est la norme depuis des décennies.

D'autre part, les menaces qui pèsent sur les journalistes et qui émanent d'une grande diversité de milieux les poussent à pratiquer l'autocensure : « On a peur de dire²⁵⁷ », reconnaît simplement Alain Bangu de la radio Bangu de Kimpese. « Les journalistes sont victimes d'intimidations de la part des autorités locales. Celles-ci se méfient trop souvent des journalistes pour éviter qu'ils étalent au grand jour les insuffisances de leur gestion de la cité²⁵⁸ », explique Robert Batutuasi Menga de Radio Mabele à Isangi.

Le cadre juridique ne protège pas suffisamment les journalistes et ne préserve pas assez la liberté de la presse face à une multitude de pouvoirs (locaux, régionaux et nationaux ; politiques, économiques ou militaires) réfractaires à la critique. Un journaliste peut se voir obliger de révéler ses sources et les délits de presse sont toujours passibles d'emprisonnement.

L'insécurité, particulièrement à l'Est de la RDC, entrave également le travail des journalistes, les empêchant de se déplacer dans certaines zones.

5.6. Evolutions récentes du professionnalisme des journalistes

La professionnalisation est donc un processus difficile pour les journalistes congolais, à la fois à cause des carences de la formation initiale et continue, de la difficulté des conditions de travail, de l'environnement politique, économique et social. Interrogés sur les éventuels progrès ou reculs constatés ces 5 dernières années, les acteurs non médiatiques interrogés (société civile, responsables politiques, leaders d'opinion) ont avancé un certain nombre d'appréciations, à Kinshasa et dans les localités de province visitées.

- **Evolutions récentes positives**

- L'émergence d'une forme de journalisme d'investigation, sous l'impulsion des bailleurs de fond.

²⁵⁶ Jeanne Vu Van, responsable des partenariats, Fondation Hirondelle, entretien personnel, Kinshasa, 28 mars 2013.

²⁵⁷ Alain Bangu, Radio Bangu, entretien personnel, Kimpese, 29 mars 2013.

²⁵⁸ Robert Batutuasi Menga, président du conseil de gestion de radio Mabele, Isangi, entretien personnel, 3 avril 2013.

- Une meilleure maîtrise des TIC, grâce aux diverses formations, qui augmente le degré de professionnalisme des journalistes. Les contenus s'en trouvent améliorés.
- Une meilleure distinction des formats et un choix de formats plus adéquats. Les journaux télévisés, par exemple, sont mieux présentés et affichent des formats plus courts (alors qu'ils pouvaient faire 45 minutes il y a quelques années, ils se stabilisent autour de 25 minutes avec des éléments plus courts).
- Une nouvelle génération de journalistes qui a pris conscience, grâce aux actions de l'OMEC et de l'UNPC, que le respect des principes de la profession contribue à les protéger en tant que journalistes et à les rendre plus crédibles aux yeux du public.
- La concurrence accrue entre médias, suite à l'apparition de nouvelles entreprises. Elle a obligé les médias, même les plus dominants, à se repositionner et à réfléchir à ce qu'ils proposent aux publics.

- **Evolutions récentes négatives**

- L'amateurisme prévaut dans la récolte et le traitement de l'information. L'éclosion de nouveaux médias a favorisé le recrutement d'un personnel non qualifié.
- Le « journalisme protocolaire » reste majoritaire, encouragé par le contexte économique défavorable à la rentabilisation d'un journalisme de qualité, respectueux de l'éthique et de la déontologie.
- Une large part des programmes dits d'information ne vise pas à répondre aux attentes du public, mais à mettre en avant des personnalités ou structures en quête de visibilité.
- L'information demeure superficielle et empreinte de partis-pris. Les difficultés d'accès à l'information accentuent cette tendance.
- La presse spécialisée a quasiment disparu. La politique occupe presque l'entièreté des contenus médiatiques. Ils sont peu diversifiés et n'évoluent pas.
- La concurrence entraîne une homogénéisation des contenus. « Ce sont les mêmes histoires sur toutes les chaînes. Il n'y a pas d'évolution, on ne fait que copier-coller. On ne sait pas créer.²⁵⁹ »
- La maîtrise du français par les journalistes est de plus en plus problématique et le niveau de culture général régresse. Ces défaillances ne sont pas compensées par des stratégies de formation interne au sein des médias.

²⁵⁹ Sylvie Manda, vice-présidente de l'association des femmes des médias du Katanga (Afemek), entretien personnel, Kinshasa, 27 mars 2013.

6. Les questions de genre dans le secteur médiatique

Cette section vise à faire le point sur la situation des femmes dans les médias congolais. Il s'agit, d'une part, de porter un regard sur les femmes journalistes et les problèmes qu'elles rencontrent dans la pratique de leur métier ; et d'autre part, de s'interroger sur l'image de la femme dans les médias congolais.

6.1. Les femmes journalistes dans les entreprises médiatiques

- **Etat des lieux de la situation des femmes journalistes**

En dépit de l'existence de plusieurs associations des femmes des médias, il n'existe aucun recensement précis des professionnelles de l'information. Selon une étude réalisée en 2012 par l'UCOFEM, il y aurait 25,3% de femmes parmi le personnel des entreprises de presse.²⁶⁰ Elles représenteraient 28,4% du personnel de Radio Okapi et 24,9% de celui de la RTNC. Les femmes sont plus nombreuses dans l'audiovisuel (60% du personnel de CongoWeb, 40% à Digital Congo, 50% à Top Congo) que dans la presse écrite (15,5% au Potentiel, 16% au Phare, 8% à L'Observateur). Le plafond de verre est une réalité et les femmes n'occupent que 8% des postes de direction des médias et ne sont présentes qu'à hauteur de 18% dans les conseils d'administration et comités de gestion des entreprises de presse. L'accès à la profession et aux postes à responsabilité constitue donc encore un défi pour les femmes congolaises. Comme le souligne l'étude de l'UCOFEM, « aucune entreprise de presse locale n'a de politique de genre », même si une légère évolution positive est constatée ces dernières années.

Les données fournies ici sont partielles, issues des entretiens réalisés dans le cadre de notre enquête. Pour chacun des médias rencontrés, des informations récapitulatives ont été récoltées. Dans la mesure des informations livrées par les personnes interrogées, elles concernent :

- le nombre de femmes employées par le média,
- le type de poste qu'elles occupent,
- les éventuelles évolutions marquantes ces dernières années.

Média	Nombre de femmes	Types de postes – postes à responsabilité	Evolutions
L'Avenir (Kinshasa)	2	1 secrétaire de rédaction	
Le Phare (Kinshasa)	3	Pas de poste à responsabilité	Vigilance augmentée à l'égard de la dimension genre lors des recrutements
Quiproquo (Lubumbashi)	2	1 intendante et 1 « caissière »	/
La Fraternité (Lubumbashi)	4	1 secrétaire de rédaction	/
Mongongo (Kisangani)	7	Pas de poste à responsabilité	Nombre de femmes en augmentation
Kengele (Butembo)	6	6 journalistes	/
Mbwetete (Matadi)	0	/	/
Radio Bangu (Kimpese)	8	1 « rédactrice adjointe » et 1 « collectrice des informations »	/
Radio Soleil (Butembo)	3	1 comptable	/
Radio Communautaire du Katanga (RCK) (Lubumbashi)	4	1 directrice, 2 postes à responsabilité	/
Radio communautaire Mwangaza (Kisangani)	2	1 journaliste	Nombre de femmes en diminution
Radio Tomisa (Kikwit)	2 permanentes, 20 bénévoles	1 directrice intérimaire	/

²⁶⁰ Ucofem, Monitoring sur le genre dans les médias congolais, Kinshasa, 2012, p.14.

Radio Maendeleo (Bukavu)	6	1 directrice	Nombre de femmes en augmentation
Radio catholique Maria (Bukavu)	/	1 gestionnaire administrative	Nombre de femmes en diminution. Elles quittent la radio.
Radio Mabele (Isangi)	4	1 comptable	/
Radio Mitumba (Uvira)	1	Pas de poste à responsabilité	Les femmes sont peu désireuses de travailler à la radio en raison de l'absence de salaire
Radio Nsemo (Idiofa)	6	1 directrice des programmes	/
Radio catholique Diku Dietu (Kananga)	3	1 journaliste	/
Radio Bandundu FM (Bandundu)	4	1 journaliste et « caissière »	Nombre de femmes en diminution.
Groupe Le Potentiel (Kinshasa)	Journal : 3 TV/Radio : 80 des postes	1 assistante de direction, 1 chargée de la gestion financière	/
Groupe Radio Liberté/CCTV/Canal Kin TV (Kinshasa)	8	4 journalistes	/
Radio Télévision Studio Sango Malamu (Kinshasa)	16	6 journalistes, 1 rédactrice en chef, 1 régisseur en chef, 1 chef « cameraman »	Nombre de femmes en augmentation
Antenne A (Kinshasa)	18	3 rédactrices en chef	Nombre de femmes en augmentation
Be One (Kinshasa)	8	Chefs de reportage	Nombre de femmes en diminution
RTVS1 (Idiofa)	2	1 réceptionniste et 1 chargée des finances	/
RT Mwangaza (Lubumbashi)	Plus de 15	1 PDG, 1 directrice de l'information, 1 rédactrice en chef	Nombre de femmes en augmentation
RT Nyota (Lubumbashi)	30	1 directrice de programmes et des chefs de service	Nombre de femmes en augmentation
RT Kyondo (Lubumbashi)	6	1 rédactrice en chef adjointe, 2 secrétaires de rédaction, 1 « cameraman »	/
RT Matadi (Matadi)	4	/	/
CCTV Matadi (Matadi)	10	4 travaillent à la rédaction	/
RT Kintwadi (RTK) (Matadi)	3	1 rédactrice en chef	/
RT Debout Kasai (RTDK) (Mbuji-Mayi)	7	1 secrétaire à la direction générale et 1 secrétaire à la direction des programmes	Nombre de femmes en augmentation
RT Zoé (Mbuji-Mayi)	5	1 secrétaire de rédaction et 1 chargée de montage	Nombre de femmes en augmentation
Digital Congo (Kinshasa)	70% du personnel	1 rédactrice en chef, 1 directrice de programme, 1 directrice de production, 1 membre du CA	Nombre de femmes en augmentation

Les femmes qui travaillent dans le secteur des médias relèvent qu'elles sont fières de défendre les intérêts des femmes, de pratiquer un métier « jadis réservé aux hommes »²⁶¹, de s'instruire, d'évoluer de manière indépendante et de générer des revenus pour la famille. Le métier constitue pour elles une source d'épanouissement. Leur place dans les médias évolue de manière positive : en l'espace de 6 ans, elle est passée de 20% à 25%. Quelques unes sont même parvenues à se hisser à des postes à responsabilité, comme Jolly Kamuntu, directrice de Radio Maendeleo Bukavu. « Ma désignation comme première femme directrice de la radio Maendeleo est le fruit de mon travail. J'ai commencé comme stagiaire en 2004 et j'ai gravi tous les échelons pour devenir directrice en septembre 2011.²⁶² » Cependant, la sous-représentation des femmes dans le secteur, et en particulier dans les postes de direction, reste évidente. Les raisons de cette situation sont à trouver, selon nos interlocuteurs et

²⁶¹ Moseka Makila, RTVS1, entretien personnel, Idiofa, 25 mars 2013.

²⁶² Jolly Kamuntu, directrice de radio Maendeleo, entretien personnel, Bukavu, 4 avril 2013.

interlocutrices, à la fois dans le chef des employeurs et dans celui des femmes elles-mêmes.

- **Les entraves à l'embauche et la promotion des femmes dans le secteur des médias**

En presse écrite, une absence de candidates

La plupart des femmes intéressées par le secteur médiatique choisissent de travailler dans des médias audiovisuels et s'orientent plus particulièrement vers la télévision. Selon de nombreux patrons de presse et observateurs extérieurs, cette orientation résulte d'une volonté de s'afficher. La presse écrite est délaissée car elle n'offre que peu de visibilité. L'attrait de l'audiovisuel se construit également autour de modèles télévisuels féminins tels Chantal Kanyimbo, speakerine vedette de la RTNC, ancienne présidente de l'UNPC et actuellement rapporteur du CSAC. Son exemple a poussé de nombreuses jeunes filles à s'essayer au journalisme. Selon Kasonga Tshilunde de l'UNPC, « Les jeunes filles viennent dans la presse pour être visibles, pour être vues à la télévisions. Elles veulent devenir des vedettes.²⁶³ ». Une analyse que corrobore Sylvie Manda de l'Afemek : « L'audiovisuel, c'est facile, il suffit de prendre des images et du son et l'élément passe. Alors qu'en presse écrite, il faut rédiger. Les femmes préfèrent l'audiovisuel parce qu'elles ne veulent pas réfléchir. Elles veulent plus paraître.²⁶⁴ » Cette visibilité est aussi utilisée par certaines pour se faire connaître aux yeux des hommes, parmi lesquels elles espèrent trouver leur futur mari. « Les femmes que l'on voit à la télévision ont plus de chances de se marier²⁶⁵ », estime Gody Ngosa de la RCK à Lubumbashi ; une affirmation que n'étaye aucune étude scientifique rigoureuse.

L'absence de réelle vocation professionnelle

Beaucoup de femmes considèreraient le journalisme avant tout comme un métier offrant de nombreuses possibilités de reconversion, notamment dans le domaine de la communication, comme un tremplin social ou pour accéder à d'autres métiers. Il leur assurerait un certain statut et les multiples relations nouées lors de la pratique journalistique avec des personnalités politiques et du monde des affaires seraient autant de nouvelles opportunités de carrière. « Le journalisme est un métier qui vous met en contact direct avec les grandes personnalités. Cela offre plus d'opportunités pour l'avenir et assoit la personnalité de la femme journaliste. Et comme la parole du journaliste est considérée comme la parole de Dieu, la femme journaliste est davantage considérée socialement.²⁶⁶ » Ce type de motivation entraîne cependant une grande instabilité dans la profession, les femmes n'étant que de passage dans le métier.

Le manque d'ambition et de courage

De nombreux interlocuteurs masculins estiment que la plupart des femmes qui s'y engagent abandonnent la profession faute de courage. Si elles sont très majoritaires dans les écoles de journalisme, c'est que les études de communication sont réputées faciles, alors même que le journalisme est vu comme un moyen aisé de réussite sociale. Cependant les patrons de presse constatent qu'une fois confrontées à la pratique, les femmes journalistes sont nombreuses à changer de cap. « Les femmes n'aiment pas le risque, argumente Paulin

²⁶³ Joseph Boucard Kasonga Tshilunde, secrétaire général de l'Union nationale de la presse du Congo (UNPC), entretien personnel, Kinshasa, 21 mars 2013.

²⁶⁴ Sylvie Manda, vice-présidente de l'association des femmes des médias du Katanga (Afemek), entretien personnel, Kinshasa, 27 mars 2013.

²⁶⁵ Gody Ngosa Bupe, directrice de la RCK, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

²⁶⁶ Gody Ngosa Bupe, directrice de la RCK, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

Mbenga de la RC Mwangaza à Kisangani. Or, le métier de journaliste est très risqué et vous ouvre facilement les portes de prison.²⁶⁷ » Les femmes sont vues comme manquant d'ambition professionnelle, peu assidues au travail et investissant trop d'énergie dans le paraître. « Nous demandons que les filles s'appliquent davantage et qu'elles aient des ambitions professionnelles définies. La plupart de celles qui sont dans le métier n'affichent pas leur assiduité. Dans la plupart des rédactions, les femmes journalistes font le commerce entre deux choses : elles vendent des babouches, des mèches, etc.²⁶⁸ »

Les stéréotypes à l'encontre des femmes

Les préjugés sur les femmes journalistes sont nombreux dans le chef des patrons de médias. Toutefois, alors qu'ils leur reprochent leur superficialité et leur attachement au paraître, les responsables des médias utilisent les femmes journalistes dans leur entreprise avant tout pour leur image. Elles sont considérées comme « plus communicatives que les hommes » et donc « davantage susceptibles d'attirer les téléspectateurs. » Ainsi, les journaux télévisés et parlés sont présentés à 65% par des femmes, les hommes ne constituant que 35% des présentateurs.²⁶⁹ Alors que les hommes sont majoritaires dans la réalisation des reportages, aussi bien dans la presse écrite que dans les médias audiovisuels.

Le stéréotype le plus ancré consiste à considérer les femmes journalistes comme de « femmes aux mœurs légères » qui ne pourraient obtenir de promotion, au sein de l'entreprise, qu'en offrant des faveurs sexuelles au patron. Cette croyance n'est pas démentie par les femmes elles-mêmes. « Il y a des PDG qui disent : 'il faut que tu sois d'abord ma femme'²⁷⁰ », reconnaît Francine Umbalo de l'Ucofem. Les femmes journalistes déplorent le manque de considération professionnelle dont elles font l'objet de la part des hommes qui « mettent ensemble la plume, la culotte et l'argent.²⁷¹ » Il freine fortement leurs ambitions professionnelles. « Parfois les femmes dans nos métiers ont peur de se faire chosifier, maltraiter et draguer par leurs responsables.²⁷² » Les femmes journalistes y voient un obstacle à leur accession à des postes à responsabilité, de nombreux patrons de presse exigeant « qu'elles mettent leur corps en jeu pour les promouvoir.²⁷³ » Et même si ce n'est pas le cas, leur promotion sera toujours entachée de suspicion, comme si elle ne pouvait être seulement liée à leurs compétences et que d'autres considérations, liées à leur statut de femmes, entraient forcément en jeu. Les femmes journalistes regrettent l'image de légèreté qui leur est attribuée lorsqu'elles gagnent en notoriété et qui les handicape dans leur vie professionnelle. « Je suis exposée, certains hommes ne comprennent pas que je suis mariée. Ils courent après moi²⁷⁴ », témoigne Ruth Biatshinyi, journaliste à la RT Zoé à Mbuji Mayi.

Enfin, les femmes sont souvent considérées comme moins compétentes que les hommes, raison pour laquelle elles se verraient confier moins de postes à responsabilité, « au motif que 'les femmes ne peuvent pas construire', comme on dit chez nous.²⁷⁵ »

²⁶⁷ Paulin Mbenga, directeur de la radio communautaire *Mwangaza*, entretien personnel, Kisangani, 30 mars 2013.

²⁶⁸ Aimé Kayembe, doyen f.f. de la faculté des communications sociales à l'Université catholique du Congo, entretien personne, Kinshasa, 20 mars 2013.

²⁶⁹ Ucofem, *Monitoring sur le genre dans les médias congolais*, Kinshasa, 2012

²⁷⁰ Francine Umbalo, vice-présidente de l'Union congolaise des femmes des médias (Ucofem), entretien personnel, 27 mars 2013.

²⁷¹ Gody Ngosa Bupe, directrice de la RCK, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

²⁷² Alain Bangu, *Radio Bangu*, entretien personnel, Kimpese, 29 mars 2013.

²⁷³ Angèle Phaka, rédactrice en chef de *Studio Sango Malamu*, entretien personnel, Kinshasa, 18 avril 2013.

²⁷⁴ Ruth Biatshinyi, journaliste à la radio télé Zoé, entretien personnel, Mbuji-Mayi, 14 mai 2013.

²⁷⁵ Aimé Kayembe, doyen f.f. de la faculté des communications sociales à l'Université catholique du Congo, entretien personne, Kinshasa, 20 mars 2013.

Le mariage et les tâches familiales

Le manque de disponibilité des femmes mariées constitue un frein important à leur bonne intégration dans le métier. Les horaires fluctuants ne permettent pas aux femmes de cumuler les tâches familiales avec des postes à responsabilité. « Pour assumer des responsabilités, il faut accepter de rester plus tard. Les femmes sont donc disqualifiées²⁷⁶ » remarque Jacques Kimpozo du journal *Le Phare*.

Les déplacements nécessaires à la récolte de l'information posent un autre problème. Il arrive que leur mari refuse qu'elles partent sur le terrain. « Un mari peut ne pas tolérer qu'on envoie sa femme en reportage loin de la ville. La femme doit refuser. Ce sont des contraintes auxquelles la femme se soumet²⁷⁷ », observe le directeur de *Quiproquo* à Lubumbashi. Certains maris vont jusqu'à interdire la pratique du métier à leur femme.

Enfin, les congés de maternité gênent les employeurs. A compétences égales, un poste de journaliste est plus facilement octroyé à un homme en vue d'éviter les arrêts de travail intempestifs. « La plupart des bons candidats sont des femmes, reconnaît Nikola Vadjon, mais ici, c'est toute une histoire. Si les femmes ont un bon salaire, elles se marient, ont des enfants et donc un congé de maternité, selon la législation. Donc on préfère les hommes même s'ils sont moins bien que les femmes.²⁷⁸ »

Le manque de confiance en elles des femmes

Les femmes congolaises ont parfaitement intégré les stéréotypes véhiculés à leur sujet et elles s'estiment souvent inaptées à participer aux débats ou à exprimer leur point de vue. Elles se dévalorisent et ne se considèrent pas capable d'assumer des postes à responsabilités. Pour Gisèle Itama, Présidente du REMACPO à Kisangani, « Le vrai problème réside d'abord dans la femme elle-même. Elle doit transcender cette sous-estimation dont elle est l'objet. Elle doit se confirmer comme un être autonome et être capable de parler en public.²⁷⁹ » La remarque ne vaut pas seulement pour la femme journaliste, mais peut être élargie à l'ensemble de la population, expliquant le retard des femmes en termes d'accès aux médias. L'étude réalisée par l'Ucofem a ainsi montré que les sources féminines ne représentent que 21% des sources utilisées par les médias, pour 79% de sources masculines. « Les femmes n'aiment pas intervenir dans les médias, n'aiment pas être des personnes ressources. On veut plus de femmes dans les débats, mais souvent les femmes n'acceptent pas. Il faut les conscientiser. Elles ont le droit de dire des choses.²⁸⁰ »

- **Le rôle des organisations professionnelles**

Face à ces diverses entraves et contraintes, les femmes journalistes considèrent que les organisations professionnelles ont un rôle important à jouer. L'Ucofem, l'Union congolaise des femmes des médias, est la plus importante de ces organisations. Elle été créée en 1997 et œuvre pour que l'égalité des droits soit effective dans la profession de journaliste. Grâce à un partenariat avec Gender Links, elle mène une activité régulière de monitoring sur le genre dans les médias congolais²⁸¹.

²⁷⁶ Jacques Kimpozo, coordonnateur du quotidien kinois *Le Phare*, entretien personnel, Kinshasa, 19 mars 2013.

²⁷⁷ Frédéric Mpoyi Kalabayi, directeur de publication de l'hebdomadaire *Quiproquo*, entretien personnel, Lubumbashi, 22 et 24 mars 2013.

²⁷⁸ Nikola Vadjon, administrateur délégué général du groupe Multimédia Congo, entretien personnel, Kinshasa, 20 mars 2013.

²⁷⁹ Ghislaine Itama, présidente du Remacpo, entretien personnel, Kisangani, 30 mars 2013.

²⁸⁰ Francine Umbalo, vice-présidente de l'Union congolaise des femmes des médias (Ucofem), entretien personnel, 27 mars 2013.

²⁸¹ Ucofem, « Monitoring sur le genre dans les médias congolais », 2012.

Des organisations regroupant les femmes des médias ont également été créées sur des bases géographiques au Katanga, au Sud Kivu et dans la Province Orientale. Leur but est de renforcer les capacités des professionnelles du secteur, car, si elles y sont sous-représentées, c'est aussi parce que « La plupart n'ont pas le niveau requis.²⁸² »

Selon les femmes interrogées, ces associations doivent :

- former les femmes journalistes pour les rendre compétitives et pour les faire accéder à des postes à responsabilité.
- les aider à défendre leurs compétences, à faire valoir leurs qualités journalistiques et à respecter le code d'éthique et de déontologie. « La féminité ne doit pas être le seul facteur d'ascension professionnelle.²⁸³ »
- les aider à produire des contenus en vue de promouvoir la femme à travers les médias.

Les préoccupations des associations touchent donc à la fois à la professionnalisation des femmes journalistes et au renforcement de la prise de parole des femmes en général dans les médias.

A titre d'exemple, l'action de l'association des femmes des médias du Sud-Kivu (Afem-SK) vise ce double objectif.²⁸⁴ Une de ses stratégies consiste en l'organisation de groupes de discussion qui débattent des thématiques abordées par les radios communautaires de la région. Ces débats ont favorisé un échange d'expérience et ont donné naissance aux noyaux clubs d'écoute (NCE) qui sont accompagnés par l'Afem afin d'améliorer leurs capacités organisationnelles. Les NCE ont également bénéficié de formations relatives au journalisme ont reçu du matériel (enregistreurs et piles) afin qu'ils puissent récolter de l'information. De cette manière, ils sont en mesure de réaliser des émissions participatives ou de sensibilisation sur des sujets touchant leur communauté de base. Celles-ci sont montées par l'Afem et diffusées sur 24 radios locales partenaires. Il existe 24 NCE. Grâce à cette stratégie l'Afem espère toucher des milliers de femmes rurales. Pour Chouchou Namegabe, coordinatrice de l'Afem, ces NCE sont des « activistes des droits humains », qui exercent un contrôle démocratique au sein de leur communauté²⁸⁵. L'Institut Panos Paris a fourni 400 postes de radios aux femmes rurales du Sud-Kivu en vue de suivre ces productions.

Une autre stratégie consiste à renforcer les capacités des femmes journalistes rurales afin de leur permettre d'accéder plus aisément à des postes à responsabilité au sein de leur média. Grâce à l'appui du Programme interbailleurs médias pour la démocratie (PMDT), l'ONG américaine National Endowment for Democracy (NED) et Jewish World Watch, 60 femmes du Sud-Kivu ont été formées entre 2010 et 2012. Les formations portaient sur les principes et notions de bonne gouvernance et de démocratie ainsi que sur les techniques de récoltes, de traitement, de production et de diffusion de l'information. Certaines femmes ont effectivement bénéficié de promotion à la suite de ces formations. Les formations ont

²⁸² Fifi Lukusa, Association des femmes des médias de Matadi, entretien personnel, Matadi, 1er avril 2013.

²⁸³ Gody Ngosa Bupe, directrice de la RCK, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

²⁸⁴ Au terme d'une enquête de terrain, l'Afem avait relevé les problèmes suivants concernant la province du Sud-Kivu : l'ignorance des femmes liée à leur faible accès à l'information ; leur faible implication dans la gouvernance locale (elles ne sont pas associées, écoutées ou consultées) ; l'absence de femmes aux postes de décision locaux ; la pauvreté des contenus médiatiques relatifs à la sensibilisation des femmes ; le manque de prise en compte de la dimension genre dans la prise de décision politico-administrative ; la pauvreté des femmes. Le plan d'action de l'Afem a été conçu en fonction de ces différents chantiers.

²⁸⁵ Chouchou Namegabe Dubuisson, coordinatrice de l'association des femmes medias (Afem) du Sud-Kivu, entretien personnel, Bukavu, 5 avril 2013.

également permis de développer une meilleure communication entre les femmes journalistes situées en zones urbaine et rurale. L’Afem a également fourni du matériel de reportage à ces femmes journalistes.

Enfin, chaque semaine, l’Afem produit quatre magazines consacrés à des thématiques féminines. Ils sont diffusés, moyennement paiement d’espace, par les 24 radios locales partenaires (4 urbaines et 20 rurales). La coordinatrice de l’Afem constate que ces stratégies ont porté leurs fruits : « Les femmes journalistes formées par notre association ne sont plus les mêmes qu’il y a 5 ans. Les radios partenaires d’Afem fournissent beaucoup d’efforts pour améliorer la qualité de leur production. Les magazines qu’Afem diffusent sur leurs antennes sont de bonne qualité, ce qui est attesté par les nombreuses réactions du public du Sud-Kivu.²⁸⁶ ».

- **L’Observatoire de la parité en RDC**

Plus largement, la situation des femmes journalistes renvoie à celle de la femme dans les institutions publiques et les instances représentatives en RDC. La Constitution congolaise de 2005 consacre, en son article 14, la parité hommes-femmes dans les institutions, stipulant que « la femme a droit à une représentation équitable au sein des institutions nationales, provinciales et locales. L’Etat garantit la mise en œuvre progressive de la parité homme-femme dans lesdites institutions ». Mais la réalité du terrain est toute différente, dans un pays où on compte moins de 10% de femmes au parlement. Lancé en 2008, l’Observatoire de la parité en RDC a pour objectif d’assurer le suivi des progrès de la parité en RDC et la mise en œuvre effective de l’article 14 de la Constitution. Il a mis en place deux instruments en vue d’atteindre son objectif : un indice de la parité et un tableau de bord d’évaluation de l’action de l’Etat dans ce domaine. Ces deux outils servent eux-mêmes de base à des actions de plaidoyer et de sensibilisation. L’Observatoire développe également des actions de plaidoyer et de sensibilisation du grand public, principalement par des campagnes à travers les médias. En mars 2013, l’Observatoire de la Parité a publié un rapport sur l’état des lieux de la parité dans le Sud-Kivu, incluant des données relatives aux médias. Selon les résultats de cette étude, les effectifs féminins de 22 principaux médias de la Province du Sud-Kivu ont représenté 28,2% de l’ensemble du personnel évoluant dans ces différents médias en 2013 contre 25% en 2012²⁸⁷. Cependant, ces données restent partielles et l’Observatoire ne dispose pas encore de données similaires pour l’ensemble des provinces.

6.2. La place et l’image de la femme dans les médias

- **Le déséquilibre du « genre » dans les contenus médiatiques**

L’étude de monitoring de l’Ucofem sur le genre dans les médias congolais, publiée en 2012, relève que :

- les sources féminines s’expriment à 21 % contre 79 % de sources masculines dans les médias congolais ;
- les femmes sont particulièrement peu visibles dans la presse écrite : 18 % d’images les

²⁸⁶ Chouchou Namegabe Dubuisson, coordinatrice de l’association des femmes medias (Afem) du Sud-Kivu, entretien personnel, Bukavu, 5 avril 2013.

²⁸⁷ Espérance Mawanzo, directrice de l’observatoire de la parité en RDC, entretien personnel, Bukavu, 5 avril 2013.

- représentent contre 82% pour les hommes ;
- les médias publics accordent un peu plus la parole aux femmes que les médias privés et communautaires ;
- au sein des médias, les femmes sont majoritaires dans une seule occupation : « travailleurs de ménage » ;
- les femmes abordent plus de sujets liés à l'égalité du genre et à la violence basée sur le genre que les hommes ;
- les femmes dont l'âge varie entre 19 et 34 ans sont plus présentes que les hommes du même âge ;
- l'accès aux médias des femmes de plus de 65 ans a légèrement augmenté par rapport à 2010 ;
- les médias proposent une représentation du monde dans lequel les femmes sont moins nombreuses que les hommes.

Peu de médias proposent des émissions ou contenus spécifiques destinés aux femmes. Les responsables argumentent que les sujets traités sont choisis uniquement en fonction de l'actualité et qu'il n'y a pas à mettre en avant des thématiques spécifiquement dédiées aux femmes. Pour le coordonnateur du quotidien *Le Phare*, « Les femmes doivent se battre, elles ne doivent pas bénéficier de faveur. Si on a des actualités intéressantes, on relaye. Mais il n'y a pas de rubrique spécifique.²⁸⁸ » D'autres acteurs médiatiques évoquent le manque d'intérêt et l'indisponibilité des femmes pour justifier la rareté de leurs apparitions médiatiques. « Quand le sujet traité l'impose, on s'efforce d'associer les femmes. Mais elles participent à nos débats en fonction de leur disponibilité.²⁸⁹ »

Selon Jeanne Nzuzi, coordonnatrice du Comité national femmes et développement, l'absence des femmes dans les médias s'explique culturellement. « C'est culturel. Les femmes n'ont pas été préparées pour la politique. Elles doivent être préparées et se mettre sur la scène médiatique. Les femmes ne veulent pas passer à la TV, elles ne sont pas habituées à débattre avec des hommes, à s'affronter publiquement aux hommes sur un plateau. C'est une question d'habitude. Elles ont aussi peur de parler français. Les femmes ont des idées politiques et sociales, elles doivent les faire passer.²⁹⁰ »

Néanmoins, certains contenus spécifiquement dédiés existent, entre autres :

- *Radio Okapi* dispose de deux plages mettant les femmes à l'honneur : Femme du Congo et Femme d'aujourd'hui.
- *Digital Congo* (Kinshasa) organise des débats exclusivement consacrés aux femmes : « L'heure de la femme » ou « Paroles aux femmes. »
- *Radio Télévision Mwangaza* (Lubumbashi) propose l'émission « Espace femmes » qui traite des problèmes de femmes, « Vite fait », une émission culinaire et « Mashauri » qui leur prodigue des conseils.
- *Radio Télévision Nyota* (Lubumbashi) propose « Plateau de femmes » qui reçoit exclusivement des femmes et « Kunginga Jamaa » qui aborde les problèmes spécifiques des couples.
- *Radio Télévision Kyondo* (Lubumbashi) a une émission hebdomadaire intitulée « Femmes face à la caméra » qui entend mettre en valeur les femmes qui s'illustrent

²⁸⁸ Jacques Kimpozo, coordonnateur du quotidien kinois *Le Phare*, entretien personnel, Kinshasa, 19 mars 2013.

²⁸⁹ Robert Shemahamba Kungwa, directeur de radio *Mitumba*, entretien personnel, Uvira, 6 avril 2013.

²⁹⁰ Jeanne Nzuzi, coordonnatrice du comité national femmes et développement (Conafed), entretien personnel, Kinshasa, 26 mars 2013.

dans la vie quotidienne et « Intimement vôtre » qui, comme son nom l'indique, parle de l'intimité de la femme.

- *Radio Télé Matadi* diffuse une émission intitulée « pour vous les femmes ». Elle est animée par Marie Louise Kabongo qui entend promouvoir la parité.
- Radio communautaire *Mwangaza* (Kisangani) diffuse l'émission « Parlons femmes », conçue et présentée par des femmes.
- *Radio communautaire Bandundu FM* (Bandundu), également radio communautaire, évoque le genre dans les émissions « Tango ya ba mama » (L'heure des mamans) et « Lolenge ya kosalela Moseka » (Comment se comporte une jeune femme).
- *Antenne A* (Kinshasa) organise des émissions relatives aux femmes, à l'instar de « Féminin et singulier » et « Femmes et société ».

Le mois de mars, mois de la femme (la femme est célébrée mondialement le 8 mars), fait également émerger de nombreuses initiatives. Elles restent cependant ponctuelles, limitées à cette période et aux opportunités offertes par certains partenaires.

Les bailleurs de fonds et les ONG, sensibles à cette question, ont mis en place des stratégies de promotion du genre dans les médias. Ainsi, ce sont des partenariats qui ont permis aux hebdomadaires luso-ivoirais *La Fraternité* et *Quiproquo* de publier des articles spécifiques, « sur les accouchements, la planification familiale, le couple, etc.²⁹¹ » L'ONG canadienne « Développement et Paix » a également soutenu la radio communautaire du Katanga (RCK) pour qu'elle intègre davantage les femmes, à tous les niveaux. « Pour notre partenaire principal, l'ONG Développement et Paix, la femme doit participer à la gestion et à la programmation des émissions de la RCK, explique la coordinatrice Gody Ngosa. Les femmes sont présentes dans les contenus diffusés. On parle de violence faite à la femme et de la parité. On parle aussi de l'éveil des consciences de la femme en essayant de promouvoir les qualités et les compétences de la femme partout où elle évolue.²⁹² »

• Image de la femme dans les médias

Ceci renvoie à une seconde dimension de la question du genre dans les contenus médiatique : au-delà de la quantité, quels sont les types d'image véhiculés sur les femmes par les médias congolais ? La présence de la femme dans les médias ne doit évidemment pas se limiter à la couverture des violences dont elle est victime. Comme le souligne Fifi Lukusa, de l'association des femmes des médias de Matadi. « On parle souvent des violences faites aux femmes. Je crois qu'il faudrait montrer ce dont elles sont capables, au lieu de tout le temps parler des harcèlements.²⁹³ »

Les acteurs de la société civile rencontrés regrettent que les femmes ne participent que très peu aux débats. Elles passent surtout à la télévision pour des émissions de variété ou pour danser, ce qui contribue à leur attribuer une image de légèreté. « 80% des images relatives à la femme ne sont pas bonnes. Regardez la façon dont les femmes dansent, sont vêtues, ... Les

²⁹¹ Frédéric Mpoyi Kalabayi, directeur de publication de l'hebdomadaire *Quiproquo*, entretien personnel, Lubumbashi, 22 et 24 mars 2013.

²⁹² Gody Ngosa Bupe, directrice de la RCK, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

²⁹³ Fifi Lukusa, Association des femmes des médias de Matadi, entretien personnel, Matadi, 1er avril 2013.

filles sont à moitié nues en train de danser. La musique ne donne pas une belle image²⁹⁴ », déplore Jeanna Nzuzi.

Selon Anicet Yomoranyama, fondateur d'Action pour la promotion de la presse indépendante au Congo, les télévisions en particulier « véhiculent une mauvaise image parce que la télé sert à attirer les hommes et à se faire de l'argent.²⁹⁵ » Les femmes y seraient donc utilisées comme de simples objets marketing, comme des « fleurs d'ornement des télé²⁹⁶ », ou encore comme des « objets de plaisir²⁹⁷ ».

Enfin, les médias cantonnent souvent les femmes dans le rôle de ménagère. Elles sont surtout présentes dans les émissions culinaires. « Les émissions diffusées par les médias de Kisangani clouent la femme dans sa dimension de ménagère, remarque Gisèle Itama du Remacpo. Elle est souvent présentée comme celle qui vend au marché, qui travaille au champ ou qui s'occupe des enfants. On présente rarement les femmes qui sont dans des situations de recherche de solution.²⁹⁸ »

Pourtant, plusieurs interlocuteurs reconnaissent que les femmes ont évolué de manière satisfaisante dans les médias, qu'elles « font preuve de sensibilité dans le traitement de l'information » et « affichent une image qui inspire le respect. » Mais cette présence accrue n'a pas jusqu'ici entraîné de net changement dans la présence quantitative et qualitative de la femme congolaise dans les contenus médiatiques.

²⁹⁴ Jeanne Nzuzi, coordonnatrice du comité national femmes et développement (Conafed), entretien personnel, Kinshasa, 26 mars 2013.

²⁹⁵ Anicet Yomoranyama, fondateur d'Action pour la promotion de la presse indépendante au Congo, entretien personnel, Kinshasa, 23 avril 2013.

²⁹⁶ Adelin Mboma, Fédération des radios de proximité de la RDC (FRPC), entretien personnel, Kinshasa, 21 mars 2013.

²⁹⁷ Sosthène Nsimba, coordonnateur national des programmes médias à Search for Common Ground, entretien personnel, Kinshasa, 28 et 29 mars 2013.

²⁹⁸ Ghislaine Itama, présidente du Remacpo, entretien personnel, Kisangani, 30 mars 2013.

7. Analyse de la qualité des contenus

Cette section vise à évaluer dans quelle mesure les contenus médiatiques se sont améliorés ces cinq dernières années au Congo. La question est épineuse car il est difficile de mesurer des changements éventuels alors que les médias congolais se comptent par centaines et qu'aucune institution n'opère un monitoring continu des contenus diffusés.²⁹⁹ Encore faut-il s'entendre sur la définition de la « qualité » d'un contenu médiatique.³⁰⁰ Notre analyse s'en tiendra aux programmes d'information et la qualité sera définie comme un ensemble d'éléments de forme (présentation, lisibilité, qualité sonore ou visuelle) et de fond (crédibilité, exhaustivité, pluralité des points de vue, respect de la personne humaine).

Pour mesurer les éventuels progrès, deux types d'indicateurs peuvent être utilisés :

- La comparaison de la couverture par les mêmes médias de deux événements similaires (par exemple la couverture des élections de 2011, en comparaison avec celles de 2006.)
- Les traces laissées par les interventions des instances de régulation (HAM/CSAC) et d'autorégulation (OMEC) concernant les contenus médiatiques.

7.1. Amélioration des contenus médiatiques ces 5 dernières années

Le rapport de synthèse réalisé pour FEI par Mary Myers, consultante ayant coordonné des « panels citoyens » destinés à évaluer les évolutions du paysage médiatiques de 2009 à 2012, dans dix localités congolaises, conclut que les contenus médiatiques n'ont pas connu d'amélioration notable durant cette période. « Les panélistes n'estiment pas que la radio, la télévision ou la presse écrite sont à leur service. A leur avis, les médias ne soutiennent pas la démocratie et la bonne gouvernance et ne fournissent pas une information objective et équilibrée. (...) En général, il y a eu peu d'amélioration au cours du temps et les notes que les panélistes ont données en 2012 étaient très similaires à celles qu'ils avaient données en 2009. »³⁰¹

Les interlocuteurs rencontrés dans le cadre de notre enquête sont un peu plus optimistes et soulignent certaines améliorations constatées ces dernières années.

Une amélioration de la forme

Les journaux télévisés ont adopté des formats plus attrayants pour les téléspectateurs. Ils n'affichent plus une durée de 40 minutes comme précédemment, ils sont plus courts, à l'exception notable de la RTNC. Le format de chaque sujet a également été raccourci. A Kyondo TV, « Le format de nos sujets d'actualité est de 1 minute 10 secondes au lieu du format habituel de 1 minute 30 secondes.³⁰² » L'habillage d'antenne et les génériques se sont améliorés, grâce aux formations, à la maîtrise croissante des nouvelles technologies et des outils infographiques et grâce à l'acquisition de logiciels de montage audio et vidéo récents. La maquette de certains journaux de presse écrite a aussi été retravaillée et les sites internet

²⁹⁹ Dans le cadre du projet FEI, un double suivi est opéré d'une part par le biais des panels de personnes ressources et d'autre part par l'analyse régulière effectuée par un expert. Toutefois, cette double mise en perspective reste partielle (seules certaines localités et certains médias sont concernés) et subjective.

³⁰⁰ Il est évident que la « qualité » n'est pas synonyme de « popularité » : les études d'audience montrent bien que les magazines d'information les plus prisés ne sont pas les meilleurs, ni au point de vue formel, ni au point de vue du traitement de l'information.

³⁰¹ Mary Myers, « Final Report on Citizens Panels », January 2013, p.23.

³⁰² Kasongo Mwema Yambayamba, directeur général de la radiotélévision Kyondo, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

des médias ont amélioré leur lisibilité et développé leurs fonctionnalités. La comparaison de la couverture des échéances électorales de 2006 et 2011 laisse transparaître cette progression de la forme (spots, émissions de débats, jingles...).

Une diversification des contenus

Certains médias affichent une volonté d'aller au-delà de l'information « coupée » habituellement présentée pour des raisons de rentabilité. Ainsi, après avoir suivi une formation du Gret, l'hebdomadaire *La Fraternité* de Lubumbashi propose aujourd'hui davantage que des publi-reportages. « Avant on ne parlait que des mines parce que ça paye bien, c'était comme un carnet de pub³⁰³ », reconnaît l'éditeur, Daniel Kayomb. Le journal école *Mongongo* à Kisangani veut également aller plus loin dans la recherche de l'information, au delà du simple compte-rendu factuel. « A ses débuts, *Mongongo* se contentait d'exploiter les faits divers se déroulant dans les différents quartiers de la ville de Kisangani. Par la suite, nous avons changé d'orientation rédactionnelle en tentant de rechercher la responsabilité des autorités dans tout ce qui arrive dans la Province Orientale. Actuellement, le journal s'attarde sur l'analyse des discours officiels pour identifier les pistes de solutions aux problèmes des communautés de base.³⁰⁴ »

Les différents partenariats noués par les médias leur permettent d'enrichir leur grille des programmes, avec, par exemple, des émissions dédiées aux femmes ou aux organisations de la société civile. Des échanges de contenus entre médias partenaires se sont instaurés dans le cadre des « synergies » ou de la participation à certains projets (à l'instar d'« Ondes des Grands Lacs » de l'Institut Panos Paris qui permet l'échange d'éléments entre une douzaines de radios non seulement au Congo, mais aussi au Rwanda et au Burundi). Les revues de presse proposées par de nombreuses radios et télévisions participent à cet échange de contenu, permettant à la presse écrite de toucher un bien plus large public que ses seuls lecteurs.

De manière générale, la course à l'audience a un impact positif sur l'amélioration et la diversification des contenus. « La qualité d'Antenne A avait chuté il y a une année. Des sondages l'ont attesté, on était à 9% de l'audience au niveau du JT. Aujourd'hui on est à 12%. Des progrès ont été réalisés dans la conception des reportages. On a essayé de rendre les sujets plus vivants dans le récit, de traiter plus de sujets de proximité et d'avoir un présentateur unique du journal télévisé pour fidéliser les téléspectateurs.³⁰⁵ » On mesure dès lors l'émulation que peut susciter l'apparition récente de sondages d'audience, même si ces derniers souffrent encore globalement d'un manque de crédibilité aux yeux des opérateurs. Les chaînes de télévision se multipliant, chacune veut se démarquer par les contenus proposés. A Kyondo TV, « Nous avons imprimé notre marque en étant la seule chaîne de télévision à pouvoir proposer un journal en direct chaque matin à 7 heures. A 13 heures, nous diffusons un autre journal télévisé (JT). A cette même heure, les concurrents Nyota et *Mwangaza* diffusent aussi leurs JT. Notre façon de traiter les informations est particulière. Nous ne diffusons pas des informations protocolaires (audiences du gouverneur de province ou d'un ministre provincial). Nous évitons des émissions de polémique comme on en trouve sur plusieurs chaînes de radiotélévision à Kinshasa et à Lubumbashi.³⁰⁶ »

³⁰³ Daniel Kabol Kayomb, éditeur de l'hebdomadaire *La Fraternité*, entretien personnel, Lubumbashi, 24 mars 2013.

³⁰⁴ Ernest Mukuli Kasongo, rédacteur en chef du journal *Mongongo*, entretien personnel, Kinsangani, 29 mars 2013.

³⁰⁵ John Gombwa, directeur des informations d'Antenne A, entretien personnel, Kinshasa, 21 mars 2013.

³⁰⁶ Kasongo Mwema Yambayamba, directeur général de la radiotélévision Kyondo, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

Une professionnalisation en progrès

La section 5 portant sur la professionnalisation des journalistes a permis de mettre en avant quelques avancées, même si le niveau général reste insatisfaisant. Ces changements se reflètent dans les contenus de quelques médias. Dans certaines rédactions, des dispositions ont été prises afin de mieux encadrer le travail des journalistes. Au *Phare* par exemple, « On explique quand une faute a été faite. On a un vrai professionnel à notre tête, un patron qui reste du début à la fin. Il est là pour travailler avec nous. On peut échanger librement. Nos journalistes savent qu'ils doivent respecter les règles du métier, soigner le contenu.³⁰⁷ » L'organisation quotidienne de conférences de rédaction, autrefois inexistantes, au cours desquelles le choix des sujets ainsi que la façon de les aborder sont débattus, constitue une innovation majeure dans certaines rédactions. La dénonciation de certaines fautes professionnelles graves a aussi entraîné un meilleur recoupement des sources.

La professionnalisation est sans doute plus perceptible au sein des radios locales, communautaires et confessionnelles qui bénéficient de plus d'opportunités de formation et développent leur proximité avec les populations. Elles proposent des émissions de sensibilisation et d'éducation civique et veulent activement participer à la promotion des droits de l'homme, à la démocratie et la construction d'un Etat de droit. C'est notamment le cas de *Radio Maria* à Bukavu. « Nous avons amélioré nos programmes dédiés à l'éducation morale et civile en diffusant des émissions de débat à téléphone ouvert et plusieurs émissions provenant des organisations de la société civile. Ces émissions d'éducation civique constituent un apport indéniable à la consolidation de la démocratie et de l'Etat de droit en RDC. Elles permettent aussi d'éveiller le jugement critique du citoyen congolais en l'incitant à participer activement au débat sur la gestion du pays.³⁰⁸ » L'avis des panélistes de FEI recoupe d'ailleurs cette perception : « les panélistes ont effectivement semblé percevoir une amélioration du professionnalisme dans les stations de radio locales et communautaires. »³⁰⁹

Un meilleur relais de l'opinion publique

Les émissions participatives de débats inspirées de « Dialogue entre Congolais » ou de « Parole aux auditeurs » font aujourd'hui partie de nombreuses grilles de programmes. Elles abordent des sujets variés, sur lesquels les auditeurs peuvent donner leur avis ou poser une question. Ainsi, La Radio Télévision Kyondo de Lubumbashi propose une émission intitulée « Médiascopie », ouverte aux appels des auditeurs. A Bukavu, l'émission « Paix et développement » de Radio Maendeleo, également participative, remporte aussi un grand succès. Ce type de programme génère plusieurs conséquences positives. D'une part, ces émissions offrent un espace d'expression aux citoyens. D'autre part, elles confrontent les autorités publiques aux critiques de la population concernant leurs modalités de gouvernance et de gestion. A la Radio communautaire du Katanga (RCK) les autorités sont invitées à intervenir et à proposer des solutions aux problèmes identifiés par la population, en termes d'infrastructures, de salubrité publique, de sécurité, de santé, etc. Des résultats concrets se font sentir. « Les paysans de Sandoa qui s'étaient vus imposés, dans un passé récent, une taxe de 25000 francs congolais par tête de chèvre élevée, ont été épargnés du paiement de cette taxe illégale et superflue après que la RCK ait dénoncé cette situation.³¹⁰ » En outre, les émissions participatives contribuent à l'augmentation de l'audimat. « Les feedback et les

³⁰⁷ Jacques Kimpozo, coordonnateur du quotidien kinois *Le Phare*, entretien personnel, Kinshasa, 19 mars 2013.

³⁰⁸ Jean-Pierre Byamungu, coordinateur de *radio Maria*, entretien personnel, Bukavu, 4 avril 2013.

³⁰⁹ Mary Myers, « Final Report on Citizens Panels », January 2013, p.23.

³¹⁰ Gody Ngosa Bupe, directrice de la RCK, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

appels incessants au téléphone sont devenus de plus en plus nombreux, ce qui prouve que le contenu est intéressant et que les auditeurs sont contents. Ils interagissent avec leur radio.³¹¹ » Enfin, les interventions du public entraînent une réflexion des journalistes sur leur pratique professionnelle, lorsqu'ils se voient interpellés par le public. « Médiascopie », par exemple, critique le travail des journalistes. « C'est une remise en cause permanente de notre métier.³¹² »

La presse écrite également entend se faire le porte-voix de l'opinion publique. C'est le cas du journal école *Mongongo*. « *Mongongo* a été le premier journal à évoquer le dossier des éléphants blancs à Kisangani. Nous avons notamment épinglé le projet de construction de l'Hôtel de gouvernement provincial qui dure depuis cinq ans.³¹³ »

7.2. Difficultés rencontrées dans l'amélioration des contenus

De nombreux obstacles empêchent encore l'amélioration des contenus proposés aux publics congolais. Certaines de ces entraves rejoignent celles qui empêchent le développement de la professionnalisation des journalistes ; d'autres sont liées à une sorte de carcan éditorial qui bloque la liberté de production et la créativité.

Des choix éditoriaux liés aux intérêts financiers et politiques

Les choix des thématiques abordées par les médias ne s'effectuent pas en fonction des attentes des Congolais. Pour Aimé Kayembe, Doyen de la Faculté des Communications sociales de l'UCC, « Les médias ne pointent pas les manquements du gouvernement, ils font de la publicité politique.³¹⁴ » Les questions relatives au développement ne sont que rarement traitées par les médias, à l'exception des radios communautaires.

Beaucoup d'informations sont relayées uniquement pour servir les hommes politiques ou les acteurs économiques qui protègent le média. « La qualité de l'information n'a pas évolué, c'est une information alimentaire, de propagande, pour survivre³¹⁵ », juge Tshivis Tshivuadi de JED. Journaliste en danger, qui a effectué un monitoring des médias lors des deux campagnes électorales, concluait, en 2011, que les médias avaient couvert la campagne « de façon partisane, occultant le pluralisme politique et la pluralité d'opinions qui s'imposent comme expression du professionnalisme des médias pendant la période électorale. Le caractère partisan des médias lors de la campagne électorale a appauvri cette campagne ! Par ignorance ou par vénalité, les médias ont oublié de poser des vraies questions aux candidats à l'élection présidentielle, préférant faire une campagne électorale par procuration en faveur de leurs candidats, pour lesquels les médias ne faisaient passer que des communications politiques, des saynètes, des chansons, des meetings... sans des interviews majeures ! »³¹⁶ Toutefois, contrairement à 2006, les médias ne peuvent être accusés cette fois d'avoir suscité des violences et des troubles à Kinshasa et en province.

Au gré de la conjoncture politique, les lignes éditoriales de certains organes de presse sont de moins en moins claires : elles fluctuent en raison des intérêts et relations non seulement des propriétaires, mais aussi de chaque journaliste. « Il y a 15 ans, *Le Phare* et *Le Potentiel* étaient

³¹¹ Imbu Musanda, responsable de la radio communautaire Nsemo, entretien personnel, Idiofa, 25 mars 2013.

³¹² Kasongo Mwema Yambayamba, directeur général de la radiotélévision Kyondo, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

³¹³ Ernest Mukuli Kasongo, rédacteur en chef du journal *Mongongo*, entretien personnel, Kisangani, 29 mars 2013.

³¹⁴ Aimé Kayembé, doyen f.f. de la faculté des communications sociales à l'Université catholique du Congo, entretien personnel, Kinshasa, 20 mars 2013.

³¹⁵ Tshivis Tshivuadi, secrétaire général de Journalistes en danger (Jed), entretien personnel, Kinshasa, 15 mars 2013.

³¹⁶ JED, Rapport 2011. La liberté de la presse pendant les élections. Des médias en campagne, Kinshasa, 2012, p.18.

des journaux rouges : leur ligne était claire. Ce n'est plus le cas maintenant. Le contenu dépend de qui a été approché par qui.³¹⁷ » Dans ce contexte, les manquements à l'éthique et à la déontologie sont nombreux et les comportements des journalistes deviennent difficilement défendables par les associations de défense des journalistes, lorsqu'ils se font interpeller par les autorités. « Nous [à l'Omec], on fait tout ce qu'on peut, mais si ceux qui doivent assurer la sécurité de tout le monde, ceux qui doivent veiller à ce qu'on respecte le droit de chacun, si eux violent les premiers les règles ordinaires, qu'est-ce qu'on peut faire ?³¹⁸ » s'interroge Polydor Muboyayi, président de l'observatoire.

Les choix éditoriaux et de programmation sont donc des choix « dépendants » qui sont liés à des stratégies externes aux rédactions. « Les médias appartiennent à des hommes politiques, ils travaillent sous la dictée, on leur dit 'attaque' et ils attaquent. Le gars qui fait ça est assuré de l'impunité.³¹⁹ » Selon Polydor Muboyayi, le pouvoir en place a tout intérêt à pérenniser ce système de dépendance « parce qu'on est sûr qu'un journaliste dépendant évolue calmement. Sinon il n'obéit plus.³²⁰ »

L'effet homogénéisant de la concurrence

Plusieurs interlocuteurs remarquent que la multiplication des médias audiovisuels n'entraîne pas forcément une diversification des contenus. Comme le souligne Kizito Mushizi Nfundiko, ancien directeur de Radio Maendeleo, la « multiplicité des radios n'est pas nécessairement un gage de pluralisme radiophonique dans la mesure où plusieurs radios font exactement la même chose dans un mimétisme frisant parfois un pâle plagiat les unes des autres. Ceci est très remarquable, par exemple, dans les chaînes confessionnelles et religieuses. »³²¹

Des contenus « capitalo-centristes »

Les médias kinoïses couvrent peu les provinces et les médias des capitales de province couvrent peu l'intérieur du pays, faute de moyens pour se déplacer. C'est cette concentration très localisée de l'attention médiatique qui entraîne la création d'une multitude de petits médias locaux, afin de permettre aux populations d'une zone d'être informées et de pouvoir s'exprimer sur ce qui se passe chez elles. Lors des élections de 2011, l'expérience des synergies médiatiques expérimentée en 2006 a été réitérée à une plus grande échelle : elle a permis de densifier la circulation de l'information au niveau local, indépendamment de l'attention portée ou non par les médias kinoïses.

Des productions « autocensurées »

Les journalistes faisant encore l'objet d'intimidations et de mesures de répression dans l'exercice de leur profession, nombre d'entre eux « font le service minimum de la presse pour ne pas prendre de risque »³²². Par crainte, les journalistes s'autocensurent, en particulier lorsqu'il s'agit de sujets sensibles à propos desquels les autorités politiques restent très « vigilantes » (par exemple les liens de la classe politique avec les intérêts miniers, les relations opaques avec le Rwanda...). Cette pratique de l'autocensure est très fortement perçue par les publics congolais. Ainsi, les panélistes de FEI ont, au cours de leurs 7 réunions (2009-2012) systématiquement estimé que les journalistes recouraient « clairement à l'autocensure ».

³¹⁷ Tshivis Tshivuadi, secrétaire général de Journalistes en danger (Jed), entretien personnel, Kinshasa, 15 mars 2013.

³¹⁸ Polydor Muboyayi, président de l'Observatoire des médias congolais (Omec), entretien personnel, Kinshasa, 27 mars 2013.

³¹⁹ Polydor Muboyayi, président de l'Observatoire des médias congolais (Omec), entretien personnel, Kinshasa, 27 mars 2013.

³²⁰ Polydor Muboyayi, président de l'Observatoire des médias congolais (Omec), entretien personnel, Kinshasa, 27 mars 2013.

³²¹ Kizito Mushizi Nfundiko, « Contraintes et enjeux de la radio communautaire en République démocratique du Congo », in Amarc Afrique (ed.), L'empouvoirement citoyen pour la bonne gouvernance à travers la radio communautaire en Afrique de l'Ouest, 2008, p.47

³²² Tshivis Tshivuadi, secrétaire général de Journalistes en danger (Jed), entretien personnel, Kinshasa, 15 mars 2013.

Dans le cas de Kinshasa et Lubumbashi, l'autocensure était considérée comme extrêmement marquée.³²³

Des contenus techniquement bricolés

Les médias congolais ne disposent souvent que d'un équipement obsolète et défaillant, qui ne permet pas d'assurer une production constante et de qualité. A titre d'exemple, le quotidien *Le Phare* rencontre de nombreux problèmes liés à l'énergie : les pannes fréquentes de son groupe électrogène empêche le quotidien d'être bouclé dans de bonnes conditions, voire même de sortir. La RtvS1 à Idiofa ne dispose que d'une seule moto pour les reportages de terrain, ce qui rend difficile de rendre compte de l'actualité de la ville, encore moins de la zone. L'énorme majorité des radios ne dispose que d'un seul studio, affecté à la fois à la production et à la diffusion. L'insuffisance du matériel informatique amène les journalistes à devoir faire la queue pour saisir leur texte ou monter leurs éléments sonores. Dans ces conditions précaires, boucler une édition, un journal parlé ou télévisé relève chaque jour de l'exploit.

Une surcharge d'activités entraînant un manque de suivi

De nombreux médias ont diversifié leurs activités (création d'un site Internet, multiplication des partenariats), sans augmenter les ressources humaines. Dès lors, les responsables de rédaction se disent dépassés par les tâches à accomplir et moins capables de suivre l'entièreté de la production, donc d'en garantir la qualité. Plus particulièrement, les médias qui développent un site internet, ont beaucoup de difficultés à assurer un suivi des contenus en ligne ou simplement à mettre à jour l'information. Des initiatives sont lancées (nouvelles émissions, nouveaux dossiers), souvent grâce à l'impulsion des partenaires au développement, mais ne peuvent être maintenues faute de ressources disponibles. Cela entraîne une instabilité de la grille des programmes ou du rubriquage des journaux, encore renforcé par la forte circulation des ressources humaines.

Une information superficielle

Comme évoqué plus haut dans la section relative à la professionnalisation, malgré les recyclages, certains journalistes se contentent toujours de couvrir l'information de manière superficielle. « La plupart de jeunes journalistes ne creusent pas l'information récoltée, déplore Ernest Mukuli du journal *Mongongo*. Souvent, ils se contentent de décrire superficiellement les problèmes sans chercher à connaître les causes et les conséquences de ce qui se passe.³²⁴ » Ainsi, le conflit à l'Est est parfois présenté et traité comme un conflit local, sans que soit prise en compte sa perspective nationale. Le manque de culture générale, la faiblesse de certains raisonnements ou encore les comparaisons abusives, contribuent, selon les éditeurs, à détériorer la qualité des informations produites. Cela explique le succès de Radio Okapi et de Radio France Internationale qui figurent parmi les radios préférées dans l'ensemble des villes où elles sont disponibles. Interrogés sur les raisons pour lesquelles ils se tournent vers ces stations pour s'informer, les auditeurs congolais de Bukavu et de Goma³²⁵ ont mis en avant le caractère complet et fouillé de l'information diffusée, le fait que la parole y est donnée à toutes les tendances et parties en présence, le professionnalisme des journalistes, ainsi que... leur bonne maîtrise du français.

³²³ Mary Myers, « Final Report on Citizens Panels », January 2013, p.23

³²⁴ Ernest Mukuli Kasongo, rédacteur en chef du journal *Mongongo*, entretien personnel, Kinsangani, 29 mars 2013.

³²⁵ Voir Marie-Soleil Frère, Synthèse provisoire de l'étude d'auditoire, Ondes des Grands Lacs, Institut Panos Paris, 2013.

En effet, de nombreux citoyens consomment l'information en langue française, alors que la mauvaise maîtrise du français écrit et parlé ne permet pas la production d'une information de qualité dans les médias locaux. « La maîtrise du français est un problème terrible. L'Etat n'investit pas là-dedans. On est obligés d'avoir des correcteurs », déplore Nikola Vadjon, l'administrateur délégué général du groupe Multi Média Congo.³²⁶

Qu'il s'agisse de la forme ou du fonds, certains journalistes refusent d'accepter les corrections et les critiques, ce qui réduit la marge de progression à l'intérieur de la rédaction. Pour Agnès Nkoy, de Nyota TV, « Il est difficile de trouver de bons journalistes. Les gens acceptent difficilement les conseils, qu'on corrige leurs erreurs.³²⁷ »

La prépondérance des rumeurs

Les sources officielles étant difficilement accessibles aux médias, même aux médias publics, de nombreuses informations ne peuvent être recoupées et se fondent seulement sur « radio-trottoir ». Au mieux, elles sont présentées au conditionnel et avec la prudence qui s'impose, mais ce n'est pas toujours le cas. Bien souvent, elles s'alimentent de la rumeur et l'alimentent conjointement : possibles coups d'Etat, décès ou maladie d'une haute personnalité, libération de prisonniers, soupçons de trahison, rebondissements électoraux ou de la guerre à l'Est... se retrouvent régulièrement à la Une. On trouve fréquemment dans les journaux et sur les ondes des formules telles que³²⁸ « Des rumeurs circulent dans la ville de Kinshasa depuis le week-end dernier, selon lesquelles... » ; « Il faudra donc attendre quelques jours pour confirmer ou infirmer cette nouvelle » ; et même « L'opinion nationale a très bien accueilli ces rumeurs, souhaitant qu'elles soient vraies »... « Les rumeurs vont bon train en RDC, concluait un journaliste en 2010. (...) Plus rapide que l'Internet. »³²⁹ Et elles trouvent bien souvent une place de choix dans les médias, ce qui désarçonne et parfois trompe les publics.

7.3. Impacts de l'Omec et du CSAC sur la qualité des contenus

Plusieurs institutions et organisations nationales et internationales sont censées œuvrer à l'amélioration des contenus médiatiques, mais peu d'entre elles disposent d'un mécanisme de suivi permettant de mesurer les évolutions réelles des médias. Le CSAC est effectivement compétent en matière de déontologie professionnelle, en presse écrite autant que dans l'audiovisuel, mais son centre de monitoring ne fonctionne que de manière sporadique, lorsque des commandes spécifiques sont adressées par des bailleurs de fonds. L'absence de rapport annuel public depuis plus de 5 ans ne permet pas de disposer d'un tableau de bord qui synthétise les interventions du régulateur et donc autorise une évaluation des tendances et évolutions du comportement des médias.

L'Omec est, quant à lui, supposé rappeler à l'ordre les journalistes défaillants, mais il ne fonctionne pas de manière régulière et ne propose aucun bilan annuel des problèmes relevés dans les contenus médiatiques.

Même les multiples ONG internationales qui développent, depuis plus de 10 ans, des programmes d'accompagnement visant à renforcer la qualité de l'information et du

³²⁶ Nikola Vadjon, administrateur délégué général du groupe Multimédia Congo, entretien personnel, Kinshasa, 20 mars 2013.

³²⁷ Agnès N'Koy, directrice de programme de la radiotélévision Nyota, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

³²⁸ Extraits tirés d'un article de *La Tempête des Tropiques*, 24 septembre 2013.

³²⁹ Joseph Kay (Think Africa Press), « Goma, la guerre sur fond de rumeur », in *Courrier International*, 24 juillet 2013, disponible sur <http://www.courrierinternational.com/article/2013/07/24/>, consulté le 03 octobre 2013.

divertissement mis à disposition des publics congolais³³⁰ disposent de peu d'instruments et de stratégies pour mesurer l'efficacité de leurs actions et les retombées effectives sur les contenus des médias. Hormis le dispositif mis en place par FEI (suivi des contenus d'un certain nombre de médias à Kinshasa et panels de personnes ressources dans les provinces), les évaluations réalisées en fin de programme sont généralement ponctuelles et dépourvues de référence à une situation initiale permettant de mesurer les changements. Ces documents de synthèse ne permettent pas de mettre en évidence un impact du CSAC ou de l'OMEC sur l'évolution des contenus médiatiques au Congo.

Les impacts cités ci-dessous se limitent donc à ceux énoncés par les interlocuteurs rencontrés dans le cadre de l'enquête et sont donc fondés sur une base uniquement subjective.

- **L'Omec** : est parvenu, selon plusieurs interlocuteurs, à se faire connaître et à partager les règles éthiques et déontologiques avec les journalistes. Il est mieux connu aujourd'hui qu'en 2008, y compris en province, grâce à son implication dans les CVEM (Commission pour la vigilance et l'éthique électorale dans les médias)³³¹ durant la période électorale. Toutefois, de l'avis général, l'impact de ses rappels à l'ordre sur les contenus médiatiques reste limité vu l'environnement professionnel dans lequel les journalistes exercent leur métier.
- **La HAM / le CSAC** auraient eu un impact relatif sur la qualité des contenus. « La peur du gendarme » permet d'éviter certains abus. « Son action pousse les médias à faire attention à ce qu'ils diffusent et à améliorer leur contenu³³² », estime un témoin. Toutefois, le comportement de l'instance en 2006 et 2011 n'a pas été apprécié de la même manière. En 2006, lorsque certains médias ont, de part et d'autre de la ligne de fracture politique, appelé à la violence directe, la HAM a été relativement équilibrée dans ses sanctions et ses rappels à l'ordre. En 2011, le CSAC a été partisan et a joué son rôle de censeur uniquement vis-à-vis des médias proches de l'opposition. Il y a perdu une bonne part de sa crédibilité et donc de son pouvoir moralisateur.

Selon les personnes interviewées, les éventuelles améliorations des contenus des médias congolais sont surtout attribuables à d'autres acteurs³³³ : la FRPC, Internews, le Pnud, le Centre Lokolé sont cités comme ayant mené des interventions qui, quoique ponctuelles, ont permis des changements qualitatifs (renforcement du travail de terrain, diversification des thématiques, acquisition des techniques journalistiques de base). Ce sont à nouveau des dispositifs de « formation » et d'« accompagnement » par des partenaires qui sont mentionnés. Les dynamiques d'autorégulation (la capacité des rédactions à se remettre elles-mêmes en question et à réorienter leur travail suite à une éventuelle interpellation extérieure) ne sont jamais citées comme des moteurs d'amélioration.

³³⁰ Voir la section 11 de ce rapport et plus particulièrement Marie-Soleil Frère, « The Media Map Project. The Democratic Republic of the Congo. Case Study on Donor Support to Independent Media, 1990-2010 », novembre 2011

³³¹ Mises en place lors des scrutins de 2006, puis à nouveau en 2011, les CVEM étaient constituées de représentants de la HAM/CSAC, de l'Omec, des organisations professionnelles et de juristes. Dans chaque province, elles étaient habilitées à statuer sur les cas de manquements à l'éthique et à la déontologie durant la campagne électorale.

³³² Anonyme, entretien personnel, Kinshasa, 2013.

³³³ De nombreux autres acteurs interviennent dans le but d'améliorer les contenus médiatiques : FEI a soutenu des projets allant dans ce sens émanant de l'Institut Panos Paris, de la Benevolencija, du GRET ou de Syfia Grands Lacs. Ces initiatives seront détaillées dans la section relative aux partenariats internationaux.

8. Cadre juridique, normes professionnelles et liberté de la presse

Cette section vise à faire le point sur les évolutions récentes du cadre légal, réglementaire et déontologique qui guide l'exercice des médias, ainsi que sur la situation de la liberté de la presse au cours des dernières années. L'appréciation, par les personnes rencontrées, de l'activité des différentes institutions qui interviennent dans la réglementation et l'encadrement du secteur (le CSAC - instance publique de régulation - , le ministère de la Communication et des Médias et l'OMEC - organisation professionnelle d'autorégulation), est également mise en avant. Il importe de noter que, même si une instance de régulation supposée indépendante et reconnue par la Constitution a été mise sur pied, la réglementation des médias reste de fait principalement assurée par le ministre ayant les médias dans ses attributions. Ses pouvoirs sont très larges, allant jusqu'à la possibilité de suspendre de manière définitive un média audiovisuel ou écrit. Cette emprise du ministère sur le secteur, entérinée par un cadre légal remontant à l'époque mobutiste, a été quelque peu ébranlée durant la transition avec la mise en place d'une instance de régulation prévue par les Accords de Paix de Sun City, une « institution d'appui à la démocratie » (la HAM : Haute Autorité des Médias). Mais le poids du ministère s'est réaffirmé depuis lors. D'une part parce que, au terme de la transition, fin 2006, le mandat de la HAM étant officiellement terminé, l'instance n'avait plus de légitimité pour agir : elle a connu une forme de survie fantomatique jusqu'à la mise en place du CSAC en août 2011 et, dans l'intervalle, le ministère a réoccupé l'espace laissé vacant. D'autre part, car le nouveau régulateur, le CSAC (Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et de la Communication), de par sa composition et le mode de désignation de ses membres, est beaucoup plus inféodé à l'exécutif que ne l'était l'instance transitoire.

Il faut ajouter qu'en 2013, un autre acteur institutionnel, jusque là discret, s'est manifesté dans le secteur médiatique : le ministère des Postes, Téléphones et Nouvelles technologies de la Communication (PTT), en charge de l'attribution des fréquences. En mars 2013, le ministre des PTT (ancien journaliste et patron du journal Le Soft) a en effet retiré les fréquences de 9 médias audiovisuels accusés de fonctionner dans l'illégalité pour n'avoir pas payé l'ensemble des taxes dues à la DGRAD (Direction Générale des Recettes Administratives, Judiciaires, Domaniales et de Participations). Cette intervention a été immédiatement interprétée comme un acte politique.

8.1. Textes réglementant les médias en RDC

Le cadre légal, réglementaire et déontologique a connu peu de mutations depuis 5 ans. Les mêmes textes demeurent et les mêmes critiques leur sont adressées.

- **Lois en vigueur**

La Constitution de la RDC (2005)

L'article 23 garantit la liberté d'expression et l'article 24 établit le droit à l'information et la liberté de presse.

La loi n°96-002 du 22 juin 1996 fixant les modalités de l'exercice de la liberté de la presse

Cette loi remplace un ancien texte de 1970. Elle consacre la liberté de la presse et la liberté d'entreprise dans le secteur des médias, met fin au monopole étatique, proclame la neutralité des médias publics et officialise l'instauration du régime de la déclaration en lieu

et place de celui de l'autorisation préalable.³³⁴ La loi ne traite pas du statut du journaliste qui demeure dès lors régi par l'ordonnance-loi de 1981, obsolète, puisqu'elle a été élaborée dans un contexte où le pluralisme et les initiatives privées n'existaient pas.

En dépit des multiples critiques qu'elle suscite auprès des journalistes, la loi de 1996 pêche moins par un quelconque caractère liberticide que par la non-application de certains de ses articles qui en appellent à la responsabilité de l'État, des médias et même du public.

« Ainsi, l'État doit, selon le texte, apporter son soutien aux médias publics et peut éventuellement appuyer indirectement la presse privée, ce que les entreprises de presse réclament mais qui n'a jamais été mis en œuvre. Le public, de son côté, est normalement astreint à la redevance découlant de la possession d'un poste de radio ou de télévision, mais la mesure n'est toujours pas appliquée. Quant aux médias, ils sont supposés diffuser au moins 50 % de programmes locaux, respecter les bonnes mœurs et les prescriptions en matière de limitation de la publicité. Autant d'injonctions qui ne sont pas effectives, notamment faute de précisions sur les modalités d'exécution. »³³⁵

Vu l'éclosion de nombreux nouveaux médias, la loi de 1996 affiche un contenu aujourd'hui obsolète. Elle ne prend par exemple pas en compte les spécificités des médias associatifs, communautaires, confessionnels ou en ligne. En dépit de son caractère inadapté, la loi a été fréquemment évoquée ces dernières années pour arrêter, juger et condamner des journalistes. S'il est certain que de nombreux médias se sont rendus coupables d'excès fâcheux (appels à la haine, diffamations, injures, ...), certaines lacunes du texte sont toutefois exploitées pour faire taire facilement des organes de presse qui dérangent les autorités. »³³⁶

L'ordonnance-loi n°80-012 du 2 avril 1981 portant statuts des journalistes oeuvrant en République du Zaïre

Cette ordonnance donne une définition du journaliste, de ses conditions de recrutement et de la perte de la qualité de journaliste en ses articles 2 et suivants.

Il n'y a pas à proprement parler de restriction à l'exercice de la profession. L'article 2 indique que « Par journaliste professionnel, il faut entendre celui qui se voue d'une manière régulière à la collecte, au traitement ou à la diffusion des nouvelles ou idées dans un ou plusieurs organes d'information et qui tire l'essentiel de ses revenus de l'exercice de sa profession. Il y a deux catégories de journalistes: le journaliste attaché à une rédaction et le journaliste indépendant. » L'article 7 fixe les conditions du recrutement et du stage des journalistes, mais aucun média ne les respecte. « Certains professionnels, mais aussi les consommateurs des médias regrettent l'anarchie qui s'est installée dans la profession à cause de la trop grande souplesse notée dans les pratiques de recrutement³³⁷ »

Le Code pénal de 2006

Les articles 74, 75, 76, 77, 78 du code définissent les délits d'imputations dommageables, d'injures, que les informations diffusées soient vraies ou fausses. Les sanctions prévues vont de l'amende à l'emprisonnement. L'article 199 bis interdit la propagation des fausses rumeurs de nature à alarmer la population ou l'exciter contre l'autorité en place. L'auteur de ce genre d'acte encourt également à la prison.

³³⁴ Pour une analyse approfondie du texte, voir Charles M. Mushizi, *Les Infractions de presse. Régime de répression et options de réformes*, Kinshasa, CERJI, 2012

³³⁵ Frère Marie-Soleil. « République démocratique du Congo : les médias en transition », in *Politique africaine* n° 97 (janvier 2005) ; pp. 49-65.

³³⁶ Ibid.

³³⁷ Friedrich Evert Stiftung, « Baromètre des médias africains », 2012, p. 17. (disponible en ligne)

Concrètement, si un journaliste, preuves à l'appui, affirme qu'un responsable détourne des fonds publics ou a été pris en flagrant délit de corruption, il sera condamné pour « imputation dommageable » ou « diffamation » et envoyé en prison. Cela, quelle que soit la véracité de ses informations, si la personne incriminée arrive à démontrer que la publication de cette information a porté atteinte à sa considération dans la société ou qu'à cause de cette information, ses enfants, par exemple, ont été la risée de leurs collègues à l'école³³⁸. Dans la même logique l'article 78 prévoit qu'un journaliste congolais peut être condamné à la peine capitale pour trahison s'il publie, en temps de guerre, des informations considérées comme « secrets défense ». Pourtant, le Code pénal lui-même ne donne pas la liste des informations considérées comme secret défense et ne donne encore moins une définition de ce concept³³⁹.

La loi organique n°11/001 du 10 janvier 2011 portant composition, attributions et fonctionnement du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et de la Communication

En 2011, le CSAC, institution constitutionnelle, a remplacé la Haute autorité des médias (HAM) qui était une institution transitoire d'appui à la démocratie. Le CSAC doit garantir et assurer la liberté de la presse ainsi que tous les moyens de communication de masse dans le respect de la loi ; veiller au respect de la déontologie en matière d'information ; et veiller à l'accès équitable des partis politiques, des associations et de toute autre personnes aux moyens officiels d'information et de communication. La loi réduit fortement le degré d'indépendance du régulateur par rapport au pouvoir politique (en comparaison avec la précédente HAM qui, en tant « institution d'appui à la démocratie », était très autonome). Les procédures et modalités de désignation des membres de l'instance ne devraient pas, en théorie, remettre en cause sa capacité d'indépendance : 7 membres sur 15 sont désignés par des institutions éminemment politiques (article 24 de la loi organique), mais l'opposition politique, la société civile et les professionnels des médias sont également largement représentés. Cependant, les différents processus de désignation des membres ont été l'objet de fortes manipulations politiques, entraînant de nombreuses contestations autour des nominations et une visible inféodation de l'instance actuelle à la mouvance présidentielle. Les articles 41, 42 et 43, qui portent sur l'organisation du Bureau entraînent que ce dernier « est composé d'un personnel trop nombreux et recruté sur une base purement suggestive. » Selon le juriste Charles Mushizi, le personnel pléthorique à disposition de chaque Conseiller implique que chacun d'entre eux « se comporte comme un petit potentat, retiré dans son bureau, avec un personnel qui ne répond qu'à ses ordres... »³⁴⁰

A côté de ces textes principaux, on peut citer une série d'autres plus ciblés ou ponctuels³⁴¹, tels que :

- Le décret n°09/62 du 03 décembre 2009 fixant les statuts d'un établissement public dénommé Radio-Télévision Nationale Congolaise, en sigle « RTNC »
- La loi 06/006 du 9 mars 2006 modifiée par la loi 11/003 du 25 juin portant organisation des élections présidentielles, législatives, provinciales, urbaines, municipales et locales (qui fixe, notamment en son article 88 les obligations des médias en période électorale) ;

³³⁸ Jed, La dépenalisation des délits de presse en 10 questions, p. 13. (disponible en ligne)

³³⁹ Jed, La dépenalisation des délits de presse en 10 questions, p. 13-14.

³⁴⁰ Charles Mushizi, *Les infractions de presse*, op.cit., p. 143-144.

³⁴¹ Pour une perspective exhaustive, voir Charles Mushizi, *Les infractions de presse*, op.cit., p.19-20.

- L'arrêté ministériel n°04/MIP/018/96 du 26 novembre 1996 portant fixation des frais administratifs pour l'établissement des récépissés de déclarations préalables de publication, d'exploitation des stations de radio et/ou de télévision, de création d'agences de presse, ainsi que pour l'agrément des agences-conseils en publicité et pour l'autorisation de reportage photographique ou filmé ;
- L'arrêté ministériel n° 04/MIP/020/96 du 26 novembre 1996 portant mesure d'application de la loi du 22 juin 1996 fixant les modalités de l'exercice de la liberté de la presse pour les entreprises audiovisuelles.

- **Textes en gestation**

Le travail de la première législature congolaise démocratiquement élue a donc été très limité dans le secteur des médias. Toutefois, certains textes sont actuellement en discussion à différents niveaux de pouvoir.

La loi portant principes fondamentaux applicables à la communication audiovisuelle en RDC

La loi dite « Mutinga », du nom du sénateur qui l'a portée (ancien Président de la HAM et propriétaire du groupe de presse Le Potentiel), a été adoptée par le Sénat le 10 juin 2011. Elle définit les attributions des différentes chaînes audiovisuelles (confessionnelles, thématiques, généralistes) et devrait notamment permettre une meilleure régulation. Cette loi n'est cependant toujours pas effective, sa discussion n'ayant toujours pas été portée à l'agenda de l'Assemblée nationale.

La loi sur l'accès à l'information

Le collectif 24 (Omec, SNPP, UNPC, Jed, etc.) a travaillé à l'élaboration d'une proposition de loi garantissant l'accès à l'information de service public (avec l'appui de FEI et de l'USAID, notamment). Cette loi devrait permettre aux citoyens, aux organisations de la société civile et aux journalistes d'accéder sans risque à un grand nombre de données et d'informations détenues par les services de l'Etat.

Actuellement, faute d'accéder à certaines données publiques, les journalistes publient des informations soit fantaisistes et basées sur des rumeurs, soit fondées, mais sans preuve. Les membres du collectif 24 cherchent actuellement à sensibiliser les mandataires publics sur cette question afin qu'un mandataire (député ou sénateur) puisse endosser le texte pour le soumettre à l'Assemblée³⁴².

Journaliste en danger a également lancé depuis plusieurs années une campagne visant à obtenir la « dépenalisation » des délits de presse, c'est-à-dire la non application de peines privatives de liberté prévues par le Code pénal lorsqu'un certain nombre de délits (diffamation, injures...) sont commis par voie de presse. Comme le souligne une journaliste de Radio Zoé à Mbuji Mayi, « Le combat pour la dépenalisation est là mais les autorités ne veulent pas céder. Les tracasseries continuent.³⁴³ »

³⁴² Dans cette perspective, FEI a permis l'organisation, par l'Omec et le collectif 24, le 29 avril 2013, d'un atelier de réflexion et de sensibilisation sur cette question.

³⁴³ Ruth Biatshinyi, journaliste à la radio télé Zoé, entretien personnel, Mbuji-Mayi, 14 mai 2013.

- **Carences du cadre légal**

Absence de texte sur le statut des radios communautaires

La FRPC a élaboré un plaidoyer adressé au gouvernement, afin de revendiquer un statut spécifique pour les radios communautaires qui engrangent moins de bénéfices que les radios commerciales étant donné qu'elles sont limitées en termes de diffusion publicitaire. « Pour l'instant, nous avons les mêmes taxes, constate Tony Tshilombo du Remack. Or, les radios communautaires n'ont pas d'argent. Nous ne pouvons pas faire plus de 10 % de publicité. Donc on les ferme.³⁴⁴ » Comme mentionné plus haut, la loi congolaise exige de chaque radio (commerciale ou communautaire) le paiement de 2500\$ pour utiliser une fréquence et de 5000\$ pour jouir d'une licence d'exploitation, des sommes colossales pour des petites radios communautaires dont le budget annuel ne dépasse parfois pas les 10.000 USD.

Dans un mémorandum adressé en mars 2013 au Ministère de la Communication et des Médias, ainsi qu'au président du CSAC, la FRPC réclame une reconnaissance légale spécifique des radios associatives et communautaires par rapport aux médias privés et commerciaux ainsi que la modification des textes légaux et réglementaires. Le mémorandum sollicite un nouveau barème de taxes adapté au niveau des revenus des radios associatives et communautaires ainsi que la révision des conditions d'exploitation de la publicité commerciale. « La FRPC s'insurge contre les taxes exorbitantes auxquelles les radios associatives et communautaires sont astreintes au même titre que les médias privés commerciaux. Elle demande que les droits d'exonération à l'importation soient accordés à ses membres en vue de leur garantir l'accès équitable aux équipements susceptibles d'améliorer la qualité de leur travail.³⁴⁵ »

Insuffisance des textes réglementant la publicité

En l'absence de textes réglementant spécifiquement la publicité dans les médias congolais, les abus sont fréquents. Les publicités sont vendues selon les accointances politiques des parties prenantes. Les prix ne font pas l'objet de barèmes, ce qui conduit à une dépréciation générale. Seuls les médias dont la survie financière est assurée par des acteurs politiques et économiques peuvent se permettre de diffuser de la publicité en échange des faibles montants actuellement proposés par les publicitaires. En 2012, une étude d'Immar relative au marché publicitaire congolais soulignait que celui-ci est caractérisé par une absence de professionnalisme tant du côté des médias que des annonceurs. Il décrit un marché morcelé, déstructuré et rappelle la nécessité d'élaborer une réglementation transparente, encadrée par les pouvoirs publics et de fixer des tarifs minimaux³⁴⁶.

Des conflits de compétences entre le Ministère et le CSAC

Le Ministère assoit ses prérogatives sur un héritage ancien, élaboré dans un contexte où il n'existait pas d'instance de régulation. La nouvelle loi organique du CSAC confère à ce dernier des pouvoirs parfois identiques à ceux du ministère (par exemple en terme de sanctions vis-à-vis des médias – article 56). Comme le souligne Charles Mushizi, « du fait qu'elles procèdent d'une loi postérieure, elles abrogent en principes certaines dispositions de la loi de 1996. »³⁴⁷

³⁴⁴ Tony Tshilombo, gestionnaire du centre multimédia du Réseau des médias communautaires et associatifs du Katanga (Remack), entretien personnel, Lubumbashi, 24 mars 2013.

³⁴⁵ « La reconnaissance légale des radios communautaires congolaises réclamées par la FRPC », www.Radionet.cd, consulté le 20 juin 2013.

³⁴⁶ Immar, « Etude sur la configuration du marché publicitaire en RDC », mars 2012, p. 18-23

³⁴⁷ Charles M. Mushizi, Les Infractions de presse. Régime de répression et options de réformes, Kinshasa, CERJI, 2012

Dans les faits, c'est le ministre qui continue à démontrer son autorité sur le secteur, même s'il doit faire endosser par le CSAC certaines décisions. Un des enjeux importants de la révision de la loi de 1996 porte précisément sur la répartition des compétences entre les deux institutions, ainsi que sur l'autorité à exercer sur la RTNC, considérée jusqu'à aujourd'hui comme un instrument du ministère, que le CSAC ne peut guère contraindre à l'équilibre ou soumettre à des obligations en matière de programmation.

- **Le cadre déontologique**

Le Code d'éthique et de déontologie du journaliste congolais (2004)

Les médias congolais se sont dotés, au terme du « Congrès national de la Presse congolaise », le 4 mars 2004, d'un Code de déontologie qui met en avant les droits et les devoirs du journaliste congolais. Il stipule dans son article 2 qu'un journaliste doit « faire preuve, dans ses tâches quotidiennes, d'équité, d'exactitude, d'honnêteté, du sens de responsabilité, d'indépendance et de décence dans la relation des faits. »

Il comporte 21 articles répartis en deux parties. Une partie porte sur les « devoirs des journalistes », Une autre porte sur les « droits des journalistes ».

L'Omec a republié ce code d'éthique et de déontologie en 2011, avec le soutien d'Open Society Initiative of Southern Africa (Osisa), en poursuivant trois objectifs majeurs :

- « Favoriser la maîtrise des valeurs fondatrices du métier d'informer en mettant à la disposition de chaque professionnel des médias opérant en RDC l'indispensable boussole sur le double plan éthique et déontologique afin que, désormais, nul ne prétende ignorer les règles ;
- Favoriser une meilleure connaissance des risques en donnant à chaque professionnel des médias la possibilité de revisiter les éléments de base de la diffamation et des imputations dommageables ;
- Permettre une maîtrise des règles sur lesquelles l'Observatoire des Médias Congolais fonde son action.³⁴⁸ »

L'acte d'engagement

Le code de déontologie est accompagné d'un acte d'engagement du journaliste congolais. Pour obtenir sa carte professionnelle de la presse, celui-ci doit le signer en s'engageant à respecter ses 12 points.

Le guide pratique du journaliste en période électorale

Réalisé grâce au soutien d'Osisa, l'Omec a édité un guide destiné à rappeler les responsabilités particulières qui incombent aux professionnels des médias en périodes électorales. Le guide a été publié dans le cadre de la campagne présidentielle de 2011. Un guide similaire avait été distribué en 2006. Il complète le code d'éthique et de déontologie. Les deux documents « précisent les règles du jeu, insistent sur l'importance pour tout journaliste digne de ce nom de faire preuve de professionnalisme, et contribuent à la diffusion d'une information dont la fiabilité permet aux électeurs de faire des choix majeurs, de prendre des décisions qui fixent les balises du renouveau démocratique que tous les segments de la société congolaise appellent de leurs vœux.³⁴⁹ »

³⁴⁸ Polydor Muboyayi, président de l'Omec, commentant le code de déontologie dans une « Lettre de l'Omec », in « Code de déontologie en R.D. Congo », 2011.

³⁴⁹ Polydor Muboyayi, président de l'Omec, commentant le guide pratique du journaliste en période électorale dans une « Lettre de l'Omec », in « Le guide pratique du journaliste en période électorale », 2011.

Le code de bonne conduite pour les acteurs, partis, regroupements politiques et les médias.

Il a été élaboré en 2011, à la veille du processus électoral et comprend 13 articles. Il visait spécifiquement à édicter un certain nombre de principes applicables par les différentes parties prenantes au cours des différentes phases du scrutin.

Le code d'éthique sur le genre

Le code d'éthique sur le genre a été initié par l'ancien organe de régulation, la HAM. A travers le code, la HAM « s'engage à obtenir l'équilibre du genre et à supprimer [les] stéréotypes véhiculés dans et à travers les médias.³⁵⁰ » Il a été validé et adopté en 2009 par les professionnels des médias.

Le vade-mecum de la sécurité des journalistes en RD Congo

Il comprend 12 articles et est le fruit d'un atelier, initié par l'Omec en partenariat avec l'Unesco, intitulé « Tolérance zéro et sécurité des journalistes : défis et perspectives ». Cet atelier s'est tenu du 27 avril au 3 mai 2010.

- **Problèmes liés à l'application des textes**

Le premier souci lié à l'application de ces textes réside dans leur méconnaissance par les principaux intéressés : les journalistes eux-mêmes. De très nombreux journalistes déclarent ignorer les textes qui régissent leur profession. « Je ne connais pas les textes, ça change tellement. On apprend les choses quand on fait une bêtise³⁵¹ », reconnaît la directrice des programmes de Télé Nyota, Agnès Nkoy.

A la question « Quelles sont les limites imposées par la réglementation qui encadre les médias en RDC ? », les acteurs des médias ont répondu des généralités de manière évasive :

- il ne faut pas trahir son pays ;
- il faut travailler pour la mobilisation de la nation ;
- il ne faut pas insulter l'autorité ;
- il faut se défaire du coupage ;
- il ne faut pas dévoiler de secrets militaires ou de secrets d'Etat. Ces catégories étant floues, le journaliste doit se montrer très prudent ;
- il ne faut pas outrepasser le code de déontologie ;
- il faut respecter la dignité humaine ;
- il ne faut pas porter atteinte aux bonnes mœurs ;
- il ne faut pas porter atteinte aux droits d'autrui ;
- il ne faut pas troubler l'ordre public ;
- il faut respecter la vie privée.

Cette méconnaissance des textes n'est pas limitée aux journalistes professionnels : les institutions judiciaires elles-mêmes, surtout en province, n'ont aucune connaissance des textes qui s'appliquent en matière de médias et, bien souvent, ne disposent même pas d'une copie de la législation en vigueur qu'elles sont censées prendre en considération dans leurs jugements.

³⁵⁰ HAM, « Code d'éthique sur le genre », p. 2.

³⁵¹ Agnès N'Koy, directrice de programme de la radiotélévision Nyota, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

Un second souci réside dans la faiblesse des associations professionnelles, et plus particulièrement de l’Omecc et l’UNPC, qui peinent à assurer l’autorégulation. « L’autorégulation doit s’appliquer pour que les contenus s’améliorent. La loi ne suffit pas. Les associations ne font que recenser les violations des droits des journalistes, mais il faut agir en amont.³⁵² »

Les conditions salariales sont également évoquées comme un frein au respect de la loi et de la déontologie.

Enfin, la RDC est bien connue pour la « plasticité » de ses normes qui sont adoptées, adaptées et interprétées en fonction des intérêts politiques du moment. Dans le domaine des médias, le flou qui caractérise certaines dispositions conduit à de nombreux abus. « On arrête parfois des journalistes en provinces pour avoir simplement publié les salaires payés aux membres d’une assemblée provinciale, raconte Ernest Mukuli du journal *Mongongo* à Kisangani. Dans ces circonstances, on évoque de cas de divulgation de secrets d’Etat.³⁵³ » En 2012, le signal de Radio Okapi a été brouillé durant quatre jours sous le douteux prétexte que la radio n’aurait pas déposé son cahier de charges au CSAC, alors qu’aucun cahier de charges ne lie la station onusienne (qui n’est pas une radio congolaise) au gouvernement. En janvier 2013, Radio Mongala, émettant à Bumba dans l’Equateur a été suspendue par le ministre provincial de la Communication et des Médias, pour avoir diffusé « une émission de nature à mettre en danger la paix sociale et la concorde entre les institutions provinciales », un délit qui n’apparaît dans aucun texte. Le 28 novembre 2012, Canal Futur International, une chaîne proche de l’opposition, a été fermée sous prétexte que « l’un des principaux partenaires de cette chaîne serait impliqué dans une entreprise de déstabilisation du Congo », sans autre précision sur le nom du « partenaire » incriminé et sur son lien avec la chaîne. Comme le remarque Tshivis Tshivuadi de Jed, « Dans la plupart des cas, les prétextes de la guerre ou de la déstabilisation sont souvent évoqués pour réduire au silence un média ou se venger d’un journaliste. »³⁵⁴

8.2. Evolution de la liberté de la presse ces 5 dernières années

Si la constitution consacre la liberté de la presse, réaffirmée par une série de textes de loi, il importe de confronter ce cadre avec la situation réelle en la matière. Pour Badilon Kawanda de Radio Tomisa à Kikwit, « On dit que les médias sont libres en RDC, que le journaliste doit librement mener ses enquêtes selon le code d’éthique et de déontologie. Mais en pratique non. Il y a des arrestations, des assassinats.³⁵⁵ »

Dans son rapport annuel de 2012, Jed a répertorié les cas de 3 journalistes en prison, 7 journalistes incarcérés, 46 journalistes interpellés, 6 journalistes agressés ou torturés, 23 journalistes menacés ou harcelés, 15 pressions judiciaires, administratives ou économiques et 75 entraves à la libre circulation nationale ou internationale de l’information. Les principaux auteurs des agressions envers les journalistes sont les autorités politiques et l’ANR (Agence nationale des Renseignements). « Depuis plusieurs années, le problème est le même. Les journalistes sont arrêtés arbitrairement par des fonctionnaires de l’Agence

³⁵² Jean-Marie Kambwa, directeur de publication du quotidien kinois *L’Avenir*, entretien personnel, Kinshasa, 19 mars 2013.

³⁵³ Ernest Mukuli Kasongo, rédacteur en chef du journal *Mongongo*, entretien personnel, Kisangani, 29 mars 2013.

³⁵⁴ « RDC : les conditions de travail des journalistes se dégradent », *Jeune Afrique*, 22 avril 2013.

³⁵⁵ Badilon Kawanda, Radio *Tomisa*, entretien personnel, Kikwit, 23 mars 2013.

Nationale des Renseignements (ANR) et traités en dehors du circuit judiciaire normal. (...). Leur libération ne dépend que de l'avis des responsables de l'agence qui, dans le meilleur des cas, attendent les injonctions du pouvoir politique.³⁵⁶ » Le rapport souligne que l'année 2012 a été marquée par une forte croissance des interpellations, mais relève néanmoins que, pour la première fois depuis sept ans, aucun cas d'assassinat de journaliste, à cause de son travail ou de sa qualité de journaliste, n'a été enregistré³⁵⁷.

L'année 2013 ne pourra confirmer la poursuite de cette éclaircie puisque, le 17 mai, Guylain Chandjaro, journaliste de la station communautaire *Radio Canal Révélation* (RCR) et pigiste pour la RTNC/Bunia a été retrouvé mort après 12 jours de disparition³⁵⁸. Dans ce cas, comme dans d'autres survenus à l'Est du Congo, le lien entre l'activité professionnelle du journaliste et l'assassinat n'a cependant pas pu être démontré.

Le tableau ci-dessous, établi par Jed, compare l'évolution des atteintes à la liberté de la presse de 2008 à 2012³⁵⁹.

Typologie des atteintes	Nombre				
	2008	2009	2010	2011	2012
Journaliste assassinés ou tués	1	1	1	1	0
Journalistes portés disparus	0	0	0	0	0
Journalistes en prison	2	0	0	0	3
Journalistes incarcérés	6	3	17	9	7
Journalistes interpellés	39	20	27	33	46
Journalistes agressés, maltraités ou torturés	17	10	7	28	6
Journalistes menacés ou harcelés	17	13	8	29	23
Pressions administratives, judiciaires ou économiques	23	16	13	17	15
Entraves à la libre circulation nationale ou internationale de l'information	2	12	14	43	75

Nul n'est à l'abri de ces violences. En 2007 et 2008, la profession a été fortement marquée par l'assassinat de Serge Maheshe et Didace Namujimbo, deux journalistes de l'antenne locale de Radio Okapi à Bukavu qui, en tant qu'employé de la MONUC, bénéficiaient d'une certaine protection.

Les personnes interrogées dans le cadre de la présente étude ont fait part de leur impression en répondant à la question suivante : « La liberté de la presse s'est-elle améliorée ou détériorée ces cinq dernières années » ? Les réponses mettent en exergue leur perception des avancées positives et négatives.

- **Evolutions positives**

- **Des atteintes moins graves aux droits des journalistes**

Certains journalistes estiment que les arrestations sont moins systématiques, moins rapides, et moins longues, excepté dans certains cas « plus politiques ». « Maintenant les gens réfléchissent à deux fois avant d'attaquer les journalistes, estime Tshivis Tshivuadi de Jed. Résultat : il arrive qu'il y ait des épisodes de plusieurs mois sans journalistes en prison. Et les détentions sont parfois très courtes. La situation des journalistes s'est améliorée. Sauf pour

³⁵⁶ Jed, Rapport annuel 2012, op.cit., p. 5.

³⁵⁷ Jed, Rapport annuel 2012, op.cit., p. 78.

³⁵⁸ « Un journaliste de Bunia retrouvé mort douze jours après sa disparition », www.rsf.org, <http://fr.rsf.org/rd-congo-un-journaliste-de-bunia-retrouve-21-05-2013,44632.html>. Consulté le 10 juillet 2013.

³⁵⁹ Jed, Rapport annuel 2012, p. 82.

les cas plus politiques.³⁶⁰ ». Cette évolution ne concerne pas seulement Kinshasa. « Les arrestations des journalistes ont baissé à Kisangani. Les autorités locales sont devenues plus réservées et tolérantes par rapport aux journalistes.³⁶¹ ». FFJ, la seconde association de défense des droits des journalistes, note aussi une certaine évolution, mais n'ose pas parler de réelle amélioration, concernant les atteintes aux droits civils et politiques des journalistes. « C'est en dents de scie³⁶². » De manière générale, les journalistes affirment se sentir plus en sécurité qu'avant et craignent moins de mettre leur vie en danger lors de l'exercice de leur métier.

➤ **Notoriété et visibilité de Jed**

L'action de Jed expliquerait en grande partie la relative amélioration de la liberté de la presse. « Avec l'apport de Jed, je crois qu'il y a quand même amélioration ici³⁶³ », estime Justin Diasilua de la RT Matadi. L'organisation gagne en notoriété et a mis au point un important système d'alerte par sms. En cas d'atteinte à la liberté de la presse, ils sont envoyés à un répertoire qui compte entre 600 et 700 numéros de téléphone, dont celui des ministres de la communication et des PTT eux-mêmes, ainsi que d'un certain nombre de diplomates. Lorsque le ministre des PTT a suspendu 9 médias en mars 2013 et que Jed a lancé une alerte par SMS, la première personne qui a accusé réception du message a été le ministre Kin Kiey Mulumba. Le secrétaire général de l'organisation, Tshivis Tshivuadi, le confirme. « Ce système d'alerte fonctionne également en pleine audience, lorsqu'un journaliste est en procès, les Gsm sonnent. Ça nous donne beaucoup de visibilité.³⁶⁴ »

➤ **La diminution des « comportements à risque » des journalistes**

La baisse du nombre d'arrestations serait également le fait de l'amélioration des pratiques journalistiques, grâce au travail mené par les associations professionnelles. « La situation de la liberté de la presse s'est légèrement améliorée, grâce à l'action pédagogique des organisations professionnelles.³⁶⁵ »

➤ **La croissance du pluralisme des (et dans les) médias**

La croissance numérique des médias, dont des médias d'opposition, est perçue comme une évolution positive de la liberté de la presse. Pour Alan Mwamba, de la RT Mwangaza à Lubumbashi, « Etant donné que les politiques ont leur média, il y a des médias de l'opposition et de la majorité. Ils s'attaquent et ça crée un débat intéressant et plus de liberté d'expression, même si elle est orientée.³⁶⁶ » Au sein même de chaque média, les journalistes accordent plus facilement la parole aux opposants. Ce constat doit cependant être relativisé en fonction des différentes zones géographiques. « Les journalistes accordent facilement la parole aux opposants mais ça dépend aussi des coins du pays.³⁶⁷ »

➤ **Une plus grande liberté de ton**

Si l'autocensure demeure une pratique courante parmi les journalistes, ces derniers disent se sentir moins insécurisés et abordent une variété de plus en plus large de sujets. « Les

³⁶⁰ Tshivis Tshivuadi, secrétaire général de Journalistes en danger (Jed), entretien personnel, Kinshasa, 15 mars 2013.

³⁶¹ Paulin Mbenga, directeur de la radio communautaire *Mwangaza*, entretien personnel, Kisangani, 30 mars 2013.

³⁶² Désiré Israël Kazadi, directeur de Freedom for journalist (FFJ), entretien personnel, Kinshasa, 20 mars 2013.

³⁶³ Justin Diasilua Kionga, directeur des informations de *Radio Télé Matadi*, entretien personnel, Matadi, 2 avril 2013.

³⁶⁴ Tshivis Tshivuadi, secrétaire général de Journalistes en danger (Jed), entretien personnel, Kinshasa, 15 mars 2013.

³⁶⁵ Anonyme, entretien personnel, Kinshasa, 2013.

³⁶⁶ Alain Mwamba, directeur des programmes de radiotélévision *Mwangaza*, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

³⁶⁷ Badilon Kawanda, *Radio Tomisa*, entretien personnel, Kikwit, 23 mars 2013.

mentalités évoluent progressivement. Les acteurs politiques sont devenus plus tolérants qu'avant vis-à-vis des médias³⁶⁸ », estime un éditeur. Certains tabous sont tombés. Pour Adelin Mboma, de la FRPC, « La situation de la liberté de la presse s'est améliorée, car quelqu'un peut dire dans un média qu'il n'est pas d'accord avec le chef de l'Etat sans être inquiété.³⁶⁹ » Cette liberté de ton n'est pas unanimement appréciée : « Les journalistes congolais ne savent pas se servir de cette liberté. Ils croient que la liberté signifie libertinage, qu'ils peuvent tout se permettre et dire n'importe quoi. Il y a des limites à toute liberté »³⁷⁰. Si la loi d'accès à l'information publique n'a pas encore abouti, certains progrès en la matière sont notables. « Pour moi il y a amélioration parce que la presse est libre et quand on a ses papiers on entre partout.³⁷¹ »

- **Evolutions négatives**

- **La persistance des intimidations**

Pour certains journalistes, les intimidations sont peut-être moins visibles, mais elles n'en demeurent pas moins présentes. Les méthodes ont simplement changé, elles sont moins policières. « On vous laisse faire, mais vous êtes menacés. C'est plus voilé qu'avant³⁷² », pense le directeur de *Fraternité* à Lubumbashi. L'autorité politique voudrait donner l'impression que les journalistes évoluent librement, mais ne souhaite pas voir émerger une presse réellement libre. « Elle les laisse faire pour ensuite les réprimer.³⁷³ » Dans les régions qui connaissent encore l'insécurité armée, comme le Sud Kivu, la situation s'est empirée, ce dont témoigne Jolly Kamuntu, directrice de Radio *Maendeleo*. « Depuis dix ans, la situation s'est beaucoup empirée dans le Sud-Kivu. Plus la Radio *Maendeleo* améliore la technologie utilisée et la qualité du travail fourni, plus elle s'attire des menaces des autorités provinciales qui ne tolèrent pas la diffusion des informations critiquant la gestion de la province.³⁷⁴ » A Butembo, « La liberté de la presse s'est lamentablement détériorée ces 5 dernières années. Des journalistes ont été tués, d'autres mis aux arrêts par des simples soupçons, des médias fermés.³⁷⁵ » Les synergies, mises en place par les radios communautaires sont considérées par celles-ci comme un moyen de résister à ces pressions et menaces.

- **Le maintien de l'autocensure**

Dans ce contexte, le journalisme d'investigation n'existe pas et l'autocensure demeure. Les journalistes se sentent surveillés et craignent la répression au moindre « faux pas ». Ils craignent particulièrement la fermeture de leur média, les menaces, les arrestations arbitraires, les disparitions et les assassinats. Dans les médias privés, les journalistes évitent de traiter certains sujets pour ne pas contrarier leurs promoteurs. « C'est le cas de la Radio Télévision *Nyota* qui a censuré il y a quelques mois une enquête réalisée sur la pénurie de la farine de maïs à Lubumbashi. On a vite compris que les responsables de *Nyota TV* ont gelé cette enquête parce que le propriétaire de ce média est l'actuel gouverneur du Katanga.³⁷⁶ » La directrice l'admet d'ailleurs volontiers. « Comme on est de tendance gouvernementale, on

³⁶⁸ Ernest Mukuli Kasongo, rédacteur en chef du journal *Mongongo*, entretien personnel, Kinsangani, 29 mars 2013.

³⁶⁹ Adelin Mboma, Fédération des radios de proximité de la RDC (FRPC), entretien personnel, Kinshasa, 21 mars 2013.

³⁷⁰ Kasongo Mwema Yambayamba, directeur général de la radiotélévision *Kyondo*, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

³⁷¹ Moseka Makila, RTVS1, entretien personnel, Idiofa, 25 mars 2013.

³⁷² Daniel Kabol Kayomb, éditeur de l'hebdomadaire *La Fraternité*, entretien personnel, Lubumbashi, 24 mars 2013.

³⁷³ Philippe Buyoya, professeur d'université et analyste politique, entretien personnel, Kinshasa, 7 mai 2013.

³⁷⁴ Jolly Kamuntu, directrice de radio *Maendeleo*, entretien personnel, Bukavu, 4 avril 2013.

³⁷⁵ Kennedy Wema Muhindo, responsable du journal école *Kengele* et manager de *Radio Soleil FM*, entretien personnel, Butembo, 15 avril 2013.

³⁷⁶ Kasongo Mwema Yambayamba, directeur général de la radiotélévision *Kyondo*, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

ne diffuse jamais d'information contre le gouverneur. On parle surtout de l'opposition. On se censure nous-mêmes.³⁷⁷ » Pour assurer des rentrées financières, les journalistes ne peuvent s'en prendre à ceux qui financent leur média. « Nous on ne peut pas parler en termes crus à cause des investisseurs. Pourtant, beaucoup de lecteurs voudraient, mais on ne peut pas, on aurait des problèmes avec le pouvoir. On perdrait les abonnements du gouvernement qui achète 50X2 exemplaires.³⁷⁸ »

➤ Des institutions publiques au service du pouvoir

La politisation de toutes les institutions, leur inféodation au parti présidentiel et leur perméabilité à ses directives entravent également la liberté de la presse. « Le CSAC qui devait aider les médias, joue le jeu du pouvoir. L'Agence Nationale des Renseignements est devenue un service espion contre la presse. Les autorités administratives ont tout le pouvoir sur les journalistes et les médias en provinces³⁷⁹ », analyse Kennedy Muhindo de radio Soleil FM à Butembo. La justice reste aussi inféodée au pouvoir politique et ne peut constituer une protection pour les journalistes intimidés. « La justice est à la solde des puissants. Quelqu'un amène un peu plus d'argent et puis c'est fini, vous êtes condamné.³⁸⁰ » Les procès manipulés relatifs aux assassinats des journalistes Serge Maheshe (2007) et du défenseur des droits de l'homme Floribert Chebeya (2011) ont renforcé les craintes du monde des médias congolais. Quant à la RTNC, elle est exclusivement au service du pouvoir en place et n'accorde pas la parole à l'opposition.

➤ Tensions lors des campagnes électorales

Le comportement des médias et leur degré de liberté est affecté par les échéances politiques. « En dehors des élections, ça peut aller, constate Jeanne Vu Van de la Fondation Hirondelle. Même les radios qui appartiennent à un député, hors des élections, elles peuvent devenir de très bonnes radios. Mais dès que les élections arrivent, ça devient terrible.³⁸¹ » Les périodes électorales sont marquées par davantage de tensions et de violations des droits des journalistes. Pour le directeur de information de Antenne A, « La liberté de la presse s'est quand même améliorée, sauf durant la période postélectorale qui a été éprouvante pour les journalistes.³⁸² »

8.3. Rôle joué par les associations de défense de la liberté de la presse

Deux associations de défense de la liberté de la presse à prétention nationale existent au Congo : Journaliste en danger (Jed), qui existe depuis 1997 et est clairement identifiée par les interlocuteurs et fermement défendue en général, et Freedom for journalist (FFJ), une organisation née en 2011, qui s'est surtout faite connaître des bailleurs par son système d'alerte efficace. Cette dernière est très peu connue des acteurs des médias. Les deux associations sont présentées, ainsi que leurs activités. Cette présentation est suivie par d'une perspective critique.

³⁷⁷ Agnès N'Koy, directrice de programme de la radiotélévision Nyota, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

³⁷⁸ Frédéric Mpoyi Kalabayi, directeur de publication de l'hebdomadaire *Quiproquo*, entretien personnel, Lubumbashi, 22 et 24 mars 2013.

³⁷⁹ Kennedy Wema Muhindo, responsable du journal école *Kengele* et manager de *Radio Soleil FM*, entretien personnel, Butembo, 15 avril 2013.

³⁸⁰ Polydor Muboyayi, président de l'Observatoire des médias congolais (OmeC), entretien personnel, Kinshasa, 27 mars 2013.

³⁸¹ Jeanne Vu Van, responsable des partenariats, Fondation Hirondelle, entretien personnel, Kinshasa, 28 mars 2013.

³⁸² John Gombwa, directeur des informations d'Antenne A, entretien personnel, Kinshasa, 21 mars 2013.

- **Journaliste en danger (Jed)**

Jed est une organisation indépendante créée en 1998 à Kinshasa à l'initiative d'un groupe de journalistes congolais. Elle est dédiée à la défense et à la promotion de la liberté de la presse d'abord en RDC et, depuis mai 2003, dans huit autres pays d'Afrique centrale. Elle se mobilise au quotidien

- en surveillant l'exercice de la liberté de la presse, par le monitoring et des enquêtes de terrain ;
- en menant des actions de protestation (lettres et alertes) et de lobbying auprès des responsables des atteintes à la liberté de la presse ;
- en visitant les journalistes en détention ;
- en attribuant des petites bourses d'assistance aux familles des journalistes tués ou emprisonnés ;
- en apportant une aide judiciaire aux journalistes ou médias poursuivis ;
- en observant les procès intentés contre la liberté de la presse ;
- en participant à des études sur l'amélioration du cadre juridique, politique et économique de l'exercice de la liberté de la presse ;
- en publiant des rapports annuels et un magazine (*Plume & Liberté*) ;
- en organisant des ateliers, conférences et séminaires³⁸³.

Le rapport annuel de Jed constitue une source précieuse d'informations sur la presse au Congo : il est exploité par toutes les organisations mondiales de défense de la liberté de la presse pour leurs propres compte-rendu (Committee to protect Journalists, Reporters sans Frontières, Freedom House).

Les principales innovations de Jed ces 5 dernières années ont été les suivantes :

- La mise en place d'un réseau d'alerte par SMS, plus adapté aux destinataires de l'intérieur du Congo qui n'ont que peu accès à Internet.
- Les actions de lobbying en faveur de l'adoption d'une loi sur l'accès à l'information.

- **Freedom for journalist (FFJ)**

FFJ a vu le jour en tant que département de l'organisation Journaliste pour la Promotion et la Défense des droits de l'Homme (JPDH), créée en 2006 avec un appui canadien. En 2011, FFJ est devenue une organisation autonome de défense et de promotion de la liberté des médias. Sa devise est : « Journaliste & médias libres, réelle démocratie ! ».

FFJ a pour objet :

- la promotion et la défense de la liberté des médias sur tout l'étendue de la RDC, avec une perspective de s'étendre sur la sous région des grands lacs africains ;
- l'assistance pratique des professionnels des médias dans l'exercice de leur métier ;
- la formation pédagogique des professionnels des médias aux règles professionnelles ;
- l'assistance judiciaire aux journalistes poursuivis pour des faits liés à leur métier ;
- la participation à l'œuvre de développement de la presse et de la démocratie en RDC et en Afrique, seule ou en association avec d'autres organisations poursuivant le même objectif³⁸⁴.

³⁸³ www.jed-afrique.org

Les personnes rencontrées ont été interrogées sur les rôles, positifs et négatifs, joués par les associations de la liberté de la presse. Les réponses portent essentiellement sur l'activité de JED, celle de FFJ n'étant pas connue.

- **Aspects positifs**

Jed : une organisation incontournable

L'action de Jed constitue la référence constante en matière de liberté de la presse. Elle est citée comme une organisation très précieuse, qui fait pression en dépit de ses moyens limités, qui joue son rôle de dénonciation et procure un avocat aux journalistes arrêtés. « Elle défend les journalistes arrêtés tout en nous disant qu'on doit respecter la déontologie.³⁸⁵ »

L'existence de Jed pousse les journalistes à prendre des risques pour mieux effectuer leur métier. « Elle donne plus d'assurance aux journalistes pour dire la vérité. On sent qu'il y a une association qui défend les journalistes dans l'exercice de leurs fonctions.³⁸⁶ »

La capacité de dénonciation de Jed redonne, dans une certaine mesure, confiance aux journalistes inquiétés. « Leur capacité de dénonciation, bien que très limitée, aide les journalistes et médias inquiétés à savoir qu'on ne les a pas oubliés.³⁸⁷ »

Les interpellations des personnalités politico-administratives sont un autre point positif de l'action de Jed, mis en avant par les interlocuteurs rencontrés, tout comme les formations proposées aux journalistes, les prises de position communiquées lorsqu'un journaliste est arrêté et la lutte menée pour le développement de la démocratie et de l'Etat de droit.

La rapidité d'intervention de Jed constitue un atout important : grâce à son système d'alerte par téléphonie mobile et Internet notamment, l'organisation peut intervenir très tôt, dès qu'un journaliste est interpellé. En province, où JED est moins présent, les associations de défense des droits de l'homme sont également utiles. « Ce sont elles qui s'activent quand on emprisonne un journaliste.³⁸⁸ »

Jed : une organisation écoutée par les autorités congolaises

Le réseau du secrétaire général de l'organisation lui permet d'obtenir des résultats rapides. Le quotidien *Le Phare* en a bénéficié. « Par exemple, une de nos journalistes a couvert une manifestation d'étudiants en novembre, juste après la chute de Goma. Mais quand elle prenait note, des civils l'ont interpellée. C'était la police. Elle a été arrêtée. Tshivis a appelé, il a alerté le ministre de la Communication et le CSAC.³⁸⁹ » Et la journaliste a été libérée. La crédibilité dont jouit l'organisation la protège aussi des menaces qui pourraient lui être adressées. Les premières années de son existence, les pressions sur les fondateurs de Jed étaient importantes, mais ils sont aujourd'hui plus respectés. Comme le souligne Tshivis Tshivuadi, « On a acquis une stature, donc on nous bouscule moins vite.³⁹⁰ »

³⁸⁴ Plaquette de présentation de FFJ.

³⁸⁵ Francine Umbalo, vice-présidente de l'Union congolaise des femmes des médias (Ucofem), entretien personnel, 27 mars 2013.

³⁸⁶ Ernest Mukuli Kasongo, rédacteur en chef du journal *Mongongo*, entretien personnel, Kinsangani, 29 mars 2013.

³⁸⁷ Kennedy Wema Muhindo, responsable du journal école *Kengele* et manager de *Radio Soleil FM*, entretien personnel, Butembo, 15 avril 2013.

³⁸⁸ Frédéric Mpoyi Kalabayi, directeur de publication de l'hebdomadaire *Quiiproquo*, entretien personnel, Lubumbashi, 22 et 24 mars 2013.

³⁸⁹ Jacques Kimpozo, coordonnateur du quotidien kinois *Le Phare*, entretien personnel, Kinshasa, 19 mars 2013.

³⁹⁰ Tshivis Tshivuadi, secrétaire général de *Journaliste en danger (Jed)*, entretien personnel, Kinshasa, 15 mars 2013.

- **Aspects négatifs**

Le manque d'efficacité

Certains interviewés estiment que les associations de défense de journalistes n'ont pas assez de poids : alors que Jed existe depuis quinze ans et est aujourd'hui un acteur que les autorités politiques ne peuvent se permettre d'ignorer, les atteintes aux droits des journalistes ne diminuent pas. Jed n'empêche pas l'agression ni l'arrestation des journalistes. Pour Imbu Musanda, de la radio communautaire Nsemo, ces organisations « jouent un rôle mais qui n'est pas encore considéré chez nous. Ça n'a pas d'impact dans notre pays.³⁹¹ » En outre, elles n'interviennent qu'*a posteriori*. « Les associations sont là, mais si on est déjà en prison, ça ne sert à rien. Il y a des choses contre lesquelles Jed et FFJ ne peuvent rien³⁹² », déplore Jacques Kimpozo du *Phare*.

La difficulté d'intervenir en province

Les principales associations de défense de la liberté de la presse sont basées à Kinshasa. S'il en existe quelques unes en province, elles n'ont ni visibilité ni efficacité. « C'est important que d'autres organisations de ce type se créent parce que le pays est vaste. Il y a des cas qui échappent à Jed³⁹³ », constate Espérance Bayedila, professeur à l'IFASIC. Au-delà de la dénonciation des faits, une fois que l'organisation en est informée, le rôle de défense des journalistes ne peut être que limité hors de Kinshasa. « Ces associations sont plus actives à Kinshasa. Mais, en province, elles sont inexistantes. Nous nous battons nous-mêmes pour protéger nos journalistes, sans le concours de ces associations³⁹⁴ », déclare Kasongo Mwema Yambayamba de la RT Kyondo. Tshivis Tshivuadi reconnaît cette limite : « Récemment, un journaliste m'a appelé de Mbuji Mayi. Il m'a dit : « Jed, venez m'aider, on est en train de défoncer ma porte. » Qu'est-ce que je pouvais faire ? Je lui ai dit d'appeler la police locale... »³⁹⁵

L'échec de la moralisation des journalistes

En dépit des formations et de l'exemple des mésaventures d'un certain nombre de confrères, rendues visibles par Jed, le comportement des journalistes n'a pas changé et il y a toujours autant de comportements déviants. Pour certains acteurs du secteur, comme Polydor Muboyayi, « Les associations de défense de la liberté de la presse font leur travail, mais la vraie bataille consiste à assainir notre propre milieu.³⁹⁶ » Pour d'autres, les associations de défense de la liberté de la presse ne s'engagent pas suffisamment dans la prévention : « Elles ne doivent pas se contenter de défendre les journalistes. Elles doivent aussi leur parler de leur responsabilité, car les journalistes n'ont pas que des droits, ils ont aussi des devoirs.³⁹⁷ »

Le positionnement trop marqué des défenseurs des journalistes

Des personnes favorables au pouvoir en place reprochent à Jed son ton trop agressif envers le pouvoir. « Dans un contexte de pays en conflit ou post-conflit, les organisations de défense des journalistes doivent faire leur travail en toute responsabilité, juge Pascal Amisi, directeur

³⁹¹ Imbu Musanda, responsable de la radio communautaire Nsemo, entretien personnel, Idiofa, 25 mars 2013.

³⁹² Jacques Kimpozo, coordonnateur du quotidien kinois *Le Phare*, entretien personnel, Kinshasa, 19 mars 2013.

³⁹³ Espérance Bayedila, professeur et secrétaire générale administrative à l'Ifasic, entretien personnel, Kinshasa, 29 avril 2013.

³⁹⁴ Kasongo Mwema Yambayamba, directeur général de la radiotélévision Kyondo, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

³⁹⁵ Tshivis Tshivuadi, secrétaire général de Journaliste en danger (Jed), entretien personnel, Kinshasa, 15 mars 2013

³⁹⁶ Polydor Muboyayi, président de l'Observatoire des médias congolais (OmeC), entretien personnel, Kinshasa, 27 mars 2013.

³⁹⁷ Anicet Yomoranyama, fondateur d'Action pour la promotion de la presse indépendante au Congo, entretien personnel, Kinshasa, 23 avril 2013.

de cabinet adjoint du ministre de la Communication et des médias. Mais souvent, elles prennent position contre le régime, comme si le pouvoir était décidé à tuer les journalistes alors que ce n'est pas le cas.³⁹⁸ » Pour d'autres, le positionnement de Jed est trop limité aux questions de droits des journalistes : la défense de la liberté de la presse devrait forcément s'engager sur les questions syndicales. « Le modèle Jed a fait ses preuves. Il doit se réajuster par rapport aux horizons nouveaux comme les questions syndicales.³⁹⁹ »

8.4. Appréciation de l'action du CSAC, du ministère de la Communication et de l'Omec

Deux institutions publiques et une organisation professionnelle sont également censées intervenir en matière de liberté de la presse : le CSAC, le ministère ayant en charge les médias et l'Omec. Les enquêtés ont été interrogés sur leur appréciation de l'activité de ces trois structures en la matière.

- **Appréciation de l'action du CSAC**

Institué par la loi organique du 10 janvier 2011, le Conseil supérieur de l'Audiovisuel et de la Communication n'a véritablement vu le jour qu'en août 2011, moment de la désignation de ses membres. La nouvelle autorité de régulation n'avait donc que quelques semaines d'existence à l'ouverture de la campagne électorale de 2011. La désignation des membres (en particulier ceux choisis par le milieu professionnel), puis du bureau au sein de la structure, a donné lieu à de multiples polémiques et généré de nombreuses frustrations. Grâce à l'appui des bailleurs de fonds et à l'encadrement de l'Institut Panos Paris, le CSAC a pu, dans l'urgence, déployer en province des CVEM (Commissions de Vigilance pour l'Ethique électorale dans les Médias), associant des membres de l'OMEC et de la société civile, selon un dispositif similaire à celui de 2006⁴⁰⁰. Mais le suivi par le CSAC de la campagne et des scrutins, ainsi que des tensions post-électorales, s'est avéré totalement partisan et l'institution y a laissé une grande part de sa crédibilité.

Les interlocuteurs rencontrés reconnaissent néanmoins **l'utilité du CSAC**, particulièrement durant les périodes électorales. « J'ai senti le CSAC pendant la période électorale, estime Badilon Kawanda de Radio Tomisa. Le CSAC est arrivé à regrouper les journalistes par rapport au traitement des informations.⁴⁰¹ » L'instance de régulation est vue comme un organe nécessaire pour rappeler les limites à ne pas dépasser, pour veiller à l'équilibre dans la répartition des temps de parole dans les médias (notamment durant les élections), et pour œuvrer en médiateur entre les organes de presse et les autorités en place. Les actions pédagogiques que le CSAC mène en province sont également appréciées. Il est clair que l'idée d'un régulateur institutionnel, qui était loin de faire l'unanimité lors de la création de la HAM en 2003, est désormais acceptée et appréciée par les Congolais.

Cependant, le CSAC est également durement critiqué par les personnes interrogées. Les **critiques** portent sur les points suivants.

³⁹⁸ Pascal Amisi, directeur de cabinet adjoint du ministre de la communication et des médias, entretien personnel, Kinshasa, 11 avril 2013.

³⁹⁹ Aimé Kayembé, doyen f.f. de la faculté des communications sociales à l'Université catholique du Congo, entretien personnel, Kinshasa, 20 mars 2013.

⁴⁰⁰ Voir Marie-Soleil Frère, *Elections et médias en Afrique Centrale. Voie des urnes, voix de la paix ?*, Paris, Karthala, 2009.

⁴⁰¹ Badilon Kawanda, Radio Tomisa, entretien personnel, Kikwit, 23 mars 2013.

- **Son caractère partisan.** Le CSAC est perçu comme un organe de pouvoir, au service de la Présidence de la République et du PPRD, parti présidentiel, qui sanctionne les médias pour des raisons politiques. Adeptes du « 2 poids, 2 mesures », le régulateur sanctionne les médias de l'opposition et n'inquiète jamais les médias proches du pouvoir qui se rendent coupables des mêmes infractions. « Dernièrement, le CSAC a décidé de fermer des médias de l'opposition, alors que les chaînes de la majorité ne sont pas inquiétées⁴⁰² », constate Alain Mwamba de la RT Mwangaza. Durant la campagne électorale, le parti-pris du CSAC a été flagrant et dénoncé par Jed autant que par les partenaires au développement : non seulement le CSAC a adressé ses sanctions uniquement aux médias proches des candidats de l'opposition, alors que les médias proches du pouvoir commettaient bien souvent les mêmes excès, mais le régulateur est resté muet quand il était interpellé par des médias inquiétés (comme Radio Lisanga TV ou Congo Media Channel TV). Le président de l'instance, l'abbé Bahala, est sévèrement critiqué pour sa proximité avec le Président de la République. « L'homme qui dirige cet organe pose problème, car il n'est pas là pour servir les médias. Il est là pour servir le pouvoir⁴⁰³ », observe le politologue Philippe Biyoya.
- **Sa tendance répressive.** Le CSAC est surtout vu comme un organe de répression, avant d'être vu comme un organe de régulation ou de défense de la liberté de presse, une mission qui fait pourtant explicitement partie de son mandat. Pour Agnès N'Koy, « Le CSAC n'est là que pour réprimer. Il ne nous protège en rien. Il n'est là que pour nous taper sur la tête. Il ne contrôle pas toutes les chaînes qui naissent. Il réprimande mais il ne fait pas de régulation.⁴⁰⁴ »
- **Sa soumission au ministère de la Communication et des Médias.** Alors que la HAM tenait tête au ministre, le CSAC s'est effacé au profit du ministère, dirigé, depuis 2008 par une forte personnalité, Lambert Mende.⁴⁰⁵ Les membres du CSAC et, en particulier, son président, l'abbé Bahala (ancien président de la FRPC), obéissent aux injonctions émanant du ministère. « Le CSAC est hyper politisé. Si le ministère de la Communication est contre un journal, le CSAC formalise.⁴⁰⁶ » Pour Polydor Muboyayi, président de l'Omec, les membres du CSAC « exécutent les ordres. On dit : 'Frappez là-bas', le CSAC frappe.⁴⁰⁷ » Dans son rapport annuel, Jed dénonce cette instrumentalisation. « Le CSAC est l'instrument derrière lequel le ministre chargé des médias peut se cacher pour sanctionner la presse qui dérange. Tirant les conséquences de cette situation catastrophique pour la régulation des médias, Journaliste en Danger (Jed) avait recommandé dans son rapport annuel 2011, la dissolution pure et simple de cette structure et son remplacement par un nouvel organe de régulation plus crédible et compétent. En vain. Le Cabinet du président de la République estimant, sans convaincre, dans une lettre de réponse à Jed, que les attributions des deux institutions étaient distinctes.⁴⁰⁸ » Le ministère n'a d'ailleurs pas besoin de cet instrument de répression et intervient souvent directement. A la lecture des mesures de répression institutionnelles

⁴⁰² Alain Mwamba, directeur des programmes de radiotélévision Mwangaza, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

⁴⁰³ Philippe Buyoya, professeur d'université et analyste politique, entretien personnel, Kinshasa, 7 mai 2013.

⁴⁰⁴ Agnès N'Koy, directrice de programme de la radiotélévision Nyota, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

⁴⁰⁵ Lambert Mende Omalanga, élu député national en 2006, a été nommé ministre de l'Information, puis de la Communication et des Médias dans les gouvernements Muzito I et Muzito II. Depuis avril 2012, il est ministre des Médias, chargé des Relations avec le Parlement et de l'Initiation à la nouvelle citoyenneté dans le gouvernement de Matata Ponyo.

⁴⁰⁶ Désiré Israël Kazadi, directeur de Freedom for journalist (FFJ), entretien personnel, Kinshasa, 20 mars 2013.

⁴⁰⁷ Polydor Muboyayi, président de l'Observatoire des médias congolais (Omec), entretien personnel, Kinshasa, 27 mars 2013.

⁴⁰⁸ Jed, Rapport annuel 2012, op.cit., p. 5-6.

dénoncées par Jed ces deux dernières années, on constate que la majorité émanent en effet du ministère (sans que le CSAC en ait été informé) plutôt que du régulateur.

- **Sa perte de légitimité et de crédibilité.** Vu son évidente faiblesse, les interpellations du CSAC ne sont plus prises au sérieux par de nombreux acteurs du secteur médiatique. Les journalistes proches de la majorité présidentielle, en particulier au sein de la RTNC, se permettent de ne pas tenir compte de ses convocations. « Lorsque le CSAC envoie une convocation, personne n’y va⁴⁰⁹ », reconnaît Isidore Kabongo, directeur de programmes de la radio à la RTNC. De 2007 à 2011, le CSAC a été logé dans les bâtiments de la RTNC, ce qui a contribué anéantir à sa crédibilité : un régulateur indépendant peut difficilement justifier qu’il est « locataire » dans les bâtiments du principal opérateur qu’il doit réguler. Depuis les élections de 2011, l’instance a été déménagée dans un autre bâtiment, mais n’y a gagné aucun pouvoir d’influence sur les chaînes publiques qui ne répondent qu’à leur ministre de tutelle.
- **Son absence de représentativité des journalistes.** Les journalistes ne se reconnaissent pas dans l’institution, alors même qu’ils y ont élu des représentants. Mais le mode de désignation des membres est globalement contesté. « Le CSAC est une instance non indépendante composée de membres désignés par le gouvernement. Nous, les médias, on a été tournés en bourrique. On avait désigné Martin Mukanya (du journal *La Tempête des Tropiques*), mais la présidence nous a imposé Banza Tiefolo.⁴¹⁰ » A la clé des querelles de nomination : les salaires et primes très consistants. Les membres du CSAC sont d’ailleurs perçus par la profession comme motivés avant tout par le salaire.
- **Sa présence sur le terrain de la déontologie professionnelle.** La loi organique du CSAC stipule que l’instance de régulation est compétente en matière de déontologie. D’un point de vue pratique, si l’OmeC n’est pas saisie dans les 48h, le CSAC a le droit de s’autosaisir et de se prononcer sur tout cas. Selon FFJ, le CSAC usurpe ainsi certaines compétences qui sont propres aux organisations professionnelles. « La loi du CSAC lui reconnaît le droit de se fonder sur la déontologie professionnelle. La commission de discipline de l’UNPC est l’instance attitrée pour sanctionner les journalistes. On voudrait que le CSAC s’y réfère.⁴¹¹ » Etant donné le peu de réactivité de l’OmeC et de l’UNPC, le CSAC a plusieurs fois prononcé des sanctions en se référant à des notions strictement déontologiques comme l’équilibre de l’information ou la vérité et l’honnêteté.
- **L’incompétence de ses membres.** De nombreux interlocuteurs estiment que les membres de l’instance n’ont pas les compétences requises pour remplir le mandat de l’institution. En particulier le président est considéré comme ne connaissant pas les textes qu’il est censé faire appliquer. Une part de son inaction serait liée à cette ignorance. « Il faut que le CSAC comprenne mieux son rôle pour ne pas créer de situations difficiles⁴¹² », pense Kasonga Tshilunde, de l’UNPC.

⁴⁰⁹ Isidore Kabongo, directeur des programmes radio de la radio télévision nationale congolaise (RTNC), entretien personnel, 15 mars 2013.

⁴¹⁰ Jacques Kimpozo, coordonnateur du quotidien kinois *Le Phare*, entretien personnel, Kinshasa, 19 mars 2013.

⁴¹¹ Désiré Israël Kazadi, directeur de Freedom for journalist (FFJ), entretien personnel, Kinshasa, 20 mars 2013.

⁴¹² Joseph Boucard Kasonga Tshilunde, secrétaire général de l’Union nationale de la presse du Congo (UNPC), entretien personnel, Kinshasa, 21 mars 2013.

- **Son absence en province.** Alors que la Ham avait développé, grâce à l'appui de ses partenaires financiers, des antennes en province, celles-ci ont progressivement arrêté de fonctionner, ne disposant plus d'aucun moyen. Aujourd'hui, que ce soit à Lubumbashi, Idiofa, Mbuji-Mayi, Uvira, Bukavu ou encore Kimpese, les acteurs médiatiques disent ne pas sentir l'impact du CSAC. « Le CSAC, chez nous, il n'est pas encore opérationnel, depuis qu'on a nommé toutes ces têtes-là au niveau national. Il n'a mené aucune action ici.⁴¹³ » Les anciens chargés d'antenne sont censés être toujours en fonction, mais ne disposent plus d'un local ni de matériel.
- **Son inaction due aux conditions de travail défavorables de son administration.** Le personnel administratif de l'institution n'est pas bien payé, donc pas motivé. Seuls les membres du bureau et les conseillers jouissent d'un salaire confortable. Le personnel du service de monitoring, censé fonctionner au quotidien, celui du secrétariat d'instruction des plaintes, sont mal rémunérés. Comme le souligne Francine Umbalo, agent au service de monitoring, « On est mal payés. Ceux du bureau ça va, mais ceux du monitoring ne sont pas payés donc ne sont pas motivés. Il y a un manque de moyen et un relâchement terrible.⁴¹⁴ »

- **Appréciation de l'action du ministère de la Communication et des Médias**

Quelques acteurs médiatiques, proches du pouvoir, affirment être bien encadrés par le ministère de la Communication et des Médias et entretenir de bonnes relations avec lui. Cependant, de manière générale, le ministère est perçu de manière négative par les acteurs médiatiques. Ceux-ci lui adressent les reproches suivants :

- **Sa prétention d'omnipotence.** Le ministère empiète sur les prérogatives d'autres structures, en particulier du CSAC. « Le ministère peut couper un signal pour des raisons politiques, sans en parler au CSAC, témoigne Jean-Marie Kambwa, directeur de publication de *L'Avenir*. Il y a un rôle prépondérant du ministère au détriment du CSAC.⁴¹⁵ » Les cas sont effectivement nombreux : par exemple, en février 2012, quatre médias, l'un confessionnel (Radio Télévision catholique Elykia) et les trois autres généralistes proches de l'opposition (CCTV, CKTV et RALIK), ont vu leur signal coupé sur ordre du ministre. Quelques semaines auparavant, c'est aussi sur décision unilatérale du ministre que RFI avait vu son signal brouillé, ce dernier accusant la radio d'attiser la haine ethnique.⁴¹⁶ Pour certains, le ministère affiche une attitude similaire à celle qu'il adoptait du temps du parti unique. « Il tient tout sous sa coupole à travers le CSAC, on n'est pas sorti du ministère de l'Orientation⁴¹⁷ », estime Camille Kamba, chercheur en communication à l'Université de Lubumbashi. En raison du chevauchement des rôles du CSAC et du ministère, FFJ et Jed ont été jusqu'à réclamer la suppression du ministère. Dans un communiqué daté de mars 2012, les deux associations recommandent à Joseph Kabila de ne plus reprendre ce ministère dans la

⁴¹³ Imbu Musanda, responsable de la radio communautaire Nsemo, entretien personnel, Idiofa, 25 mars 2013.

⁴¹⁴ Francine Umbalo, vice-présidente de l'Union congolaise des femmes des médias (Ucofem), entretien personnel, 27 mars 2013.

⁴¹⁵ Jean-Marie Kambwa, directeur de publication du quotidien kinois *L'Avenir*, entretien personnel, Kinshasa, 19 mars 2013.

⁴¹⁶ Jed, *Rapport 2012. La liberté d'expression en Afrique centrale francophones. RD Congo, sous prétexte de la guerre*, Kinshasa, 2012.

⁴¹⁷ Camille Kamba, chercheur en communication, enseignant à l'Université de Lubumbashi et à l'Institut supérieur Inter-diocésain, Monseigneur Mulolwa, entretien personnel, Lubumbashi, 24 mars 2013.

nomenclature des ministères du prochain gouvernement⁴¹⁸. En outre, le ministère empiète également sur les prérogatives de l'UNPC, s'attribuant les initiatives qui reviennent aux associations. Désiré Kazadi, directeur de FFJ, estime par exemple que le ministère n'a pas à s'impliquer dans la réalisation de l'annuaire des journalistes : « Il empiète sur les plates-bandes de l'UNPC, qui est l'institution attitrée pour ça.⁴¹⁹ » Il faut toutefois noter que le projet, d'abord aux mains de l'UNPC, avait conduit à un échec, le document produit n'étant pas fiable.

- **Son activité de promotion de l'action gouvernementale.** Le ministre de la Communication et des Médias étant aussi porte-parole du gouvernement, il se charge de la propagande et du marketing politique du gouvernement. Beaucoup lui reprochent de travailler davantage pour améliorer l'image du gouvernement que pour la mise en œuvre d'une politique du secteur des médias. « On n'a pas ressenti la mise en œuvre d'une véritable politique de l'information, estime Aimé Kayembe. Il fait plus de la propagande et du marketing politique du gouvernement.⁴²⁰ » Le ministère agirait en fonction des intérêts du président de la République et du gouvernement, sans prendre en compte les intérêts des médias.
- **Son bilan négatif dans le domaine des médias.** Certains interviewés estiment que le ministère n'a initié aucune action notable, en dehors de mesures répressives de fermeture des médias. Il est considéré, au mieux, comme un simple « collecteur d'impôts », qui « est juste là pour réclamer le paiement des taxes auprès des médias.⁴²¹ » Au pire, il est perçu comme un organe liberticide qui « se comporte en ennemi des défenseurs des droits humains.⁴²² » En particulier, les acteurs médiatiques lui reprochent de n'avoir pas mis en place un dispositif d'aide à la presse, dont la possibilité (non pas l'obligation) est prévue par la loi de 1996, mais dont l'absence de mise en œuvre constituerait une défaillance de l'Etat. Pour Kasonga Tshilunde, de l'UNPC, « Jusqu'ici les aides directes et indirectes à la presse ne sont jamais données, la loi dit qu'on doit avoir un dégrèvement fiscal, ça n'a jamais été fait, il n'y a pas d'avantages pour les transports, le marché publicitaire est très restreint. Le peu qu'on peut avoir, l'Etat prend des pourcentages alors qu'il ne donne rien. Nous écrivons aux pouvoirs publics pour réclamer tout ça. Ça ne marche pas jusqu'ici. On ne peut pas faire plus.⁴²³ » D'une manière générale, il est reproché au ministère d'être trop loin des médias et de leurs réalités. « Le ministère et le gouvernement doivent prendre leurs responsabilités, ils doivent descendre vers les entreprises de communication. Ils sont trop loin de la réalité.⁴²⁴ »
- **Son Kino-centrisme.** Le ministère est accusé de ne porter attention qu'aux médias de Kinshasa. « Par exemple, le Ministre Mende est venu ici [à Lubumbashi] avec le

⁴¹⁸ « RDC : Jed et FFJ demandent la suppression du ministère de la communication », [www.radiokapi.net](http://radiokapi.net). <http://radiokapi.net/actualite/2012/03/13/rdc-jed-ffj-demandent-la-suppression-du-ministere-de-la-communication>. Consulté le 2 juillet 2013.

⁴¹⁹ Désiré Israël Kazadi, directeur de Freedom for journalist (FFJ), entretien personnel, Kinshasa, 20 mars 2013.

⁴²⁰ Aimé Kayembé, doyen f.f. de la faculté des communications sociales à l'Université catholique du Congo, entretien personnel, Kinshasa, 20 mars 2013.

⁴²¹ Ernest Mukuli Kasongo, rédacteur en chef du journal *Mongongo*, entretien personnel, Kinsangani, 29 mars 2013.

⁴²² Dolly Ibefo, secrétaire exécutif de l'ONG La Voix des sans Voix, entretien personnel, Kinshasa, 23 avril 2013.

⁴²³ Kasonga Tshilunde, secrétaire général de l'Union nationale de la presse du Congo (UNPC), entretien personnel, Kinshasa, 21 mars 2013.

⁴²⁴ Sylvie Manda, vice-présidente de l'association des femmes des médias du Katanga (Afemek), entretien personnel, Kinshasa, 27 mars 2013.

président pour une conférence sur les mines, explique Alain Mwamba de la RT Mwangaza. Il y a eu un point presse. Normalement, c'est avec tous les médias. Mais les seuls qui y ont eu accès, c'était les médias de Kinshasa. Parce que ce sont ceux que le ministre connaît bien. Nous avons été refoulés, nous n'étions pas conviés car nous sommes trop local. Il a dit qu'il avait besoin que son message soit écouté au niveau national. Nous avons été refoulé par le ministre qui est censé refonder les médias.⁴²⁵ » « On a l'impression que c'est la République de Kinshasa⁴²⁶ », se plaint Agnès Nkoy de Nyota TV.

- **Appréciation de l'action de l'Omec**

L'Omec est avant tout perçu comme ayant un rôle de sensibilisation et de formation, non comme un « autorégulateur » susceptible d'apporter une réponse aux plaintes introduites par le public. Il est connu pour ses initiatives de renforcement des capacités des journalistes en matière de déontologie, pour l'organisation de son concours, ainsi que pour ses actions de dénonciation des arrestations injustes de journalistes. Durant la période électorale, en partenariat avec Osisa et FEI, il a notamment publié et distribué le code d'éthique et de déontologie et le guide pratique du journaliste en période électorale. Cette action est appréciée des journalistes qui disent avoir pris conscience, grâce à l'Omec, qu'il existe des règles d'éthique et de déontologie. « Nous donnons un coup de chapeau à l'Omec qui disponibilise beaucoup de documents⁴²⁷ », se félicite Badilon Kawanda de Radio Tomisa. Le président de l'Omec ajoute qu'en outre l'observatoire a effectué un monitoring des contenus médiatiques afin de « s'assurer que le média public respectait le prescrit de la loi point de vue temps d'antenne accordé aux acteurs politiques et point de vue neutralité.⁴²⁸ » Ce travail s'est poursuivi après les scrutins et a donné lieu à la publication d'un rapport de monitoring sur les médias publics, réalisé entre le 30 mars et le 17 mai 2012, qui constate leur absence de neutralité et d'impartialité lors de la collecte et lors du traitement de l'information. L'Omec a aussi participé aux Commissions de vigilance et d'éthique électorale dans les médias, (CVEM) mises en place dans les provinces durant les élections de 2006 et 2011.

Toutefois, l'action de l'Omec ne fait pas l'unanimité et plusieurs critiques ont été émises à son endroit.

- **Le caractère très limité de son action.** En dehors de l'organisation annuelle du prix national de la liberté de la presse Lucien Tshimpumpu, l'Omec est considérée comme absent. L'équipe est accusée de manquer d'engagement, de disponibilité et de compétences. Pour John Gombwa, d'Antenne A, « L'Omec est trop en retrait, trop formaliste. Elle ne fait que des communiqués.⁴²⁹ » L'Omec n'est pas non plus opérationnel en dehors de Kinshasa. Alain Mwamba s'en plaint : « Je ne me souviens pas de ses dernières activités, pour les médias à Lubumbashi. Ils nous ont donné le code de déontologie il y a plus de 5 ans.⁴³⁰ » Même dans la capitale, il manque

⁴²⁵ Alain Mwamba, directeur des programmes de radiotélévision Mwangaza, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

⁴²⁶ Agnès N'Koy, directrice de programme de la radiotélévision Nyota, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

⁴²⁷ Badilon Kawanda, Radio Tomisa, entretien personnel, Kikwit, 23 mars 2013.

⁴²⁸ Polydor Muboyayi, président de l'Observatoire des médias congolais (Omec), entretien personnel, Kinshasa, 27 mars 2013.

⁴²⁹ John Gombwa, directeur des informations d'Antenne A, entretien personnel, Kinshasa, 21 mars 2013.

⁴³⁰ Alain Mwamba, directeur des programmes de radiotélévision Mwangaza, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

d'impact : « Le travail de l'Omec n'est pas perceptible⁴³¹ », estime Jean-Pierre Mutamba, propriétaire de Be One.

- **Son manque de moyens.** L'Omec se trouve dans une situation de dépendance structurelle : incapable de générer des fonds en provenance de ses membres, il ne peut que s'appuyer sur les financements ponctuels des bailleurs de fonds. C'est l'interruption de ces soutiens qui explique son impossibilité de poursuivre le monitoring qu'il faisait auparavant et de mener une action d'envergure. Son président le reconnaît. « Nous avons des problèmes de soutien structurel. On n'a pas de personnel, c'est difficile. Pour le soutien financier, on est en débat avec FEI, on a bon espoir. Pour l'instant on n'a que Osis quand il y a des élections. Nous avons surtout des projets ponctuels.⁴³² »

Comme on le constate, la perception des institutions publiques et organisations professionnelles actives en matière de liberté de la presse est relativement négative, à l'exception de Jed dont l'action est reconnue. Les institutions publiques sont considérées avant tout comme des menaces pour les médias congolais, alors que l'instance d'autorégulation est trop fragile et paralysée par le manque de moyens.

⁴³¹ Jean-Pierre Mutamba, propriétaire de Be One, entretien personnel, Kinshasa, 12 avril 2013.

⁴³² Polydor Muboyayi, président de l'Observatoire des médias congolais (Omec), entretien personnel, Kinshasa, 27 mars 2013.

9. Analyse de la production d'information de service public

Cette section vise à présenter la situation actuelle en ce qui concerne l'information de « service public » au Congo. A travers quel type de programmes les médias privés y contribuent-ils ? Quelle est la contribution de la RTNC, principal média financé par l'argent du contribuable congolais ? Quels sont les médias qui, selon les personnes ressources interviewées, remplissent le mieux des missions d'information de service public et pourquoi ? La notion d'« information de service public » n'a pas toujours été facilement comprise par nos interlocuteurs. Elle peut être définie comme tout programme ou publication qui fournit au citoyen des informations et des messages d'intérêt général et/ou lui donne la parole afin de lui permettre d'exercer son rôle de citoyen. Le modèle britannique, auquel on se réfère souvent en matière de média de service public, se prévaut des caractéristiques suivantes :

- Un accès universel (géographiquement) – c'est-à-dire, dans le cas spécifique de l'« information de service public » qu'elle doit être mise à disposition du plus grand nombre au sein de la communauté à laquelle elle s'adresse et que son coût ne doit pas en faire un bien aux mains des plus privilégiés ;
- Des préoccupations d'intérêt général (touchant aux goûts et intérêts de toutes les catégories de la population ou de la communauté) ;
- Une attention particulière aux minorités ;
- Une contribution au sentiment d'identité nationale et/ou communautaire ;
- Une indépendance vis-à-vis des intérêts commerciaux dans le traitement de l'information ;
- Des programmes mettant l'accent sur la qualité plus que la quantité ;
- Des règles de fonctionnement qui libèrent plutôt qu'elles ne restreignent les producteurs de programmes.
- Eventuellement, un financement direct par le citoyen et identique pour tous ;

Il n'a pas été facile de faire comprendre aux interviewés la distinction entre « médias publics » (qui sont censés remplir un maximum de missions de service public) et « information de service public » qui peut être diffusée par des médias privés commerciaux ou communautaires dans des proportions diverses. La question de l'accessibilité géographique, technique, matérielle et financière a déjà été discutée plus haut pour l'ensemble des médias congolais qu'il s'agisse de médias nationaux ou locaux). Nous nous en tiendrons ici aux aspects relatifs aux contenus (thématiques d'intérêt général et attention accordée à toutes les composantes de la population y compris les minorités) et aux possibilités de participation citoyenne.

9.1. Rubriques ou programmes de service public

- **Types de programmes/rubriques cités comme « de service public »**

La liste ci-dessous reprend les principales rubriques et principaux programmes présentés par les responsables de médias interrogés comme étant « de service public » dans leur grille ou dans leurs pages. La diversité des thématiques évoquées témoigne d'une compréhension très large, par les patrons de médias, de la notion de « service public » : actualités, éducation citoyenne, développement et environnement, santé, sport, émissions de débat et participatives sont citées comme contribuant à l'information de service public.

- Actualités

La première notion évoquée par nos interlocuteurs lorsqu'est posée la question des contenus de « service public » de leur média est celle du traitement de l'actualité à travers les rubriques d'information (Journaux parlés et Journaux télévisés en particulier).

- Quotidien *Le Phare* (Kinshasa) : « Nous avons un rôle de service public à travers les informations que nous mettons à la disposition des publics. Par exemple, durant le processus électoral, nous faisons des dénonciations. Le jour des élections, les témoins des partis politiques font très attention, ils se savent surveillés. Par exemple, avec le dossier sur l'Indice de développement humain (IDH)⁴³³, le fonctionnaire qui n'a que 50 000 francs sait pourquoi [on occupe la dernière place]. On explique la mauvaise gestion de nos ressources. En 2011, le gouvernement a refusé l'IDH. Nous, on a posé la question : 'pourquoi est-on encore dernier en 2012 ? C'est un travail de service public.'⁴³⁴ »
- Hebdomadaire *Quiproquo* (Lubumbashi) : « L'actualité politique, les informations nationales. Mais on nous reproche de surtout parler du pouvoir. Nous, on ne peut pas parler de l'opposition en termes crus à cause des investisseurs.⁴³⁵ »
- Radio Télévision *Kyondo* (Lubumbashi) : « Au niveau de la RT *Kyondo*, nous avons d'abord le journal télévisé qui joue le rôle de service public.⁴³⁶ »
- *Radio Tomisa* (Kikwit) : « C'est le journal parlé. Lors du journal parlé, nous donnons des informations à caractère politique de façon impartiale, nous recevons en direct le maire qui parle de ses activités. La mairie c'est un service public de l'Etat. Il parle de l'arrivée du gouverneur, des taxes ou arrêtés signés. Le JT c'est l'espace qui joue ce rôle-là⁴³⁷. »
- *CCTV MATADI* (Matadi) : « Les informations, parce que nous veillons à ce que toute la population soit informée de ce qui se passe. Les gouvernants, les gouvernés, que chaque personne soit imprégnée de la chose publique. Que l'on sache ce qui se passe à Belvédère. Il y a deux mois il y a eu des coups de feu à côté de chez nous. Il y a eu plusieurs interprétations. Mais nous avons informé les gens et les rumeurs se sont dissipées.⁴³⁸ »
- Radio Télévision *Kintwadi* (RTK) (Matadi) : « 'RTK Ambiance' qui traite des questions d'actualité par rapport à la société. Il y a aussi nos informations et les émissions des partenaires à travers lesquelles la RTK participe avec ses reporters sur terrain.⁴³⁹ »
- Radio Télévision *Zoé* (Mbuji-Mayi) : « Les infos.⁴⁴⁰ »
- Télévision *Be One* (Kinshasa) : « 'Echos des communes et des provinces' »⁴⁴¹.
- Radio catholique *Diku Dietu* (Kananga) : « Les journaux parlés car l'information est un droit pour le public.⁴⁴² »

⁴³³ L'IDH a placé la RDC en dernière position en 2012.

⁴³⁴ Jacques Kimpozo, coordonnateur du quotidien kinois *Le Phare*, entretien personnel, Kinshasa, 19 mars 2013.

⁴³⁵ Frédéric Mpoyi Kalabayi, directeur de publication de l'hebdomadaire *Quiproquo*, entretien personnel, Lubumbashi, 22 et 24 mars 2013.

⁴³⁶ Kasongo Mwema Yambayamba, directeur général de la radiotélévision *Kyondo*, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

⁴³⁷ Badilon Kawanda, *Radio Tomisa*, entretien personnel, Kikwit, 23 mars 2013.

⁴³⁸ Elysée Wamara, *CCTV Matadi*, entretien personnel, Matadi, 2 avril 2013.

⁴³⁹ Hilaire Lotshanga, directeur des programmes de la radio télé *Kintwadi* (RTK), entretien personnel, Matadi, 2 avril 2013.

⁴⁴⁰ Ruth Biatshinyi, journaliste à la radio télé *Zoé*, entretien personnel, Mbuji-Mayi, 14 mai 2013.

⁴⁴¹ Jean-Pierre Mutamba, propriétaire de *Be One*, entretien personnel, Kinshasa, 12 avril 2013.

⁴⁴² Léon Mbuyamba, journaliste à la radio *Diku Dietu*, entretien personnel, Kananga, 21 mai 2013.

- Education civique

La deuxième notion la plus citée est celle de l'éducation citoyenne, en particulier en période électorale.

- Radio communautaire *Mwangaza* (Kisangani): « Nous avons beaucoup d'émissions qui jouent un rôle de service public parce qu'elles touchent un plus grand nombre et développent des thèmes qui sont utiles à tout le monde. Nous avons diffusé plusieurs émissions d'éducation civique dans le cadre de la campagne 'Médias pour la démocratie et la bonne gouvernance' (...) sur la sensibilisation à la propreté de la ville, sur les droits et devoirs des enfants, etc.⁴⁴³ »
- Télévision *Antenne A* (Kinshasa): « Même en tant que média commercial, nous avons des émissions d'éducation à la démocratie (Analyse, Agora, A coeur ouvert, le JT, ...).⁴⁴⁴ »
- Télévision *Be One* (Kinshasa): « ' Education civique' »⁴⁴⁵.
- *Digitalcongo.net* (Kinshasa): « Nous avons une tranche matinale qui ramasse plusieurs aspects de la vie publique »⁴⁴⁶
- Radio catholique *Maria* (Bukavu): « Les programmes dédiés par la Radio *Maria* à l'éducation morale et civile sont utiles pour toute la population du Sud-Kivu parce qu'ils traitent du vécu quotidien de cette population, de ses droits et de ses devoirs en tant que citoyens congolais.⁴⁴⁷ »
- Radio Télévision *Mwangaza* (Lubumbashi): « On n'est pas là pour aider l'Etat qui ne nous aide pas, mais le public. Il y a beaucoup d'information de service public. Normalement ce serait au service public de le faire. Par exemple, 'Pasopo' qui veut dire 'attention' est une émission radio/TV qui vulgarise le code de la route, qui fait de la prévention routière.⁴⁴⁸ »

- Développement et environnement

Le développement est la troisième thématique évoquée par les interviewés, en milieu urbain comme rural.

- Remack (Katanga): « On apprend comment faire les champs, la cordonnerie, etc.⁴⁴⁹ »
- Radio *Bangu* (Kimpese) « Nous avons un programme qui sensibilise la population sur la salubrité, l'éducation, la santé, l'élevage, l'enseignement ... La population en profite, vu que nous sommes dans un milieu rural. Alors parler de l'agriculture et autres que j'ai cités profite vraiment à la population.⁴⁵⁰ »
- Radio Télévision *Kintwadi* (RTK) (Matadi): « Des émissions précises comme 'Malongi ya ntomosono' (conseils pour une meilleure vie), 'dossier grave'.⁴⁵¹ »

⁴⁴³ Paulin Mbenga, directeur de la radio communautaire *Mwangaza*, entretien personnel, Kisangani, 30 mars 2013.

⁴⁴⁴ John Gombwa, directeur des informations d'*Antenne A*, entretien personnel, Kinshasa, 21 mars 2013.

⁴⁴⁵ Jean-Pierre Mutamba, propriétaire de *Be One*, entretien personnel, Kinshasa, 12 avril 2013.

⁴⁴⁶ Idi Sifa Kalembo, rédactrice en chef à *Digital Congo*, entretien personnel, Kinshasa, 12 avril 2013.

⁴⁴⁷ Jean-Pierre Byamungu, coordinateur de radio *Maria*, entretien personnel, Bukavu, 4 avril 2013.

⁴⁴⁸ Alain Mwamba, directeur des programmes de radiotélévision *Mwangaza*, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

⁴⁴⁹ Tony Tshilombo, gestionnaire du centre multimédia communautaire du Remack, entretien personnel, Lubumbashi, 24 mars 2013.

⁴⁵⁰ Alain Bungu, Radio *Bangu*, entretien personnel, Kimpese, 29 mars 2013.

⁴⁵¹ Hilaire Lotshanga, directeur des programmes de la radio télé *Kintwadi* (RTK), entretien personnel, Matadi, 2 avril 2013.

- Radio *Bandundu FM* (Bandundu) : « Des émissions sur l’agriculture.⁴⁵² ».
- *Mirador TV* (Kinshasa) : « ‘A nous la lecture’ » et « ‘Echos de l’environnement’ »⁴⁵³.
- *Digitalcongo.net* (Kinshasa) : « Une émission sur l’environnement »⁴⁵⁴

- Santé

Viennent ensuite, en quatrième position, les programmes relatifs à la santé.

- Radio Télévision *Mwangaza* (Lubumbashi) : « ‘Chronique santé’ est une émission radio/TV : On y parle de l’épidémie de choléra, ... »⁴⁵⁵
- Radio Télévision *Nyota* (Lubumbashi) : « On a un rôle de service public quand on informe, quand on fait des reportages sur le cholera, etc., de la sensibilisation. On relaye les messages. Nous n’avons pas de programmes spécifiques pour l’instant.⁴⁵⁶ »
- Radio communautaire *Mwangaza* (Kisangani) : « Nous diffusons des émissions sur la santé avec des thèmes divers (diabète, paludisme et VIH/Sida).⁴⁵⁷ »
- Radio *Bandundu FM* (Bandundu) : « Nous avons des émissions sur la santé.⁴⁵⁸ »
- *Digitalcongo.net* (Kinshasa) : « Nous avons deux émissions sur la santé publique.⁴⁵⁹ »

- Informations relatives aux services de l’Etat

Les interviewés mettent aussi en relation « service public » et « information publique », en citant des programmes relatifs à l’activité des institutions étatiques.

- Radio *Tomisa* (Kikwit) « Nous sommes là d’abord pour la population, quand nous travaillons pour donner des informations qui viennent de la mairie, c’est un service de l’Etat, puis public dans le sens où la population qui nous suit s’implique aussi d’une façon ou d’une autre.⁴⁶⁰ »
- Radio *Nsemo* (Idiofa) : « Les lois et la justice.⁴⁶¹ »
- Hebdomadaire *La Fraternité* (Lubumbashi) : « Quand on parle de la cohésion nationale, des impôts, des finances publiques.⁴⁶² »
- Radio *Maendeleo* (Bukavu) : « La police nationale et l’armée nationale recourent souvent aux antennes de la Radio *Maendeleo* pour expliquer leurs rôles respectifs à la population congolaise en vue de susciter l’adhésion populaire aux actions menées sur le terrain par ces deux corps de l’Etat congolais.⁴⁶³ »

- Sport

Le sport a été cité à plusieurs reprises, en particulier par les médias de Lubumbashi.

⁴⁵² Désiré Tankuy, directeur de la radio *Bandundu FM*, entretien personnel, Bandundu, 17 avril 2013.

⁴⁵³ John Tshitende, directeur des informations à *Mirador TV*, entretien personnel, Kinshasa, 6 mai 2013.

⁴⁵⁴ Idi Sifa Kalemo, rédactrice en chef à *Digital Congo*, entretien personnel, Kinshasa, 12 avril 2013.

⁴⁵⁵ Alain Mwamba, directeur des programmes de radiotélévision *Mwangaza*, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

⁴⁵⁶ Agnès N’Koy, directrice de programme de la radiotélévision *Nyota*, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

⁴⁵⁷ Paulin Mbenga, directeur de la radio communautaire *Mwangaza*, entretien personnel, Kisangani, 30 mars 2013.

⁴⁵⁸ Désiré Tankuy, directeur de la radio *Bandundu FM*, entretien personnel, Bandundu, 17 avril 2013.

⁴⁵⁹ Idi Sifa Kalemo, rédactrice en chef à *Digital Congo*, entretien personnel, Kinshasa, 12 avril 2013.

⁴⁶⁰ Badilon Kawanda, Radio *Tomisa*, entretien personnel, Kikwit, 23 mars 2013.

⁴⁶¹ Imbu Musanda, responsable de la radio communautaire *Nsemo*, entretien personnel, Idiofa, 25 mars 2013.

⁴⁶² Daniel Kabol Kayomb, éditeur de l’hebdomadaire *La Fraternité*, entretien personnel, 24 mars 2013.

⁴⁶³ Jolly Kamuntu, directrice de radio *Maendeleo*, entretien personnel, Bukavu, 4 avril 2013.

- Hebdomadaire *Quiproquo* (Lubumbashi) : « On a beaucoup de lecteurs sportifs.⁴⁶⁴ »
- Hebdomadaire *La Fraternité* (Lubumbashi) : « Le sport a une dimension publique, ça assure la cohésion.⁴⁶⁵ »
- Radio Télévision *Kyondo* (Lubumbashi) : « Nous avons des émissions sportives qui sont très suivies par le public de Lubumbashi.⁴⁶⁶ »

D'autres thématiques ont été évoquées de façon plus ponctuelle.

- **Economie**

- Radio Télévision *Kyondo* (Lubumbashi) : « On a une émission à caractère économique, 'Eco Actu', qui aborde l'actualité économique tout en requérant l'éclairage des acteurs économiques et des professeurs d'université.⁴⁶⁷ »

- **Traditions**

- Radio Télévision *Mwangaza* (Lubumbashi) : « 'Asili Yetu' : 'Nos traditions'.⁴⁶⁸ »

- **Education aux médias**

- Radio Télévision *Kyondo* (Lubumbashi) : « Nous avons une émission dénommée 'Médiascopie' qui permet au public d'entrer dans les rédactions pour comprendre le travail du journaliste et comprendre comment les journalistes sont déchirés face aux multiples angles à exploiter devant un sujet donné.⁴⁶⁹ »

- **Programme pour les femmes**

- Radio *Nsemo* (Idiofa) : « Magazine de la femme.⁴⁷⁰ »

- **Programmes patriotiques**

- Radio Télévision *Studio Sango Malamu* (Kinshasa) : « Nous avons des émissions de patriotisme, comme 'L'amour du Congo me dévore', 'Que voulez-vous faire de la RDC ?'.⁴⁷¹ »

- **Débats – Parole au public**

Les émissions participatives n'ont pas été spontanément évoquées par les interlocuteurs : elles n'ont été citées que lorsque la discussion a permis d'élargir la compréhension de la

⁴⁶⁴ Frédéric Mpyoi Kalabayi, directeur de publication de l'hebdomadaire *Quiproquo*, entretien personnel, Lubumbashi, 22 et 24 mars 2013.

⁴⁶⁵ Daniel Kabol Kayomb, éditeur de l'hebdomadaire *La Fraternité*, entretien personnel, 24 mars 2013.

⁴⁶⁶ Kasongo Mwema Yambayamba, directeur général de la radiotélévision *Kyondo*, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.0

⁴⁶⁷ Kasongo Mwema Yambayamba, directeur général de la radiotélévision *Kyondo*, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.0

⁴⁶⁸ Alain Mwamba, directeur des programmes de radiotélévision *Mwangaza*, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

⁴⁶⁹ Kasongo Mwema Yambayamba, directeur général de la radiotélévision *Kyondo*, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.0

⁴⁷⁰ Imbu Musanda, responsable de la radio communautaire *Nsemo*, entretien personnel, Idiofa, 25 mars 2013.

⁴⁷¹ Angèle Phaka, rédactrice en chef de *Studio Sango Malamu*, entretien personnel, Kinshasa, 18 avril 2013.

notion « d'information de service public » pour y intégrer la dimension de participation des citoyens. La plupart des médias audiovisuels ont effectivement multiplié ce genre de programmes, permettant aux auditeurs de poser leurs questions aux représentants de l'autorité publique ou à des spécialistes présents en studio. D'autres multiplient les « micro-trottoir » sur des préoccupations quotidiennes des habitants de leur localité.

- Radio Télévision Kyondo (Lubumbashi): « On a une émission dénommée 'Regards croisés' où l'on invite un protagoniste et quelqu'un qui a un avis opposé. Pour l'instant, nous avons plus reçu les acteurs politiques. Mais, cette émission couvre aussi bien les questions économiques que sociales.⁴⁷² »
- Radio Tomisa (Kikwit): « Il y a des débats que nous organisons, durant lesquels nous recevons des autorités. Nous appelons ça 'Top 7 jours' : quels sont les événements qui ont eu lieu sur le plan local, national? Quelquefois nous invitons des autorités publiques à venir rendre compte, la redevabilité comme on dit. Récemment on invitait chaque semaine le bourgmestre de telle commune qui vient et répond à nos questions par rapport à ses activités, ce qu'il a réalisé, ce qu'il reste à faire. Quelles sont les difficultés qu'il rencontre, quelles sont les ambitions qu'il a? Donc chaque bourgmestre passait et on cotait. A part ça quelquefois on arrive à faire le micro baladeur pour arriver à entendre ce que la population pense de telle chose réalisée par tel responsable. Pour ne prendre que l'exemple d'hier qui était la journée internationale de l'eau, les gens se sont exprimés sur la réalité de Kikwit. Ils ont même émis le vœu de voir les quartiers qui n'ont pas de fontaines publiques en avoir.⁴⁷³ »
- Radio Télévision Kyondo (Lubumbashi): « Nous avons initié une chronique thématique quotidienne. Chaque lundi, nous parlons culture. Mercredi, nous parlons jeunesse. Vendredi, nous parlons économie. Nous essayons, dans la mesure du possible, d'aller plus au fond des questions soulevées par le gouvernement provincial ou par les autorités provinciales. Nous essayons de donner la parole aux citoyens pour recueillir leurs points de vue sur les problèmes soulevés par les autorités et savoir comment la population aurait souhaité que ces problèmes soient abordés ou gérés.⁴⁷⁴ »
- Journal Ecole Kengele (Butembo): « Il y a une demi-page réservée à l'expression des lecteurs sur une question de démocratie. Cet espace est vraiment apprécié car les lecteurs interrogés acceptent ensuite que leurs photographies soient publiées.⁴⁷⁵ »
- Radio Soleil (Butembo): « Il y a bien une émission 'Contact avec les auditeurs' où on permet, à téléphone ouvert et ou par sms, aux auditeurs de s'exprimer sur une question de citoyenneté. Cette émission est très écoutée et les auditeurs y trouvent leurs comptes.⁴⁷⁶ »
- Radio Télévision Zoé (Mbuji-Mayi): « Certaines émissions. Les auditeurs y ont accès sans discrimination.⁴⁷⁷ »

- Entièrement des programmes

⁴⁷² Kasongo Mwema Yambayamba, directeur général de la radiotélévision Kyondo, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.0

⁴⁷³ Badilon Kawanda, Radio Tomisa, entretien personnel, Kikwit, 23 mars 2013.

⁴⁷⁴ Kasongo Mwema Yambayamba, directeur général de la radiotélévision Kyondo, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.0

⁴⁷⁵ Kennedy Wema Muhindo, responsable du journal école Kengele et manager de Radio Soleil FM, entretien personnel, Butembo, 15 avril 2013.

⁴⁷⁶ Kennedy Wema Muhindo, responsable du journal école Kengele et manager de Radio Soleil FM, entretien personnel, Butembo, 15 avril 2013.

⁴⁷⁷ Ruth Biatshinyi, journaliste à la radio télé Zoé, entretien personnel, Mbuji-Mayi, 14 mai 2013.

Enfin, de nombreux médias estiment tout simplement que l'entièreté de leur programmation est d'intérêt public, qu'il s'agisse d'information, de divertissement ou de communication publique. Le simple fait de diffuser des contenus amènerait les médias à jouer un rôle de service au public.

- Quotidien *L'Avenir* (Kinshasa) : « On traite l'information qu'on met au service de nos lecteurs. Notre but c'est communiquer, distraire et informer. C'est du service public.⁴⁷⁸ »
- RTVS1 (Idiofa) : « Peu importe le sujet : les journaux radios ou télévisés, les magazines, tout ça, c'est un service public. Sur la santé, la vie des femmes, à la limite tout intéresse tout le monde.⁴⁷⁹ »
- *Radio Communautaire du Katanga* (RCK) (Lubumbashi) : « Tout ce que la RCK diffuse est d'utilité publique. C'est pour cette raison que nous réclamons que l'Etat puisse reconnaître le service public rendu par les radios communautaires. A ce titre, l'Etat devrait prévoir de l'aide ou de subventions pour les radios communautaires.⁴⁸⁰ »
- *Journal école Mongongo* (Kisangani) : « Tout ce que nous publions est d'utilité générale. 90% d'articles publiés par *Mongongo* sont des informations de service public⁴⁸¹. »
- *Radio Liberté/CCTV/Canal Kin* (Kinshasa) : « Tous les médias contribuent d'une manière ou d'une autre, à renforcer une certaine citoyenneté, qu'ils soient publics ou privés. Leur rôle global dans la société est d'intérêt public. La télévision nationale congolaise ce n'est pas seulement la RTNC, mais tous les autres médias qui contribuent à créer une identité congolaise.⁴⁸² »
- *Radio Maendeleo* (Bukavu) : « Tout ce que nous diffusons est d'intérêt public.⁴⁸³ »
- *Radio Mitumba* (Uvira) : « Tout ce que la *Radio Mitumba* diffuse est d'intérêt public. Nos différents programmes (éducation à la citoyenneté, émissions sanitaires, émissions sur le développement et sur les droits humains) permettent aux auditeurs de savoir ce qui se passe dans leur environnement immédiat. Ils sont informés de contraintes sécuritaires liées à la présence de groupes armés dans la contrée, des actions entreprises par les autorités locales et des initiatives des ONG pour alléger la pauvreté des populations⁴⁸⁴. »

9.2. Rôle de la RTNC

Financée par des fonds publics, la RTNC est censée être le média qui remplit le plus de missions d'intérêt général. Le Décret n°09/62 du 03 décembre 2009 fixant les statuts d'un établissement public dénommé Radio-Télévision Nationale Congolaise, en sigle « RTNC », a transformé l'ancien Office Zaïrois de Radio diffusion et de télévision (OZRT), créé par l'Ordonnance n° 81-050 du 2 avril 1981, en établissement public à caractère socio-culturel, doté de la personnalité juridique. Selon l'article 4 du Décret, la RTNC « a pour objet **d'assurer**

⁴⁷⁸ Jean-Marie Kambwa, directeur de publication du quotidien kinois *L'Avenir*, entretien personnel, Kinshasa, 19 mars 2013.

⁴⁷⁹ Imbu Musanda, responsable de la radio communautaire *Nsemo*, entretien personnel, Idiofa, 25 mars 2013.

⁴⁸⁰ Gody Ngosa Bupe, directrice de la RCK, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

⁴⁸¹ Ernest Mukuli Kasongo, rédacteur en chef du journal *Mongongo*, entretien personnel, Kinsangani, 29 mars 2013.

⁴⁸² Kitutu O'Leontwa, directeur général de *Radio liberté*, de *CCTV* et *Canal Kin*, entretien personnel, Kinshasa, 23 mars 2013.

⁴⁸³ Jolly Kamuntu, directrice de radio *Maendeleo*, entretien personnel, Bukavu, 4 avril 2013.

⁴⁸⁴ Robert Shemahamba Kungwa, directeur de radio *Mitumba*, entretien personnel, Uvira, 6 avril 2013.

le service public de radiodiffusion et de télévision conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur. A cet effet, elle est chargée notamment:

- de réaliser la couverture des activités politiques, économiques et sociales;
- d'élaborer et de mettre en œuvre tout programme d'actions et toute production audiovisuelle en matière de radiodiffusion et de télévision; (...)
- de réaliser la production nationale des programmes artistiques et éducatifs; (...)
- de vulgariser les activités et les programmes d'actions des institutions de la République Démocratique du Congo. »

Il s'agit donc d'une perspective assez étroite sur le « service public » qui s'organise essentiellement autour des missions d'information publique.

Les personnes interrogées dans le cadre de l'enquête ont répondu à la question : « Que pensez-vous du rôle de la RTNC ? Est-elle au service de tous les Congolais ? Pourquoi ? » Les avis recueillis pointent les rôles positifs et négatifs joués par la chaîne publique.

- Les rôles positifs assumés par la RTNC

La RTNC est reconnue par les publics pour son rôle joué dans la transmission de l'information publique ou « officielle ». Le sondage mené par Experts à Kinshasa en 2010 indique que 52% des personnes qui disent regarder régulièrement la RTNC¹ (36% des sondés) y consomment le programme d'informations (JT).⁴⁸⁵ Concernant le volet radio du média national, seulement 8% des sondés disent écouter régulièrement la RTNC, et ce sont également les informations qui motivent les auditeurs (75% citent le JP comme émission écoutée.) L'intérêt des plages d'information est aussi mis en avant par nos interlocuteurs, mais pas exclusivement. La RTNC est appréciée pour les raisons suivantes.

- **Elle informe sur les activités du gouvernement.** La RTNC rend compte des audiences présidentielles, de l'action des différents ministères et relaye l'information institutionnelle : elle joue en cela un rôle important pour l'accès des autres médias à l'information officielle. Radio Tomisa le souligne : « Ça nous facilite les choses d'avoir la primeur quand elle publie les décrets du Chef de l'Etat. Elle publie beaucoup d'autres informations du gouvernement. ⁴⁸⁶ » Ce rôle de source est particulièrement important pour les radios communautaires de province qui sont éloignées des centres du principal centre de décision qu'est Kinshasa. « Nous les radios communautaires nous avons besoin de ses informations pour alimenter les recherches⁴⁸⁷ », constate Hilaire Lotshanga de la RT Kintuadi à Matadi.
- **Elle propose des émissions éducatives.** Selon Jacques Kimpozo, du *Phare*, « Il y a tout de même des émissions éducatives, pour l'hygiène, la santé, etc., bien élaborées. ⁴⁸⁸ » En général, la qualité technique des émissions est meilleure que dans de nombreux médias audiovisuels privés car le personnel y est souvent mieux formé. Certains interviewés considèrent que le nombre d'émissions de service public est plus important à la RTNC que dans les médias privés.

⁴⁸⁵ Experts, Sondage sur les médias à Kinshasa (33ème édition, novembre 2010)

⁴⁸⁶ Badilon Kawanda, Radio *Tomisa*, entretien personnel, Kikwit, 23 mars 2013.

⁴⁸⁷ Hilaire Lotshanga, directeur des programmes de radiotélévision *Kintuadi*, entretien personnel, Matadi, 2 avril 2013.

⁴⁸⁸ Jacques Kimpozo, coordonnateur du quotidien kinois *Le Phare*, entretien personnel, Kinshasa, 19 mars 2013.

- **Elle a une extension nationale.** Longtemps coupée de son auditoire des provinces, faute d'un système de relais opérationnels, la RTNC est de nouveau audible et visible dans de nombreuses localités. « Ils se sont mis à installer des stations de relais par-ci par-là, à notre niveau on commence à suivre la RTNC.⁴⁸⁹ », explique Imbu Musanda de Radio Nsemo à Idiofa. Son rôle national est davantage perçu en province que dans la capitale. « Elle est au service de tous les Congolais au niveau provincial.⁴⁹⁰ »
 - **Elle a connu une certaine ouverture durant la campagne électorale.** Sous la pression du CSAC et de la Directive l'obligeant à diffuser les messages préenregistrés des principaux candidats, la RTNC a été contrainte de donner un minimum d'espace à l'opposition politique lors des scrutins. « Pendant les élections, la RTNC a fait un effort, il y avait aussi l'opposition qui passait à la TV, il y avait plus de débat.⁴⁹¹ » Le poids du CSAC est ici souligné : « Elle (la RTNC) est parfois orientée, estime Daniel Kayomb de l'hebdomadaire *Fraternité* à Lubumbashi, mais elle se rééquilibre grâce au CSAC.⁴⁹² »
- **Les insuffisances de la RTNC**

En dépit de ces appréciations positives, beaucoup plus nombreuses sont les critiques vis-à-vis de la RTNC. Lui sont reprochés, en particulier :

- **Son inféodation politique.** La RTNC est perçue comme avant tout au service du Président de la République et du gouvernement. Pour Freddy Mulumba, du *Potentiel*, « Elle est au service du pouvoir en place uniquement.⁴⁹³ ». « C'est un média du pouvoir, pas du peuple⁴⁹⁴ », considère Adelin Mboma de la FRPC. Cette inféodation ouvre la porte au culte de la personnalité : Pour Kasonga Tshilunde de l'UNPC, « La RTNC est au service de Kabila et de sa famille. C'est un média d'Etat. Sur 30 minutes de journal, il y a 20 minutes sur le Président, 10 minutes sur sa femme, et quelques minutes sur les partenaires de la majorité présidentielle.⁴⁹⁵ » Beaucoup estiment que la chaîne publique n'a pas changé depuis l'époque du parti unique : « Elle se comporte comme un média d'Etat, comme à l'époque de Mobutu.⁴⁹⁶ » Les RTNC provinciales reproduisent le même schéma au niveau local : elles sont la chaîne du gouverneur et de son gouvernement. « La RTNC n'est pas au service de tous les Congolais, encore moins la RTNC Katanga. Les informations sont des infos sur le gouvernement, des programmes de musique, ou les grands matches. Au Katanga c'est pire : ce sont des prédications à longueur de journée, il y a des contrats avec les églises du coin et de la propagande du gouvernement.⁴⁹⁷ »
- **Son journalisme bureaucratique et fonctionnarisé.** Plusieurs interlocuteurs estiment que les journalistes de la RTNC ne disposent pas de marge de manœuvre pour faire autre chose qu'un journalisme officiel au service du pouvoir. « De toutes les façons,

⁴⁸⁹ Imbu Musanda, responsable de la radio communautaire Nsemo, entretien personnel, Idiofa, 25 mars 2013.

⁴⁹⁰ Justin Diasilua Kionga, directeur des informations de *Radio Télé Matadi*, entretien personnel, Matadi, 2 avril 2013.

⁴⁹¹ Jeanne Nzuzi, coordonnatrice du comité national femmes et développement (Conafed), entretien personnel, Kinshasa, 26 mars 2013.

⁴⁹² Daniel Kabol Kayomb, éditeur de l'hebdomadaire *La Fraternité*, entretien personnel, Lubumbashi, 24 mars 2013.

⁴⁹³ Freddy Mulumba, administrateur délégué du groupe de presse *Le Potentiel-Télé 7*, entretien personnel, Kinshasa, 19 mars 2013.

⁴⁹⁴ Adelin Mboma, Fédération des radios de proximité de la RDC (FRPC), entretien personnel, Kinshasa, 21 mars 2013.

⁴⁹⁵ Joseph Boucard Kasonga Tshilunde, secrétaire général de l'Union nationale de la presse du Congo (UNPC), entretien personnel, Kinshasa, 21 mars 2013.

⁴⁹⁶ Stanis Nkundiyi, secrétaire général du Syndicat national des professionnels de la presse (SNPP), entretien personnel, 26 mars 2013.

⁴⁹⁷ Agnès N'Koy, directrice de programme de la radiotélévision Nyota, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

les journalistes de la RTNC sont des agents de carrière de l'Etat. Ils n'ont pas le choix.⁴⁹⁸ » Dès lors, la RTNC « fait du journalisme bureaucratique. Elle n'est pas au service du public congolais.⁴⁹⁹ » En outre, de nombreux journalistes de la RTNC travaillent dans les cellules de communication des ministres : ce cumul des fonctions (et des rémunérations) de communicateur politique et de journaliste pèse lourdement sur le traitement de l'information. Enfin, dans un pays où l'Etat n'assure pas la retraite des fonctionnaires, de nombreux journalistes âgés s'éternisent au sein de la RTNC, ce qui n'est, de l'avis de certains, pas favorable à un renouvellement des contenus et des pratiques professionnelles. Pour Elysée Wamara, de la CCTV Matadi, « Il y a certains vieux qui doivent laisser la place aux jeunes.⁵⁰⁰ »

- **Son absence de pluralisme.** Une fois la campagne électorale passée, la RTNC est redevenue complètement partisane et ne donne pas la parole à l'opposition politique. « La RTNC n'accorde la parole qu'à une seule tendance politique (...). C'est un instrument de propagande du gouvernement congolais.⁵⁰¹ » Et même durant les élections, elle est restée extrêmement partisane, en dehors de la diffusion contrainte des messages préenregistrés des candidats de l'opposition. « Pendant les dernières élections, elle n'a donné la parole qu'aux candidats proches du pouvoir et elle n'a jamais couvert un meeting de l'opposition.⁵⁰² »
- **Son Kino-centrisme.** La RTNC n'est pas vue comme une chaîne nationale qui collecte et diffuse de l'information sur l'ensemble du territoire. « Elle ne diffuse pas l'actualité du Congo profond.⁵⁰³ » Elle n'est pas non plus captée partout, seulement dans les grands centres. « La RTNC ne remplit pas totalement son rôle. L'Etat est incapable de résoudre certains problèmes donc tout le monde ne peut pas réceptionner la RTNC à cause de problèmes d'énergie, de pouvoir d'achat, etc.⁵⁰⁴ »
- **Sa gestion financière catastrophique.** La ligne budgétaire dédiée à la RTNC dans le budget national ne lui revient pas dans les faits. Dès lors, les ressources financières sont gérées de façon informelle, selon une gouvernance qui laisse une large place aux petits arrangements personnels. « Il ne s'agit pas d'une gestion rationnelle⁵⁰⁵ », reconnaît Isidore Kabongo, directeur des programmes radio à la RTNC. Chaque membre du personnel y fait ses propres « affaires ». Pour Nikola Vadjon, de Multimédia Congo, « La RTNC est un monstre. C'est un conglomérat d'une centaine de petites entreprises privées. J'ai essayé de travailler avec eux. Il faut tout le temps gratifier, c'est compliqué.⁵⁰⁶ » Le média public est considéré comme vénal : tout service peut s'y acheter. « N'importe qui peut payer et faire passer son élément, même l'opposition⁵⁰⁷ », estime Francine Umbalo de l'Ucofem.

⁴⁹⁸ Kennedy Wema Muhindo, responsable du journal école *Kengele* et manager de *Radio Soleil FM*, entretien personnel, Butembo, 15 avril 2013.

⁴⁹⁹ Kasongo Mwema Yambayamba, directeur général de la radiotélévision *Kyondo*, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

⁵⁰⁰ Elysée Wamara, CCTV Matadi, entretien personnel, Matadi, 2 avril 2013.

⁵⁰¹ Kasongo Mwema Yambayamba, directeur général de la radiotélévision *Kyondo*, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

⁵⁰² Kennedy Wema Muhindo, responsable du journal école *Kengele* et manager de *Radio Soleil FM*, entretien personnel, Butembo, 15 avril 2013.

⁵⁰³ Anicet Yomoranyama, fondateur d'Action pour la promotion de la presse indépendante au Congo, entretien personnel, Kinshasa, 23 avril 2013.

⁵⁰⁴ Jean-Marie Kambwa, directeur de publication du quotidien kinois *L'Avenir*, entretien personnel, Kinshasa, 19 mars 2013.

⁵⁰⁵ Isidore Kabongo, directeur des programmes radio de la radio télévision nationale congolaise (RTNC), entretien personnel, 15 mars 2013.

⁵⁰⁶ Nikola Vadjon, administrateur délégué général du groupe Multimédia Congo, entretien personnel, Kinshasa, 20 mars 2013.

⁵⁰⁷ Francine Umbalo, vice-présidente de l'Union congolaise des femmes des médias (Ucofem), entretien personnel, 27 mars 2013.

- **La faiblesse de sa crédibilité sur certains sujets.** Si la RTNC est utile pour diffuser l'information officielle, les critiques formulées ci-dessus expliquent le peu d'enthousiasme de certains interlocuteurs vis-à-vis de leur média national. « La RTNC n'est pas appréciée par l'opinion, estime Doly Ibefo, secrétaire exécutif de la Voix des sans Voix. Elle est rarement suivie par la population car la qualité de ses informations est mauvaise. Jamais la RTNC ne dira que la situation sociale de la population est très mauvaise.⁵⁰⁸ » Les sondages d'audience montrent pourtant que la RTNC conserve un auditoire certain, mais le public n'est pas dupe et connaît le faible degré d'indépendance avec lequel les informations y sont traitées. En dépit de son statut public, « elle n'est pas assez au service du citoyen.⁵⁰⁹ » Sa perspective sur l'information est considérée comme partielle (elle ne parle pas de tout) et partielle (elle manifeste un évident parti pris).

- **Sa programmation non concurrentielle et obsolète.** Alors que la concurrence se densifie non seulement à Kinshasa mais dans tous les chefs lieux de province, la RTNC ne développe aucune initiative et ne mène aucune réflexion pour y faire face. Ainsi, sa production en matière de divertissement (un argument fort pour nombre d'autres stations) est considérée comme nulle : « Il n'y a pas de production de divertissement, de cinéma ou de séries congolaises. Seulement de la musique et du sport.⁵¹⁰ » Comme le reconnaît Pascal Amisi, directeur de cabinet adjoint du ministre de la Communication et des médias, « sa grille de programmes est dépassée, avec des émissions de plus de 40 ans qui n'évoluent pas avec le temps⁵¹¹. »

9.3. Le média au service de tous les citoyens congolais

Si la RTNC ne remplit que partiellement les missions traditionnellement dévolues au « service public » d'information, il s'agit de savoir si d'autres médias assurent cette fonction. Dans le guide d'entretien, une question portait sur le média considéré comme « au service de tous les Congolais. » Les réponses obtenues vont dans les directions suivantes :

- **Radio Okapi.** Beaucoup de Congolais sont des auditeurs fidèles de la radio de la Monusco. Selon les chiffres collectés par Target dans le cadre de la présente étude, elle est la radio la plus écoutée (à égalité avec RFI) à Kinshasa, où son audience est de 52% ; à Matadi, elle est la troisième radio la plus écoutée avec une audience de 49% ; à Kisangani, elle est la radio la plus écoutée avec un taux d'audience de 73% ; à Lubumbashi cependant elle n'est que la 10^{ème} radio la plus suivie avec un taux d'audience de 24% ; à Goma elle est la troisième radio la plus écoutée avec un taux d'audience de 47% ; à Mbuji-Mayi, elle est quatrième avec 36% d'audience et à Bukavu, elle est deuxième avec 41%⁵¹². Même si ces chiffres ne cadrent pas avec d'autres études d'audience menées par d'autres prestataires (en particulier Immar⁵¹³ et, pour Kinshasa, la Sofres et Experts), le succès de la radio onusienne, et en particulier de

⁵⁰⁸ Doly Ibefo, secrétaire exécutif de l'ONG La Voix des sans Voix, entretien personnel, Kinshasa, 23 avril 2013.

⁵⁰⁹ Stanis Nkundiye, secrétaire général du Syndicat national des professionnels de la presse (SNPP), entretien personnel, 26 mars 2013.

⁵¹⁰ Alain Mwamba, directeur des programmes de radiotélévision Mwangaza, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

⁵¹¹ Pascal Amisi, directeur de cabinet adjoint du ministre de la communication et des médias, entretien personnel, Kinshasa, 11 avril 2013.

⁵¹² Target, « Etudes médias en RDC 2013 », Rapport provisoire, mars 2013, p. 50-57.

⁵¹³ Il faut cependant souligner que les chiffres produits par Immar sur les provinces le sont à la demande de Radio Okapi.

ses émissions et magazines d'information, est une certitude. Interrogés sur la préférence exprimée pour cette radio, les interlocuteurs rencontrés disent apprécier les thématiques abordées, qui « concernent directement la population congolaise⁵¹⁴ » ainsi que le traitement de l'information. « Elle est impartiale⁵¹⁵ », estime Désiré Tankuy de Radio Bandundu FM. Comme évoqué plus haut, elle est perçue comme un média qui dispose des moyens nécessaires pour offrir un travail de qualité. « Elle a les moyens et la protection nécessaires pour travailler comme elle le fait.⁵¹⁶ » Elle permet d'obtenir une information fiable sur ce qui se passe dans toutes les provinces, donnant la parole à de nombreux correspondants et témoins, ainsi qu'à la population locale.⁵¹⁷ « Elle couvre une plus grande partie de la RDC que la RTNC.⁵¹⁸ » Les auditeurs de Radio Okapi gardent cependant à l'esprit qu'elle est une radio des Nations unies. « Beaucoup de gens l'écoutent même si la radio a une collaboration sur les activités de la Monusco.⁵¹⁹ » Son manque d'indépendance est donc aussi quelques fois souligné.

- **Les médias internationaux, en particulier RFI.** Plusieurs interlocuteurs estiment que l'information la plus utile aux Congolais est celle qui est livrée par certains médias internationaux. Ils sont particulièrement plébiscités pour la couverture des événements à l'Est, comme lors de la prise de Goma, en novembre 2012. Dans les villes où elle est implantée, son audience de RFI est sans conteste parmi les plus importantes, rivalisant souvent avec celle de radio Okapi et des principales radios locales : pour ses programmes en français et, à l'Est, pour son service en swahili également. L'étude qualitative d'auditoire réalisée en 2011-2012 par l'Institut Panos Paris à Bukavu et Goma montre à quel point cette radio internationale est importante pour les auditeurs de l'Est. Les émissions « la parole aux auditeurs » et les journaux parlés Afrique sont particulièrement appréciés.⁵²⁰ Les auditeurs déclarent apprécier la radio parce qu'elle donne des informations « impartiales », « fiables », « sûres », « correctes », « vérifiées et crédibles », « fouillées », « objectives », « rapides ». Ils apprécient aussi qu'elle « diffuse des émissions participatives avec des intervenants du monde entier ». RFI est donc foncièrement appréciée pour sa liberté de ton, même si une minorité dit regretter un biais un faveur de l'opposition. « Elle est toujours du côté de l'opposition. Elle donne des infos qui font mal au pouvoir, dit ce qui est interdit au Congo sous peine de punition.⁵²¹ » Les autres médias internationaux cités comme apportant une information « de service public » à la population sont l'AFP, Reuter, Belga, la RTBF et CNN.
- **Les radios communautaires.** Elles sont considérées comme les seules qui abordent les problèmes locaux de la communauté malgré leur manque de moyens. « Elles sont accessibles à tout le monde et traitent de questions qui concernent directement la

⁵¹⁴ Jolly Kamuntu, directrice de radio *Maendeleo*, entretien personnel, Bukavu, 4 avril 2013.

⁵¹⁵ Désiré Tankuy, directeur de la radio *Bandundu FM*, entretien personnel, Bandundu, 17 avril 2013.

⁵¹⁶ Alain Mwamba, directeur des programmes de radiotélévision *Mwangaza*, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

⁵¹⁷ Ces appréciations recourent celles formulées par les personnes enquêtées à Bukavu et Goma dans le cadre de l'étude qualitative d'auditoire de l'Institut Panos Paris. Pour une perspective exhaustive, voir Marie-Soleil Frère, « Etude d'auditoire, Ondes des Grands Lacs. Synthèse des résultats provisoires », op.cit.

⁵¹⁸ Tony Tshilombo, gestionnaire du centre multimédia communautaire du Remack, entretien personnel, Lubumbashi, 24 mars 2013.

⁵¹⁹ Nikola Vadjon, administrateur délégué général du groupe Multimédia Congo, entretien personnel, Kinshasa, 20 mars 2013.

⁵²⁰ Marie-Soleil Frère, *Etude d'auditoire. Projet Ondes des Grands Lacs*, Institut Panos Paris, décembre 2012.

⁵²¹ Francine Umbalo, vice-présidente de l'Union congolaise des femmes des médias (Ucofem), entretien personnel, 27 mars 2013.

population congolaise⁵²² », pense Jolly Kamuntu, directrice de Radio Maendeleo à Bukavu. *Radio Mwangaza* (Kisangani) et *Radio Maendeleo* (Bukavu)⁵²³ sont particulièrement plébiscitées dans leur localité. Dans la même étude qualitative d'auditoire de l'Institut Panos Paris, *Radio Maendeleo*, qui arrivait en tête de classement des radios « préférées » à Bukavu (sur 286 personnes interrogées) était également saluée pour « son caractère apolitique », « son indépendance », ses informations « vraies », « fouillées », « vérifiées », « détaillées », « réelles », « fiables », « neutres ». Plusieurs enquêtés l'appréciaient également car elle apporte « des informations importantes pour la population », « différentes des autres radios », de l'information « locale », « de chez nous », de nos communautés », car elle « crée un lien entre les communautés et a de « bons journalistes ». A Goma, c'est également une radio locale, *Kivu One*, qui était plébiscitée par les auditeurs pour son utilité pour les populations locales.

➤ **Certains médias privés commerciaux.** Plusieurs médias privés commerciaux ont été cités spontanément par des interlocuteurs n'ayant pas de lien avec l'entreprise de presse appréciée : il leur a été demandé également de justifier leur choix.

- *DigitalCongo* (Kinshasa) : « Elle essaye aussi de donner la parole à l'opposition.⁵²⁴ »
- *Télé 50* (Kinshasa) : « Elle est devenue une seconde chaîne gouvernementale et bénéficie d'avantages financiers que la RTNC n'a pas.⁵²⁵ »
- *Radio Télévision Mwangaza* (Lubumbashi)
- *RTVS1* (Kinshasa)
- *Antenne A* (Kinshasa) : « Elle est un peu impartiale. Les gens de l'opposition et du pouvoir se retrouvent.⁵²⁶ »
- *Télé 7* (Kinshasa) : « Elle recoupe des sources de façon responsable et donne des informations qui servent la population.⁵²⁷ »
- *Top Congo* (Kinshasa) : « C'est pour moi une des radios modèles.⁵²⁸ » « Elle essaye de donner la parole à tout le monde.⁵²⁹ » « De temps en temps, on sent la démocratie qui y émerge.⁵³⁰ »
- *Radio Liberté* (Kinshasa)
- *La Référence Plus* (Kinshasa) : « Ils écrivent ce qu'ils peuvent, mais il y a de l'autocensure.⁵³¹ »
- *L'Observateur* (Kinshasa)
- *Le Potentiel* (Kinshasa) : « Il fait un effort.⁵³² »
- *Le Phare* (Kinshasa)
- *La Prospérité* (Kinshasa) : « Elle travaille sans parti-pris.⁵³³ »

⁵²² Jolly Kamuntu, directrice de radio *Maendeleo*, entretien personnel, Bukavu, 4 avril 2013.

⁵²³ Dans une étude qualitative d'auditoire réalisée en 2011-2012 par l'Institut Panos Paris, *Radio Maendeleo* émerge très clairement comme la radio la plus appréciée et considérée comme la plus informative et utile aux habitants de Bukavu interrogés.

⁵²⁴ Badilon Kawanda, *Radio Tomisa*, entretien personnel, Kikwit, 23 mars 2013.

⁵²⁵ Joseph Boucard Kasonga Tshilunde, secrétaire général de l'Union nationale de la presse du Congo (UNPC), entretien personnel, Kinshasa, 21 mars 2013.

⁵²⁶ Jeanne Nzuzi, coordonnatrice du comité national femmes et développement (Conafed), entretien personnel, Kinshasa, 26 mars 2013.

⁵²⁷ Badilon Kawanda, *Radio Tomisa*, entretien personnel, Kikwit, 23 mars 2013.

⁵²⁸ Anonyme, entretien personnel, Kinshasa, 2013.

⁵²⁹ Tshivis Tshivuadi, secrétaire général de Journalistes en danger (JED), entretien personnel, Kinshasa, 15 mars 2013.

⁵³⁰ Badilon Kawanda, *Radio Tomisa*, entretien personnel, Kikwit, 23 mars 2013.

⁵³¹ Jeanne Nzuzi, coordonnatrice du comité national femmes et développement (Conafed), entretien personnel, Kinshasa, 26 mars 2013.

⁵³² Frédéric Mpoyi Kalabayi, directeur de publication de l'hebdomadaire *Quiproquo*, entretien personnel, Lubumbashi, 22 et 24 mars 2013.

⁵³³ Badilon Kawanda, *Radio Tomisa*, entretien personnel, Kikwit, 23 mars 2013.

- *Syfia Grands Lacs* : « Il s’efforce de servir la population sans parti-pris, mais ne suit pas l’actualité chaude.⁵³⁴ »
- **Aucun média.** Enfin, pour certains interlocuteurs, aucun média disponible ne s’adresse à l’ensemble des Congolais pour leur fournir une information de service public car tous ont des tendances. « Il n’y a pas d’église au milieu du village⁵³⁵ », pense Agnès Nkoy de Nyota TV à Lubumbashi. Derrière chaque média se cache la vision d’un acteur politique ou économique. Pour Kasongo Mwema Yambayamba, « La vision du promoteur prime.⁵³⁶ » L’environnement dans lequel évolue chaque média influence également sa perspective. De plus, aucun média n’est accessible sur l’entièreté du territoire.

Pour conclure, on peut donc estimer que l’augmentation du pluralisme médiatique (en termes de pluralité quantitative) accentue également l’accès des citoyens à de l’information « de service public. » Si aucun média, pas même Radio Okapi, ne fait l’unanimité (le poids du bailleur de fonds de chaque média se faisant toujours sentir dans le traitement de l’information), la radio onusienne reste le média qui est perçu comme remplissant le plus de missions de service public, par la diversité des thèmes d’intérêt général abordés (les femmes, les jeunes, l’environnement, les émissions de service et de conseils pratiques) et par son souci de donner la parole à un maximum de Congolais. Certaines radios de proximité (par exemple Radio Maendeleo à Bukavu, Kivu One à Goma) sont considérées comme remplissant ce rôle de manière importante à l’échelon local. Enfin, RFI reste un instrument d’information important pour les Congolais (francophones et swahiliphones) soucieux de savoir ce qui se passe chez eux et dans le monde.

⁵³⁴ Badilon Kawanda, Radio *Tomisa*, entretien personnel, Kikwit, 23 mars 2013.

⁵³⁵ Agnès N’Koy, directrice de programme de la radiotélévision *Nyota*, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

⁵³⁶ Kasongo Mwema Yambayamba, directeur général de la radiotélévision *Kyondo*, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

10. Cartographie des radio-clubs et des clubs d'écoute liés aux radios communautaires

Tout comme la notion d'« information de service public » est diversement appréhendée et comprise par les acteurs médiatiques congolais, le terme de « radio-club » est également utilisé pour désigner des réalités très différentes en termes d'organisation et de capacité participative des auditeurs. Une distinction doit être établie entre trois types de dispositifs :

- les radios-clubs : sont des groupes d'une vingtaine de personnes qui se réunissent pour écouter les émissions et apporter leur contribution aux contenus d'une radio. Dotés d'équipement de réception et d'enregistrement, ces clubs envoient régulièrement leurs apports à la radio qui l'utilise dans ses émissions.
- les clubs d'écoute : sont des groupes qui se réunissent pour écouter et commenter les émissions d'une radio, mais sans contribuer à la réalisation de programmes.
- les clubs d'auditeurs : réunissent les auditeurs fidèles d'une radio qui peut leur délivrer des cartes qui marquent leur sympathie pour la radio, mais sans dispositif d'écoute collective ou de feedback.

Cette distinction entre les différents dispositifs n'est que rarement établie par les radios. Selon la présidente du Remacpo, Ghislaine Itama, « il y a une confusion de notions. Les clubs d'écoute font superficiellement du monitoring d'un média et donnent des feedback des émissions suivies. Par contre, les radios clubs exigent une grande implication de la population.⁵³⁷ » Quant au club d'auditeurs, il ne s'inscrit pas dans une dynamique collective ni participative.

Dans cette section, il s'agit de recenser des formes de collaborations existantes entre une radio et une partie de la population, réunie au sein de radio-clubs ou de clubs d'écoute. Ces auditeurs sont actifs dans le suivi, la critique, la production de contenu et parfois dans le soutien financier de la radio. Elle montre également comment les radios souhaitent collaborer avec leurs auditeurs et souligne les difficultés rencontrées dans la mise en place de ces dispositifs. Il n'a pas été possible d'établir une cartographie exacte des radios-clubs en RDC étant donné l'impossibilité de collecter de l'information dans l'ensemble des provinces ou des localités où de tels dispositifs existent.

10.1. Radio-clubs et clubs d'écoute : une diversité de formes

Les radios-clubs sont une spécificité des radios communautaires qui puisent souvent dans la population locale à la fois leurs informations, leur soutien financier et moral, ainsi que leur légitimité. Les radios communautaires étant, comme leur nom l'indique, des outils au service d'une communauté, il est normal que des mécanismes organisant la contribution des membres de la communauté aux contenus médiatiques et à leur appréciation soient mis en place.

Radio Maendeleo (Bukavu) est la plus ancienne radio communautaire de la RDC. Créée en 1993 par un consortium d'organisations de développement de Bukavu, elle dispose actuellement de 110 radio-clubs répartis sur douze axes dans la province du Sud-Kivu. Ceux-ci sont créés par les communautés de base et agréés par la radio. Radio *Maendeleo* les accompagne pendant trois ans et les dote des moyens logistiques nécessaires à

⁵³⁷ Ghislaine Itama, présidente du Remacpo, entretien personnel, Kisangani, 30 mars 2013.

l'accomplissement de leur travail. Concrètement, « les villageois se retrouvent souvent le soir en forums populaires pour écouter les émissions qu'ils jugent intéressantes et en débattent par la suite. Ils s'approprient ainsi de bonnes expériences d'ailleurs qui sont rapportées par les médias⁵³⁸ », explique la directrice Jolly Kamuntu. Les clubs contribuent également à l'alimentation des contenus de la radio, à la prise en compte de thématiques ciblées sur les besoins de la population et à la recherche de solutions aux problèmes rencontrés par celle-ci. « Les radio-clubs aident à faire connaître à la Radio *Maendeleo* ce qui se passe dans les milieux ruraux. Nous diffusons un 'journal des radio-clubs' sur notre antenne. A travers ce journal, on rapporte tout ce qui se passe dans les différents villages (cas de violences conjugales, cas de tracasseries et extorsions de la population par les forces de l'ordre). C'est le journal le plus suivi sur Radio *Maendeleo*. Son impact incite de changements de comportements dans les villages.⁵³⁹ »

Les radio-clubs ne contribuent pas au financement de la radio. C'est Radio *Maendeleo* elle-même qui soutient financièrement les radio-clubs. La directrice voudrait voir cette situation changer. « Une réflexion est en cours depuis trois ans pour tenter de rendre ces radio-clubs autonomes. Mais, c'est un long processus. En attendant, Radio *Maendeleo* voudrait catégoriser les radio-clubs selon des thématiques précises (défense des droits de l'homme, développement agro-pastoral, coopératives rurales). L'objectif poursuivi est d'arriver à créer des partenariats et des interactions entre ces radio-clubs et les ONG qui développent les activités liées à ces différentes thématiques.⁵⁴⁰ »

Radio communautaire Mwangaza (Kisangani) dispose d'un réseau d'une centaine de radio-clubs qui réunit plus de 1800 membres. Ils servent à faire remonter les informations de quartier à la radio. En ce sens, ils constituent des sources d'information. Ils fournissent également des retours critiques en analysant, critiquant les émissions, et en transmettant leurs préoccupations et propositions à la radio.

Afin d'assurer un relais efficace entre la Radio *Mwangaza* et ses radio-clubs, ceux-ci sont structurés : le président du réseau est responsable au niveau de la ville, le coordonnateur du radio-club est responsable au niveau de chaque quartier et l'animateur est responsable de la collecte de l'information destinée à la radio.

Ils sont également des sources de financement pour la radio. Paradoxalement, l'appui d'une ONG a fait baisser cette participation financière. « En 2012, les membres des radio-clubs ont contribué au financement de la Radio *Mwangaza* à hauteur de 18%. Il y a cinq ans, leur contribution représentait 50% du financement de la radio. Cette baisse de contribution s'explique par le fait que l'ONG Développement et Paix a tenté de financer le fonctionnement des radio-clubs de *Mwangaza*. Les membres des radio-clubs ont alors cru qu'il y avait de l'argent pour eux et qu'ils pouvaient ne plus se sacrifier pour financer leur radio.⁵⁴¹ »

Radio Communautaire du Katanga (RCK) (Lubumbashi) compte 56 radio-clubs à Likasi, Kasenga, Kipushi, Kasumbalesa, Sambwa, Luwuwoshi, Sandoa et dans les différents quartiers de Lubumbashi. Ils sont considérés, par la radio, comme des courroies de transmission entre les villageois et la RCK. Pour Gody Ngosa, directrice de la RCK, « Ils sont l'œil et l'oreille de la radio. Dès qu'il y a un événement, ils appellent la RCK pour une

⁵³⁸ Jolly Kamuntu, directrice de radio *Maendeleo*, entretien personnel, Bukavu, 4 avril 2013.

⁵³⁹ Jolly Kamuntu, directrice de radio *Maendeleo*, entretien personnel, Bukavu, 4 avril 2013.

⁵⁴⁰ Jolly Kamuntu, directrice de radio *Maendeleo*, entretien personnel, Bukavu, 4 avril 2013.

⁵⁴¹ Jolly Kamuntu, directrice de radio *Maendeleo*, entretien personnel, Bukavu, 4 avril 2013.

éventuelle exploitation du fait vécu. Ils sont là aussi pour évaluer les programmes de la RCK.⁵⁴² » Chaque radio-club de la RCK dispose d'un comité de coordination et d'un animateur qui sert de relais rédactionnel pour la RCK.

Les radio-clubs participent également financièrement au fonctionnement de la RCK, mais de manière non significative. « Les radio-clubs contribuent pour moins de 2% au financement de la RCK. Nous pensons que cette contribution pourra s'accroître avec la redynamisation envisagée du réseau des radio-clubs lié au RCK.⁵⁴³ » En effet, les radio-clubs tendent actuellement à perdre de leur dynamisme. La directrice de la RCK note un certain relâchement dans leur animation.

Radio Tomisa (Kikwit) dispose de radio-clubs à Kikwit, Imbongo, Lusanga Lukolela, Nzinda Kazamba et Lukénié. *Radio Tomisa* a acheté des radios à manivelle qui ont été distribuées dans les différents radio-clubs, afin de permettre à leur membres de suivre la radio. Concrètement, à travers ces radio-clubs, les membres critiquent les contenus de *Radio Tomisa*, mais les alimentent également. Ils se regroupent pour écouter les émissions qui les concernent. « Les paysans réagissent par rapport aux conseils reçus, aux formations dispensées à travers les émissions⁵⁴⁴ », explique Badilon Kawanda. Ces auditeurs relayent les enseignements tirés de l'écoute de la radio auprès des autres membres de la communauté. Ils font également part des préoccupations des membres de la communauté à la radio et proposent des pistes de solution aux problèmes rencontrés.

De façon ponctuelle, les radio-clubs mobilisent des ressources pour la radio. Ils sont structurés en un comité, avec un président et un secrétaire. « Des fois ces clubs d'écoute arrivent à mobiliser des ressources en nature : manioc ou maïs que la radio peut vendre pour couvrir des frais de fonctionnement.⁵⁴⁵ » Ils rencontrent principalement des difficultés techniques et financières.

Radio Mabele (Isangi) dispose de 79 radio-clubs situés sur le territoire d'Isangi. Ses membres sont formés à la collecte de l'information. Ils envoient régulièrement des dépêches qui sont traitées et diffusées à la radio. Ils collectent également les contributions des villageois. Celles-ci ne représentent cependant qu'une infime partie du budget nécessaire au fonctionnement de la radio. « Les fonds collectés représentent l'équivalent de 100 dollars par mois, relate Robert Batutuasi Menga, président du conseil de gestion de la radio. Cela couvre à peine 4% de dépenses de fonctionnement de la *Radio Mabele*. Celles-ci s'élèvent à près de 8000 dollars par trimestre, soit 2600 dollars par mois.⁵⁴⁶ »

Radio Maria (Bukavu) n'a pas de radios-clubs proprement dits, mais noue des partenariats similaires avec les paroisses de l'Eglise catholique. La collaboration s'effectue principalement avec 6 ou 7 d'entre elles, à Bukavu. Elles sont des relais de l'information et des sources de financement. « Les informations provenant des communautés de base sont recueillies par les commissions paroissiales de communication sociale et transmises à la *Radio Maria* pour exploitation. Les paroisses catholiques interviennent ainsi dans la collecte des informations

⁵⁴² Gody Ngosa Bupe, directrice de la RCK, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

⁵⁴³ Gody Ngosa Bupe, directrice de la RCK, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

⁵⁴⁴ Badilon Kawanda, *Radio Tomisa*, entretien personnel, Kikwit, 23 mars 2013.

⁵⁴⁵ Badilon Kawanda, *Radio Tomisa*, entretien personnel, Kikwit, 23 mars 2013.

⁵⁴⁶ Robert Batutuasi Menga, président du conseil de gestion de *radio Mabele*, Isangi, entretien personnel, 3 avril 2013.

destinées à la *Radio Maria*. Elles interviennent aussi dans le financement de la radio par la collecte des contributions volontaires des paroissiens.⁵⁴⁷ »

RTVS1 (Idiofa) dispose de clubs d'écoute et d'un réseau d'auditeurs à Idiofa et dans les villages alentours. Ils contribuent modestement, via leurs cotisations, à assurer la viabilité de la radio. Selon les responsables de la station, ils suivent les émissions et formulent des critiques afin d'améliorer les contenus, mais ce mécanisme de feedback ne paraît pas structuré.

Radio Nsemo (Idiofa) a des clubs d'écoute disséminés dans les villages, à travers douze secteurs et quatre cités. Il s'agit de groupements d'auditeurs fidèles qui ont adhéré en tant que membres de radio-clubs. Ils envoient des informations relatives à leur localité à la radio et lui proposent certaines modifications de contenu.

Ils sont également censés soutenir financièrement *Radio Nsemo*.

Ces clubs d'écoute sont constitués en noyaux de 8 à 12 personnes. « Chacun a un rôle à jouer. Ils suivent la radio ensemble. Ils critiquent, ils envoient des suggestions. Ils collectent aussi certaines contributions qu'ils envoient à la radio. S'ils sont en règle, ils participent aux assises de l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire.⁵⁴⁸ »

Radio Bangu (Kimpese) a un réseau de radio-clubs déployé dans les villages et la cité de Kimpese. Ils sont considérés comme des ponts reliant la population et la radio. Selon Alain Bangu, responsable de la radio, « Ce sont les miroirs de la radio et ils sont le porte-parole de la population.⁵⁴⁹ » Ils suivent les émissions proposées par *Radio Bangu* et « lui permettent d'améliorer son travail. »

Radio Soleil (Butembo) dispose de quatre radio-clubs, implantés dans quatre villages. Ils participent à la récolte et à la production d'information. « Ils nous aident si on veut vérifier une information mais qu'on n'a pas les moyens d'aller sur le terrain, dans les villages.⁵⁵⁰ », explique le manager de la radio, Kennedy Muhindo.

Les responsables des radio-clubs mènent également un travail de sensibilisation afin d'assurer des rentrées financières à *Radio Soleil*. Ils encouragent les auditeurs à participer aux émissions de dédicaces et de communiqués payantes. Le manager de *Radio Soleil* estime cependant le nombre de radio-clubs insuffisant « à cause du manque de moyens au niveau de *Radio Soleil* pour financer leur entretien ou pour en créer de nouveaux.⁵⁵¹ »

Radio Télévision Kintwadi (RTK) (Matadi) dispose de deux radio-clubs, à Nzanza et à Mvuzi et souhaite étendre son réseau dans tout le Bas-Congo. Ils suivent les programmes, les critiquent et formulent des remarques en vue de son amélioration. Ils reviennent ensuite vers leur communauté de base. « Ils viennent ici à la radio chaque fois qu'il y a un problème, chaque mois ils se réunissent, ils donnent leur point de vue et rendent compte à leur base.⁵⁵² »

⁵⁴⁷ Jean-Pierre Byamungu, coordinateur de radio *Maria*, entretien personnel, Bukavu, 4 avril 2013.

⁵⁴⁸ Imbu Musanda, responsable de la radio communautaire *Nsemo*, entretien personnel, Idiofa, 25 mars 2013.

⁵⁴⁹ Alain Bangu, *Radio Bangu*, entretien personnel, Kimpese, 29 mars 2013.

⁵⁵⁰ Kennedy Wema Muhindo, responsable du journal école *Kengele* et manager de *Radio Soleil FM*, entretien personnel, Butembo, 15 avril 2013.

⁵⁵¹ Kennedy Wema Muhindo, responsable du journal école *Kengele* et manager de *Radio Soleil FM*, entretien personnel, Butembo, 15 avril 2013.

⁵⁵² Hilaire Lotshanga, directeur des programmes de la radio télé *Kintwadi* (RTK), entretien personnel, Matadi, 2 avril 2013.

Bandundu FM (Bandundu) a des radio-clubs ou club d'auditeurs – la distinction n'est pas faite par le directeur de la radio – dans chaque commune de la ville et dans les territoires proches de la ville. Ils contribuent à la programmation des émissions et rendent disponibles les informations émanant des communautés. Les responsables de ces groupements d'auditeurs sont formés par la radio.

La Radio Télévision Fraternité (Mbuji-Mayi) dispose de clubs d'auditeurs. Ils fonctionnent difficilement en l'absence de financement.

Radio Télévision debout Kasai (RTDK) (Mbuji-Mayi) a des groupes d'auditeurs qui constituent des sources d'information.

Radio Télévision Zoé (Mbuji-Mayi) recueille les rapports d'écoute et les feedback de groupements d'auditeurs.

Radio Télévision Matadi et **CCTV Matadi** ne disposent pas encore de radio-clubs mais souhaitent mettre en place en réseau en ce sens. « Parce que les radio-clubs contribuent à l'émergence des radios à travers le monde. Ces radio-clubs contribuent au paiement des journalistes, des pigistes qui travaillent dans des radios communautaires. Parce que ces radio-clubs ont parfois des programmes, des projets d'intérêt communautaire, des projets productifs qui peuvent apporter quelque chose à la radio.⁵⁵³ »

Radio Mitumba (Uvira) a tenté d'implanter des radio-clubs, mais sans succès. « L'expérience n'a pas été concluante à cause du manque de moyens financiers pour assurer le suivi de ces structures.⁵⁵⁴ »

10.2. Défis à relever pour la mise en place de radios-clubs

Le bref descriptif ci-dessus démontre que le concept de « radio-club » recouvre **différentes réalités** selon l'entendement des responsables de radios. Il va de simples regroupements d'auditeurs en structures hiérarchisées capables de produire de l'information de qualité et de générer des financements, en passant par des communautés paroissiales qui émettent des feedback auprès de leur radio confessionnelle. Regroupant quelques individus ou des dizaines de personnes, s'étendant sur tout un territoire ou localisés dans une ou deux communes, ces regroupements d'auditeurs font l'objet d'un degré variable d'implication de la part des radios.

Les différences majeures observées entre les diverses expériences portent sur les points suivants :

- le degré d'implication de la radio dans l'organisation des clubs : implication à la fois organisationnelle – mise en place d'une structure, formation de l'animateur principal, fourniture du matériel d'écoute – et financière ;

⁵⁵³ Justin Diasilua Kionga, directeur des informations de *Radio Télé Matadi*, entretien personnel, Matadi, 2 avril 2013.

⁵⁵⁴ Robert Shemahamba Kungwa, directeur de *radio Mitumba*, entretien personnel, Uvira, 6 avril 2013.

- la façon dont est organisé le feedback des clubs vers la radio et la façon dont ce feedback est utilisé dans la programmation de la radio : écoute ciblée d'émissions en particulier, diffusion des avis des clubs à travers un programme dédié ;
- la mobilisation des membres des radio-clubs en tant que correspondants locaux : ceux-ci peuvent être sollicités pour apporter des contenus factuels ;
- la relation entre les membres des radio-clubs et la ou les associations fondatrices de la radio : les membres peuvent être membres de l'association fondatrice et dès lors être impliqués dans les instances régulières de la radio (assemblées générales) ;
- le flux financier entre la radio et les clubs : les clubs comme source de financement pour la radio ou les clubs comme charge financière pour la radio.

Les défis auxquelles les radios communautaires sont confrontées dans la mobilisation quotidienne de leurs radio-clubs dépendent donc de ces types de relations différenciées. Peuvent être cités :

- la nécessité de doter les clubs d'auditeurs en appareils récepteurs et d'assurer la réparation du matériel en cas de défaillance technique ;
- le besoin de former les clubs d'auditeurs à la récolte d'informations et de réactions ainsi qu'à la production d'une information pertinente pour les communautés concernées ;
- l'encadrement efficace des responsables des clubs d'auditeurs et l'accompagnement de leur structuration de manière à en faire de véritables « courroies de transmission » entre la population et les communautés ;
- les déplacements (coûteux et parfois difficiles) sur le terrain nécessaires au suivi permanent des clubs d'auditeurs ;
- la nécessité de concevoir, avec les clubs, des stratégies de survie financière et de viabilité.

11. Appui des bailleurs internationaux au secteur des médias

Cette section propose un bilan des appuis internationaux principaux dont ont bénéficié les acteurs du secteur médiatique congolais au cours des 5 dernières années : elle s'inspire largement d'un précédent rapport, publié fin 2011, identifiant de manière assez exhaustive les initiatives développées entre 1990 et 2010⁵⁵⁵. Les principales formes d'intervention des acteurs internationaux sont d'abord décrites. Les principaux opérateurs sont ensuite présentés, ainsi que les bailleurs de fonds impliqués. L'appréciation des responsables de médias et de celles des partenaires internationaux (bailleurs et ONG) sur ces projets est également relatée.

11.1. Description des initiatives et programmes menés par les acteurs internationaux

Les médias congolais bénéficient de l'attention des bailleurs de fonds internationaux depuis de nombreuses années, particulièrement depuis la fin du conflit armé en 2003 et la préparation des échéances électorales de 2006. En 2011, cet appui était évalué à 80 millions USD pour les 10 années précédentes. Les nombreuses initiatives peuvent être catégorisées en fonction des bénéficiaires des interventions et en fonction de la nature de ces opérations.

- **Bénéficiaires des interventions**

Les interventions des bailleurs de fonds multilatéraux, bilatéraux et organisations internationales non gouvernementales (OING) se sont concentrées essentiellement, ces dernières années, sur **les radios communautaires** et plus particulièrement sur celles situées dans les zones de conflit ou dans les régions minières.

Les médias publics, s'ils sont régulièrement associés à certaines initiatives collectives, n'ont pas fait l'objet d'un appui spécifique, sauf l'ACP (Agence congolaise de Presse), qui a bénéficié d'un appui du Gret pour s'équiper en matériel informatique. La partialité politique et le manque de pluralisme interne dans les médias publics, en plus de leur état de délabrement qui nécessite des montants colossaux pour être réformé, explique le peu d'empressement des bailleurs à les soutenir⁵⁵⁶. Seule la Chine pourrait, dans le cadre de son appui à la réhabilitation des infrastructures, intervenir en faveur de l'opérateur public.

Les médias privés commerciaux reçoivent beaucoup moins d'aide budgétaire directe ou de matériel que les médias communautaires, et ce pour deux raisons :

- ils sont censés pouvoir vivre de la publicité commerciale (cette dernière étant – en théorie – interdite aux médias communautaires) ;
- le flou qui entoure la propriété de ces médias et leurs sources de financement pousse les bailleurs à la prudence.

Cependant, des mécanismes d'appui indirect peuvent permettre de soutenir ces médias. Ainsi, Radio Télévision *Mwangaza* à Lubumbashi ne reçoit pas d'aide au fonctionnement, mais a noué différents partenariats avec des bailleurs et des opérateurs qui lui permettent d'engranger des revenus consistants : la coopération technique belge (CTB) et l'Usaid ont appuyé la Radio Télévision *Mwangaza* afin qu'elle relaye des campagnes de sensibilisation menées en partenariat avec des ONG locales sur des thématiques d'intérêt général.

⁵⁵⁵ Frère, Marie-Soleil, « The Media Map Project. The Democratic Republic of the Congo. Case Study on Donor Support to Independent Media, 1990-2010 », novembre 2011.

⁵⁵⁶ Plusieurs études ont été commanditées à des experts (par WBI en 2005 et par la coopération française en 2007), mais aucune de ces études n'a fourni de pistes encourageant les bailleurs à mettre sur pied un dispositif d'appui à la RTNC

De même, la RTGA à Kinshasa, station commerciale appartenant à un homme politique, est impliquée dans différents partenariats avec l'Institut Panos Paris ou le Centre Lokolé (Search for Common Ground), sans bénéficier d'un appui budgétaire direct.

Enfin, les appuis des bailleurs ne se limitent pas aux médias *stricto sensu*. Les partenaires ont également apporté leur soutien aux **organisations du secteur des médias** (Jed, réseaux provinciaux de radios communautaires, Ucofem, ...) ainsi qu'aux **institutions publiques** (en particulier le CSAC).

- **Types d'interventions en faveur des acteurs médiatiques**

Les interventions peuvent être catégorisées de la manière suivante.

Formations

Le rapport de 2011⁵⁵⁷ identifie quatre types principaux d'interventions en matière de formation : l'appui aux structures de formation initiale (soutien au fonctionnement des écoles de journalisme); l'appui aux dispositifs de formation continue (s'adressant aux professionnels déjà en activité pour les recycler); les formations ponctuelles thématiques (séminaires, ateliers); les formations « *in situ* ».

Ces deux dernières années, les formations ponctuelles thématiques ont été de loin les plus importantes. Elles s'adressent tant aux journalistes qu'aux techniciens et gestionnaires de médias. De manière générale, elles visent à renforcer leurs capacités. Comme évoqué plus haut, certaines d'entre elles poursuivent des objectifs intrinsèquement liés à l'identité du bailleur. Ainsi l'Union européenne finance des formations visant à former les professionnels des médias au journalisme judiciaire, à travers l'ONG RCN Justice et Démocratie.

Les radios partenaires de la Fondation Hirondelle bénéficient également de formations importantes en journalisme, marketing et management dans le cadre du PDSM, comme cela a été décrit plus haut.

Les radios ont aussi bénéficié de formations liées à la couverture des scrutins électoraux avant les élections de 2011, en particulier dans le cadre des synergies.

Il n'existe aucun document qui synthétise, par média et par journaliste, l'ensemble des opportunités de formation dont chacun a bénéficié. Il a existé, au sein du GIBM (Groupe Inter-Bailleurs Médias), un sous-groupe « formation » qui a tenté de le faire, mais un tel document, souhaité par tous, n'a jamais pu être finalisé. Il ressort toutefois que les thématiques sont souvent redondantes (déontologie, journalisme électoral), alors que certains pans de l'activité des médias restent sous-traités (programmation, gestion, management).

Dotations d'équipement

Les appuis matériel peuvent être individuels (s'adressant à une seul média) ou collectifs (destiné à un regroupement d'entreprises). Certaines entreprises de presse bénéficient d'appui pour des acquisitions précises. Ainsi, *Le Potentiel* a pu, au début des années 2000, se doter de sa propre imprimerie grâce à l'Organisation internationale de la Francophonie. Mais les dotations dans le secteur de la presse écrite sont rares et ce sont surtout les radios communautaires qui en bénéficient. Ainsi, l'Union des radios de proximité de Bandundu a reçu des micros, mixeurs et ordinateurs. Selon un membre de cette union, le fait de solliciter

⁵⁵⁷ Frère, Marie-Soleil, « The Media Map Project. The Democratic Republic of the Congo. Case Study on Donor Support to Independent Media, 1990-2010 », novembre 2011.

cet appui de manière groupée, au nom de l'Union des radios de proximité du Bandundu, augmente les chances de bénéficier d'une dotation en équipement. Certaines télévisions se sont également vues remettre des caméras. De nombreux médias ont encore reçu des dictaphones numériques. Les appuis en équipement visent aussi à soulager les médias des problèmes énergétiques, à travers l'acquisition de groupes électrogènes. Certaines dotations en équipement entrent dans un accord lié à la diffusion de contenus. Ainsi, l'ONG Search for Common Ground octroie des équipements aux 80 radios partenaires qui diffusent ses émissions. L'Institut Panos Paris, partenaire de longue date des radios communautaires congolaises, a également apporté des équipements à travers ses différents programmes successifs : Pari (Pôles d'appui aux radios indépendantes), OGL (Ondes des Grands Lacs), Mecip (Médias citoyens pour la paix et la gouvernance démocratique).

Financement structurel – appui institutionnel

Certains médias bénéficient d'appuis financiers nécessaires à leur fonctionnement quotidien, permettant de prendre en charge les salaires, les coûts énergétiques, la location des bâtiments. L'objectif de ces appuis est de permettre à des médias qui jouent un rôle important dans la communauté de se professionnaliser, de mieux jouer leur rôle d'information des citoyens, ou simplement de survivre.

Les radios soutenues par l'ONG Développement et Paix ont pu jouir de ce type d'appui. La RCK de Lubumbashi, par exemple, a bénéficié d'un appui initial de 50.000\$, puis d'un appui annuel de 16.000\$ afin de lui permettre de construire progressivement ses capacités de viabilité⁵⁵⁸. La Radio *Maendeleo* à Bukavu reçoit chaque année une dotation de 150.000 euros de Misereor, après avoir été soutenue pendant 10 ans par la coopération belge. Le journal *Le Souverain*, à Bukavu, a également bénéficié d'une dotation de la coopération belge pour assurer son fonctionnement.

Parfois, l'appui du bailleur, tout en permettant de soutenir des dépenses structurelles, vise un objectif précis. La radio *Mabele* à Isangi a par exemple reçu un appui pour renforcer son réseau de radio-clubs dans le cadre du projet initié par la Food and Agriculture Organization (FAO) intitulé « Projet club d'écoute lutte contre la pauvreté, sécurité alimentaire et genre ». Le Gret a, pour sa part, financé quatre éditions de l'hebdomadaire lushois *Quiproquo*. Cette aide était conditionnée à la baisse de son prix de vente et à l'absence de publi-reportages.

Appui à la production ou diffusion de contenus

Plusieurs appuis extérieurs visent spécifiquement à rendre accessibles aux auditeurs certains contenus d'information. Il s'agit soit d'appuyer le média pour lui permettre la production de certains types de programmes (reportages de terrain, reportages de sensibilisation sur certaines thématiques, fictions thématiques...); soit de le rémunérer pour la diffusion de certains contenus mis à sa disposition. L'objectif est ici d'amener les médias vers certaines thématiques qu'ils ne couvriraient pas spontanément, faute de moyens, de compétence ou d'audace.

Concernant l'appui à la production par le média lui-même, l'Institut Panos Paris mène une stratégie afin de permettre aux radios partenaires d'effectuer des reportages sur le terrain, au niveau national et régional. Le projet « pigiste » mené par l'ONG germano-suisse EIRENE (Service International chrétien pour la paix) vise également à promouvoir un certain type de production dans trois radios de l'Est du Congo.

⁵⁵⁸ Frère, Marie-Soleil, « The Media Map Project. The Democratic Republic of the Congo. Case Study on Donor Support to Independent Media, 1990-2010 », novembre 2011 (disponible en ligne)

Dans le domaine de la production de programmes « clé en main » à mettre à disposition des radios et télévisions locales, SFCG est l'acteur majeur. L'ONG américaine propose des contenus relatifs à l'éducation civique et à la démocratie. « C'est un apport en programmes énorme, souligne un bénéficiaire, car la plupart des télévisions n'ont pas de capacité de production de programmes.⁵⁵⁹ » A l'Est du pays, La Benevolencija, ONG néerlandaise, fournit également aux radios des programmes sur la réconciliation et la justice transitionnelle. Des partenariats avec des médias internationaux permettent aussi aux médias congolais de varier leurs contenus, en relayant certains programmes (dont les journaux d'information). La Radio Télévision *Mwangaza* à Lubumbashi a par exemple conclu un partenariat avec Voice of America (VOA) qui lui permet de relayer une partie de ses contenus. Le fait de relayer RFI pour un certain nombre de radios constitue également un argument fort pour attirer l'audience.

Création de nouveaux médias

Un certain nombre de médias (à commencer par Radio Okapi) sont nés à l'initiative des bailleurs de fond qui ont entièrement financé leur mise en place et leur fonctionnement. Certains de ces projets (*Le Journal du Citoyen* par exemple) ont connu des dynamiques d'appropriation locale progressives et ont été cédés à des partenaires locaux qui les gèrent complètement ou continuent à les cogérer avec le partenaire international fondateur. D'autres (*Syfia Grands Lacs, Mongongo*) peinent à se muer en un média local viable.

L'objectif de la création de ces médias est toujours triple :

- fournir un produit informationnel qui n'existe pas et ne paraît pas possible à atteindre par une intervention sur des médias existants ;
- servir de lieu de formation et de valorisation de l'excellence pour le personnel qui y travaille ;
- constituer un modèle auquel les médias locaux pourront se référer.

Appui aux organisations locales du secteur des médias

De nombreuses organisations professionnelles congolaises ont bénéficié de l'appui des bailleurs et opérateurs ces dernières années.

A nouveau, on peut distinguer différents types d'appui :

- l'appui structurel (fonctionnement) : s'il a touché presque toutes les organisations issues du Congrès de la Presse de 2004 seules certaines en bénéficient encore aujourd'hui ;
- l'appui aux activités (octroi d'une subvention ponctuelle portant sur une activité précise et sur laquelle l'organisation pourra prélever quelques frais de mise en œuvre). C'est le mode d'intervention le plus fréquent car il permet de produire des résultats mesurables (production d'une publication, tenue d'une réunion, mise en œuvre d'une formation...) ;
- l'appui à la professionnalisation : il s'agit d'un accompagnement organisationnel visant au renforcement de la dynamique associative des organisations. Un seul projet, mené par l'Institut Panos Paris avec l'appui de DFID (2004-2007), a organisé un dispositif spécifique proposant ce type d'accompagnement sur plusieurs mois, pour 8 associations du secteur.

⁵⁵⁹ Kitutu O'Leontwa, directeur général de Radio liberté, de CCTV et Canal Kin, entretien personnel, Kinshasa, 23 mars 2013

Ces différentes stratégies visent toutes à renforcer les dynamiques collectives dans le secteur des médias, afin que la profession puisse contribuer elle-même à concevoir et apporter des solutions aux différents problèmes qu'elle rencontre.

Les organisations ont été soutenues de manière très différenciée, en fonction de leur degré d'efficacité et de visibilité, ou de la capacité individuelle d'un porteur de projet de convaincre un bailleur de fonds. Journaliste en danger a reçu un grand nombre d'appuis structurels ou lié à des activités (provenant du Gret, de Ned, d'Open Society, de FEI, du projet Internews, de l'Institut Panos Paris). Il en est de même pour l'Afem-SK (Association des Femmes des Médias du Sud-Kivu).

Appui aux institutions publiques du secteur des médias

La HAM (Haute Autorité des Médias), instance de régulation de la période de transition, avait bénéficié d'un appui considérable de 2004 à 2007. Le fonctionnement de l'institution avait été presque complètement pris en charge par la coopération britannique (via l'Institut Panos Paris) et une expertise avait été mise à disposition de l'instance pendant plusieurs années grâce à l'Apefe-WBI. Toutefois, entre 2007 et la mise en place du CSAC en 2011, tous les bénéfices de ces partenariats (installation d'antennes en province, équipements...) s'étaient progressivement volatilisés.

A la veille des élections de 2011, la coopération française a tenté de se mobiliser afin de permettre un accompagnement technique, matériel et en expertise de la jeune instance de régulation durant la période électorale. Un montant d'environ 1.000.000 euros a été annoncé par le ministère des Affaires étrangères, à administrer via le PMDT, et prévoyant la mise à disposition d'un assistant technique auprès du CSAC pour toute la période électorale. Le financement incluait des budgets destinés aux opérateurs publics français CFI et RFI pour la production d'émissions de débat équilibrées durant la période électorale. L'Institut Panos Paris a été désigné comme opérateur spécialisé pour coordonner le déploiement des CVEM (Commission de vigilance et d'éthique électorale dans les médias), démembrements du CSAC en province, incluant des représentants d'autres organisations professionnelles.

La collaboration avec le CSAC s'est avérée calamiteuse (dépenses de fonds non justifiées), de même que les prestations de l'instance de régulation qui s'est montrée partisane durant toute la période électorale et s'est complètement décrédibilisée, tant aux yeux des médias locaux que des acteurs internationaux. Le 13 décembre 2011, face à la partialité flagrante de l'instance, les trois coopérations impliquées dans le PMDT ont décidé de geler la coopération avec le CSAC. En avril 2012, un Forum sur la régulation des médias pendant les périodes électorales et post-électorales a été organisé par l'Institut Panos Paris, à la demande du PMDT, afin de tâcher de relancer les bases d'un dialogue entre médias et CSAC et d'une collaboration saine entre le régulateur et les bailleurs de fonds. A ce jour, la coopération n'a toujours pas repris.

Pour sa part, le ministère de la Communication et des Médias ne fait plus l'objet d'aucun appui spécifique depuis plusieurs années.

11.2. Description des principaux acteurs internationaux intervenant dans le secteur

Les principaux intervenants présents dans le secteur des médias ont connu quelques évolutions ces dernières années. Le changement majeur a résidé dans la mise en place de deux grands programmes, d'une part par FEI en 2008, d'autre part par Internews en 2011,

par lesquels transitent désormais une grande partie des fonds dévolus aux médias congolais. Les opérateurs présents en RDC depuis de longues années (IPP, SFCG, Syfia International, GRET...) doivent aujourd'hui passer par ces canaux pour accéder à des fonds et mener leurs activités, ou pour trouver des budgets complémentaires à ceux négociés auprès d'autres partenaires financiers. Ce qui n'est pas sans susciter une certaines concurrence entre les OING. Entre opérateurs, « C'est difficile d'avoir un véritable échange, estime Aziza Bangwene, de l'Institut Panos Paris, parce qu'on oscille toujours entre la volonté de partager les bonnes expériences et la crainte de se voir piquer les idées et les bailleurs. »⁵⁶⁰

- **Le Programme « Médias pour la Démocratie et la Transparence » (PMDT)**

Le Programme « Médias pour la Démocratie et la Transparence en RDC » est un programme d'appui aux médias et à la gouvernance, mis en œuvre de 2007 à 2013, par France Expertise Internationale, opérateur public français. Ce programme est financé à hauteur de 21,7 millions d'euros émanant principalement de la coopération britannique (DFID), de la Suède (Sida) et de la France, destiné spécifiquement au soutien des médias congolais. Les activités du programme ont débuté en janvier 2008 et se sont développées autour de 5 axes en particulier.

- professionnalisation des acteurs du secteur des médias : management, journalisme thématique, journaux-écoles ;
- production de programmes sur la paix, la démocratie et la bonne gouvernance : séries TV & radio de fiction, magazines & documentaires, campagnes de sensibilisation, blog internet ;
- consolidation de la régulation et l'autorégulation du secteur médiatique : promotion de la viabilité économique du secteur médiatique : énergies renouvelables pour les radios, études d'audience, marketing & publicité ;
- appui à la production d'information de service public indépendants : radios de proximité, Radio Okapi (Fondation Hironnelle).

Dans le cadre des élections de 2011, le PMDT a financé de nombreuses activités d'accompagnement des médias : actions d'amélioration du débat démocratique (relation entre médias et hommes politiques, relation entre médias et société civile) menées par le Gret, RFI, RNTC, Syfia ; actions de formation visant à produire des contenus diffusés au grand public en presse écrite et en radio (IPP et Développement et Paix) ; appui à la couverture des élections par un média de service public ayant une couverture nationale (Fondation Hironnelle / Radio Okapi) ; appui à la régulation des médias (CSAC) ; appui au monitoring des médias par la société civile (Jed et Ucofem) ; appui au déploiement de synergie radio dans 6 provinces (IPP).

- **Le Programme PDSM (Internews)**

L'ONG américaine Internews met en œuvre depuis 2011, en consortium avec la Fondation Hironnelle, Journaliste en Danger et le bureau d'étude Albany Associates, un projet qui s'étendra jusqu'à fin 2015, pour un montant global de 15 millions USD, financé entièrement par l'Usaid. Le projet se développe autour de 5 axes :

⁵⁶⁰ Aziza Bangwene, Institut Panos Paris, entretien personnel, novembre 2011 mars 2011, cité dans Frère, Marie-Soleil, « The Media Map Project. The Democratic Republic of the Congo. Case Study on Donor Support to Independent Media, 1990-2010 »,

- renforcement de 55 radios communautaires dans 4 provinces : Katanga, Sud-Kivu, Maniema et Bandundu ;
- renforcement du professionnalisme (appui à Jed, à l’Afem-SK, aux réseaux provinciaux de radios, à l’organisation de tables-rondes thématiques...) ;
- renforcement du cadre légal et réglementaire (et formation de juristes spécialisés en droit des médias) ;
- création de centres de ressources techniques pour les médias dans les 4 provinces ;
- monitoring des médias.

Depuis 2011, Internews a initié un plaidoyer pour rendre la législation relative aux médias plus favorable à la liberté d’expression. Elle soutient également les deux organisations dans leur revendication d’un statut spécifique pour les radios communautaires. Elle a encore appuyé les réseaux et associations du secteur des médias tels le Rateco ou l’Ucofem. Internews a proposé des formations aux journalistes, rédacteurs en chef et directeurs de programmes. En partenariat avec la Fondation Hirondelle, ces formations ciblaient plus particulièrement les aspects de marketing et de management. Enfin, Internews soutient des petits projets de production de radios communautaires, des projets de formation d’ONG afin qu’elles améliorent leur communication avec les médias et des rencontres de journalistes (des « café-presse ») sur des sujets directement liés à leur profession, comme la sécurité.

- **L’Institut Panos Paris**

L’Institut Panos Paris (IPP) est une OING de droit français basée à Paris, spécialisée dans l’appui au pluralisme des médias, présente en RDC depuis 2000. Pendant 10 ans, ses interventions se sont organisées à travers des programmes pluriannuels touchant une grande variété d’acteurs du secteur des médias, financés en particulier par l’Union européenne et DFID⁵⁶¹.

Depuis 2007, ses principales interventions sont désormais financées à travers le PMDT, d’abord comme partenaire privilégié, puis par au travers d’appels à projets spécifiques. Ces dernières années, ses actions ont touché principalement :

- l’accompagnement du *Journal du Citoyen*, devenu un journal école pour les étudiants de l’Ifasic, le développement d’une émission radiophonique « Le rendez-vous du citoyen », en partenariat avec les radios communautaires et la mise en place d’un journal école avec l’Université de Lubumbashi *Mwana Inchi* (voir le site www.lesmediasducitoyen.cd qui reprend l’ensemble de ces productions) ;
- la consolidation et la mise en réseau des radios de proximité ;
- la mise en place des CVEM durant la période électorale et l’organisation du Forum sur la régulation qui a suivi les élections.

L’IPP poursuit en outre d’autres initiatives en RDC à travers plusieurs programmes régionaux et sous régionaux appuyés par une grande diversité de bailleurs de fonds : Sida (Suède), la DDC (Suisse), Cordaid (Pays-Bas), l’UE et la coopération belge ont figuré parmi les bailleurs de ses actions.

L’IPP dispose d’un bureau permanent à Kinshasa, composé de 4 personnes, d’un bureau régional à Bukavu, mais a dû fermer en 2012 ses deux antennes provinciales au Bas-Congo et au Katanga. Son approche, fondée sur le renforcement des capacités locales, implique que ses bureaux locaux sont toujours confiés à des nationaux et non à des expatriés.

⁵⁶¹ Pour une approche détaillée de l’action de l’IPP en RDC depuis 2010, voir Frère Marie-Soleil, « The Media Map Project. The Democratic Republic of the Congo. Case Study on Donor Support to Independent Media, 1990-2010 », novembre 2011 (disponible en ligne)

L'IPP fonde sa stratégie d'intervention sur une approche sectorielle qui tente de consolider simultanément différents acteurs (privés, institutionnels, communautaires, associatifs) qui interagissent dans le secteur médiatique.

- **La Fondation Hironnelle**

La Fondation Hironnelle (FH) est une organisation privée à but non lucratif basée à Lausanne (Suisse), spécialisée dans la mise en place de médias neutres et professionnels dans les pays en crise. Elle a initié un premier projet au Zaïre en 1995, en installant une radio dans les camps de réfugiés rwandais du Kivu (Radio *Agatashya*), qui a disparu lorsque les camps ont été démantelés en 1996.

Radio Okapi, créée en 2002, est le plus gros projet de la FH, qui est également active au Liberia, en Sierra Leone, en République Centrafricaine et au Soudan. Le statut et le fonctionnement de Radio Okapi sont fixés par un MOU (Memorandum of Understanding) signé entre la Monuc (devenue Monusco en 2010), la FH et le gouvernement congolais. Selon le MOU, la FH est théoriquement en charge des questions professionnelles au sein de la radio, mais ses responsabilités touchent aussi aux enjeux techniques et économiques. Comme signalé plus haut, la ligne éditoriale, qui demeure la responsabilité de la Monusco, a plusieurs fois été l'objet de conflits entre la FH et les Nations unies. La radio relève de la Division de l'Information Publique, ce qui signifie, pour certains fonctionnaires des Nations unies, qu'elle est censée assurer la visibilité et la promotion de l'action des Nations unies au Congo, alors que les préoccupations professionnelles de la FH sont d'en faire un média neutre et indépendant.

Le projet Radio Okapi occupe deux personnes à temps plein à Lausanne. Depuis sa création en 2002 et jusqu'à 2010, ce sont plus de 33 millions USD qui ont été obtenus et gérés par la FH à destination de Radio Okapi. Ces montants sont complétés par un apport des Nations unies à travers les différents services mis à disposition de la radio et de ses antennes de province par la Monusco. Cela rend très difficile l'estimation du coût budgétaire annuel de la radio car les services mis à disposition par la Monusco sont difficiles à évaluer financièrement.

En juin 2009, la Fondation Hironnelle a mis en place une régie publicitaire qui vise à aider les radios communautaires partenaires de Radio Okapi à accéder à certains revenus publicitaires. Elle pourrait aussi permettre à Radio Okapi de développer les revenus d'annonces institutionnelles, ce qui pourrait s'avérer utile dans la perspective de l'autonomisation de la radio. Le projet n'a toutefois pas rencontré le succès escompté.

- **Search for common Ground-Centre Lokolé**

Search for Common Ground (SFCG) est une ONG internationale créée en 1982 et dont le siège est aux Etats-Unis. Active dans 20 pays, elle est présente en RDC depuis 2001 et a débuté ses activités à Bukavu sous le nom de Centre Lokolé.

Ses activités consistent essentiellement en la production de programmes radiophoniques et télévisés visant à la transformation des conflits et favorisant le dialogue pour arriver à la résolution des différends. Par conséquent, elle n'est pas perçue par tous comme un opérateur appuyant le secteur des médias. Elle travaille aussi via d'autres supports (bande dessinée, cinéma mobile, théâtre participatif, activités culturelles et sportives...). SFCG a connu son « heure de gloire » en RDC en 2010, lorsqu'elle administrait un budget de 3 millions de USD et comptait plus de 80 employés dont un directeur expatrié. Le Centre

Lokolé avait progressivement implanté deux centres de production (Bukavu et Kinshasa) et 7 bureaux à Moba, Uvira, Baraka, Dongo, Goma. Depuis lors, le Centre Lokolé a connu un certain nombre de problèmes et ses budgets ont fortement diminué, l'amenant à fermer le centre de production de Kinshasa et à réduire ses activités de façon importante. (voir <http://www.sfcg.org/programmes/drcongo/>)

- **Le Gret (Groupe de recherche et d'échange technologique)**

Le Groupe de recherche et d'échange technologique (Gret) est une ONG française basée à Paris, très active dans le domaine de la micro-finance et du développement rural, mais qui dispose également d'un pôle consacré à l'appui aux médias. Le Gret a conduit successivement plusieurs programmes pour appuyer les médias en RDC.

Depuis 2009, ses activités en RDC ont diminué et elle n'y a plus de chef de projet expatrié, les projets étant gérés depuis Paris. Ses seuls projets sont actuellement financés par le PMDT, entre autres :

- un projet de formation à distance (via Internet) de 8 radios du Katanga ;
- un projet de formation des élus et des journalistes au Kasai Occidental.

- **La Benevolencija**

La Benevolencija est une ONG néerlandaise basée à Amsterdam qui a pour vocation de promouvoir la paix et la réconciliation à travers des programmes radiophoniques. D'abord implantée au Rwanda, elle s'est ensuite installée au Burundi et à l'Est du Congo (Bukavu et Goma). Elle produit deux émissions hebdomadaires à destination d'une trentaine de radios partenaires. Ces programmes (théâtre radiophonique et magazines sur la justice) visent à encourager les populations à s'opposer de façon réfléchie à toute manipulation les incitant à la violence, pour devenir ainsi des acteurs de la réconciliation. Les radios partenaires sont rémunérées pour la diffusion. La Benevolencija occupe 13 personnes en RDC dont 6 sont directement impliquées dans les programmes (journalistes, écrivains et responsables de sensibilisation). Les programmes audio sont associés à des activités de sensibilisation sur le terrain : des groupes d'auditeurs sont constitués, amenés à réagir et à réfléchir sur les programmes diffusés.

Les programmes de la Benevolencija en RDC sont soutenus par les Pays-Bas et la Belgique, à travers un financement structurel centralisé au niveau du bureau d'Amsterdam. Le bureau de RDC dispose en outre de deux bailleurs « thématiques » : FEI (programme de sensibilisation dans trois zones du Nord Kivu, Sud Kivu et Ituri) et Rejusco – Restauration de la Justice à l'Est du Congo - (pour le soutien à une émission sur la justice, Sheria ni Dawa). L'ensemble du programme mené par La Benevolencija dans les Grands Lacs est soutenu à hauteur de 2,5 millions d'Euros, dont environ 800.000 euros destinés au bureau congolais.

- **Free Press Unlimited (ex-RNTC : Radio Nederland Training Center)**

Le 1^{er} juin 2011, le Radio Nederland Training Center, structure autonome émanant de la radio nationale néerlandaise, a fusionné avec deux autres ONG (Free Voice et Press Now) pour devenir Free Press Unlimited (FPU), ONG néerlandaise basée à Hilversum (Pays-bas). Le travail de FPU poursuit celui de la RNTC qui, après avoir appuyé 13 radios du Bas-Congo (2007-2010), via le Remacob (850.000 Euros) a obtenu l'appui de FEI pour soutenir 25 radios au Bandundu, Équateur, Kasai-Oriental, Maniema, Nord-Kivu sur financement (199.000 €) en

2010-2011. En 2011-2012, l'ONG a développé un programme d'appui aux radios communautaires du Bas Congo (médias et société civile, couverture des élections), ainsi qu'un projet de formation à la gestion en vue de renforcer la viabilité des radios commerciales de Kinshasa et Lubumbashi, financés par le ministère néerlandais des Affaires étrangères (150.000 €+750.000 € jusqu'en 2015) et par FEI (182.000 € + 199.000 €).

- **Syfia International – Syfia Grands Lacs**

Syfia Grands Lacs est un projet de Syfia International, un réseau de neuf agences de presse situées en Europe et en Afrique francophone. Sa branche congolaise a longtemps été InterCongo Média (ICM). En 2006, avec l'appui de la coopération suisse DDC, Ici-Là-Bas Médias (branche française), Infosud-Belgique (branche belge) et ICM ont lancé le projet « Syfia Grands Lacs » qui vise à renforcer la production et la circulation d'une information de qualité dans la région. De 2007 à 2009, le programme s'est développé et a reçu l'appui de l'UE et du ministère belge des Affaires étrangères, totalisant un budget d'environ 1 million d'euros. Un second programme, couvrant la période 2011-2013 a obtenu un appui partiel de la DDC et du ministère des Affaires étrangères belge : il a permis de développer de nouvelles agences de presse locales, relais du projet : MEPAD à Kisangani, Proximédias Libres à Bukavu, Vision Plus à Goma. En 2013, suite à des dissensions internes, InterCongo Média a quitté le consortium et a été remplacé, à Kinshasa, par une nouvelle agence, Pax Press, composée d'un certain nombre d'anciens employés d'ICM.

Les principales actions de Syfia Grands Lacs en RDC sont les suivantes :

- l'agence en ligne « Syfia Grands Lacs » (<http://syfia-grands-lacs.info>), qui couvre trois pays (RDC, Rwanda et Burundi) ;
- la publication de *Syfia Grands Lacs*, un bimensuel de 12 pages, qui publie une partie des reportages et enquêtes produits par les correspondants de Syfia Grands Lacs dans les trois pays concernés. En RDC, il est tiré à 4.000 exemplaires et distribué gratuitement à des organisations qui peuvent le mettre à disposition de nombreux lecteurs (écoles, paroisses, bibliothèques, ONG, organismes locaux et autorités locales), dans 10 des 11 provinces du Congo. Il est vendu aux particuliers dans des points de vente au prix de 200 francs, un montant nettement inférieur à celui des journaux privés, qui avoisine 2 dollars.

Parallèlement à Syfia Grands Lacs, Syfia International a également obtenu de FEI un financement de 200.000 euros pour la mise en œuvre d'un journal école à Kisangani . Lancé en avril 2009, *Mongongo* est un mensuel qui vise, comme *Syfia Grands Lacs*, à mettre à disposition du public des reportages de terrain portant sur des préoccupations sociales et quotidiennes des populations.

- **Développement et Paix**

Organisme de solidarité internationale de l'Eglise catholique du Canada, Développement et Paix est présent en RDC depuis 1980, appuyant la société civile dans la perspective de consolider la citoyenneté et la démocratisation. Elle s'est engagée ensuite dans le secteur radiophonique en appuyant la création de sept radios communautaires (3 au Katanga et 4 dans la Province orientale). Gérées au départ par Développement et Paix, les radios ont été confiées ensuite progressivement aux organisations de base et encouragées à rechercher d'autres sources de financement. Développement et Paix est financée essentiellement par l'ACDI (coopération canadienne) et la communauté chrétienne. Elle a bénéficié, depuis 2008,

de plusieurs appuis du PMDT pour développer certaines émissions citoyennes sur les antennes de ces radios.

- **Radio France International / RFI Planète Radio**

Le service Formation de Radio France Internationale et le programme de coopération Planète Radio sont les principaux outils de coopération de la radio internationale française. Ils sont présents en RDC depuis 2001 et appuient essentiellement les radios communautaires. Plusieurs programmes successifs ont été développés, les premiers financés exclusivement par le ministère français des Affaires étrangères. Depuis 2008, RFI a reçu plusieurs subventions du PMDT visant à accompagner certaines radios dans le développement de sources d'énergie alternative, à assurer des formations et à renforcer les liens avec les organisations de la société civile et les autorités politiques locales.

- **Autres organisations non gouvernementales**

Outre ces OING qui disposent de compétences spécialisées, il existe des dizaines d'autres organisations qui apportent ponctuellement des appuis à certains médias congolais. Parmi celles-ci, il est important de mentionner les organisations caritatives qui appuient les radios confessionnelles. Le Cameco (Catholic Media Council), qui regroupe les organisations caritatives catholiques, estimait par exemple à plus de 1,5 millions d'euros l'appui reçu par des radios catholiques congolaises entre 2004 et 2008. Parmi ces radios, certaines font partie de réseaux internationaux tels que le réseau des *Radio Maria* (radio *Maria* Bukavu, *Radio Maria* Kananga). De nombreuses autres ONG dont l'action est focalisée sur le développement rural ou sur le renforcement de la société civile et des droits de l'homme accompagnent aussi ponctuellement des radios communautaires. *Radio Maendeleo* a été soutenue pendant plus de 10 ans par le CNCD (une coupole qui coiffe les ONG de développement en Belgique francophone) et est aujourd'hui financée par Misereor (ONG catholique allemande). RCN Justice et Démocratie, une ONG belge focalisée sur les questions liées au renforcement de la justice, a également développé, en partenariat avec Syfia International, un volet de formation et d'accompagnement des médias pour traiter des questions judiciaires (sur financement de l'Union européenne). Cordaid est une ONG néerlandaise qui a également apporté un financement direct à certaines radios communautaires. Elle soutient aussi le projet Ondes des Grands lacs (OGL) de l'Institut Panos Paris qui vise à créer un réseau d'échange de contenus entre 15 radios de la région des Grands Lacs. Les personnes interrogées ont également cité Oxfam, la Deutsch Welle, Ned (National Endowment for Democracy), VOA (Voice of America), CFI (Canal France International) parmi leurs soutiens.

- **Les bailleurs de fonds : le GIBM**

Le travail de ces différents opérateurs spécialisés est financé par un certain nombre de bailleurs de fonds bilatéraux ou multilatéraux dont la plupart confient leurs budgets à ces opérateurs, mais dont certains interviennent directement pour appuyer certains acteurs du secteur médiatique (on peut dès lors les qualifier de « bailleurs-opérateurs »). Les initiatives d'appui aux médias congolais étant extrêmement nombreuses et variées, voire désordonnées et peu concertées, une structure collégiale de concertation des bailleurs de fonds a été mise en place en 2005 sous l'impulsion de la coopération britannique et de

l'Ambassade de France. Le Groupe Inter-bailleurs Médias (GIBM) se positionne comme une structure d'échange d'information entre les bailleurs de fonds du secteur afin d'éviter les redondances et d'encourager la complémentarité. Les termes de référence du GIBM, adoptés par les membres en décembre 2006, confient à la France la coordination du groupe (présidence). La Communauté française de Belgique (WBI) assure la co-présidence. Les membres actifs sont, outre DFID, la France et WBI, la Belgique fédérale, le Pnud, l'Usaid, la Suède, la Suisse et l'Espagne. La distinction entre OING, bailleurs et bailleurs-opérateurs prend ici tous son sens puisque les opérateurs ne sont pas admis aux réunions du GIBM, qui sont réservées aux bailleurs de fonds.

L'ambition initiale des Britanniques était, à travers ce GIBM, de mettre en place un basket-fund (fond commun), auquel plusieurs bailleurs de fonds auraient pu contribuer. Mais cette stratégie a rencontré la réticence de plusieurs intervenants, ouverts à l'idée de la coordination et des échanges, mais pas à celle d'un mécanisme de financement conjoint. Il existe effectivement des limites aux possibilités d'action commune, des bailleurs d'une part (chaque intervenant ayant ses propres stratégies, ses contraintes institutionnelles, son calendrier, ses approches méthodologiques et sa programmation), des opérateurs d'autre part (souvent en concurrence pour l'obtention des mêmes subventions).

Le GIBM s'est néanmoins révélé très utile en tant que structure de concertation, mais également afin de permettre aux bailleurs d'adopter des positions communes sur certaines questions relatives à la gestion par les pouvoirs publics du secteur des médias. Par exemple en 2010, 6 ambassadeurs de pays de l'Union européenne ont rendu une visite au Président Kabila pour lui faire part de leur inquiétude face à la multiplication des violations de la liberté de la presse. Toutefois, sur une question aussi épineuse que la liberté de la presse, il y a souvent des divergences d'agenda... Comme le souligne un des participants, « Il y a souvent, au sein même de chaque institution, des désaccords à l'interne entre la branche « coopération au développement » qui souhaite que des pressions soient exercées et la « banche politique » qui veut temporiser...⁵⁶² » Le GIBM s'est à nouveau avéré utile en 2011 pour assurer la coordination des initiatives prises pour accompagner les médias durant la période électorale.

Outre les bailleurs structurels, qui nourrissent la réflexion sur l'évolution du secteur et y participent éventuellement directement, il existe un certain nombre d'autres structures multilatérales, essentiellement des agences des Nations unies, qui mènent des activités impliquant les médias, particulièrement afin de les orienter vers la production de contenus qui touchent à leurs préoccupations. Parmi ceux-ci, on peut citer :

- l'UNFPA
- la FAO
- l'Unesco
- l'Unicef
- le Pnud
- l'OCHA
- l'Union européenne
- la Croix-rouge

Le Pnud, par exemple, a soutenu des formations sur la bonne gouvernance et sur le journalisme d'investigation. Il a analysé et suivi les politiques publiques, apporté son appui

⁵⁶² Olivier Lechien, gestionnaire du projet FEI jusqu'en 2012, entretien personnel, août 2011.

au secteur des médias dans la mise en œuvre du plaidoyer en faveur de la loi d'accès à l'information. Il a également appuyé la mise en place d'un réseau de journalistes pour la bonne gouvernance, soutenu le CSAC lors de la publication des directives lors de la campagne électorale de 2011 et aidé l'UNPC pour la publication de l'annuaire des journalistes et pour l'impression des cartes de presse.

11.3. Impacts des appuis aux médias congolais

L'impact de l'intervention des bailleurs de fond dans le secteur des médias est apprécié de manière positive par la majorité des personnes rencontrées. « Etant donné la démission totale de l'Etat dans le secteur, estime Aziza Bangwene de l'Institut Panos Paris, c'est l'appui des bailleurs qui permet à des médias de qualité d'exister. Sans doute les fonds injectés sont-ils plus importants que les résultats obtenus, mais au moins des médias fonctionnent.⁵⁶³ » Mais la RDC étant un pays immense, l'apport des bailleurs semble encore insuffisant à certains, par rapport aux besoins. « C'est une goutte d'eau dans l'océan, ça n'a aucun impact.⁵⁶⁴ » estime le secrétaire exécutif de l'UNPC.

Il est difficile d'isoler, lorsqu'on observe l'évolution du secteur, les changements imputables à certains projets et les changements (ou l'absence de changement) liés à des éléments contextuels. Quand des avancées positives sont constatées, elles concernent toutefois en général des médias ou des structures bénéficiaires de fonds émanant des bailleurs. Ce qui ne veut pas dire que tous les organes de presse soutenus ont effectivement converti cet appui en progrès qualitatifs, ni qu'il n'existe pas des exemples de projets (surtout des radios communautaires dans des localités reculées) fonctionnant de manière utile pour leur communauté sans être bénéficiaire d'aucune forme d'aide.

Dans cette section, nous allons tâcher d'identifier les retombées positives et les effets pervers de chaque type d'intervention.

- **Formation des personnels**

Il est difficile d'identifier les impacts positifs et effets pervers d'initiatives aussi nombreuses, diversifiées et avec des méthodologies parfois très contrastées. L'ensemble des acteurs du secteur reconnaît l'intérêt des initiatives de formation, mais l'appréciation de l'impact diffère très fort d'une initiative à l'autre, d'un endroit à l'autre, d'un média à l'autre. La plupart des observateurs du secteur estiment, à l'instar de Pierre Nsana, de l'IPP, qu'« il y a eu beaucoup de désordre dans les interventions de formation, mais il y a eu forcément des impacts positifs au niveau des individus bénéficiaires pour chaque session.⁵⁶⁵ » De même, Pascal Berque, directeur de programmes IPP, pense que « en 10 ans, des centaines de personnes ont été formées. Même si elles ont ensuite quitté le secteur, sont allées travailler ailleurs, ou même ont quitté le pays, c'est quand même des compétences qui ont été acquises pour des individus et qui restent souvent utiles au pays d'une manière ou d'une autre.⁵⁶⁶ »

⁵⁶³ Aziza Bangwene, Coordinnatrice de programme IPP, entretien personnel, Kinshasa, mars 2011.

⁵⁶⁴ Joseph Boucard Kasonga Tshilunde, secrétaire général de l'Union nationale de la presse du Congo (UNPC), entretien personnel, Kinshasa, 21 mars 2013.

⁵⁶⁵ Pierre Nsana, coordonnateur de programme IPP, Kinshasa, entretien personnel, mars 2011.

⁵⁶⁶ Pascal Berque, Directeur de Programmes IPP, entretien personnel, paris, août 2011.

Les impacts positifs et négatifs diffèrent selon les 4 formules de formation précédemment identifiées : appui aux structures de formation initiale, de formation continue, formations ponctuelles thématiques et formations « *in situ* ». Seules les formations ponctuelles thématiques, qui ont été les plus nombreuses, sont abordées dans ce rapport⁵⁶⁷.

➤ **Impacts positifs :**

- **L'augmentation du professionnalisme** est sensible dans certains médias. A la radio télévision *Mwangaza*, « On a amélioré et professionnalisé la récolte de l'information.⁵⁶⁸ ». Dès lors, « On a plus de crédibilité auprès du public.⁵⁶⁹ » « Les journalistes ont amélioré leur prestation en montage et en réalisation des émissions.⁵⁷⁰ » estime-t-on du côté du Radio Télévision *Debout Kasai*.
- **Les formations de formateurs** (IPP, Gret, RNTC) ont profité à un petit noyau de journalistes qui ont acquis de nouvelles manières de faire et qui ont ensuite aidé leurs confrères à s'améliorer. Le pays dispose désormais d'un vivier de compétences locales pour assurer la formation des professionnels des médias dans toute une série de domaines⁵⁷¹.
- **L'appropriation des TIC** dans les rédactions constitue une retombée majeure de ces initiatives. La plupart des formations utilisent des outils technologiques performants et ont pu amener un certain nombre de rédactions à se familiariser avec ces outils.
- **La couverture des élections en 2011** a été améliorée suite aux formations qui se sont déroulées, surtout dans les provinces où les médias ne savaient pas toujours comment affronter les échéances électorales. « La qualité a augmenté, mais ce n'est que à titre expérimental, il n'y pas d'autres expériences similaires.⁵⁷² »
- **Le « désenclavement » de nombreux journalistes congolais.** Les formations ont permis à de nombreux employés des médias de s'ouvrir à l'extérieur, que ce soit en sortant de leur ville ou de leur province. « La pays est immense et les provinces sont restées enclavées pendant des années. Les formations ont donné la possibilité aux journalistes congolais de s'ouvrir l'esprit, en rencontrant les formateurs et en se familiarisant avec de nouvelles connaissances, mais aussi de se rencontrer entre eux, en déplaçant les stagiaires dans certains centres urbains à l'occasion des formations.⁵⁷³ » Cette ouverture a même pu être plus grande pour certains : « Par exemple l'atelier que j'ai suivi à Dakar, organisé par Panos Paris, regroupait les meilleurs journalistes africains. On apprend.⁵⁷⁴ »

➤ **Effets pervers :**

- **Une perte momentanée de ressources humaines :** c'est ainsi que de nombreuses formations sont perçues par les patrons de médias. Des ressources humaines déjà trop peu nombreuses sont mobilisées hors de la rédaction pendant plusieurs jours, souvent pour ne rien apprendre qui puisse profiter ensuite à l'entreprise. C'est le cas en particulier des sessions organisées par des organisations (MSF, CICR, Unicef...) qui

⁵⁶⁷ Pour les 3 autres types d'intervention, voir Frère marie-Soleil, Media Map...

⁵⁶⁸ Alain Mwamba, directeur des programmes de radiotélévision *Mwangaza*, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

⁵⁶⁹ Alain Mwamba, directeur des programmes de radiotélévision *Mwangaza*, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

⁵⁷⁰ Lambert Mbuyi Kana, Omec et directeur de la radiotélévision *Debout Kasai*, entretien personnel, Mbuji-Mayi, 13 mai 2013.

⁵⁷¹ Témoignage de Pierre Nsana, lui-même concerné par cette question. C'est suite à une session de formation des formateurs qu'il a été repéré comme un bon élément et recruté par l'IPP comme responsable de projet.

⁵⁷² Frédéric Mpoyi Kalabayi, directeur de publication de l'hebdomadaire *Quiproquo*, entretien personnel, Lubumbashi, 22 et 24 mars 2013

⁵⁷³ Pascal Berque, directeur des programmes IPP, entretien personnel, Paris, août 2011.

⁵⁷⁴ Daniel Kabol Kayomb, éditeur de l'hebdomadaire *La Fraternité*, entretien personnel, Lubumbashi, 24 mars 2013.

souhaitent que les médias parlent plus de leurs sujets de prédilection, voire de leurs activités.

- **Des dispositifs qui encouragent l'information institutionnelle**, plutôt qu'elles ne développent l'esprit critique et les réflexes journalistiques. Ainsi, à Nyota TV, « Des journalistes ont été formés par la Croix-Rouge. Après la formation, ils ont créé un Club des amis de la Croix Rouge et ces journalistes continuent à suivre de manière attentive les activités de la Croix-Rouge »⁵⁷⁵, explique la directrice Agnès Nkoy. Le risque est donc de voir apparaître des journalistes spécialisés non pas sur certaines thématiques, mais sur la couverture (positive) des activités de certaines institutions dont ils sont les relais privilégiés au sein de leur rédaction. Cela encourage l'information institutionnelle et annihile l'esprit critique. « Ça, ce ne sont pas des formations, estime la responsable de la rédaction de Radio Okapi au Katanga, c'est de la publicité pour le bailleurs de fonds. »⁵⁷⁶
- **Une déperdition des compétences**. Les journalistes les mieux formés quittent des entreprises qui n'ont pas les moyens de les payer suffisamment pour aller valoriser leurs nouvelles compétences dans d'autres secteurs plus rentables. Ainsi, Didier Kalenda, le responsable de la *Radio Phénix Université* à Lubumbashi témoigne que « Même si la radio a bénéficié de plusieurs opportunités de formation, essentiellement grâce à l'IPP et au Centre Lokolé, elle n'a pas pu capitaliser ce renforcement de compétences car la radio est régulièrement dépouillée par les télévisions privées. Chaque fois il faut repartir à zéro et les acquis de la formation sont perdus. »⁵⁷⁷ Même constat à la RCK : « les nombreuses formation organisées au bénéficie des radios communautaires ont surtout entraîné une départ du personnel formé vers le secteur privé où on est mieux payé. A sa création, RT *Mwangaza* a pris 80% du personnel de la RCK. C'est compréhensible étant donné la modicité des rémunérations dans les radios communautaires. Les journalistes qui y restent, c'est par choix, par engagement... »⁵⁷⁸
- **Un *per diem* qui compromet la sincérité de la motivation**. « Il y a des journalistes qui veulent absolument aller à une formation parce qu'ils savent qu'il auront un *per diem* alors qu'on a besoin d'eux à la radio à cette même période », déplore la coordinatrice de la RCK⁵⁷⁹. Mais quand le salaire est incertain à la radio, il est difficile d'empêcher un journaliste de prendre part à une formation rémunérée, même si elle lui est inutile ! Certains interlocuteurs soulignent ce paradoxe : pour améliorer les contenus de médias marqués entre autres par l'information achetée, les partenaires internationaux mettent en œuvre des actions qui intègrent complètement la pratique du « coupage ». Ainsi, les journalistes participant à des formations touchent quotidiennement un « *per diem* » qui compense le coupage qu'ils n'auront pas en ne travaillant pas ce jour-là.
- **Des coûts d'organisation très élevés**. La plupart des formations nécessitent la location de salles de formation, l'hébergement à l'hôtel des participants, le transport depuis les villes de province. Pour certains, « ces voyages à la capitale sont comme des vacances », souligne un observateur⁵⁸⁰. Le ratio du coût/participant formé est

⁵⁷⁵ Agnès Nkoy, directrice des programmes de Nyota TV, entretien personnel, Lubumbashi, Mars 2011.

⁵⁷⁶ Denise Maheo Mwasi, rédactrice en chef de la rédaction Katanga de Radio Okapi, entretien personnel, Lubumbashi, mars 2011.

⁵⁷⁷ Didier Kalenda, responsable de Radio Phénix Université, entretien personnel, Lubumbashi, mars 2011.

⁵⁷⁸ Godi Ngosa, coordonnatrice de la RCK, entretien personnel, Lubumbashi, mars 2011.

⁵⁷⁹ Godi Ngosa, coordonnatrice de la RCK, entretien personnel, Lubumbashi, mars 2011.

⁵⁸⁰ Emmanuel Kabongo, expert médias et régulation, entretien personnel, 11 août 2008.

souvent important (de 1.000 à 10.000 dollars), complètement disproportionné par rapport à l'économie des médias dont proviennent les stagiaires.

- **La responsabilisation induite des journalistes.** Selon certains interlocuteurs, les formations font peser sur le journaliste une responsabilité qui n'est pas de leur ressort, en les indexant pour leur manque de professionnalisme alors que le problème est peut-être ailleurs. C'est ce que souligne Polydor Muboyayi, directeur de publication du *Phare* et président de l'Omec, « il y a eu beaucoup de formations, mais il faut savoir que beaucoup de médias sont créés par des politiques avec un objectif précis. Dans ce contexte, la formation ne peut pas avoir d'impact. Les journalistes savent très bien ce qu'ils devraient faire, mais ils ne respectent pas les règles professionnelles parce qu'ils doivent obéir au patron, s'ils ne veulent pas avoir à démissionner.... Pour que de telles formations aient un impact, il faut voir comment contraindre les patrons à laisser une marge de manœuvre aux journalistes. »⁵⁸¹
- **La problématique sélection des participants.** De nombreux conflits ont émergé dans les rédactions à ce sujet. Soit les organisateurs de la formation identifient eux-mêmes le participant qu'ils souhaitent, ce qui pose problème car ce sont toujours les mêmes journalistes qui sont sollicités. « Certaines organisations imposent qui doit participer à la formation sans laisser le choix au manager de la radio. La même personne peut être invitée à 10 formations. Ça veut dire que si elle quitte la radio, toutes les compétences sont perdues... » déplore la coordonnatrice de la RCK⁵⁸². Soit le média est libre d'envoyer la personne qu'il souhaite, mais il se peut alors que la personne choisie n'ait pas tout à fait le profil requis pour profiter pleinement de la formation. « Avec nos partenaires, au moment des élections, nous avons organisé des formations pour les directeurs de l'information, explique Richard Ngoie Kalumba, le représentant de l'instance de régulation à Lubumbashi, mais une rédaction nous a envoyé un chroniqueur musical parce que c'était son tour dans la rédaction. Les participants viennent aux formations pour le *per diem* et ne font pas de restitution à leurs collègues. Il faut savoir quelle est la motivation des participants. »⁵⁸³

Les acteurs des médias se plaignent également que les formations manquent souvent de pertinence parce que l'origine de certains problèmes rencontrés par la presse congolaise a été mal identifiée. « Souvent les partenaires arrivent avec l'idée de ce qu'ils veulent faire, remarque un assistant de l'Ifasic et chef de programme à l'Institut Panos. Ils ne font pas le diagnostic de la situation, ou alors le diagnostic est mal fait et débouche sur des appuis qui ne sont pas appropriés. Par exemple, on va multiplier les ateliers de formation dans tous les domaines alors que le problème qui se pose, dans le fond, ce n'est peut-être pas l'insuffisance de la formation, c'est peut-être l'absence de salaire... Si on appuie les journalistes au niveau individuel sans agir sur le média qui les emploie, on ne pourra pas changer la situation. »⁵⁸⁴

La fragilité financière des entreprises médiatiques entraînant une importante rotation des ressources humaines, le travail de formation est sans cesse à recommencer avec de nouvelles recrues, souvent embauchées sur base de compétences incertaines car le patron cherche à s'entourer de « ses gens ».

⁵⁸¹ Polydor Muboyayi, directeur de publication du *Phare* et président de l'Omec, entretien personnel, Kinshasa, mars 2011.

⁵⁸² Godi Ngosa, coordinatrice de la RCK, entretien personnel, Lubumbashi, mars 2011.

⁵⁸³ Richard Ngoie Kalumba, coordonnateur de la Ham au Katanga, entretien personnel, Lubumbashi, mars 2011.

⁵⁸⁴ Pierre N'Sana, assistant à l'IFASIC et coordonnateur de projet à l'IPP, entretien personnel, 8 août 2008.

Toutefois, l'impact des formations reste positif au niveau individuel. « La formation n'est jamais perdue, même si les formés partent vers d'autres entreprises, voire d'autres types de carrières. ⁵⁸⁵»

- **Dotations en équipement individuel**

De nombreux partenaires apportent un appui en équipement aux médias congolais, leur permettant d'accéder à des technologies (informatiques, numériques, énergétiques) sur lesquels ils sont sous-informés, qui ne sont pas disponibles sur le marché local et qu'ils n'ont bien souvent pas les moyens de s'offrir.

➤ **Impacts positifs :**

- **Amélioration de la qualité des contenus.** Les progrès techniques réalisés grâce aux dotations de matériel produisent des résultats indéniables. « Par rapport au matériel, la qualité sonore a changé. ⁵⁸⁶ » estime le responsable de Radio *Tomisa* à Kikwit. A CCTV Kikwit, « Ça nous a permis d'avoir un troisième banc de montage ce qui fait que le travail est vraiment rapide : on peut monter en même temps à la télé et à la radio. ⁵⁸⁷ » De nombreux médias reconnaissent l'utilité des équipements reçus permettant de leur assurer une connexion Internet. « Rien ne dit que l'utilisation des TIC maintenant est forcément liée au projet d'équipement (de l'IPP), et que les radios ne se seraient pas de toutes façons débrouillées pour acquérir ces technologies, remarque Pascal Berque, mais souvent notre intervention a permis de susciter ce premier contact et sans doute d'en accélérer l'appropriation. ⁵⁸⁸ » Certaines radios communautaires soulignent l'intérêt du projet mené avec RFI visant à trouver des sources d'énergie renouvelables alternatives pour faire fonctionner les équipements.
- **La diversification des formats :** enquêtes de terrain, reposant sur du matériel d'enregistrement de qualité, émissions réalisées et retransmises en direct depuis des lieux publics, émissions participatives réalisées grâce à des équipements d'insert téléphonique... autant de types de programmes souvent facilités par les dotations en matériel des partenaires au développement. Les synergies des radios communautaires, développées et équipées techniquement par l'IPP, ont permis aux radios de mettre en place des émissions en direct, réalisées en public et à l'extérieur, avec l'intervention des auditeurs.

➤ **Effets pervers :**

- **Un gaspillage de matériel.** Pour certains médias, le matériel reçu est inutilisable ou inadapté, faute de compétences adéquates. Les radios communautaires sont bien souvent des cimetières de matériel... parfois en parfait état de marche. La radio communautaire libre de Kolwezi a reçu du Gret un V-Sat devant permettre de jouir d'une connexion Internet stable. « L'objectif était d'avoir une connexion Internet pour faire un cyber et pouvoir générer des fonds. Or le V-Sat ne fonctionne pas. C'est un appareil coûteux et qui pose un problème d'entretien, donc de pérennisation du

⁵⁸⁵ Steve Matenga, ex-représentant de l'IPP en RDC et ex-chargé de projet à la FH, Kinshasa, entretien personnel, mars 2011.

⁵⁸⁶ Badilon Kawanda, Radio *Tomisa*, entretien personnel, Kikwit, 23 mars 2013.

⁵⁸⁷ Elysée Wamara, CCTV Matadi, entretien personnel, Matadi, 2 avril 2013.

⁵⁸⁸ Pascal Berque, directeur de programme à l'IPP, entretien personnel, mars 2011.

projet.⁵⁸⁹ » Même constat pour la RCK à Lubumbashi qui a reçu le même équipement. Dès lors, au lieu d'avoir les moyens de réparer un équipement moins sophistiqué, mais adapté à ses besoins et indispensable à son fonctionnement, les médias peuvent se retrouver avec des outils de pointe, d'une très grande valeur, mais qu'ils ne peuvent pas utiliser, ce qui suscite des frustrations.

- **Une dépendance pour l'entretien et la réparation du matériel**, les compétences n'étant pas disponibles dans toutes les localités. Un journaliste de la radio communautaire *Mwangaza* de Kisangani le constate : « Notre radio a reçu beaucoup de matériel. On a reçu le récepteur ordispace et plusieurs ordinateurs de RFI, un modem de la Fondation Hirondelle, le matériel du Pari (Pôle d'appui aux radios indépendantes) de l'IPP, un ordinateur et du matériel d'enregistrement de SFCG, du matériel informatique de l'Unicef... Le problème c'est qu'il n'y a pas de suivi des bailleurs. Lorsque l'IPP a installé le matériel du Pari, un mois plus tard il est tombé en panne. On a attendu en vain que quelqu'un vienne de Kinshasa pour le réparer. On n'avait pas été suffisamment formés pour le faire nous-mêmes⁵⁹⁰. » Certains bénéficiaires remarquent aussi que le matériel octroyé s'amortit et que la radio qui l'a reçu n'a pas toujours les moyens de le remplacer à l'identique, alors que le personnel s'est entre temps habitué à cet outil.
- **Du matériel qui arrange le donateur**. Une partie du matériel réceptionné relève, pour les radios, d'un marché de dupes. « Il faut voir ce que nous faisons pour les partenaires et ce que les partenaires font pour nous, remarque un journaliste de la Radio Communautaire du Bas-Congo. Par exemple, quand RFI est venu nous installer le matériel Ordispace qui nous permettait de recevoir leurs émissions, mais sans pouvoir à notre tour envoyer des éléments, ou faire quoi que ce soit d'autre avec ce matériel, c'est un projet qui était à leur seul profit.⁵⁹¹ » Certaines radios se plaignent aussi de ne pas être consultées sur le matériel qui leur est destiné et de recevoir en plusieurs exemplaires un matériel dont elles n'ont pas besoin.

- **Dotations d'équipements collectifs**

Dans plusieurs cas, les opérateurs et bailleurs ont demandé aux médias de se regrouper afin d'éviter d'avoir à équiper chaque structure individuellement. C'est dans cet esprit qu'ont été mis en place, au milieu des années 2000, les Pari (Pôles d'appui aux radios indépendantes) de l'IPP, mais aussi certaines initiatives de Maisons de la presse. Le CPK (Centre de Presse du Katanga) a été appuyé par la coopération belge et par l'homme d'affaires Georges Forrest, qui voulaient éviter de devoir soutenir une multitude de petits journaux. Cet appui a permis au CPK d'être doté de matériel (un duplicateur Riso) mis à la disposition de l'ensemble des éditeurs. Certains partenaires sont allés plus loin, jusqu'à suggérer le regroupement de plusieurs titres ou de différents médias en une entreprise unique. « Certains interprètent cela comme une volonté de limiter la liberté d'expression », estime un journaliste de *Fraternité* à Lubumbashi.

⁵⁸⁹ Dieuvis Kalend, journaliste à la RCL de Kolwezi, entretien collectif, Lubumbashi, mars 2011.

⁵⁹⁰ Maguy Libelele, journaliste à la Radio Communautaire *Mwangaza* de Kisangani, entretien collectif, Lubumbashi, mars 2011.

⁵⁹¹ Nelson Thamba Makaya, journaliste à la radio communautaire de Moanda (Bas-Congo), entretien collectif, Lubumbashi, mars 2011.

➤ **Impacts positifs :**

- **Une synergie entre les patrons de médias.** Les Pari ou les synergies des médias mises en place lors des élections de 2006 avec l'appui de l'IPP ont permis de faire travailler ensemble des radios concurrentes qui refusaient jusque-là de collaborer. Par exemple, au Katanga, des radios qui étaient en rivalité profonde avant 2006 collaborent désormais à travers des émissions en synergie. Les radios *Canal de Vie*, *RCK*, *Phénix*, *Hosanna*, *Zénith*, *RTNC*, *RTIV* et *La Colombe* proposent, tous les 3 mois, une émission diffusée simultanément par l'ensemble des radios partenaires. Ce dispositif mis en place au moment des élections, en surmontant des réticences énormes, a tellement bien fonctionné que les radios ont voulu poursuivre.
- **Un bénéfice pour les petits médias sous-équipés.** Grâce à ces dotations collectives, certains médias, qui n'auraient pas tous pu bénéficier d'un appui individualisé, peuvent disposer de certaines ressources techniques. Le matériel du Pari hébergé à Radio Maendeleo, a pu ainsi bénéficier à de plus petites stations de la région. Quand la radio *Télé Kintuadi* a connu une panne d'émetteur, « MED qui est appuyé par France Expertise International nous a dépannés. Ça nous permet de rester opérationnels.⁵⁹² »

➤ **Impacts négatifs :**

- **Des divisions dans la profession.** Dans certaines localités, des conflits ont éclaté autour de la manière dont la ressource collective était gérée ou des modalités d'utilisation du matériel par chacun. Ainsi, au Katanga, avant la « réconciliation » de 2006, c'est l'installation du Pari de l'IPP qui a généré des dissensions entre radios communautaires. Certains médias ont parfois refusé de s'associer au projet.
- **Une appropriation des ressources collectives par un seul média.** C'est le reproche formulé par plusieurs radios du Kivu à l'endroit de Radio *Maendeleo*, où a été installé le Pari de l'IPP, un matériel prioritairement utilisé par la radio pour ses propres besoins.
- **Une absence de durabilité.** Le bilan de ces projets de regroupement est à ce jour faible. Aucun d'entre eux n'a survécu à la période de financement international et ils n'ont pas pu être poursuivis par les médias impliqués.

- **Le financement structurel**

Les bailleurs de fonds et partenaires au développement amènent à un certain nombre de médias congolais, parmi lesquels les plus appréciés, les moyens nécessaires à leur viabilité quotidienne.

➤ **Impacts positifs**

- **La survie des médias.** Cet appui permet tout simplement à certains médias locaux d'exister, dans un contexte qui n'autoriserait pas leur survie sans cette aide. Il contribue donc à garantir le pluralisme et à protéger des initiatives fragiles. C'est le cas évident d'une radio comme Radio *Maendeleo* dont les auditeurs sont convaincus du rôle essentiel dans la communauté⁵⁹³, ou encore de Radio *Okapi*.
- **Une meilleure capacité de résistance aux pressions.** L'appui structurel permet aux médias congolais de ne pas être à la merci des pouvoirs locaux. Ainsi, Radio

⁵⁹² Hilaire Lotshanga, directeur des programmes de la radio télé Kintuadi (Matadi), entretien personnel, Matadi, 2 avril 2013.

⁵⁹³ Voir toutes les études d'audience menées à Bukavu, ainsi que les rapports des panels FEI.

Maendeleo a toujours pu résister aux pressions, entre autres aux menaces des mouvements rebelles lorsque la région du Kivu était occupée.

- **L'érection de modèles locaux.** L'appui consistant dont ont bénéficié certaines radios leur a permis de fournir un travail de qualité, suscitant la création d'autres radios ou de programmes similaires aux leurs, préoccupés par le développement communautaire. Les radios subventionnées jouent souvent un rôle de levier dans leur environnement, tirant les autres vers le haut.

➤ **Effets pervers :**

- **Un manque de créativité et de débrouillardise.** L'appui structurel peut annihiler la réflexion du média ou de l'organisation et bloquer l'inventivité à mettre en œuvre pour générer des ressources propres. Il peut installer le média dans une forme d'assistanat, une situation de rente, où l'aide est perçue non pas comme une étape ponctuelle ayant une fin, qui permet juste d'assurer une transition vers l'autonomie, mais comme un dû des partenaires au développement qui sera intarissable.
- **Une déstabilisation.** L'appui peut aussi dépasser les capacités d'absorption du partenaire local et le déstabiliser par un trop grand afflux d'argent dont la gestion génère alors des dysfonctionnements ou des conflits internes.

- **L'appui à la production / diffusion de contenus**

Plusieurs OING sont spécialisées dans la mise à disposition de contenus citoyens (informations, magazines, divertissements) ou appuient les médias congolais afin qu'ils puissent produire des programmes, reportages ou enquêtes qu'ils ne pourraient financer eux-mêmes.

➤ **Impacts positifs :**

- **Traitement de sujets d'intérêt public.** L'appui à la production ou à la diffusion des programmes des partenaires internationaux permet aux médias d'offrir des contenus sur des thématiques qu'ils n'auraient jamais eu l'idée, la latitude ou les moyens de couvrir par eux-mêmes. En décembre 2006, grâce à un atelier de reportage conjoint organisé par l'IPP à Nairobi au moment de la signature du Pacte de Paix dans la Région des Grands Lacs, des journalistes congolais ont pu réaliser la première interview du Président Joseph Kabila, récemment élu, à un moment où ce dernier réservait la faveur de ses interviews exclusivement aux journalistes occidentaux.
- **Des grilles de programmes plus diversifiées et attrayantes,** grâce à des productions extérieures de très bonne facture technique et éditoriale (émanant de SFCG ou La Benevolencija). « On a plus d'audience grâce aux programmes qu'on relaye, reconnaît Alain Mwamba de la RT Mwangaza à Lubumbashi. Notre statut s'est amélioré par rapport aux autres médias.⁵⁹⁴ »
- **Des revenus complémentaires.** La Benevolencija rémunère les radios qui diffusent ses productions. De nombreux autres bailleurs sont prêts à acheter du temps d'antenne pour diffuser des programmes qu'ils fournissent clé en main. Ces revenus de diffusion sont parfois essentiels à la survie des médias : pour de nombreuses radios communautaires, il s'agit de la seule ressource stable.

⁵⁹⁴ Alain Mwamba, directeur des programmes de radiotélévision Mwangaza, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

- **La sécurisation la radio partenaire.** Le fait de diffuser les programmes d'un partenaire étranger peut donner de l'assurance aux radios congolaises face aux autorités locales. A Lubumbashi, Alain Mwamba en témoigne : « VOA a organisé une campagne publicitaire dans Lubumbashi pour dire qu'on était partenaires, donc les politiques ont plus peur de nous attaquer.⁵⁹⁵ » Il en va de même pour des stations qui relaient RFI ou la BBC.

➤ **Effets pervers :**

- **L'habitude de « l'information de service public rémunérée ».** Le fait que des médias puissent recevoir de l'argent pour aborder certaines thématiques en a poussé certains à associer systématiquement la couverture de certains sujets à un apport financier. Dès lors, certains médias ne font aucun effort pour poursuivre le travail sur certaines thématiques ciblées une fois que le financement touche à sa fin : pire, ils prennent ces sujets en considération uniquement en contrepartie d'une rémunération.
- **L'envahissement de la grille par les programmes « concédés » :** Radio *Maendeleo* a interrompu en 2011 sa collaboration avec le Centre Lokolé après 10 années de partenariat. « Nous recevons beaucoup trop de programmes à diffuser, jusqu'à 6 par semaine, sans rien recevoir en échange, sauf de temps à autre du matériel et quelques formations. Nous estimons que c'est un partenariat qui nous coûte plus qu'il nous rapporte, car il occupe trop de temps dans notre grille au détriment de nos propres programmes. De toute façon, après 10 ans, ce projet devrait avoir atteint ses objectifs...⁵⁹⁶ » explique Kizito Mushizi, ancien directeur de la radio.
- **Une rupture de la ligne éditoriale.** Des radios sont parfois amenées à diffuser des programmes qui ne correspondent pas à leur ligne éditoriale ni aux centres d'intérêt de leur auditoire. « Si des propositions de dons accompagnent des émissions qui ne s'accordent pas avec notre ligne éditoriale, nous les refusons⁵⁹⁷ », rappelle un journaliste de Radio *Maendeleo*. Beaucoup de ces émissions concédées sont des programmes de sensibilisation qui optent pour un ton trop donneur de leçon. « Nous sommes des journalistes, pas des instituteurs. Faire la leçon tout le temps, ça embête les auditeurs. »⁵⁹⁸ Mais toutes les radios n'ont pas les moyens de se permettre un tel refus.

- **La création de nouveaux médias**

Dans un environnement médiatique fortement politisé, la création de nouveaux médias (Radio Okapi, *Journal du Citoyen*, *Syfia Grands Lacs*, *Mongongo*, programmes du Centre Lokolé et de *La Benevolencia*) permet à l'opérateur qui met le média en place d'avoir une meilleure maîtrise sur l'ensemble des contenus. Ce mode opératoire a entraîné des impacts positifs et des effets pervers qui sont, d'une manière générale, les suivants.

⁵⁹⁵ Alain Mwamba, directeur des programmes de radiotélévision *Mwangaza*, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

⁵⁹⁶ Kizito Mushizi, directeur de Radio *Maendeleo*, Bukavu, entretien personnel, mai 2011.

⁵⁹⁷ Ephraïm Bizimwa, journaliste à Radio *Maendeleo*, entretien collectif, Lubumbashi, mars 2011.

⁵⁹⁸ Ephraïm Bizimwa, journaliste à Radio *Maendeleo*, entretien collectif, Lubumbashi, mars 2011.

➤ **Impacts positifs :**

- **Disponibilité d'une information professionnelle, neutre et rigoureuse** dans un contexte où la plupart des médias locaux sont très politisés et comportent beaucoup de rumeurs, d'informations tronquées et manipulées. Au journal école *Mongongo*, « On est devenu un partenaire de référence pour la société civile en ouvrant constamment nos colonnes aux organisations non gouvernementales.⁵⁹⁹ » Outre les contenus de référence, l'attention apportée par chacun de ces projets à l'extension de la diffusion du média soutenu (de son signal, de sa distribution ou de sa diffusion) contribue à une meilleure circulation de l'information d'une région à l'autre et donc à atteindre un plus grand nombre d'individus.
- **Couverture d'événements ignorés par les autres médias.** Ces médias et programmes ont, à de nombreuses reprises, mis le doigt sur des sujets « tabous » pour les médias locaux. Ils ont contribué à la présence d'une information plus complète, rigoureuse et professionnelle en RDC.
- **Existence de modèles** de référence pour les jeunes journalistes et les autres médias : les nouveaux arrivants dans la profession ont la possibilité de disposer d'un modèle professionnel, qui montre que d'autres pratiques sont possibles même dans des contextes difficiles. « Les autorités provinciales sont devenues plus regardantes dans leurs relations avec les médias. Elles savent que *Mongongo* ne monnaie pas les informations qu'il diffuse.⁶⁰⁰ » Les médias mis en place par les OING sont souvent copiés par les concurrents : certaines rubriques du *Journal du Citoyen*, certaines émissions de *Radio Okapi* ont suscité la création de « clones » dans les médias congolais.
- **Des tremplins professionnels.** Ces projets médiatiques, en particulier *Radio Okapi*, ont constitué un lieu de formation pour des dizaines de jeunes journalistes congolais qui ont ensuite rejoint des organismes internationaux, ou accédé à des postes mieux rémunérés, constituant un capital humain précieux pour la RDC.

➤ **Effets pervers :**

- **Un déséquilibre artificiel des conditions du marché.** Si *Radio Okapi* ne fait pas de publicité commerciale, elle a pris des parts d'audience aux radios locales qui disent avoir perdu de la valeur aux yeux des annonceurs.
- **Une perte de ressources humaines compétentes pour les médias locaux.** En offrant aux bons journalistes un salaire plus de 10 fois supérieur à ce qu'ils gagnent dans les médias congolais où ils sont employés, certains médias et projets ont vidé les rédactions locales : c'est surtout le cas pour *Radio Okapi* et le *Centre Lokolé*, le *Journal des Citoyens* ou *Syfia Grands Lacs* ayant veillé à n'utiliser que des pigistes restant en poste dans leur journal. La RCK à Lubumbashi, par exemple, a vu ses journalistes les plus performants partir travailler chez SFCG où ils sont mieux payés.
- **Une inféodation éditoriale aux bailleurs de fonds.** Certains estiment que le traitement de l'information par ces médias financés par l'aide internationale est toujours favorable à la communauté internationale, alors que son action est très contestée en RDC. Ces médias renforceraient « l'idée selon laquelle l'Etat congolais est un état sous tutelle internationale.⁶⁰¹ »

⁵⁹⁹ Ernest Mukuli Kasongo, rédacteur en chef du journal *Mongongo*, entretien personnel, Kinsangani, 29 mars 2013.

⁶⁰⁰ Ernest Mukuli Kasongo, rédacteur en chef du journal *Mongongo*, entretien personnel, Kinsangani, 29 mars 2013.

⁶⁰¹ Freddy Mulumba, ADG du Potentiel, entretien personnel, Kinshasa, mars 2011.

- **Une autosatisfaction généralisée.** Les conditions favorables dans lesquelles évoluent les journalistes qui travaillent dans ces médias génèrent un manque de recul et une absence d'autocritique. Ainsi, plusieurs interlocuteurs ont noté que certains journalistes de Radio Okapi affichent leur proximité avec certaines personnalités politiques avec lesquelles ils ont développé des contacts personnels. La direction de la radio ne semble pas s'en émouvoir, alors que cela nuit à la crédibilité du média. De même, au Centre Lokolé, les journalistes entretiennent un discours promotionnel sur l'activité de leur Centre sans accepter que soient critiqués les contenus qu'ils proposent.
- **Des médias exogènes, donc normalement éphémères.** Ces médias créés par des partenaires étrangers durent le temps de la période de financement. Or, ils créent une attente auprès du lectorat qu'aucun média congolais ne viendra combler une fois que ces médias auront disparu. Ainsi, la courte vie du *Journal des Citoyens* n'a pas permis de renforcer la qualité des journaux partenaires ni de les motiver à proposer plus d'information citoyenne. Pour tous les autres médias se pose la question de leur pérennité et donc de la manière dont il sera possible de répondre ultérieurement à un besoin que le média créé de toute pièce a suscité.

Une question cruciale quant aux médias créés par les OING est celle de leur impact sur les médias locaux. Si ce n'est pour l'émulation et la dynamique de modèle, il n'y a pas de renforcement des capacités des médias locaux et de leurs personnels. Au contraire puisque les médias locaux sont un réservoir de compétences pour ces projets médiatiques internationaux, comme pour les ONG opératrices d'ailleurs.

- **L'appui aux organisations professionnelles locales**

Les médias ne sont pas les seuls acteurs du paysage médiatique : les organisations professionnelles peuvent jouer un rôle important pour répandre les bonnes pratiques, organiser la solidarité collective et défendre les droits des journalistes. Les OING et bailleurs de fonds ont soutenu toutes les principales associations du secteur, avec plus ou moins de succès.

➤ **Impacts positifs :**

- **Existence de certaines organisations professionnelles.** Toutes celles qui sont devenues visibles aux yeux de leurs membres, des pouvoirs publics et des citoyens ont pu le faire grâce à l'appui des partenaires étrangers. Ce sont ces soutiens qui leur ont permis de fonctionner, de mener à bien des actions, d'exister ! C'est le cas de l'Afem-SK qui est devenue, en quelques années, une des associations les plus dynamiques de femmes journalistes.
- **Professionnalisation de certaines organisations professionnelles.** Certaines sont désormais capables de monter et suivre des projets, ce qui renforce leur autonomie et leurs chances de survie car elles peuvent soumettre des projets aux bailleurs de fonds. C'est le cas de Jed. Fondée en 1998, elle a fonctionné sans aucun appui jusqu'en 2000, où des petites subventions ponctuelles sont venues appuyer certains projets. L'organisation travaillait alors sans bureau et sans personnel salarié stable. De 2004 à 2008, Jed a bénéficié, grâce au projet du Gret, d'un appui institutionnel, prenant en charge les salaires et les frais de fonctionnement et, depuis 2008,

l'organisation bénéficie de l'appui de FEI. « La stabilisation de l'organisation a été possible grâce aux bailleurs, reconnaît Tshivis Tshivuadi, le directeur exécutif. C'est grâce à ces fonds que nous avons pu assurer notre présence sur le terrain, avoir de la visibilité, ce qui nous a donné de la renommée et a amené notre travail à être reconnu. »⁶⁰² L'appui des bailleurs a été irremplaçable dans la consolidation de cette organisation, dont les coûts de fonctionnement se montent à présent à 200.000 dollars par an... et il le reste.

- **Accroissement des capacités de gestion** de certaines organisations, à cause des exigences liées à la mise en oeuvre administrative et financière des projets. « Grâce aux exigences des bailleurs de fonds et des partenaires, nous avons vraiment fait l'apprentissage de la gestion d'une entreprise de presse »⁶⁰³, estimait, en 2010, Godefroid Bwiti, le directeur d'ICM. « L'appui des partenaires nous a permis de jouir des conditions minimales qui permettent l'exercice correct du métier de journaliste, ce qui n'est pas le cas dans les entreprises locales. » En contre partie, ICM se doit d'avoir une gestion rigoureuse, susceptible d'être contrôlée à tout moment par ses partenaires financiers.

➤ Effets pervers :

- **Déviations de certaines organisations de leur mandat naturel**, pour répondre à une sollicitation ponctuelle d'un bailleur. Quand le partenariat cesse, l'organisation veut poursuivre son action dans ce domaine, mais elle se retrouve sans fonds pour continuer l'activité. Par exemple, Tshivis Tshivuadi remarque : « les partenaires ont poussé Jed à travailler au niveau du continent régional pour recenser les atteintes à la liberté de la presse dans 8 pays, alors que ce n'était pas son objectif au début. Maintenant, le financement s'est arrêté alors qu'un besoin a été créé. Comment poursuivre ? On peut entamer une discussion avec un partenaire financier qui va dire : votre activité m'intéresse, mais seulement pour 3 pays, donc je soutiens juste pour ces trois pays. Est-ce que c'est cohérent ? »⁶⁰⁴ De même, Jed a publié pendant quelques temps un bulletin *Plume et Liberté*, mais a dû interrompre quand le financement s'est arrêté. « Ca ne veut pas dire que l'activité n'avait plus de sens pour nous ou pour nos membres, mais simplement plus aucun bailleur ne s'y intéresse, donc on a dû stopper. »⁶⁰⁵ La publication a pu reprendre en 2011.
- **Un esprit d'assistanat**. Plusieurs associations se sont révélées incapables de fonctionner seules en fin de projet. Une fois leur financement structurel arrivé à terme, elles ont sombré dans l'inactivité. Elles refusent même d'entreprendre une quelconque initiative au service de leurs membres si elles ne sont pas payées pour le faire. C'est le cas de l'UNPC ou de l'Omec.
- **Démultiplication des structures associatives « à but lucratif »**. Des associations opportunistes sont nées avec le souci principal de capter des fonds, guidées par le souci de satisfaire l'agenda du bailleur plus que par celui de trouver des réponses adéquates aux besoins locaux. Lorsqu'un créneau paraît porteur, des dizaines d'associations similaires se créent. Pierre Nsana de l'IPP critique « la paresse et le mimétisme des ONG qui se copient et se prennent les idées. »⁶⁰⁶ Dans plusieurs

⁶⁰² Tshivis Tshivuadi, secrétaire général de journaliste en danger, entretien personnel, Kinshasa, mars 2011.

⁶⁰³ Godefroid Bwiti, directeur d'InterCongo Média, entretien personnel, Kinshasa, mars 2011.

⁶⁰⁴ Tshivis Tshivuadi, secrétaire exécutif de JED, entretien personnel, Kinshasa, mars 2011.

⁶⁰⁵ Donat M'Baya, Président de JED, entretien personnel, Kinshasa, mars 2011.

⁶⁰⁶ Pierre Nsana, chargé de programme à l'IPP, entretien personnel, Kinshasa, mars 2011.

organisations professionnelles du Congo, les personnalités dirigeantes élues sont salariées : donc être élu à la tête d'une organisation professionnelle, c'est se garantir un emploi, pour peu que des bailleurs de fonds appuient l'organisation. « Ici, quand on crée une ONG, ce n'est pas pour défendre une cause, c'est pour en vivre ! »⁶⁰⁷ conclut Aziza Bangwene.

- **Une déstabilisation de certaines organisations.** Certaines organisations ont été noyées par un appui trop consistant : une croissance trop brusque ou des financements trop ponctuels qui demandent une large part d'avance financière peuvent déstabiliser complètement une organisation. Comme le souligne Pierre Nsana, « des organisations ont disparu à cause de la mauvaise gestion des fonds ou des querelles, des divisions et des conflits nés de l'arrivée des subventions. Si elles n'avaient pas reçu de fonds, elles auraient sans doute subsisté. »⁶⁰⁸ Le coût important de l'organisation de n'importe quelle activité en RDC a amené ces organisations à manipuler des montants importants : « En RDC, les coûts d'activité sont énormes, explique Pascal Berque, directeur de l'Institut Panos Paris. A cause de la taille de pays, du coût élevé des services, organiser une réunion avec quelques participants provenant des provinces revient à des dizaines de milliers de dollars. Dans un pays où la majorité de la population vit avec moins d'1 dollars par jour, la mise en œuvre d'un petit projet représente un montant indécent ! Les partenaires locaux ont commencé à banaliser la manipulation de milliers de dollars, à évoluer dans une situation complètement artificielle et décalée. »⁶⁰⁹ »

- **L'appui aux institutions publiques du secteur des médias**

La Ham, puis le CSAC ont bénéficié de différents appuis, en particulier durant les périodes électorales. A nouveau, les interlocuteurs soulignent le caractère contrasté des retombées.

➤ **Impacts positifs :**

- **Appropriation du principe de la régulation publique.** Alors que de nombreux acteurs du secteur étaient réfractaires à la régulation institutionnelle lors de la mise sur pied de la Ham, beaucoup ont compris l'intérêt de la présence d'un régulateur public et souhaitent un CSAC opérationnel.
- **Une campagne électorale balisée.** En 2006 puis en 2011, le régulateur a adopté la réglementation de la campagne électorale. En 2006, la Ham est même parvenue à imposer un minimum de pluralisme dans les médias publics, ce qui n'a pas été le cas du CSAC en 2011. Toutefois, même si le CSAC, à peine installé, s'est considérablement décrédibilisé, plusieurs interlocuteurs soulignent qu'il a pu, à travers les CVEM installées dans les provinces, jouer un rôle modérateur durant le scrutin.

➤ **Effets pervers**

- **La consolidation d'institutions répressives.** L'appui apporté au régulateur est à double tranchant car il peut servir à consolider une institution mal intentionnée, politisée, qui se sert de ses capacités pour entraver le fonctionnement libre des médias.

⁶⁰⁷ Aziza Bangwene, coordinatrice du projet OGL de l'IPP, entretien personnel, Kinshasa, mars 2011.

⁶⁰⁸ Pierre Nsana, chargé de programme à l'IPP, entretien personnel, Kinshasa, mars 2011

⁶⁰⁹ Pascal Berque, IPP, entretien personnel, Paris, août 2011.

11.4. Critique des acteurs locaux vis-à-vis des dispositifs d'appui aux médias

Certains bénéficiaires, médias ou associations, se montrent critiques envers la manière dont fonctionnent les dispositifs de l'aide internationale et en particulier le rapport entre partenaires et bailleurs du Nord et acteurs médiatiques congolais. Les critiques soulignent que les choix d'intervention des différents bailleurs ont souvent été guidés par leur propre stratégie institutionnelle, parfois même dans une logique de concurrence entre OING du Nord, plus que par un souci d'efficacité de l'action, d'utilité dans le contexte local ou de complémentarité avec ce qui était déjà fait. Pour d'autres, la volonté d'aider part d'une bonne intention, mais la place du transfert d'expertise au sein des projets n'est pas toujours suffisante ni claire. S'il n'y a pas une réelle volonté de transfert d'expertise, avec des modalités clairement définies et adaptées au contexte local, les projets ne seront jamais viables ni leur retombées durables. De nombreux bénéficiaires se sont sentis « prisonniers » d'une dépendance vis-à-vis d'experts techniques expatriés qui, d'une part, n'étaient pas toujours très compétents ou, d'autre part, tenaient à conserver leur savoir pour justifier leur présence et leur traitement différencié (salaire d'expatrié).

Cette section reprend les principales critiques formulées par les bénéficiaires locaux, ainsi que les recommandations qu'ils formulent.⁶¹⁰

- **Critiques vis-à-vis des partenariats internationaux**

- **Un sentiment de dépendance des acteurs locaux.** Les ONG locales disent se sentir souvent dans une situation extrêmement ambiguë vis-à-vis des grosses OING et des bailleurs de fonds. « Quand quelqu'un amène son argent, il a ses projets et ses objectifs et on n'a pas beaucoup de marge de manœuvre dans la négociation »⁶¹¹, déplore Tshivis Tshivuadi de Jed. Selon le président de l'Aneco, « Les activités menées sont en définitive les activités voulues par le bailleur et pas celles soumises ou souhaitées par les partenaires eux-mêmes. Si nos projets ne s'inscrivent pas dans les priorités du bailleur, ils n'ont aucune chance d'être soutenus, alors qu'ils sont peut-être importants pour nous.⁶¹² Freddy Mulumba, administrateur général du *Potentiel*, conclut : « Il y a un risque d'aliénation.⁶¹³ » Pour accéder aux financements, les acteurs médiatiques congolais sont dépendants des OING du Nord qui peuvent seules répondre aux exigences administratives de plus en plus lourdes posées par les bailleurs lors des appels à propositions. La technicité et la surface financière requises pour répondre aux appels d'offres de l'UE ou de l'Usaid sont telles que seuls les opérateurs du Nord sont en définitive capables de remplir les exigences administratives posées.
- **Des concentrations géographiques** liées aux stratégies des bailleurs. « Tout le monde veut intervenir à l'Est, remarque un animateur d'organisation, alors qu'il y a des tas de problèmes pour les médias de l'Equateur. Mais aucun bailleur n'y accorde de l'intérêt, ce qui compte c'est d'être présent dans les régions qui ont connu la

⁶¹⁰ Ces critiques sont similaires à celles formulées dans d'autres secteurs. Si elles ne sont pas toujours formulées de bonne foi, il n'en demeure pas moins qu'il est important de les répercuter dans ce rapport.

⁶¹¹ Tshivis Tshivuadi, secrétaire général de Jed, entretien personnel, Kinshasa, mars 2011.

⁶¹² André Ipakala Mobiko, Président de l'Aneco (Association des éditeurs du Congo), in « Consultation des partenaires de l'Institut Panos Paris en RDC », Rapport de Marie-Soleil Frère, 15 mars 2006.

⁶¹³ Freddy Mulumba, administrateur délégué du groupe de presse *Le Potentiel-Télé 7*, entretien personnel, Kinshasa, 19 mars 2013.

guerre ou qui connaissent encore des menaces armées. C'est important, c'est vrai, mais pourquoi concentrer toute l'aide là-bas ? »⁶¹⁴

- **Une instrumentalisation des médias et organisations locales.** « A chaque appel d'offres, les grosses ONG internationales viennent draguer les petites ONG locales dont elles ont besoin dans leur consortium. Mais une fois que l'argent arrive, elles ne les traitent plus que comme des bénéficiaires secondaires et ne les associent à aucune prise de décision »⁶¹⁵, estime Steve Matenga, ancien responsable de projet à l'IPP puis à la Fondation Hironnelle. Les organisations locales étant faibles et dans un perpétuel besoin d'argent, elles sont prêtes à accepter n'importe quel partenariat, même si elles n'en récolteront que quelques miettes. « Lorsque nous travaillons avec de grosses ONG du Nord, nous savons que 50% du budget ira à l'administration du projet, aux salaires des expatriés, à la location de leurs bureaux, à la rémunération de leurs experts... Ce qui arrivera réellement aux médias congolais, ce n'est qu'une petite partie des budgets prévus »⁶¹⁶, regrette Tshivis Tshivuadi.
- **Des procédures inappropriées.** Les médias et associations locales se disent aussi insatisfaites des procédures qu'on leur impose : « Les lenteurs dans les prises de décision et les décaissements sont décourageantes, estime la Présidente d'une association de femmes des médias. On envoie un projet et on ne reçoit pas de réponse. Ou alors beaucoup plus tard, à un moment où l'activité est devenue obsolète. Quand on nous appuie, on nous demande d'avancer une partie du montant et de finaliser l'activité avant de recevoir une deuxième tranche. Nous, on ne peut pas fonctionner comme ça. On n'a pas de réserves. »⁶¹⁷ Les acteurs locaux sont demandeurs d'un peu plus de flexibilité, surtout en ce qui concerne les modalités de révision des conventions signées. Ils déplorent également l'absence de continuité dans le suivi de leurs dossiers au niveau des bailleurs et de certaines ONG. Les personnels expatriés sont mutés régulièrement, parfois les interlocuteurs changent chaque année. Les institutions n'ont pas toujours la mémoire de ce qu'elles ont fait ou financé auparavant.
- **Des activités inadéquates.** Certains bénéficiaires ont également le sentiment que les ONG et bailleurs arrivent avec des idées toutes faites expérimentées dans d'autres pays, et qui sont mises en œuvre en RDC sans même être adaptées aux réalités locales. Par exemple, certains modules de formation à la couverture électorale ont été dispensés par des formateurs qui n'avaient aucune connaissance du contexte congolais, des contraintes dans lesquelles les médias évoluaient, des difficultés posées par l'organisation du scrutin dans un pays comme la RDC. La volonté inappropriée de calquer, lors des élections de 2011, un programme d'accompagnement des médias précédemment mis en œuvre au Burundi, dans un contexte complètement différent, a été souligné par certains interlocuteurs. Plusieurs projets semblent viser davantage les réalisations immédiates et les décaissements budgétaires que les résultats pérennes. Face à des partenaires financiers à l'action dispersée et opportuniste, les acteurs publics et privés du secteur des médias congolais ont parfois à ruser pour mettre ces initiatives au service de leur propre stratégie, lorsqu'elles en ont une.

⁶¹⁴ Pierre N'Sana, chef de programme à l'Institut Panos, entretien personnel, Kinshasa, mars 2011.

⁶¹⁵ Steve Matenga, entretien personnel, Kinshasa, mars 2011.

⁶¹⁶ Tshivis Tshivuadi, secrétaire général de Jed, entretien personnel, Kinshasa, mars 2011

⁶¹⁷ Clarisse Museme, Présidente de l'Ucofem (Union congolaise des femmes des médias), in « Consultation des partenaires de l'Institut Panos Paris en RDC », Marie-Soleil Frère, rapport du 15 mars 2006.

- **Une opacité de la gestion.** Les acteurs médiatiques locaux interrogés reviennent de manière systématique sur le manque de transparence ressenti à plusieurs niveaux dans les processus de l'appui aux médias :
 - **Au niveau des médias,** la gestion des subventions directes reçues des bailleurs et partenaires génère de nombreux fantasmes. Nombre d'employés sont convaincus que leur entreprise bénéficie de dispositifs d'appui direct, alors qu'il en existe en fait très peu. Cette conviction renvoie à une situation générale d'opacité de la gestion financière des entreprises, sur laquelle le personnel n'est jamais informé. « C'est difficile de savoir si le journal a reçu de l'argent et d'où vient cet argent », constate un ancien journaliste de presse écrite qui a quitté la profession.⁶¹⁸ Le directeur qui gèrerait ces subventions sans rendre compte à aux employés. « Je ne sais pas quels appuis ont été reçus, reconnaît le directeur de publication de *L'Avenir* : c'est le patron qui le sait, il n'est pas obligé nous en parler. Il y a peu d'appuis des bailleurs de fonds ou alors ils n'arrivent pas jusqu'ici.⁶¹⁹ »
 - **Dans les organisations professionnelles** également, on dénonce l'absence de transparence. Les responsables d'organisation perçoivent des montants pour organiser des activités, mais ne rendent jamais compte à leurs membres.
 - **Au sein des OING.** Les OING sont soupçonnées de percevoir des montants importants, dont l'essentiel est consacré à leurs propres frais administratifs, voire à ceux de leur siège à Washington, Bruxelles ou Paris, et de ne communiquer à leurs partenaires locaux que des budgets tronqués qui ne reflètent pas la réalité. « Nous n'avons pas accès aux rapports financiers complets que nos partenaires internationaux remettent aux bailleurs de fonds. Nous ne connaissons que les éléments qui nous concernent. Or si nous sommes partenaires, il devrait y avoir plus de transparence. Mais comme nous sommes en situation de faiblesse dans ces partenariats, nous ne pouvons pas exiger de voir les rapports financiers de nos partenaires. On se dit qu'on a juste besoin de cet argent et qu'il faut accepter que les partenaires estiment ne pas avoir à nous rendre des comptes »⁶²⁰, conclut le secrétaire exécutif de Jed. Pourtant, « On ne peut pas être partenaires et travailler dans la méfiance », ajoute-t-il.

- **Recommandations des bénéficiaires aux bailleurs**

Les recommandations formulées par les bénéficiaires à l'endroit des bailleurs s'inscrivent donc dans le fil de ces critiques.

- **Sur les modalités de conception des programmes et projets :**
 - **Plus consulter les bénéficiaires.** « Il faut tenir compte des aspirations des bénéficiaires, ne pas venir avec du prêt-à-porter. Il faut un véritable partenariat.⁶²¹ » « Ce sont les bénéficiaires qui devraient déterminer leurs besoins et non l'inverse.⁶²² » Les partenaires doivent donc consulter directement les médias, sans passer par des intermédiaires. « Ils doivent se ressourcer auprès des

⁶¹⁸ Anonyme, entretien personnel, Kinshasa, mars 2011.

⁶¹⁹ Jean-Marie Kambwa, directeur de publication du quotidien kinois *L'Avenir*, entretien personnel, Kinshasa, 19 mars 2013.

⁶²⁰ Tshivis Tshivuadi, secrétaire général de Jed, entretien personnel, Kinshasa, mars 2011.

⁶²¹ Daniel Kabol Kayomb, éditeur de l'hebdomadaire *La Fraternité*, entretien personnel, Lubumbashi, 24 mars 2013.

⁶²² Paulin Mbenga, directeur de la radio communautaire *Mwangaza*, entretien personnel, Kisangani, 30 mars 2013.

personnes indiquées et non se contenter de consulter le CSAC, l'Omec où l'UNPC à Kinshasa qui sont d'ailleurs coupés de la réalité des médias à l'intérieur de la RDC. C'est capital car sinon il y aura 1000 formations des journalistes dans 1000 ateliers qui ne changeront rien de la situation.⁶²³ »

- **Identifier les besoins réels des médias pour une action en adéquation.** « C'est mieux d'aller vers ces médias pour comprendre ce qu'ils font, analyser leur production en vue de formuler des critiques éventuelles et identifier leurs besoins.⁶²⁴ » Ces besoins ne doivent faire l'objet d'aucun a priori. « Les bailleurs internationaux doivent d'abord recenser les besoins réels des médias dans les zones où ils veulent intervenir et non décider de ce qu'eux-mêmes veulent.⁶²⁵ » « Souvent nos difficultés ne sont pas considérées. C'est ainsi que leurs appuis ne résolvent souvent pas nos problèmes.⁶²⁶ »
- **Tenir compte des projets locaux existants.** « On leur demande d'être plus attentifs à certains projets présentés par les structures locales d'encadrement des médias. Souvent, on délaisse ce qui est important pour financer l'accessoire. La pérennisation des appuis ne peut être assurée que par l'implication des acteurs locaux dans la détermination des actions prioritaires à entreprendre.⁶²⁷ »
- **Mutualiser les efforts des bailleurs,** au lieu que chaque bailleur s'adresse directement aux médias de manière morcelée. « Chacun vient avec un petit bout de formation.⁶²⁸ » Il faudrait davantage de concertation et de coordination.

➤ **Sur la sélection des bénéficiaires**

- **Ne pas appuyer tout le monde de façon indifférenciée,** sélectionner les médias les plus crédibles. « Il ne faut pas que les bailleurs internationaux prennent les médias dans leur globalité. Ils doivent nuancer leur approche parce qu'il y a, dans le lot, des médias qui tentent de travailler en respectant les normes.⁶²⁹ »
- **Elargir les bénéficiaires.** « Il manque d'appui pour les ONG qui défendent la presse. L'Omec n'a plus de financement, l'UNPC vivote Les écoles de journalisme n'ont rien non plus⁶³⁰ ». Charles Nguvulu, chef d'antenne au Centre supérieur de formation des journalistes (Cefoji) souhaite également voir les écoles de journalismes bénéficier de davantage d'appuis. « La recommandation c'est de demander à ces organismes de penser à appuyer les écoles de journalisme, car le journalisme est un métier abandonné à lui-même.⁶³¹ »
- **Fournir plus d'appui en province.** « Si les bailleurs pouvaient regarder beaucoup plus vers l'intérieur du pays ce serait la meilleure façon d'aider le Congo

⁶²³ Kennedy Wema Muhindo, responsable du journal école *Kengele* et manager de *Radio Soleil FM*, entretien personnel, Butembo, 15 avril 2013.

⁶²⁴ Kasongo Mwema Yambayamba, directeur général de la radiotélévision *Kyondo*, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

⁶²⁵ Kennedy Wema Muhindo, responsable du journal école *Kengele* et manager de *Radio Soleil FM*, entretien personnel, Butembo, 15 avril 2013.

⁶²⁶ Imbu Musanda, responsable de la radio communautaire *Nsemo*, entretien personnel, Idiofa, 25 mars 2013.

⁶²⁷ Ghislaine Itama, présidente du Remacpo, entretien personnel, Kisangani, 30 mars 2013.

⁶²⁸ Aimé Kayembé, doyen f.f. de la faculté des communications sociales à l'Université catholique du Congo, entretien personnel, Kinshasa, 20 mars 2013.

⁶²⁹ Kasongo Mwema Yambayamba, directeur général de la radiotélévision *Kyondo*, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

⁶³⁰ Jacques, Kimpozo coordonnateur du quotidien kinois *Le Phare*, entretien personnel, Kinshasa, 19 mars 2013.

⁶³¹ Charles Nguvulu, chef d'antenne du Centre supérieur de formation des journalistes (Cefoji) et journaliste à *L'Observateur*, entretien personnel, Matadi, 1er avril 2013.

profond.⁶³² » Ils doivent s'intéresser à l'arrière pays, « où les médias ont d'importants besoins en formation et en équipement.⁶³³ »

- **Appuyer davantage les réseaux de médias existants.** « Le Rateco souhaite que les bailleurs de fonds puissent davantage travailler avec les différents réseaux de radios communautaires existant à travers les provinces de la RDC. Cela leur permettrait de cibler plusieurs médias en même temps.⁶³⁴ » Le coordinateur de Radio *Maria* abonde en ce sens.

➤ Sur les types d'intervention à privilégier

- **Garder des possibilités d'appui structurel** et ne pas seulement fournir de l'appui à des activités. « Les radios ciblées ne bénéficient que des miettes sur les fonds débloqués en leur faveur. Pour nous l'appui financier est plus que nécessaire pour assurer l'indépendance des médias congolais.⁶³⁵ »
- **Eviter les ateliers à per diem** inadaptés aux besoins des médias. « J'ai l'impression que l'aide des bailleurs ne sert pas de manière effective aux médias. Tout se termine en séminaire, atelier, per diem.⁶³⁶ »
- **Travailler en concertation avec le gouvernement** semble important aux yeux de certains qui estiment qu'il n'est pas utile de soutenir les médias en marge d'une politique nationale. « Le but serait que le gouvernement puisse s'appuyer sur un plan de développement clair des médias⁶³⁷ »
- **Fournir plus d'appuis en équipement.** « Surtout les imprimeries, c'est très important. Ça nous rendrait plus indépendants : pour l'instant, on tient compte de l'imprimeur, *Le Forum des As*, qui est pro-pouvoir. Parce qu'en cas de faute, si on ne trouve pas l'auteur, c'est la responsabilité du directeur de publication puis de l'imprimeur.⁶³⁸ » Le matériel de reportage et de studio est également très demandé.
- **Renforcer les capacités de management.** « Il faut nous aider pour la direction des programmes, nous aider à faire un budget. Nous aider à émerger en tant qu'entreprises de presse.⁶³⁹ » « Il faut que les bailleurs de fonds nous aident à créer un modèle économique pour financer la radio et pour pérenniser ses activités. Nous demandons aux bailleurs de fonds d'aider la Radio *Maendeleo* à générer des ressources supplémentaires qui pourront être épargnées pour financer ses activités ultérieures⁶⁴⁰ »
- **Augmenter le nombre de formations pratiques.** « Il faut des formateurs qui ne sont pas que des théoriciens, il faut de la pratique, du vécu.⁶⁴¹ » Les formations doivent aussi toucher diverses professions impliquées dans les médias, y compris les techniciens.

⁶³² Sylvie Manda, vice présidente de l'association des femmes des médias du Katanga (Afemek), entretien personnel, Kinshasa, 27 mars 2013.

⁶³³ ⁶³³ Robert Shemahamba Kungwa, directeur de radio *Mitumba*, entretien personnel, Uvira, 6 avril 2013.

⁶³⁴ Jean-Claude Bagunda, coordinateur du Réseau des radios et télévisions communautaires de l'Est du Congo (Rateco), entretien personnel, Bukavu, 4 avril 2013.

⁶³⁵ Gody Ngosa Bupe, directrice de la RCK, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

⁶³⁶ John Gombwa, directeur des informations d'*Antenne A*, entretien personnel, Kinshasa, 21 mars 2013.

⁶³⁷ Aimé Kayembé, doyen f.f. de la faculté des communications sociales à l'Université catholique du Congo, entretien personnel, Kinshasa, 20 mars 2013.

⁶³⁸ Jacques, Kimpozo coordonnateur du quotidien kinois *Le Phare*, entretien personnel, Kinshasa, 19 mars 2013.

⁶³⁹ Agnès N'Koy, directrice de programme de la radiotélévision *Nyota*, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

⁶⁴⁰ Jolly Kamuntu, directrice de radio *Maendeleo*, entretien personnel, Bukavu, 4 avril 2013.

⁶⁴¹ Daniel Kabol Kayomb, éditeur de l'hebdomadaire *La Fraternité*, entretien personnel, Lubumbashi, 24 mars 2013.

- **Créer une régie de production et une régie publicitaire.** « Soutenir la création d'une régie de production de programmes, ce qui allègerait le travail des médias audiovisuels notamment et créer une régie publicitaire qui aurait les études d'audience et qui distribuerait la pub.⁶⁴² »
 - **Appuyer la production de contenu de manière structurelle.** « Au lieu de ne financer que des projets, qu'ils pensent aussi à financer des émissions sur des chaînes de radios et de télé, par exemple des émissions citoyennes.⁶⁴³ »
- **Sur les modalités administratives des partenariats :**
- **Moins de lourdeurs administratives.** Les procédures sont longues, lourdes et complexes. « Il faut attendre trop longtemps pour avoir une petite chose.⁶⁴⁴ » Les projets prennent du retard et connaissent des difficultés de mise en œuvre en raison de la longueur des procédures.
 - **Plus de flexibilité en termes de calendrier et de gestion budgétaire.** « Nos partenaires ont accepté de financer un projet. Mais il y a eu des lourdeurs donc on a commencé en retard. Ça a été la même chose pour clôturer. Ils nous embêtent dans notre calendrier. On nous demande des documents.⁶⁴⁵ »
 - **Ne pas exiger de préfinancement** d'activités par les organisations locales. L'Ucofem, par exemple, se plaint qu'un de ces partenaires ne verse pas la totalité du financement en début de projet : « Avec Genderlinks, il faut préfinancer⁶⁴⁶. »
- **Sur le positionnement général des bailleurs et partenaires dans le secteur :**
- **Faire preuve de moins de « paternalisme ».** Trop de décisions concernant l'aide aux médias sont prises sans considération ni responsabilisation des partenaires locaux. « On nous considère comme des petits enfants incapables de gérer. Ça ne nous développe pas.⁶⁴⁷ » Il est vrai que plusieurs expériences négatives ont amené les partenaires à un suivi très rapproché : il faut donc tâcher de trouver un juste milieu entre le contrôle et la responsabilisation, tous deux nécessaires.
 - **Oser faire pression sur le gouvernement et faire respecter la liberté de la presse.** « Faire pression sur les politiciens pour que la presse soit libre et qu'on ait accès à l'information, pour que les textes de loi soient mis en application et améliorés.⁶⁴⁸ »
 - **Disponibiliser l'information pour tous** si des appuis sont possibles. « Les ambassades ne communiquent que de personne à personne. Il n'y a pas de grande diffusion.⁶⁴⁹ »
 - **Débloquer des moyens plus importants.** « On a besoin d'argent. On n'a aucun budget. Toutes les formations nous disent qu'on doit avoir un budget prévisionnel, mais ici ça ne se passe pas comme ça.⁶⁵⁰ »

⁶⁴² John Gombwa, directeur des informations d'Antenne A, entretien personnel, Kinshasa, 21 mars 2013.

⁶⁴³ Jean-Pierre Mutamba, propriétaire de Be One, entretien personnel, Kinshasa, 12 avril 2013.

⁶⁴⁴ Désiré Israël Kazadi, directeur de Freedom for journalists (FFJ), entretien personnel, Kinshasa, 20 mars 2013.

⁶⁴⁵ Francine Umbalo, vice-présidente de l'Union congolaise des femmes des médias (Ucofem), entretien personnel, 27 mars 2013.

⁶⁴⁶ Francine Umbalo, vice-présidente de l'Union congolaise des femmes des médias (Ucofem), entretien personnel, 27 mars 2013.

⁶⁴⁷ Joseph Boucard Kasonga Tshilunde, secrétaire général de l'Union nationale de la presse du Congo (UNPC), entretien personnel, Kinshasa, 21 mars 2013.

⁶⁴⁸ Alain Mwamba, directeur des programmes de radiotélévision Mwangaza, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

⁶⁴⁹ Nikola Vadjon, administrateur délégué général du groupe Multimédia Congo, entretien personnel, Kinshasa, 20 mars 2013.

⁶⁵⁰ Agnès N'Koy, directrice de programme de la radiotélévision Nyota, entretien personnel, Lubumbashi, 23 mars 2013.

- **Sortir des interventions ponctuelles liées au contexte de crise.** « Qu'ils n'attendent pas que la RDC soit en difficulté pour venir en aide aux radios communautaires, les radios communautaires font leur travail en temps de paix comme de guerre, ils doivent tenir compte des deux périodes.⁶⁵¹ »

11.5. Perspective des bailleurs : difficultés rencontrées dans l'appui aux médias congolais

Si le fonctionnement de l'appui aux médias pose problème ou suscite des interrogations dans les organisations et médias locaux, les opérateurs et bailleurs de fonds rencontrés lors des entretiens réalisés en 2011 et en mars 2013 soulignent également certaines limites qui entravent leur travail, tout au long de la mise en œuvre de leurs programmes.

Les soucis se posent principalement à quatre niveaux :

- L'identification des projets ;
- La mise en œuvre ;
- La gestion ;
- Le « reporting et évaluation. »

- **Identification des projets**

Plusieurs malentendus avec les organisations et médias locaux émergent déjà dans cette phase préliminaire d'identification.

- **L'émergence d'espairs impossibles.** Si l'OING entreprend un processus de consultation des partenaires locaux avant d'élaborer un programme, ce processus génère souvent, dans le chef des partenaires congolais, des attentes auxquelles l'OING peut ne pas trouver ensuite les moyens de répondre (car elles ne correspondent pas aux priorités des bailleurs ou sont irréalistes). L'OING se retrouve « coincée » entre les souhaits de son partenaire congolais et les lignes budgétaires sur lesquelles de l'argent peut être obtenu. Par exemple, avant de lancer son projet régional « Ondes des Grands Lacs » (qui implique 6 radios congolaises), l'IPP a organisé des ateliers de consultation de tous ses partenaires. Les radios ont toutes émis le souhait d'un appui structurel, mais ce type d'appui ne figurait pas parmi les coûts éligibles et il n'a pas pu être intégré au projet⁶⁵². Lorsque le projet a débuté, certaines radios ont estimé ne pas avoir été entendues et que ce projet allait « leur demander beaucoup d'efforts pour ne rien leur rapporter du tout à un moment où les radios ont des difficultés de survie.⁶⁵³ »
- **Le cadre d'intervention des OING.** Certains opérateurs soulignent qu'il est difficile de faire percevoir par les organisations congolaises la nature et les limites de l'intervention possible d'un opérateur qui a sa propre stratégie et ne peut soutenir n'importe quelle initiative. Par exemple, les opérateurs ne sont pas enclins à soutenir des projets visant à augmenter le volume de la publicité commerciale sur les ondes des radios communautaires (cette pratique étant contraire à leur vocation et à leur

⁶⁵¹ Hilaire Lotshanga, directeur des programmes de la radio télé Kintwadi (), entretien personnel, Matadi, 2 avril 2013.

⁶⁵² Aziza Bangwene, entretien personnel, Kinshasa, février 2011

⁶⁵³ Kizito Mushizi, directeur de Radio Maendeleo, Bukavu, mai 2011

statut), alors que certaines de ces radios y voient une stratégie fondamentale pour leur survie⁶⁵⁴.

- **La soumission aux contraintes des bailleurs.** Les OING restent tributaires des bailleurs de fonds et doivent se soumettre à un certain nombre de contraintes (géographiques, thématiques ou de calendrier) et essayer de faire rencontrer ces contraintes avec le fonctionnement et les attentes des partenaires locaux : il y a parfois des décalages.
- **L'instrumentalisation par les acteurs congolais de la concurrence entre opérateurs,** les partenaires congolais demandant la même chose à plusieurs OING partenaires afin de s'assurer d'obtenir quelque chose. Lors des appels à proposition, le même partenaire local peut prendre part à plusieurs consortiums concurrents (en dépit des déclarations dûment signées d'exclusivité) qui répondent au même appel d'offres afin de s'assurer que, quel que soit le vainqueur, il y aura quelques retombées pour lui. Cela décrédibilise certaines propositions⁶⁵⁵.

- **Mise en oeuvre**

La mise en œuvre des activités avec ou par les acteurs médiatiques congolais partenaires pose également un certain nombre de soucis aux OING et bailleurs de fonds.

- **Des conditions logistiques et matérielles difficiles.** Selon Louise Brunet, la plus grosse difficulté rencontrée par Internews lors de la mise en œuvre de ses projets est la logistique, plus particulièrement le transport. « Il n'y a pas de routes dans les provinces où nous travaillons avec les radios communautaires. Et les avions posent problème.⁶⁵⁶ » La deuxième principale difficulté réside dans la mauvaise qualité des moyens de communication. « Le téléphone, internet ... ça ne marche pas et ça coûte cher. Ça alourdit la mise en œuvre des projets.⁶⁵⁷ » SFCG rencontre également de grandes difficultés logistiques, des problèmes de transport et de communication, d'autant qu'elle déploie ses activités dans des contextes de conflit, non sécurisés.
- **Le faible degré de professionnalisme des acteurs médiatiques et la faible structuration des entreprises.** Le degré de professionnalisation des journalistes offre une base fragile pour toute intervention ; la vision des responsables médiatiques, qui travaillent parfois davantage pour satisfaire des intérêts personnels que pour le bien de l'entreprise médiatique sont cités comme obstacles. Les mauvaises conditions de travail des journalistes et le coupage entraînent également beaucoup de difficultés de mise en œuvre des projets. Le responsable du Pnud souligne la difficulté d'organiser des formations dans un contexte où la principale motivation des participants est le *per diem*.
- **La polarisation des organisations et des médias congolais** rend difficiles certains projets collectifs : il est difficile de confier à une organisation locale la mise en place d'un projet ou d'une activité un programme qui vise à appuyer d'autres structures parfois concurrentes. Ainsi, plusieurs projets de mise en place de maisons de la presse ont capoté à cause de dissensions entre éditeurs.

⁶⁵⁴ Franck Pascal Mbumba, Responsable de programmes radio, IPP, entretien, février 2011

⁶⁵⁵ C'est ce qui est arrivé, par exemple, lors de l'appel à proposition lancé par l'USAID en 2010. Ce fut également le cas pour plusieurs projets proposés aux appels locaux 'acteurs non étatiques' de l'Union européenne.

⁶⁵⁶ Louise Brunet, directrice programme de développement secteur médias à Internews, entretien personnel, Kinshasa, 7 mai 2013.

⁶⁵⁷ Louise Brunet, directrice programme de développement secteur médias à Internews, entretien personnel, Kinshasa, 7 mai 2013.

- **Le peu de partenaires locaux crédibles.** Il est difficile pour les OING et bailleurs de faire confiance à un jeune partenaire, à une structure naissante (or sans cet appui initial beaucoup d'associations ne peuvent pas démarrer). Dès lors, toutes les aides se focalisent sur les quelques partenaires crédibles qui ont déjà fait leurs preuves (comme Radio *Maendeleo* ou Jed) sans que la chance puisse être donnée à des structures émergentes.
- **Problèmes de gestion**
- **Le manque de compétence en matière de gestion financière** chez les partenaires et médias congolais complique le travail des OING. Certains d'entre eux sont incapables de gérer des montants financiers même modestes. Or les OING sont ensuite responsables devant leurs bailleurs de la transparence de la comptabilité d'un projet, de la qualité des pièces comptables fournies et de la rigueur des bilans dressés.
 - **Le personnel administratif et comptable compétent est souvent instable**, étant donné les difficultés que rencontrent les médias et organisations locaux pour payer des salaires attractifs. Les personnes les mieux formées partent vers d'autres emplois. La circulation des ressources humaines internes est importante, ce qui entrave en outre la capacité des responsables à former un relève.
 - **La personnalisation des médias / organisations** est extrême. Le bon fonctionnement des organisations congolaises est fortement tributaire de la personnalité de l'animateur principal : il est difficile de planifier une collaboration qui puisse se poursuivre efficacement si cette personne centrale s'en va. A l'inverse, la personnalité et l'engagement politique du nouveau président du CSAC ont fortement contribué à faire perdre toute crédibilité à l'institution. Des inquiétudes planent également sur l'avenir de Jed dont le Président est à l'étranger depuis plus de 18 mois, ou sur celui de Radio *Maendeleo* dont le directeur-fondateur, après 20 ans de direction de sa radio, s'est lancé dans la campagne électorale et est devenu député.
- **Reporting et évaluation**
- **Les exigences croissantes** auxquelles les OING sont soumises par les bailleurs de fonds font peser sur elles un poids qu'elles voudraient partager avec les partenaires locaux. Ni le personnel en nombre réduit des organisations locales ni leur niveau de compétence technique ne peuvent leur permettre de répondre à cette demande. Des conflits émergent souvent entre partenaires congolais et opérateurs qui déplorent la faible qualité des rapports finaux ou l'absence de rapport des partenaires congolais. Les OING disent devoir consacrer beaucoup de temps à réaliser elles-mêmes des rapports qui devraient être réalisés par les partenaires congolais. Il est d'ailleurs difficile de faire comprendre la nécessité de ces procédures lourdes, complexes et consommatrices en temps à des partenaires congolais qui sont dans la survie quotidienne et réfractaires aux tâches d'administration supplémentaires.

La formation et le transfert d'expertise dans ce domaine sont sans doute insuffisants et constituent une lacune dans les rapports entre OING et partenaires congolais.

Conclusion

L'étude de base de 2008 concluait en l'existence de **médias pluriels mais pas encore pluralistes ; divers mais peu ouverts à la diversité ; vivants mais rarement viables ; libres mais peu indépendants**. Le contexte social, économique et politique dans lequel évoluent les médias n'ayant pas changé de manière fondamentale ces cinq dernières années, ces constats restent valables en 2013.

Néanmoins, et même si elles méritent toutes d'être nuancées, il convient de souligner les avancées positives : les élections de 2011 ont permis de renforcer la pluralité et la multiplicité médiatiques ainsi que le rôle prépondérant joué par les radios communautaires. Les avancées sont particulièrement remarquables dans les provinces où de nombreuses localités peuvent désormais compter sur une radio locale, permettant de faire circuler l'information de proximité. En outre, la meilleure maîtrise des technologies de l'information et de la communication (en particulier les logiciels de montage et d'habillage) contribuent à l'amélioration des contenus. Internet constitue une source d'information importante tant pour les acteurs médiatiques que pour le public. Et le développement de la téléphonie mobile permet une meilleure interactivité entre le public, les journalistes et leurs sources. Enfin, un certain nombre d'acteurs médiatiques se sont aussi emparés de la question législative. Si les médias congolais continuent à se débattre dans un contexte infrastructurel (particulièrement en ce qui concerne l'énergie et le transport) et politique difficile, les cinq dernières années ont également montré la capacité créatrice des directeurs de médias et des journalistes pour tenter de contourner ces contraintes.

Concernant l'avenir des médias congolais, **quelques défis** peuvent être mis en avant.

Avant tout, **la configuration du pays** pose évidemment un obstacle immense à la généralisation de médias professionnels accessibles sur l'ensemble du territoire. Avec ses 2,345 million de km², ses 450 (à 600) radios, ses 200 chaînes de télévision, ses centaines de journaux enregistrés, la RDC présente un paysage particulièrement difficile à professionnaliser. Les médias de province (hormis dans le Sud-Kivu) se plaignent systématiquement d'être délaissés par les bailleurs et opérateurs, mais aussi, dès que l'on quitte les chefs lieux de provinces, par leurs propres organisations régionales.

Cette situation particulière du pays fait qu'aucun résultat durable ne pourra être atteint sans un minimum de volonté et d'engagement politique des autorités publiques. Les efforts des bailleurs de fonds ne peuvent se conjuguer véritablement et générer des effets qu'en venant s'inscrire dans **une stratégie nationale**, en complément de budgets et de projets gouvernementaux. Cette approche est cruciale à la fois pour garantir l'existence à long terme d'une information de service public, pour assainir un secteur où les médias sont actuellement créés sans contrôle et sans contrainte, mais aussi pour assurer que les médias congolais puissent s'épanouir dans un contexte infrastructurel qui n'est plus « le trou noir de l'Afrique centrale » en terme d'accès à l'énergie et de connectivité. Pour ce faire, la pression des bailleurs de fonds est sans doute une nécessité. Sans cette pression politique des partenaires financiers, il est vain de vouloir que les médias congolais se changent en 4ème pouvoir. « La presse congolaise ne peut pas moraliser, à elle seule, un gouvernement sur les

détournements duquel les bailleurs ferment les yeux », conclut Jed. Toutefois, les autorités politiques ont plutôt démontré récemment leur susceptibilité face aux « leçons » de la communauté internationale et leur volonté de se tourner vers des partenaires étrangers moins tâtilons sur la question du respect de la liberté de la presse et des droits de l'homme, comme la Chine et l'Inde.

Un troisième défi reste celui des **difficiles conditions de travail** au sein des rédactions, qui conduisent à la pratique du « coupage », gangrène de la profession. Plusieurs dispositifs ont été tentés pour tâcher de sortir du système de « publi-reportage » généralisé, condition nécessaire à l'amélioration qualitative des médias congolais. Les stratégies actuelles de mise à disposition de programmes de qualité se substituant aux productions locales, d'encouragement de l'autorégulation ou de formation ne paraissent pas suffire ni générer des changements durables. Les acquis des formations semblent se diluer dès que le journaliste formé réintègre une rédaction où le « coupage » est sa principale source de revenu et où les injonctions politiques font loi. La professionnalisation des contenus passera forcément par une prise en compte de la situation salariale et matérielle des journalistes et par une plus grande transparence financière des médias. Comme le soulignait en 2010 le secrétaire général du syndicat national des professionnels de la presse (SNPP), « Si le but est d'assurer une plus grande responsabilité et indépendance des médias congolais, ce n'est pas les sanctions de la HAM qui vont permettre d'y parvenir : il faut s'attaquer au problème de la pauvreté des journalistes, mais cet aspect n'est pas du tout intégré dans les projets globaux. ⁶⁵⁸ » Le PMDT et le PSDM ont pris cette préoccupation en considération en veillant à ce que leurs projets permettent un accroissement des recettes des entreprises impliquées. Toutefois, l'augmentation des revenus ne peut engendrer des améliorations que si les médias font preuve d'un minimum de transparence, respectent certaines formalités administratives et rendent publique la composition de leur capital. « Une fois que la composition du capital est connue, avec des critères minimums, cela va obliger les médias à réfléchir en termes de développement d'entreprise » ⁶⁵⁹, estime l'expert Emmanuel Kabongo.

De toute évidence, l'appui financier conséquent des **bailleurs de fonds** au secteur médiatique, s'il a généré des conséquences positives (dans le court terme du cycle électoral par exemple), n'a pas permis de renforcer durablement la mise à disposition d'une information professionnelle et utile au citoyen congolais. Au vu de la multiplicité des acteurs du secteur, la plupart des interlocuteurs soutiennent que l'appui doit être plus ciblé. Il faut avoir le courage de n'appuyer que quelques-unes des entreprises, quelques-unes des organisations, même si c'est au détriment d'autres qui s'en plaignent. L'appui en équipement, en formation, ne doit concerner que certains médias connus de l'intervenant avec lesquels une série d'engagements réalistes peut être négociée et un calendrier de suivi établi. Les bailleurs et opérateurs doivent pouvoir justifier leur choix selon des critères rendus publics, afin qu'ils ne puissent pas être contestés. Une telle dynamique peut contribuer à un écrémage du paysage médiatique dans les grandes villes, doublé d'un renforcement de l'information de proximité dans les petites localités ; une double processus qui paraît à ce jour essentiel pour améliorer l'accès du citoyen à l'information. Un appui plus ciblé peut également permettre, non seulement d'éviter le saupoudrage, mais de dépasser

⁶⁵⁸ Marie-Soleil Frère, « Consultation des partenaires de l'Institut Panos en RDC », Institut Panos Paris, 15 mars 2006.

⁶⁵⁹ Emmanuel Kabongo, expert en régulation et médias, entretien personnel, Kinshasa, mars 2011.

les mécanismes d'intervention à trop court terme qui ne prennent pas en compte le « temps long » de la consolidation et de la professionnalisation d'un secteur. La mise en place d'une approche programme doit se substituer à des projets qui visent à satisfaire un besoin immédiat, sans réflexion préalable sur la pérennité des initiatives dans le contexte local. Par ailleurs, quoi qu'il en soit des constats des OING sur les faiblesses de leurs partenaires locaux, le malaise ressenti par nombre d'organisations congolaises à l'endroit de la manière dont s'organisent les dispositifs de « coopération » ne peut pas resté ignoré. Le sentiment de dépossession ressenti par certains acteurs, de soumission à des objectifs et des procédures imposés par d'autres, doit être entendu. Il doit être pris au sérieux et discuté, ne fut-ce que pour les organisations (telles que JED, la FRPC ou l'AFEM-SK) qui ont réellement fait la démonstration de leur vision et de leur souci d'efficacité.

Enfin, un grand défi pour l'avenir reste celui de **l'élargissement de la réception** des médias de qualité. Comme cette étude l'a montré, si les producteurs d'informations se multiplient, certaines zones sont encore exposées, en termes de réception, à un nombre très réduit de médias qui empêche que l'on puisse parler de « pluralité de l'offre ». Si les capacités de collecte et de diffusion d'une information plus diversifiée et plus professionnelle de certains médias se sont améliorées, un grand nombre de citoyens congolais demeurent à ce jour limités dans leur capacité à accéder à l'information. L'accroissement des capacités de diffusion de certains médias (au-delà des limites d'une ville) constitue un enjeu important, de même que le renforcement de l'accès aux équipements de réception (équipement de centres collectifs d'écoute ou de réception télévisuelle, distribution de postes récepteurs fonctionnant avec des énergies alternatives...). Cet enjeu s'avère crucial si effectivement le passage de la télévision à la diffusion numérique se confirme d'ici 2015 et celui de la radio est programmé dans les prochaines années, car cela nécessitera le changement de l'entièreté du parc des récepteurs. Les téléphones mobiles se généralisent et pourraient être plus systématiquement utilisés pour collecter ou diffuser de l'information.

Au vu de toutes ces considérations, l'analyse SWOT du secteur médiatique congolais peut être effectuée de la manière suivante.

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - La multiplicité des opérateurs et la diversité des voix autorisées à se faire entendre - Une dynamique importante autour des médias locaux (engagement des citoyens pour leur radio communautaire locale) - La grande liberté de ton des médias congolais - Une loi en vigueur relativement permissive (au regard de la législation des pays de la région) - Un texte organique pouvant permettre la mise en place d'un CSAC véritablement indépendant - Une grande capacité de débrouillardise des acteurs locaux (aptés à faire fonctionner des médias avec un minimum de moyens) - L'existence d'un média capable de collecter et diffuser une information de bonne qualité professionnelle au niveau national (Radio Okapi) 	<ul style="list-style-type: none"> - Des acteurs médiatiques majoritairement aux mains de personnalités politiques, ce qui entrave la diffusion d'une information indépendante - Des dispositifs de formation insuffisants - Des modalités erratiques et non contrôlées de création de médias (favorisant une opacité statutaire et financière des entreprises) - Des mécanismes de production d'une information professionnelle non durables (dépendant du financement des partenaires étrangers – dont Radio Okapi) - Des contenus peu diversifiés, prenant peu en compte les aspirations des groupes majoritaires (les femmes, les jeunes) - Une pratique généralisée du « coupage » (sauf dans les médias et programmes financés par des partenaires étrangers) - Une concurrence excessive dans les grandes

	<p>localités fragilisant les entreprises</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une grande faiblesse des ressources financières disponibles pour soutenir les médias dans les petites localités - Un cadre légal demeurant sous-développé et inadapté à la situation actuelle - De nombreuses atteintes à la liberté des journalistes - Une capacité d'accès à une information plurielle très inégale entre villes et milieux ruraux - Un grand nombre d'organisations professionnelles peu efficaces et peu crédibles - Une instance de régulation inféodée au pouvoir politique
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le développement des technologies numériques - La généralisation de la téléphonie mobile, augmentant à la fois la capacité des journalistes d'accéder à l'information et la capacité des population de s'exprimer dans les médias - Une dynamique de révision des textes légaux amorcée (mobilisation des organisations professionnelles et de certains mandataires politiques autour des enjeux de l'accès à l'information et de la dépenalisation des délits de presse) - Le déploiement de nombreuses institutions de formation dans la capitale et les provinces - Une expérience de la régulation désormais acceptée par les opérateurs à condition qu'elle soit indépendante et équilibrée - Des bailleurs de fonds et opérateurs multiples prêts à soutenir le secteur médiatique avec des appuis pluriannuels ciblés. - Un processus de réhabilitation technique de la RTNC - Un nombre croissant de femmes dans les médias - L'existence de quelques organisations professionnelles actives et crédibles qui jouissent de la confiance de la profession et des partenaires étrangers 	<p>Risques</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'échec possible de l'assainissement de l'économie congolaise en général (développement d'une économie structurée en dehors de l'économie informelle), empêchant les médias congolais de sortir de l'improvisation et de la précarité. - L'absence de volonté politique de mieux structurer et encadrer les acteurs médiatiques afin que soit garantie une information de service public indépendante (y compris au sein de la RTNC). - Une faiblesse persistante des organisations et entreprises locales en matière de gestion, suscitant la défiance interne et externe. - Un maintien des personnels dans des conditions matérielles, financières et éditoriales qui favorisent le « coupage ». - Une discordance entre les programmes d'appui aux médias congolais et les attentes et besoins des acteurs du secteur médiatique - L'échec du processus de conversion de Radio Okapi en un média congolais - La généralisation d'une information « populaire » de proximité peu respectueuse de la déontologie professionnelle, mais très prisée du public (popularité n'équivalant pas à qualité !)

Les défis sont donc nombreux et ne pourront être relevés que par une action conjointe et concertée des différentes parties prenantes : autorités publiques, bailleurs de fonds, opérateurs et acteurs du secteur médiatique.

Recommandations

Quelques pistes d'action pourraient être les suivantes :

Vis-à-vis des autorités publiques :

- **Susciter un dialogue entre organisations professionnelles et politiques.** Soutenir les organisations qui le souhaitent dans une dynamique de discussion avec le ministère des médias et le CSAC afin de définir les priorités en matière de renforcement du secteur des médias.
- **Appuyer les processus de révision du cadre légal.** Les différents textes en chantier pourraient déjà servir de base à la réflexion sur les principes de mise en œuvre, en particulier concernant la loi sur l'accès à l'information. L'absence de textes d'application constitue depuis deux décennies une entrave à la libéralisation organisée du secteur des médias.
- **Développer les contacts avec les institutions des secteurs connexes.** Le secteur des médias côtoie d'autres domaines cruciaux pour la consolidation démocratique en RDC : droits de l'homme, justice, société civile... Si les instances compétentes en matière de médias ne se montrent pas réceptives, d'autres institutions publiques peuvent être approchées par les organisations professionnelles. Les stratégies doivent aussi être modulées selon les spécificités des contextes locaux dans chaque province afin de pouvoir développer des alliances stratégiques.

Vis-à-vis des entreprises médiatiques :

- **Privilégier l'accompagnement ciblé à long terme.** Concevoir un programme d'accompagnement d'un certain nombre de médias (formation et dotation de matériel technique), dont la mise en œuvre serait conditionnée par une clarification de la situation financière et administrative des entreprises bénéficiaires. Les médias ciblés pourraient être retenus sur base d'un appel à candidature et d'un entretien avec la direction du média (en face-à-face ou par téléphone pour les médias de province). Les médias appartenant à des personnalités politiques seraient exclus de ces programmes d'accompagnement ;
- **Accompagner le développement technique.** Les ressources offertes par le numérique et la téléphonie mobile sont très évolutives. Des solutions créatives peuvent être apportées à divers problèmes rencontrés par les médias locaux à travers la mobilisation adéquate des potentialités des TIC. En particulier, les dispositifs permettant d'accroître les capacités de collecte de l'information et de prise de parole des citoyens peuvent être renforcés.
- **Soutenir les projets de production interne.** Plutôt que de recourir à du matériel réalisé à l'externe et faisant l'objet d'une diffusion payante, les médias congolais pourraient être encouragés à développer leurs propres concepts d'émission. Actuellement, la plupart des médias ne peuvent pas rivaliser avec la qualité de ce qui est produit par des studios et projets extérieurs, mais ils n'ont pas non plus l'expertise nécessaire pour initier des projets de production propre, ce qui peut être encouragé.
- **Professionaliser les programmes « populaires » de proximité.** Les courbes d'audience disponibles montrent qu'un certain nombre de programmes sont très appréciés des publics, même s'ils présentent de nombreux défauts techniques et des

défaillances déontologiques. Il s'agit d'amener au public des contenus qui répondent aux attentes en matière d'information de proximité, tout en restant respectueux des règles professionnelles.

- **Encourager la décentralisation médiatique.** Tenter d'encourager des médias présents sur l'ensemble du territoire, y compris les zones où les bailleurs sont moins présents et moins attentifs (par exemple en dehors des 4 provinces concernées par le PDSM). Il s'agit également d'encourager les initiatives qui, au niveau local, ne se limitent pas au périmètre urbain, mais tentent d'étendre géographiquement à la fois la collecte (correspondants locaux et radio-clubs) et la diffusion de l'information.

Vis-à-vis du secteur de la formation

- **Structurer et harmoniser les modalités de formation.** Etablir un « cahier de charges » unique pour les modalités de déroulement des formations financées par les programmes PDSM et PMDT, ainsi que les autres initiatives des bailleurs. Ce cahier des charges, à mettre en œuvre par tous les opérateurs soutenus, inclurait des exigences pratiques, comme celle d'associer une structure locale de formation et les formateurs qui y travaillent à toute session ponctuelle, la nécessité de mettre en place un tableau de bord pour mesurer les retombées de la formation à l'issue de chaque initiative et un dispositif commun et centralisé de suivi.
- **Etablir un relevé des ressources disponibles.** Il n'existe pas de répertoire des ressources humaines et techniques disponibles en matière de formation des personnels des médias. Un recensement pourrait être effectué (formateurs disponibles, spécialisation thématique, capacités de formation théorique ou pratique...), ainsi qu'une bibliothèque électronique reprenant les nombreux documents (manuels, rapports...) pouvant servir de support de formation. Cela faciliterait aussi l'organisation de formations décentralisées, les ressources présentes à Kinshasa pouvant être, à ce jour, mal connues, dans les provinces, et plus encore les ressources mobilisables d'une province à l'autre.

Vis-à-vis des organisations professionnelles :

- **Appuyer les organisations dynamiques et préoccupées par la redevabilité.** Une charte précise, stipulant les conditions auxquelles une organisation peut être soutenue et accompagnée pourrait être élaborée en concertation avec les organisations elles-mêmes, qui pourraient ainsi participer à fixer les engagements pris en échange de soutien. Ces conditions incluraient les principes d'action et de gestion, ainsi que les modalités de redevabilité vis-à-vis de leurs membres.
- **Structurer les initiatives de lobbying.** Les techniques et stratégies de lobbying des organisations professionnelles sont encore quelque fois rudimentaires, en particulier dans les villes de province. Or la visibilité des actions auprès des autorités locales, ou des patrons de médias, constitue un élément important pour la portée des actions et des stratégies mises en œuvre.

Vis-à-vis des opérateurs internationaux :

- **Soutenir le transfert d'expertise entre OING et ONG locales.** Toute candidature d'une OING à une subvention visant à appuyer un projet de soutien aux médias congolais pourrait être déposée conjointement avec une organisation locale. Les projets seraient défendus localement par l'ONG locale.

- **Capitaliser les leçons apprises.** De nombreux programmes et projets ont fait l'objet d'évaluations finales, assorties de recommandations. Il s'agit souvent d'un exercice formel qui ne sert pas véritablement à nourrir la réflexion sur les modalités ultérieures d'intervention. Un travail de synthétisation pourrait être mené, permettant également de poser des balises pour mesurer les éventuels changements amenés par la mise en œuvre de projets ou programmes à l'avenir.

Annexes

- **Annexe 1 : questionnaire du Lot 1**

Ce questionnaire type a été aménagé en fonction des différentes catégories d'acteurs.

1. Etat des lieux du paysage médiatique congolais par type de médias (presse écrite, radio, télévision, Internet)

1.1. Quels sont, selon vous, les évolutions les plus importantes de votre média ces 5 dernières années (avancées positives ou reculs) ?

2. Analyse de la couverture des médias en RDC (toute la population a-t-elle accès à l'offre d'information, notamment dans les régions les plus reculées ?)

2.1. Quel est le périmètre de diffusion de votre média ? (Tirage et circuit de distribution pour les journaux, périmètre de diffusion pour les radios/téles)

2.2. Quels sont les obstacles à une progression de votre diffusion ?

3. Principaux enjeux et défis auxquels le secteur doit faire face

3.1. Quels sont, selon vous, les principaux défis auxquels le secteur des médias congolais doit faire face aujourd'hui ?

3.2. Ces défis sont-ils les mêmes qu'il y a cinq ans ou y a-t-il de nouveaux défis ? Certains ont-ils été surmontés ?

3.3. Les médias congolais apportent-ils une contribution à la consolidation de la démocratie et de l'Etat de droit ? Si oui, laquelle ?

4. Impact de la présence de Radio Okapi sur l'évolution du secteur médiatique congolais

4.1. Utilisez-vous Radio Okapi comme source d'information ? Pourquoi ?

4.2. Quel rôle Radio Okapi joue-t-elle dans l'espace médiatique congolais ? (Veillez à ce que le répondant mentionne les éléments positifs et négatifs)

4.3. Comment appréciez-vous le niveau de professionnalisme des journalistes de Radio Okapi ? (La façon de travailler de Radio Okapi inspire-t-elle vos journalistes ?)

Uniquement pour les radios partenaires :

4.4. Jugez-vous utile le partenariat de votre radio avec Radio Okapi ? Pourquoi ?

4.5. Quels sont les aspects de ce partenariat qui vous semblent le plus utiles ? Expliquez.

Uniquement pour le staff de Radio Okapi :

4.6. Quel est l'état de la réflexion sur la pérennisation de Radio Okapi ?

5. Analyse de la professionnalisation des acteurs du secteur des médias

- 5.1. Combien de journalistes compte votre rédaction ? Quel est le niveau de diplôme de ces journalistes ? Etes-vous satisfait de leur niveau de formation ?
- 5.2. Vos journalistes bénéficient-ils d'opportunités de recyclage ? Si oui, de qui émanent ces opportunités ? Quel est l'impact des formations reçues sur les stagiaires et sur la qualité de leur travail dans la rédaction ?
- 5.3. Vos journalistes utilisent-ils les nouvelles technologies de manière performantes ? Lesquelles et comment ?
- 5.4. Comment procédez-vous au recrutement de vos journalistes ? Signent-ils un contrat de travail ? Quel est le niveau de salaire au sein de votre entreprise ?
- 5.5. Estimez-vous que les organisations professionnelles jouent un rôle dans la professionnalisation du secteur des médias ? Pourquoi ?
- 5.6. Quels sont les obstacles à l'amélioration de la pratique journalistique au Congo ?

6. Analyse des questions de genre dans le secteur médiatique (accès à la profession de journaliste, image de la femme journaliste, accès aux postes de management)

- 6.1. Combien comptez-vous de femmes dans votre entreprise et combien de femmes journalistes en particulier ? Ce nombre a-t-il augmenté ces 5 dernières années ? Certaines femmes occupent-elles des postes à responsabilité ?
- 6.2. Comment expliquer l'augmentation du nombre de femmes dans les institutions de formation au journalisme ?
- 6.3. Ya-t-il des contraintes spécifiques qui entravent l'emploi des femmes dans le secteur des médias ?
- 6.4. Comment les questions de « genre » sont-elles prises en compte dans les contenus de votre média ?
Uniquement pour les femmes des médias :
- 6.5. Quels sont les avantages et les inconvénients qu'il y a à être une femme journaliste ?
- 6.6. Les femmes obtiennent-elles facilement des postes à responsabilité ? Pourquoi ?
- 6.7. Quel est le rôle joué par les organisations des professionnelles des femmes des médias ?

7. Analyse de la qualité des contenus

- 7.1. Estimez-vous que la qualité de votre média s'est améliorée ou a diminué ces 5 dernières années ? Quels sont les progrès réalisés et quelles sont les difficultés rencontrées ?

8. Analyse du cadre juridique, du respect des normes professionnelles et de la problématique de la liberté de la presse

- 8.1. Quels sont, selon vous, les textes qui réglementent la pratique journalistique en RDC ? Estimez-vous que ce sont de bons textes ? Pourquoi ?
- 8.2. La situation de la liberté de la presse s'est-elle améliorée ou détériorée ces 5 dernières années ? Expliquez.
- 8.3. Que pensez-vous du rôle joué par les associations de défense de la liberté de la presse ?
- 8.4. Quelles sont les limites imposées par la réglementation qui encadre les médias en RDC ?

8.5. Comment appréciez-vous l'action du CSAC, du ministère de la Communication, de l'UNPC et de l'OMEC ?

9. Analyse de la production d'information de service public

- 9.1. Quels sont, dans vos rubriques ou dans vos programmes, ceux dont vous estimez qu'ils jouent un rôle de service public ? Pourquoi ?
- 9.2. Que pensez-vous du rôle de la RTNC ? Est-elle au service de tous les Congolais ? Pourquoi ? (cfr. Pendant les dernières élections)
- 9.3. Quel est, selon vous, le média qui est le plus au service de tous les citoyens congolais ?

10. Cartographie des radio-clubs et des clubs d'écoute liés aux radios communautaires

- 10.1. Votre radio a-t-elle des radios clubs et où sont-ils situés ? A quoi servent-ils ?
Réseau des radios partenaires de Radio Okapi / Internews
- 10.2. Où se situent les Radio-Clubs ? Comment sont-ils organisés ? A quoi servent-ils ?

11. Analyse de l'appui des bailleurs internationaux au secteur des médias

- 11.1. Quels sont les appuis internationaux dont votre média a bénéficié ces 5 dernières années et sous quelle forme ? Quel a été l'impact concret sur votre média ?
- 11.2. Quelles recommandations souhaitez-vous formuler pour améliorer l'action des bailleurs et partenaires internationaux ?

- **Annexe 2 : Personnes interrogées dans le cadre du Lot 1**

Kinshasa

Adelin Mboma, Fédération des radios de proximité de la RDC (FRPC) et RTK (radio confessionnelle), Kinshasa, 21 mars 2013.

Aimé Kayembé, doyen f.f. de la faculté des communications sociales à l'Université catholique du Congo, Kinshasa, 20 mars 2013.

Angèle Phaka, rédactrice en chef à *Studio Sango Malamu* (confessionnelle) et Marien Nlemvo, présentateur JT et JP à *Studio Sango Malamu*, Kinshasa, 18 avril 2013.

Anicet Yomoranyama, fondateur d'Action pour la promotion de la presse indépendante au Congo (APIC), Kinshasa, 23 avril 2013.

Antoine Yvernault, attaché audiovisuel régional Afrique à l'Ambassade de France, présidence GIBM, Kinshasa, 12 avril 2013.

Bernard Conchon, chef de projet de la Fondation Hirondelle à Radio Okapi, Kinshasa, 26 mars 2013.

Désiré Israël Kazadi, directeur de Freedom for journalist, Kinshasa, 20 mars 2013.

Dolly Ibefo, secrétaire exécutif ONGD La Voix des sans Voix (VSV), Kinshasa, 23 avril 2013.

Espérance Bayedila, professeur, et secrétaire général administratif à l'Ifasic, Kinshasa, 29 avril 2013.

Francine Umbalo, vice-Présidente de l'Ucofem, Union congolaise des femmes des médias, 27 mars 2013.

Freddy Mulumba, administrateur délégué général du Groupe de presse *Le Potentiel-Télé 7*, Kinshasa, 19 mars 2013.

Fulgence Mungenga, professeur, Unikin, Kinshasa, 16 mars 2013.

Idi Sifa Kalemo, rédactrice en chef à *Digital Congo*, Kinshasa, 12 avril 2013.

Isidore Kabongo, directeur des programmes radio RTNC, Kinshasa, 15 mars 2013.

J.B. Kasonga Tshilunde, secrétaire général de l'UNPC, Kinshasa, 21 mars 2013.

Jacques Kimpozo, coordonnateur du quotidien *Le Phare*, Kinshasa, 19 mars 2013.

Jean-Marie Kambwa, directeur de publication du quotidien *L'Avenir*, Kinshasa, 19 mars 2013.

Jean-Pierre Mutamba, propriétaire de *Be-One*, Kinshasa, 26 mars 2013.

Jeanne Nzuzi, coordonnatrice du Conafed, Comité national femmes et développement, Kinshasa, 26 mars 2013.

Jeanne Vu Van, responsables des partenariats, Fondation Hironnelle, Kinshasa, 28 mars 2013.

John Gombwa, directeur des informations à *Antenne A*, Kinshasa, 21 mars 2013.

John Tshitende, directeur des informations à *Mirador TV*, Kinshasa, 6 mai 2013.

Kitutu O'Leontwa, directeur général de *Radio Liberté* et de *CCTV* et de *Canal Kin TV*, Kinshasa, 23 mars 2013.

Louise Brunet, directrice programme de développement secteur médias à *Internews*, Kinshasa, 7 mai 2013.

Maître Lwemba lu Masanga, rapporteur adjoint au Conseil supérieur de l'audiovisuel, CSAC, Kinshasa, 6 mai 2013.

Modeste Mutinga, sénateur Mouvement Social pour le Renouveau (MSR), Kinshasa, 22 mars 2013.

Nikola Vadjon, administrateur directeur général groupe Multimédia Congo, Kinshasa, 20 mars 2013.

Noémie Kilembe, directrice adjointe PMDT, FEI, Kinshasa, 21 mars 2013.

Olivier Tshibola, chargé de programme gouvernance politique, Pnud, Kinshasa, 7 mai 2013.

Pascal Amisi, directeur de cabinet adjoint du ministre de la communication et des médias, Kinshasa, 11 avril 2013.

Philippe Buyoya, professeur d'université et analyste politique, Kinshasa, 7 mai 2013.

Polydor Muboyayi, président de l'Omec, Observatoire des médias congolais, Kinshasa, 27 mars 2013.

Sosthène Nsimba, coordonnateur national des programmes medias à *Search for Common Ground* (SFCG), Kinshasa, 28 et 29 mars 2013.

Stanis Nkundiye, secrétaire général du SNPP, Syndicat national des professionnels de la presse, Kinshasa, 26 mars 2013.

Sylvie Manda, vice-présidente de l'Afemek, Association des femmes des médias du Katanga, Kinshasa, 27 mars 2013.

Tshivis Tshivuadi, secrétaire général de Journaliste en danger, Kinshasa, 15 mars 2013.

Lubumbashi

Agnes N'koy, directrice de programmes RT Nyota, Lubumbashi, 23 mars 2013.

Alain Mwamba, directeur de programme de radio TV *Mwangaza*, Lubumbashi, 23 mars 2013.

Camille Kamba, chercheur en communication, enseignant à l'Unilu et à l'Isim, Lubumbashi, 24 mars 2013.

Daniel Kabol Kayomb, Editeur du journal *La Fraternité*, Lubumbashi, 24 mars 2013.

Frédéric Mpoyi Kalabayi, directeur de publication de *Quiproquo*, Lubumbashi, 22 et 24 mars 2013.

Gody Ngosa Bupe, Directrice de Radio Communautaire du Katanga (RCK), Lubumbashi, 23 mars 2013.

Kasongo Mwema Yambayamba, Directeur général de la Radiotélévision *Kyondo* et professeur de journalisme à l'Université de Lubumbashi, Lubumbashi, 23 mars 2013.

Tony Tshilombo, gestionnaire du centre multimédia communautaire du Remack (Réseau des médias communautaires et associatifs du Katanga) et directeur technique de *Radio Phoenix*, Lubumbashi, 24 mars 2013.

Kisangani

Clément Mangubo Lotika, chef du département des sciences de l'information et de la communication de l'université de Kisangani, Kisangani, 3 avril 2013.

Ernest Mukuli Kasongo, Rédacteur en chef du journal *Mongongo*, Kisangani, 29 mars 2013.

Ghislaine Itama, présidente de du Réseau des médias associatifs et communautaires de la Province orientale (Remacpo), et directrice de la radiotélévision *Kintwadi* (RTK), Kisangani, 30 mars 2013.

Paulin Mbenga, directeur de la radio communautaire *Mwangaza*, Kisangani, 30 mars 2013.

Butembo

Kennedy Wema Muhindo, Responsable du journal-école *Kengele* et Manager de *Radio Soleil FM* à Butembo, entretien réalisé par écrit et par téléphone, 15 avril 2013.

Bukavu

Chouchou Namegabe Dubuisson, coordinatrice de l'Association des femmes des médias du Sud-Kivu (Afem), Bukavu, 5 avril 2013.

Espérance Mawanzo, directrice de l'Observatoire de la parité en RDC, Bukavu, 5 avril 2013.

Jean-Claude Bagunda, coordinateur du Réseau des Radios et Télévisions Communautaires de l'Est du Congp (Rateco), Bukavu, 4 avril 2013.

Jean-Pierre Byamungu, coordinateur de la radio Maria de Bukavu, Bukavu, 5 avril 2013.

Jolly Kamuntu, directrice de radio Maendeleo, Bukavu, 4 avril 2013.

Isangi

Léonard Batongo Boole, directeur de la radiotélévision *Bondeki* d'Isangi, Isangi, 2 avril 2013.

Robert Batutuasi Menga, Président du conseil de gestion de *Radio Mabele*, Isangi, 3 avril 2013.

Uvira

Robert Shemahamba Kungwa, directeur de *Radio Mitumba*, Uvira, 6 avril 2013.

Kikwit

Badilon Kawanda, *Radio Tomisa*, Kikwit, 23 mars 2013.

Idiofa

Imbu Musanda, responsable de la radio communautaire *Nsemo*, Idiofa, 25 mars 2013.

Moseka Makila, *Rtvs1*, Idiofa, 25 mars 2013.

Kimpese

Alain Bungu, *Radio Bangu*, 29 mars 2013, Kimpese.

Matadi

Charles Nguvulu, chef d'antenne du centre supérieur de formation des journalistes (Cefoji) et journaliste du journal *L'Observateur*, Matadi, 1er avril 2013.

Elysée Wamara, *CCTV MATADI*, Matadi, 2 avril 2013.

Fifi Lukusa, Association des femmes des médias de Matadi, Matadi, 1^{er} avril 2013.

Hilaire Lotshanga, directeur des programmes de la radio télé Kintwadi (RTK), Matadi, 2 avril 2013.

Justin Diasilua Kionga, directeur des informations à la *Radio Télé Matadi* (RTM), Matadi, 2 avril 2013.

Kusengumuna Matondo, fondateur et ancien éditeur du journal *Mbwetete*, Matadi, 1^{er} avril 2013.

Mbuji-Mayi

Espérant-Claude Kasala, représentant des auditeurs de la Radio Télévision *Fraternité*, Mbuji-Mayi, 13 mai 2013.

Lambert Mbuyi Kana, Omec et directeur de la radio télévision debout Kasai (RTDK), Mbuji-Mayi, 13 mai 2013.

Patrick Cibangu, coordonnateur du Collectif des ONG de développement pour la défense des droits socio-économiques intégrés (Codesci), Mbuji-Mayi, 14 mai 2013.

Ruth Biatshinyi, journaliste à la RT Zoé (membre du Réseau des radios associatives et télévisions de proximité du Kasai-Oriental, Ratproka), Mbuji-Mayi, 14 mai 2013.

Mbandaka

Julien Mate, coordonnateur du Groupe d'action pour sauver l'homme et son environnement, Mbandaka, 22 mai 2013.

Justin Mandio, directeur de la RTNC Mbandaka, province de l'Equateur, Mbandaka, 30 mai 2013.

Kananga

Alexis Mbuyamba, directeur provincial de l'Agence congolaise de presse (ACP), Kananga, 21 mai 2013.

Antoinette Kapinga Tshibuyi, maire de Kananga, 22 mai 2013.

Léon Mbuyamba, journaliste à la radio catholique *Diku Dietu*, Kananga, 21 mai 2013.

Bandundu

Désiré Tankuy, direc de *Bandundu FM*, radio communautaire, Bandundu, 17 avril 2013.

Entretiens effectués par Marie-Soleil Frère dans le cadre de l'étude « *The Democratic Republic of Congo. Case study on Donor support to Independent media, 1990-2010*, »⁶⁶⁰ à Kinshasa et Lubumbashi entre le 20 mars et le 29 mars 2011, et à Goma et Bukavu entre le 10 mai et le 17 mai 2011.

Donateurs

Olivier Lechien, FCI, MAE France/Dfid/sida.

Emmanuel Kabongo et Cléo Mashini, WBI.

Fabrice Sprimont, WBI.

Myriam Habil, Ambassade de France

Gilles Vaubourg, Ambassade de France

ONG

Richard Ngoie Kalumba, Ham-Katanga, Lubumbashi.

Tiefolo Banza, CMMC/HAM, Kinshasa.

Polydor Muboyayi, Omec et *Le Phare*, Kinshasa.

Donat M'Baya et Tshivis Tshivuadi (Jed), Kinshasa.

Pierre Nsana et Franck Mbumba, Institut Panos Paris (IPP), Kinshasa.

Aziza Bangwene, IPP, Bukavu.

Norbert Wibyala IPP, Lubumbashi.

Fidèle Banze Mutombo, Développement et Paix, Lubumbashi.

Louise Brunet, Internews, Kinshasa.

Godefroid Bwiti, InterCongo Média, Kinshasa.

Lena Slachmujlder, Search for Common Ground (SFCG), Kinshasa.

Paul Banze, Centre Lokole, (SFCG), Bukavu.

Kizito Mushizi, Rateco/Radio Maendeleo, Bukavu.

⁶⁶⁰ Frère, Marie-Soleil (2012), *News and New Media in Central Africa. Challenges and Opportunities*, London, Open Society Foundations. (disponible en ligne) et Frère, Marie-Soleil (2011), *The Democratic Republic of Congo. Case study on Donor support to Independent media, 1990-2010*, Internews/Media Map/World Bank/Annenberg School of Journalism. (disponible en ligne)

Pascal Berqué, IPP, Paris.

Florence Minery, Gret, Paris.

Nicolas Boissez, Fondation Hironnelle, Lausanne.

Seydou Sarr, Infosud Belgique, Bruxelles.

Journalistes, producteurs, éditeurs et managers des médias bénéficiaires

Freddy Mulumba, *Le Potentiel*, Kinshasa.

Yves Kalikat, *Journal du Citoyen*, Kinshasa.

Bruno Minas, RFI et Fabienne Pompey, *France 24*, Kinshasa.

Didier Kalenda, *Radio Phénix Université*, Lubumbashi.

Rose Lukano et Michel Kamwenyi, R.T. *Mwangaza*, Lubumbashi.

Agnès Nkoy, *Nyota TV*, Lubumbashi.

Benoît Luhembwe Kimwanga, Grégoire Sumba Nyangila, Antoine Mukunga, Antoine Kapenda Mambwe, RTNC Katanga, Lubumbashi.

Denise Maheo Mwasi et Tahirou Diao, Radio Okapi Katanga, Lubumbashi.

Jean-Pierre Kabange, *Le Patriote*, Lubumbashi.

Frédéric Mpoy, *Quiproquo*, Lubumbashi.

Goddy Ngosa, RCK, Lubumbashi.

Jean Majama, *Canal de Vie*, Lubumbashi.

Fortunat Shimba, ACP Katanga, Lubumbashi.

Roger Nsenda, *Radio Hosanna*, Lubumbashi.

VBR, *Virunga Business Radio*, Goma.

Henriette Odia, *Mishapi Radio Television*, Goma.

Magloire Paluku, *Kivu One*, Goma.

Kizito Mushizi, *Radio Maendeleo*, Bukavu.

Radio *Maria*, Bukavu.

Lucien, *Radio Neno la Uzima*, Bukavu.

Participants à une table-ronde sur le développement des médias (Lubumbashi, mars 2011)

Francine Ilunga, RCK, Lubumbashi.

Sandra Komba, RT *Canal de Vie*, Lubumbashi.

Laurette Kasongo, *Radio Phoenix Université*, Lubumbashi.

Roger Ngandu, *Radio Tele Inter Viens et Vois*, Lubumbashi.

Sœur Brigitte Nsenga, *Radio Chem Chem*, Lubumbashi.

Dieuvis Kalend, RC Libre de Kolwezi, Kolwezi.

Mukaya Nduba, Radio NCD / *Hosanna*, Lubumbashi.

Ephraïm Bisimwa, *Radio Maendeleo*, Bukavu.

Fortunat Kasongo Ndau, *Radio Canal Mont Sion*, Mbuji Mayi.

Nelson Thamba Makaya, *Radio Communautaire de Moanda*.

Maguy Libelele, *Radio Mwangaza*, Kisangani.

Patrick Nzazi Kiama, RTNC, Kinshasa.

Associations professionnelles

Donat M'Baya et Tshivis Tshivuadi, Jed, Kinshasa.

Polydor Muboyayi, Omec, Kinshasa.

Zouzou Dimitri Musampule, Remack, Lubumbashi.

Godelive Nyemba, Afemek, Lubumbashi.

Chouchou Namegabe, Afem-SK, Bukavu

Experts en médias et en développement des médias

Baudouin Hamuli, Cenadep / Niza / IPP, Kinshasa.

Steve Matenga, anciennement à IPP et Radio Okapi, Kinshasa.

Modeste Mutinga, sénateur, ancien président de la Ham, fondateur du *Potentiel*, *Radio 7* et *Télé 7*.

Isidore Ndaywel e Nziem, professeur à l'université de Kinshasa, Kinshasa.

Fulgence Mungenga et Jean-René Mputu Biduaya, département de Communication de l'Université de Kinshasa, Kinshasa.

Jean-Christien Ekambo, Ifasic, Kinshasa.

Mary Myers, DFID, experte en médias et développement, Kinshasa.

Recherche sur les entreprises médiatiques

Serge Mbumbu, Experts Sprl, Kinshasa.

Immar, Paris.